L

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

TOME XIII.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OÙ LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES;

PAR J. F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, ET ACCOMPAGNÉE D'UN BEL ATLAS IN-FOLIO.

TOME TREIZIÈME.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1820.

G160
L19
1820
V.13

L

On
sessi
Les
dispu
occas
rons
son é

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TROISIÈME PARTIE.
AMÉRIQUE.

LIVRE SIXIÈME.
BRÉSIL.

CHAPITRE PREMIER.
Établissemens au Brésil.

On comprend sous le nom de *Brésil* toutes les possessions portugaises dans l'Amérique méridionale. Les Espagnols et les Portugais se sont long-temps disputés sur les limites, qui ont souvent été une occasion de guerre entre eux. Quand nous décrirons cette contrée, nous indiquerons quelle est son étendue actuelle.

Il aurait été facile à Christophe Colomb, après avoir découvert dans son troisième voyage l'île de la Trinité et les bouches de l'Orénoque, de suivre une côte qui l'aurait conduit jusqu'à l'Amazone; mais, rappelé par ses premiers établissemens, et par l'espérance qu'il avait encore de trouver une route vers la côte orientale des Indes, en suivant cette mer qui s'enfonce vers l'ouest, il abandonna des indications qu'il aurait pu suivre heureusement. Ce fut l'année suivante (comme nous l'avons vu dans la seconde partie de cet Abrégé), que le Brésil fut découvert par Alvarez Cabral, qui ne pensait point à le chercher. Le zèle ne fut pas d'abord fort ardent pour y établir des colonies : on se contenta d'en apporter du bois de teinture, dont le pays tira son nom de Brésil, car la partie découverte par Cabral s'appela d'abord terre de Sainte-Croix; on en tirait aussi des singes et des perroquets; marchandises qui ne coûtaient que la peine de les prendre, et qui se vendaient fort bien en Europe. Cependant la cour de Lisbonne fit transporter au Brésil quelques misérables, condamnés à d'autres châtimens pour leurs crimes, et des femmes de mauvaise vie dont on voulait purger le royaume.

On assigna même à quelques seigneurs des provinces entières, dans l'espérance qu'ils y rassembleraient des habitans. La terre coûtait d'autant moins à donner, que l'état n'y faisait aucune dépense. Enfin le Brésil fut engagé à ferme, pour un revenu assez modique; et le roi, content d'une

nouvelle souveraineté, se réduisit presque au titre. Les Indes orientales attiraient alors toute l'attention des Portugais : non-seulement les vertus militaires y trouvaient de l'exercice, mais on y parvenait, par la valeur, à toutes les distinctions militaires et civiles ; au lieu qu'au Brésil il fallait se partager sans cesse entre la nécessité de se défendre et celle de défricher, par un travail assidu, des terres à la vérité très-fertiles, mais qui demandaient néanmoins de la culture pour fournir aux besoins des habitans. Dans cette première entreprise, ils eurent beaucoup à souffrir des Brasiliens sauvages, implacables dans leurs haines, qu'on n'offensait jamais impunément, et qui mangeaient leurs prisonniers. S'ils rencontraient un Portugais à l'écart, ils ne manquaient point de le massacrer, et d'en préparer un de ces horribles festins qui font frémir la nature.

Malgré tant de difficultés, le pays ne laissa pas de se peupler d'Européens ; et les fruits de leurs travaux en excitèrent d'autres à les suivre. La guerre qu'ils avaient sans cesse à soutenir contre des légions d'Indiens, les obligea de se partager en capitaineries ; et dans l'espace de cinquante ans on vit naître, le long de la côte, diverses bourgades dont les cinq principales étaient *Tamaraca*, *Fernambouc*, *Ilhéos*, *Porto seguro* et *Saint-Vincent*. Les avantages que ces colonies tirèrent de leur situation, firent enfin ouvrir les yeux à la cour de Portugal : elle sentit le tort qu'elle s'était porté en faisant

des concessions sans bornes, et Jean III entreprit d'y remédier.

Il commença par révoquer tous les pouvoirs accordés aux chefs des capitaineries, et dans le cours de l'année 1549, il envoya Thomas de Sousa au Brésil, avec le titre de *gouverneur général*. Six vaisseaux bien équipés, et chargés d'un grand nombre d'officiers, composaient sa flotte. Il avait ordre non-seulement d'établir une nouvelle administration, dont il emportait le plan dressé, mais encore de bâtir une ville dans la baie de Tous-les-Saints. Le roi pensant aussi à la conversion des Brasiliens, qu'il regardait comme ses sujets, s'était adressé au pape Paul III, et à saint Ignace, fondateur des Jésuites, pour leur demander des missionnaires. Il en obtint six qui, à leur arrivée, bâtirent une ville qu'ils nommèrent *San-Salvador*.

Les Français, qui ont commencé partout des établissemens, dont la plupart ont été depuis négligés ou perdus, portèrent aussi leur vue vers le Brésil dès l'an 1555. Villegagnon, chevalier de Malte, et vice-amiral, obtint de Henri II la permission d'aller fonder une colonie dans le Nouveau-Monde. Secrètement attaché aux opinions nouvelles du protestantisme, il mena avec lui une foule de sectaires, sous la protection du fameux amiral de Coligny, dont il donna le nom au premier fort qu'il bâtit dans une petite île, sur la côte du Brésil, où depuis l'on a bâti Rio de Janeïro; mais Villegagnon, que les protestans ont ensuite traité d'apostat, gagné,

dit-on, par le cardinal de Lorraine, revint au catholicisme, et comme s'il eût voulu signaler son repentir par la persécution, il maltraita si fort les protestans, qu'il les força de partir, et fit perdre ainsi à la France une possession qui promettait de devenir florissante. Il les embarqua sur le vaisseau le *Jacques*, qui partit le 4 janvier 1558. Tout ce qu'il y avait de monde à bord montait à quarante-cinq hommes, matelots et passagers, sans y comprendre le capitaine, et Martin Baudouin, du Havre, maître du vaisseau.

Après avoir navigué sept ou huit jours, il arriva pendant la nuit que les matelots qui travaillaient à la pompe ne purent épuiser l'eau. Le contre-maître, surpris d'un accident dont personne ne s'était défié, descendit au fond du vaisseau, et le trouva non-seulement entr'ouvert en plusieurs endroits, mais si plein d'eau qu'on le sentait presque enfoncer. Tout le monde ayant été réveillé, la consternation fut extrême. Il y avait tant d'apparence qu'on allait couler à fond, que la plupart, désespérant de leur salut, se préparèrent à la mort. Cependant quelques-uns prirent la résolution d'employer tous leurs efforts pour prolonger leur vie de quelques momens. Un travail infatigable fit soutenir le navire avec deux pompes jusqu'à midi, c'est-à-dire près de douze heures, pendant lesquelles l'eau continua d'entrer si furieusement, que l'on ne put diminuer sa hauteur; et, passant par le bois de Brésil dont le vaisseau était chargé, elle

sortait par les canaux aussi rouge que du sang de bœuf. Les matelots et le charpentier qui étaient sous le tillac à chercher les trous et les fentes, ne laissèrent pas de boucher enfin les plus dangereux avec du lard, du plomb, des draps, et tout ce qu'on leur présentait. Le vent qui portait vers terre, l'ayant fait voir le même jour, on prit la résolution d'y retourner. C'était aussi l'opinion du charpentier, qui s'était aperçu, dans ses recherches, que le navire était tout rongé de vers; mais le maître craignant d'être abandonné de ses matelots, s'ils touchaient une fois au rivage, aima mieux hasarder sa vie que ses marchandises, et déclara qu'il était résolu de continuer sa route. Cependant il offrit aux passagers une barque pour retourner au Brésil; à quoi Dupont, que les protestans reconnaissaient pour chef, répondit qu'il voulait tirer aussi vers la France, et qu'il conseillait à tous ses gens de le suivre. Là-dessus le contre-maître observa qu'outre les dangers de la navigation, il prévoyait qu'on serait long-temps sur mer, et que le navire n'était point assez fourni de vivres. Il n'y eut que six personnes à qui la double crainte du naufrage et de la famine fit prendre le parti de regagner la terre, dont on n'était qu'à neuf ou dix lieues, tant Villegagnon avait inspiré de terreur. Elle ne pouvait pas être mieux fondée, car ceux qui revinrent au Brésil furent pendus en arrivant; au reste, le sort des autres pendant la traversée fut si affreux, qu'on ne sait si l'on doit les féliciter d'être échappés à une

mort pour en souffrir mille. Laissons parler ici Léry, auteur de cette épouvantable relation, sans rien ôter à la naïveté de son style.

« Le vaisseau normand remit donc à la voile, *comme un vrai cercueil*, dans lequel ceux qui se trouvaient renfermés s'attendaient moins à vivre jusqu'en France, qu'à se voir bientôt ensevelis au fond des flots. Outre la difficulté qu'il eut d'abord à passer les basses, il essuya de continuelles tempêtes pendant tout le mois de janvier, et, ne cessant point de faire beaucoup d'eau, il serait péri cent fois le jour, si tout le monde n'eût travaillé sans relâche aux deux pompes. On s'éloigna ainsi du Brésil d'environ deux cents lieues, jusqu'à la vue d'une île habitable, aussi ronde qu'une tour, qui n'a pas plus d'une demi-lieue de circuit. En la laissant de fort près à gauche, nous la vîmes remplie, non-seulement d'arbres, couverte d'une belle verdure, mais d'un prodigieux nombre d'oiseaux, dont plusieurs sortirent de leur retraite pour se venir percher sur les mâts de notre navire, où ils se laissaient prendre à la main; il y en avait de noirs, de gris, de blanchâtres et d'autres couleurs, tous inconnus en Europe, qui paraissaient fort gros en volant, mais qui étant pris et plumés, n'étaient guère plus charnus qu'un moineau. A deux lieues, sur la droite, nous aperçûmes des rochers fort pointus, mais peu élevés, qui nous firent craindre d'en trouver d'autres à fleur d'eau; dernier malheur qui nous aurait sans doute exemptés pour jamais

du travail des pompes. Nous en sortîmes heureusement. Dans tout notre passage, qui fut d'environ cinq mois, nous ne vîmes pas d'autres terres que ces petites îles, que notre pilote ne trouva pas même sur sa carte, et qui peut-être n'avaient jamais été découvertes.

« On se trouva, le 3 février, à 3° de la ligne, c'est-à-dire que depuis près de sept semaines, on n'avait pas fait la troisième partie de la route. Comme les vivres diminuaient beaucoup, on proposa de relâcher au cap de Saint-Roch, où quelques vieux matelots assuraient qu'on pouvait se procurer des rafraîchissemens; mais la plupart se déclarèrent pour le parti de manger les perroquets et d'autres oiseaux qu'on apportait en grand nombre, et cet avis prévalut.

« Nos malheurs commencèrent par une querelle entre le contre-maître et le pilote qui, pour se chagriner mutuellement, affectaient de négliger leurs fonctions. Le 26 mars, tandis que le pilote faisant son quart, c'est-à-dire, conduisant trois heures, tenait toutes les voiles hautes et déployées, un impétueux tourbillon frappa si rudement le vaisseau, qu'il le renversa sur le côté, jusqu'à faire plonger les hunes et le haut des mâts. Les câbles, les cages d'oiseaux, et tous les coffres qui n'étaient pas bien amarrés, furent renversés dans les flots, et peu s'en fallut que le dessus du bâtiment ne prît la place du dessous. Cependant la diligence qui fut apportée à couper les cordages, servit à le redresser par degrés.

Le danger, quoique extrême, eut si peu d'effet pour la réconciliation des deux ennemis, qu'au moment qu'il fut passé, et malgré les efforts qu'on fit pour les apaiser, ils se jetèrent l'un sur l'autre, et se battirent avec une mortelle fureur.

« Ce n'était que le commencement de nos infortunes. Peu de jours après, dans une mer calme, le charpentier et d'autres artisans, cherchant le moyen de soulager ceux qui travaillaient aux pompes, remuèrent si malheureusement quelques pièces de bois au fond du vaisseau, qu'il s'en leva une assez grande, par où l'eau entra tout d'un coup avec tant d'impétuosité, que ces misérables ouvriers, forcés de remonter sur le tillac, manquèrent d'haleine pour expliquer le danger, et se mirent à crier d'une voix lamentable : *Nous sommes perdus ! nous sommes perdus !* Sur quoi le capitaine, maître et pilote, ne doutant point de la grandeur du péril, ne pensaient qu'à mettre la barque dehors en toute diligence, faisant jeter en mer les panneaux qui couvraient le navire, avec grande quantité de bois de Brésil et autres marchandises; et, délibérant de quitter le vaisseau, ils se voulaient sauver les premiers ; même le pilote, craignant que pour le grand nombre de personnes qui demandaient place dans la barque elle ne fût trop chargée, y entra avec un grand coutelas au poing, et dit qu'il couperait les bras au premier qui ferait semblant d'y entrer : tellement que nous voyant délaissés à la merci de la mer, et nous ressouvenant du premier naufrage dont Dieu nous

avait délivrés, autant résolus à la mort qu'à la vie, nous allâmes nous employer de toutes nos forces à tirer l'eau par les pompes pour empêcher le navire d'aller à fond. Nous fîmes tant, qu'elle ne nous surmonta point. Mais le plus heureux effet de notre résolution, fut de nous faire entendre la voix du charpentier, qui, étant un jeune homme de cœur, n'avait pas abandonné le fond du navire comme les autres. Au contraire, ayant mis son caban à la matelote sur la grande ouverture qui s'y était faite, et se tenant à deux pieds dessus pour résister à l'eau, laquelle, comme il nous dit après, de sa violence le souleva plusieurs fois, il criait en tel état de toute sa force qu'on lui portât des habillemens, des lits de coton, et autres choses, pour empêcher l'eau d'entrer pendant qu'il racoutrerait la pièce. Ne demandez pas s'il fut servi aussitôt; et par ce moyen nous fûmes préservés.

« On continua de gouverner tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, qui n'était pas notre chemin; car notre pilote, qui n'entendait pas bien son métier, ne sut plus observer sa route, et nous allâmes ainsi, dans l'incertitude, jusqu'au tropique du cancer, où nous fûmes pendant quinze jours dans une mer herbue. Les herbes qui flottaient sur l'eau étaient si épaisses et si serrées, qu'il fallut les couper avec des coignées pour ouvrir le passage au vaisseau. Là, un autre accident faillit de nous perdre. Notre canonnier, faisant sécher de la poudre dans un pot de fer, le laissa si long-temps sur le feu qu'il rou-

git, et la flamme ayant pris à la poudre, donna si rapidement d'un bout à l'autre du navire, qu'elle mit le feu aux voiles et aux cordages. Il s'en fallut peu qu'elle ne s'attachât même au bois, qui, étant goudronné, n'aurait pas manqué de s'allumer promptement, et de nous brûler vifs au milieu des eaux. Nous eûmes quatre hommes maltraités par le feu, dont l'un mourut peu de jours après; et j'aurais eu le même sort, si je ne m'étais couvert le visage de mon bonnet, et j'en fus quitte pour avoir le bout des oreilles et les cheveux grillés.

« Nous étions au 15 avril : il nous restait environ cinq cents lieues jusqu'à la côte de France. Nos vivres étaient si diminués, malgré le retranchement qu'on avait déjà fait sur les rations, qu'on prit le parti de nous en retrancher encore la moitié; et cette rigueur n'empêcha point que, vers la fin du mois, toutes les provisions ne fussent épuisées. Notre malheur vint de l'ignorance du pilote, qui se croyait proche du cap de Finistère en Espagne, tandis que nous étions encore à la hauteur des îles Açores, qui en sont à plus de trois cents lieues. Une si cruelle erreur nous réduisit tout d'un coup à la dernière ressource, qui était de balayer la soute, c'est-à-dire la chambre blanchie et plâtrée où l'on tient le biscuit. On y trouva plus de vers et de crottes de rats que de miettes de pain. Cependant on en fit le partage avec des cuillers, pour en faire une bouillie aussi noire et plus amère que suie. Ceux qui avaient encore des perroquets

(car dès long-temps plusieurs avaient mangé les leurs), les firent servir de nourriture dès le commencement du mois de mai, que tous vivres ordinaires manquèrent entre nous. Deux mariniers, morts de mal-rage de faim, furent jetés hors le bord; et, pour montrer le très-pitoyable état où nous étions alors réduits, un de nos matelots, nommé *Nargue*, étant debout, appuyé contre le grand mât, et les chausses abaissées sans qu'il pût les relever, je le tançai, de ce qu'ayant un peu de bon vent, il n'aidait point avec les autres à hausser les voiles; le pauvre homme, d'une voix basse et pitoyable, me dit : « Hélas! je ne saurais; » et à l'instant, il tomba roide mort.

« L'horreur d'une telle situation fut augmentée par une mer si violente, que, faute d'art ou de force pour ménager les voiles, on se vit dans la nécessité de les plier, et de lier même le gouvernail. Ainsi le vaisseau fut abandonné au gré des vents et des ondes. Ajoutez que le gros temps ôtait l'unique espérance dont on pût se flatter, qui était celle de prendre un peu de poisson : aussi tout le monde était-il d'une faiblesse et d'une maigreur extrêmes. Cependant la nécessité faisant penser et repenser à chacun de quoi il pourrait apaiser sa faim, quelques-uns s'avisèrent de couper des pièces de certaines rondelles, faites de la peau d'un animal nommé *tapiroussous*, et les firent bouillir à l'eau pour les manger; mais cette recette ne fut pas trouvée bonne : d'autres mirent ces rondelles

sur les charbons; et lorsqu'elles furent un peu rôties, cela succéda si bien, que, les mangeant de cette façon, il nous était avis que ce fussent carbonades de couenne de pourceau. Cet essai fait, ce fut à qui avait des rondelles de les tenir de court; et comme elles étaient aussi dures que le cuir de bœuf sec, il fallut des serpes et autres ferremens pour les découper : ceux qui en avaient, portant les morceaux dans leurs manches, en petits sacs de toile, n'en faisaient pas moins de compte que font les gros usuriers de leurs bourses pleines d'écus. Il y en eut qui en vinrent jusque-là de manger leurs collets de maroquin et leurs souliers de cuir. Les pages et garçons du navire, pressés de mal-rage de faim, mangèrent toutes les cornes des lanternes, dont il y a toujours grand nombre aux vaisseaux, et autant de chandelles de suif qu'ils en purent attraper. Mais notre faiblesse et notre faim n'empêchaient pas que, sous peine de couler à fond, il ne fallût être nuit et jour à la pompe avec grand travail. »

On regretterait sans doute que la suite de ce récit fût dans un autre style que celui de l'auteur. Combien de détails touchans ne faudrait-il pas sacrifier à l'élégance! « Environ le 12 mai, reprend Léry, notre canonnier, auquel j'avais vu manger les tripes d'un perroquet toutes crues, mourut de faim. Nous en fûmes peu touchés; car, loin de penser à nous défendre si l'on nous eût attaqués, nous eussions plutôt souhaité d'être pris de quel-

que pirate qui nous eût donné à manger : mais nous ne vîmes dans notre retour qu'un seul vaisseau, dont il nous fut impossible d'approcher.

« Après avoir dévoré tous les cuirs de notre vaisseau, jusqu'aux couvercles des coffres, nous pensions toucher au dernier moment de notre vie; mais la nécessité fit venir à quelqu'un l'idée de chasser les rats et les souris, et l'espérance de les prendre d'autant plus facilement que, n'ayant plus les miettes et d'autres choses à ronger, ils couraient en grand nombre, mourant de faim dans le vaisseau. On les poursuivit avec tant de soin, et tant de sortes de piéges, qu'il en demeura fort peu. La nuit même on les cherchait à yeux ouverts comme les chats : un rat était plus estimé qu'un bœuf sur terre; le prix en monta jusqu'à quatre écus : on les faisait cuire dans l'eau, avec tous leurs intestins, qu'on mangeait comme le corps; les pates n'étaient pas exceptées, ni les autres os, qu'on trouvait le moyen d'amollir. L'eau manqua aussi : il ne restait pour tout breuvage qu'un petit tonneau de cidre, que le capitaine et les maîtres ménageaient avec grand soin. S'il tombait de la pluie, on étendait des draps, avec un boulet au milieu, pour la faire distiller. On retenait jusqu'à celle qui s'écoulait par les égouts du vaisseau, quoique plus trouble que celle des rues. On lit, dans Jean de Léon, que les marchands qui traversent les déserts d'Afrique, se voyant en même extrémité de soif, n'ont qu'un seul remède; c'est que, tuant un de leurs cha-

meaux, et tirant l'eau qui se trouve dans ses intestins, ils la partagent entre eux et la boivent. Ce qu'il dit ensuite d'un riche négociant qui, traversant un de ces déserts, et pressé d'une soif extrême, acheta une tasse d'eau d'un voiturier qui était avec lui, la somme de dix mille ducats, montre la force de ce besoin; cependant le négociant, et celui qui lui avait vendu son eau si cher, moururent également de soif, et l'on voit encore leur sépulture dans un désert, où le récit de leur aventure est gravé sur une grosse pierre. Pour nous, l'extrémité fut telle, qu'il ne nous resta plus que du bois du Brésil, plus sec que tout autre bois, que plusieurs néanmoins, dans leur désespoir, grugeaient entre leurs dents. Corguilleray Dupont, notre conducteur, en tenant un jour une pièce dans la bouche, me dit avec un grand soupir : « Hélas! Lery, mon « ami, il m'est dû en France une somme de quatre « mille francs, dont plût à Dieu qu'ayant fait bonne « quittance, je tinsse maintenant un pain d'un sou « et un seul verre de vin! » Quant à maître Richer, notre ministre, mort depuis peu à La Rochelle, le bon homme étant étendu de faiblesse pendant nos misères, dans sa petite cabine, ne pouvait même lever la tête pour prier Dieu, qu'il invoquait néanmoins, couché à plat comme il était. Je dirai ici, en passant, avoir non-seulement observé dans les autres, mais senti moi-même pendant les deux cruelles famines où j'ai passé, que lorsque les corps sont atténués, la nature défaillante, et les

sens aliénés par la dissipation des esprits, cette situation rend les hommes farouches jusqu'à les jeter dans une colère qu'on peut bien nommer une espèce de rage; et ce n'est pas sans cause que Dieu, menaçant son peuple de la famine, disait expressément que celui qui avait auparavant les choses cruelles en horreur, deviendrait alors si dénaturé, qu'en regardant son prochain et même sa propre femme et ses enfans, il désirerait d'en manger; car, outre l'exemple du père et de la mère qui mangèrent leur propre enfant au siége de Sancerre, et celui de quelques soldats qui, ayant commencé par manger les corps des ennemis tués par leurs armes, confessèrent ensuite que si la famine eût continué, ils étaient résolus de se jeter sur les vivans, nous étions d'une humeur si noire et si chagrine sur notre vaisseau, qu'à peine pouvions-nous nous parler l'un à l'autre sans nous fâcher, et même (Dieu veuille nous le pardonner!) sans nous jeter des œillades et des regards de travers, accompagnés de quelque mauvaise volonté de nous manger mutuellement.

« Le 15 et le 16 mai, il nous mourut encore deux matelots, sans autre maladie que l'épuisement causé par la faim. Nous en regrettâmes beaucoup un, nommé Roleville, qui nous encourageait par son naturel joyeux, et qui, dans nos plus grands dangers de mer comme dans nos plus grandes souffrances, disait toujours : « Mes amis, ce n'est rien. » Moi, qui avais eu part à cette famine inexprimable,

pendant laquelle tout ce qui pouvait être mangé l'avait été, je ne laissais pas d'avoir toujours secrètement gardé un perroquet que j'avais, aussi gros qu'une oie, prononçant aussi nettement qu'un homme ce que l'interprète, dont je le tenais, lui avait appris de la langue française et de celle des sauvages, et du plus charmant plumage. Le grand désir que j'avais d'en faire présent à M. l'amiral me l'avait fait tenir caché cinq ou six jours, sans avoir aucune nourriture à lui donner; mais il fut sacrifié comme les autres à la nécessité, sans compter la crainte qu'il ne me fût dérobé pendant la nuit. Je n'en jetai que les plumes : tout le reste, c'est-à-dire, non-seulement le corps, mais aussi tripes, pieds, ongles et bec crochu, soutint pendant quatre jours quelques amis et moi.

« Enfin, Dieu nous tendant la main du port, fit la grâce à tant de misérables, étendus presque sans mouvement sur le tillac, d'arriver le 24 mai 1558 à la vue des terres de Bretagne. Nous avions été trompés tant de fois par le pilote, qu'à peine osâmes-nous prendre confiance aux premiers cris qui nous annoncèrent notre bonheur. Cependant nous sûmes bientôt que nous avions notre patrie devant les yeux. Après que nous en eûmes rendu grâces au ciel, le maître du navire nous avoua publiquement que, si notre situation eût duré seulement un jour de plus, il avait pris la résolution, non pas de nous faire tirer au sort (comme il est arrivé quatre ou cinq ans après dans un navire qui

revenait de la Floride), mais, sans avertir personne, de tuer un d'entre nous, pour le faire servir de nourriture aux autres; ce qui me causa d'autant moins de frayeur, que, malgré la maigreur extrême de mes compagnons, ce n'aurait pas été moi qu'il eût choisi pour première victime, s'il n'eût voulu manger seulement de la peau et des os.

« Nous nous trouvions peu éloignés de La Rochelle, où nos matelots avaient toujours souhaité de pouvoir décharger et vendre leur bois de Brésil. Le maître ayant fait mouiller à deux ou trois lieues de terre, prit la chaloupe avec Dupont et quelques autres, pour aller acheter des vivres à Hodierne, dont nous étions assez proche. Deux de nos compagnons, qui partirent avec lui, ne se virent pas plus tôt au rivage, que l'esprit troublé par le souvenir de leurs peines, et par la crainte d'y retomber, ils prirent la fuite, sans attendre leur bagage, en protestant que jamais ils ne retourneraient au vaisseau.

« Entre plusieurs vaisseaux de guerre qui se trouvaient dans ce port, il y en avait un de Saint-Malo, qui avait pris et emmené un navire espagnol revenant du Pérou, et chargé de bonnes marchandises, qu'on estimait plus de soixante mille ducats. Le bruit s'en étant divulgué par toute la France, il était arrivé à Blavet quantité de marchands parisiens, lyonnais et d'autres lieux pour en acheter. Ce fut un bonheur pour nous, car plusieurs d'entre eux se trouvant près de notre vais-

seau lorsque nous en voulûmes descendre, non-seulement ils nous emmenèrent par-dessous les bras, comme gens qui ne pouvaient encore se soutenir; mais, apprenant ce que nous avions souffert de la famine, ils nous exhortèrent à nous garder de trop manger, et nous firent d'abord user peu à peu de bouillons de vieilles poulailles bien consommées, de lait de chèvre, et autres choses propres à nous élargir les boyaux, que nous avions tous fort rétrécis. Ceux qui suivirent ce conseil s'en trouvèrent bien. Quant aux matelots qui voulurent se rassasier dès le premier jour, je crois que de vingt échappés à la famine, plus de la moitié crevèrent et moururent subitement. De nous autres quinze, qui nous étions embarqués comme simples passagers, il n'en mourut pas un seul, ni sur terre, ni sur mer. A la vérité, n'ayant sauvé que la peau et les os, non-seulement on nous aurait pris pour des cadavres déterrés; mais aussitôt que nous eûmes commencé à respirer l'air de terre, nous sentîmes un tel dégoût pour toutes sortes de viandes, que moi particulièrement, lorsque je fus au logis, et que j'eus approché le nez du vin qu'on me présenta, je tombai à la renverse dans un état qui me fit croire prêt à rendre l'esprit. Cependant, ayant été couché sur un lit, je dormis si bien cette première fois, que je ne me réveillai point avant le jour suivant.

« Après avoir pris quatre jours de repos à Blavet, nous nous rendîmes à Hennebon, petite ville

qui n'en est qu'à deux lieues, où les médecins nous conseillèrent de nous faire traiter. Mais un bon régime n'empêcha point que la plupart ne devinssent enflés depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Trois ou quatre seulement, entre lesquels je me compte, ne le furent que de la ceinture en bas. Nous eûmes tous un cours de ventre si opiniâtre, qu'il nous aurait ôté l'espérance de pouvoir jamais rien retenir, sans le secours d'un remède, dont je crois devoir la recette au public. C'est du lierre terrestre et du riz bien cuit, qu'il faut étouffer ensuite dans le même pot avec quantité de vieux draps à l'entour; on y jette ensuite des jaunes d'œufs, et le tout doit être mêlé ensemble dans un plat sur un réchaud. Ce mets, qu'on nous fit manger avec des cuillers comme de la bouillie, nous délivra tout d'un coup d'un mal qui n'aurait pu durer quelques jours de plus sans nous faire périr tous. »

Le Portugal continuait de jouir du Brésil depuis le règne d'Emmanuel, qui avait commencé à donner de la solidité aux premiers établissemens; mais cette couronne étant passée en 1581 sur la tête de Philippe II, roi d'Espagne, les guerres que ce prince eut à soutenir contre la France et l'Angleterre, et surtout contre les mécontens des Pays-Bas, qui formèrent sous son règne la république des Provinces-Unies, lui laissèrent peu de loisir pour s'occuper de ses acquisitions étrangères. D'un autre côté, ces nouveaux républicains, qu'il n'avait pu retenir dans sa dépendance, étaient encore

trop faibles ou trop pressés de leurs affaires domestiques, pour entreprendre d'affaiblir l'ennemi de leur liberté par des conquêtes; mais ils firent de si grands progrès pendant les règnes de Philippe III et de Philippe IV, qu'après avoir établi fort heureusement leur compagnie des Indes orientales, ils se virent en état d'en former une des Indes occidentales, qui n'a pas cessé jusques aujourd'hui d'être une des principales branches de leur commerce.

Cette institution devint fatale aux Portugais dès son origine. Jacob Wilkens et l'Hermite, deux commandans des flottes hollandaises, commencèrent par courir les côtes de Portugal, et firent des prises qui augmentèrent leurs forces. Après cet essai, les Hollandais envoyèrent Wilkens au Brésil. Ils n'ignoraient point que ce pays, qui n'a guère moins de douze cents lieues de côtes, était naturellement riche et fertile. On a vu qu'il y avait peu de grandes maisons en Portugal qui n'y possédassent des terres. Les Brasiliens les plus voisins avaient été soumis par degrés. On y prenait peu de part aux guerres qui troublaient l'Europe; et si l'on excepte l'entreprise des Français, dont le souvenir commençait à s'éloigner, on y jouissait depuis long-temps d'une paix profonde. Aussi les gouverneurs ne s'y appliquaient-ils qu'au commerce, et les soldats étaient devenus marchands. Cependant quelques particuliers hollandais qui s'y étaient présentés pour la traite, avaient été fort bien reçus des Indiens, parce que, donnant les mar-

chandises à bon marché, il y avait plus de profit à tirer d'eux que des Portugais. Ce commerce clandestin avait disposé tous les naturels du pays en leur faveur.

Telles étaient les conjonctures, lorsque Wilkens parut dans la baie de Tous-les-Saints. Les Portugais songèrent moins à se défendre qu'à sauver la meilleure partie de leurs richesses. L'amiral hollandais se rendit maître de San-Salvador, capitale de cette grande région. Les Hollandais firent un butin inestimable dans la ville, et s'emparèrent en peu de jours de la plus grande capitainerie du Brésil; mais les Portugais firent les plus grands efforts pour ressaisir leurs possessions. Elles furent long-temps disputées; enfin, la nécessité de se réunir contre les Espagnols, leurs ennemis communs, engagea les deux nations à s'accorder, et le Brésil fut assuré aux Portugais en 1661, pour huit millions de florins.

CHAPITRE II.

Description du Brésil.

Le Brésil s'étend depuis 4° 20′ nord jusqu'à 34° 40′ sud, et depuis 37° 25′ jusqu'à 70° de longitude à l'ouest de Paris. Il confine au nord avec les Guyane française et hollandaise, et avec Caracas; au nord-est et à l'est avec l'océan Atlantique; au sud, avec le pays du Rio de la Plata; à l'ouest, avec le Pérou et la Nouvelle-Grenade. Les Portugais se sont avancés de ces côtés, au milieu de régions peu fréquentées, au-delà des limites dont ils étaient convenus avec les Espagnols. Le Brésil a plus de douze cents lieues de côtes; sa largeur est fort inégale, car, dans le sud, sa limite occidentale passe par le 55e degré de longitude, et en cet endroit il se termine par une pointe; tandis que, depuis le cap Saint-Roch jusqu'à l'embouchure du Tefi dans l'Amazone, l'on compte plus de sept cents lieues. Cette vaste contrée renferme à peu près les deux cinquièmes de la surface de l'Amérique méridionale; mais la population, qui n'est un peu concentrée que sur les côtes et dans les gouvernemens de l'intérieur où sont les mines, s'élève au plus à 4,000,000 d'habitans, dont à peine un quart est de sang européen.

On compte aujourd'hui au Brésil neuf grands

gouvernemens, qui sont : Para sur l'Amazone, Maragnan, Fernambouc, Bahia, Rio-Janeiro, sur la côte orientale; Saint-Paul, Mato-Grosso, Goyas, Minas-Géraes dans l'intérieur. L'accroissement de la population a fait créer dix gouvernemens du second ordre qui relèvent des autres; ce sont Rio-Grande et Sainte-Catherine, subordonnés à Rio-Janeiro; Espiritu-Santo et Sergippe, à Bahia; Seara et Paraïba à Fernambouc; Piauhi à Maragnan; Rio-Negro, Macapa, Rio-Grande del norte, à Para. Ces gouvernemens sont nommés en Portugais *Capitania* ou Capitainerie. Ce pays était autrefois gouverné par un vice-roi, qui d'abord résidait à Bahia ou San-Salvador, et ensuite à Rio de Janeiro. Depuis 1807 le roi de Portugal et sa famille ont quitté l'Europe et fixé leur séjour dans cette ville.

Le Brésil ayant éprouvé de grands changemens depuis la publication de l'*Histoire des Voyages*, le lecteur ne doit pas être surpris de ce que notre Abrégé présente ce pays sous un jour absolument différent, et de ne pas rencontrer le nom de quelques villes dont il fut autrefois question : comme elles n'existent plus, et que les détails que l'on en donnait n'offraient aucun intérêt, on a jugé qu'il était inutile d'en parler.

La capitainerie de Rio de Janeiro tient aujourd'hui le premier rang; son nom, qui signifie rivière de janvier, lui fut donné par Dias de Solis, qui la découvrit en 1525. Après la retraite des

Français, qui furent dépossédés en 1558 par Emmanuel de Sa, les Portugais y bâtirent une ville qui a graduellement pris des accroissemens, et est devenue une des plus grandes et des plus belles de l'Amérique. Elle est située par 22° 54′ sud, et 45° 37′ à l'ouest de Paris. Elle est entre deux montagnes d'une pente fort douce, sur le bord méridional d'une baie qui fut nommée rivière par les premiers navigateurs, et dont l'entrée est resserrée par des îlots et des rochers de granit d'un aspect très-pittoresque. La citadelle, bâtie sur une langue de terre, se nomme Saint-Sébastien, nom que plusieurs auteurs étendent à la ville. Les rochers et les collines sont, à une grande distance, couverts de maisons, de couvens et d'églises. Les chantiers, les magasins et l'arsenal de la marine sont sur une petite île isolée.

Le palais, où réside le roi avec sa famille, n'est pas très-grand. Il est bâti sur le bord de la mer, et se présente très-bien du lieu principal de débarquement, qui en est éloigné de deux cents pieds. La monnaie et la chapelle font partie du bâtiment. Parallèlement au rivage, se prolonge la rue principale qui est bordée de beaux édifices. Les autres rues partent de celles-là à angles droits, et sont coupées par d'autres à des distances régulières. Les maisons n'ont généralement qu'un étage. La position basse de la ville, et la malpropreté des rues, où souvent on laissait croupir des eaux stagnantes, y rendaient le séjour malsain dans quel-

ques saisons. Une meilleure police a remédié à ces inconvéniens, depuis que le souverain du Brésil réside dans cette capitale. L'eau y est amenée des montagnes voisines par un aquéduc magnifique, et distribuée par des fontaines élevées sur les places publiques. Il est fâcheux qu'elles ne soient pas plus nombreuses, et que plusieurs habitans, dont les maisons en sont éloignées de plus d'un demi-mille, soient obligés d'occuper continuellement des journaliers à transporter de l'eau. Dans les temps de sécheresse, la foule est quelquefois si grande aux fontaines, que les porteurs sont obligés d'attendre leur tour pendant des heures entières. Le bois de charpente et le bois à brûler sont très-chers, quoiqu'il y ait encore des forêts immenses dans l'intérieur du Brésil. Les denrées sont abondantes, mais de qualité médiocre. Au reste, le marché est bien fourni d'herbes potagères, de poisson, de tortues, et de langoustes.

La police est assez bien faite. L'inquisition a été abolie, et l'esprit de persécution a disparu avec cette institution monstrueuse. La douceur des mœurs, l'amabilité des femmes, l'affluence des étrangers, tout se réunit pour faire de Rio-Janeiro une ville de l'Europe méridionale.

Cette ville est le grand marché du royaume, notamment pour les provinces de l'intérieur. Aucun port de l'Amérique n'est aussi bien situé pour le commerce de toutes les parties du monde; car il l'est également bien pour communiquer avec l'Eu-

rope, l'Amérique, l'Afrique, les Indes orientales, la Chine et les îles du grand Océan. Les exportations consistent en coton, sucre, rhum, bois de construction et de marqueterie, cuirs, suif, indigo et coton, or, diamans, topazes et autres gemmes. Rio-Janeiro a des raffineries de sucre et des distilleries de rhum; on y compte 100,000 habitans.

La capitainerie de Rio-Grande, la plus méridionale de toutes, confine au sud avec le territoire du Rio de la Plata. Son port, qui mérite plutôt le nom de baie, est situé par 32° sud. Le peu de profondeur de l'eau à l'entrée, les sables mouvans, et la violence de la lame, la rendent dangereuse pour les navires qui tirent plus de dix pieds; mais dans l'intérieur au-delà de cette terre, l'eau est tranquille et profonde. San-Pedro, la ville principale, défendue par plusieurs forts construits en partie sur des îlots, est bâtie à l'entrée de la baie, au milieu de dunes que souvent les vents déplacent; ils emportent le sable, et le jettent dans la ville où la poussière pénètre alors de toutes parts. Les rives de la baie sont extrêmement peuplées. L'occupation principale des habitans consiste dans l'éducation du bétail, qui est facilitée par des pâturages d'une étendue immense. La vente du suif, de la viande sèche et des peaux, est une grande source de richesse pour le pays. Le climat y est très-beau, et le sol si fécond, qu'il mérite le nom de grenier du Brésil. On exporte le froment dans des cuirs

verts que l'on coud en forme de sac ; mais il est sujet à sa gonfler et à fermenter dans la traversée. Les vignes ont réussi à merveille à Rio-Grande; la culture du chanvre, essayée par ordre du gouvernement, a été abandonnée comme trop pénible. Près de San-Pedro l'on exploite de la houille, et des indices y annoncent de l'étain : enfin l'on a récemment entrepris d'établir des lavages d'or sur plusieurs rivières dont les bords sont bien boisés.

L'île Sainte-Catherine, située par 27° 19′ sud, est séparée du continent par un détroit qui, en certains endroits, n'a pas une demi-lieue de largeur. La surface de cette île offre un mélange de montagnes et de plaines ; quelques endroits sont marécageux. Le climat y est sain et serein ; les chaleurs y sont constamment tempérées par des brises du sud-ouest et du nord-ouest. Les forêts qui occupaient autrefois une grande partie de la surface, ont été considérablement éclaircies ; de sorte que le bois de charpente est devenu assez rare. L'humidité naturelle de l'intérieur rend le sol extrêmement fertile. Il est formé principalement de débris de végétaux en décomposition. Toutes les plantes y croissent avec une vigueur étonnante. On rencontre de tous côtés des myrtes, des grenadiers, des rosiers, des jasmins, des œillets, des romarins. Les habitans sont en général polis et hospitaliers, les femmes jolies et vives ; elles s'occupent principalement à faire de la dentelle, leur ouvrage annonce de l'adresse et du goût. La ville,

peuplée de 6,000 habitans, a un bon port commandé par deux forts ; elle se présente très-bien, étant bâtie en amphithéâtre, sur une colline parée de la plus brillante verdure. Elle est le séjour de beaucoup de négocians, de marins, et de personnes qui ont acquis assez de fortune pour vivre dans une retraite paisible et agréable.

La côte du continent vis-à-vis de l'île Sainte-Catherine présente une suite de montagnes escarpées, hautes, couvertes de forêts touffues. On arrive ainsi à Santos, port très-sûr, qui dépend de la capitainerie de Saint-Paul. L'entrée du port est fermée par l'île Saint-Vincent, qui donnait autrefois son nom à une capitainerie aujourd'hui supprimée. Santos en était la capitale. On y compte 7,000 habitans ; elle est très-commerçante, car elle sert d'entrepôt à la capitainerie de Saint-Paul. Coréal vit cette ville; nous ne tirerons rien de sa description qui n'est nullement instructive, et qui ne convient plus du tout à l'état de choses actuel. Santos est une des plus anciennes villes portugaises du royaume; elle est assez bien bâtie. On cultive beaucoup de riz dans ses environs, qui sont souvent inondés par les pluies, et par conséquent malsains. Le riz de Santos passe pour le meilleur du Brésil. Les habitans de Santos ont semblé peu hospitaliers à quelques voyageurs.

Une route pavée, qui monte en zigzag le long d'une montagne escarpée, conduit à Saint-Paul. Cette ville, éloignée à peu près de douze lieues de

la côte, est située sur une éminence agréable, environnée de trois côtés de prairies basses, et baignées de petits ruisseaux très-clairs qui en forment une presqu'île dans la saison des pluies, et vont se réunir au Tiété, torrent assez large. Le climat de Saint-Paul est un des plus sains de l'Amérique méridionale : les maladies endémiques y sont très-rares. La température moyenne varie entre 7 et 21 degrés. Les pluies n'y sont ni très-abondantes ni de très-longue durée ; les orages ni le tonnerre n'y sont violens. Les maisons, bâties en pisé, ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et sont joliment peintes à fresque ; elles sont couvertes en tuiles creusées : les toits forment une saillie très-avancée. Les rues, extrêmement propres, sont pavées de pierres d'un grès schisteux, lié par un ciment ferrugineux, et renfermant de gros cailloux de quartz roulé ; c'est une roche d'alluvion qui contient de l'or : on en trouve de petites parcelles dans les fentes et les crevasses. Les pauvres vont les y chercher soigneusement après les fortes pluies. La population de Saint-Paul est à peu près de 20,000 âmes. On y voit beaucoup de marchands en détail et d'artisans, peu de manufacturiers ou fabricans. On file à la main du coton dont on fabrique des toiles assez grossières, qui servent aux vêtemens. On en fait aussi des réseaux recherchés pour les hamacs. La plupart des habitans sont fermiers, cultivateurs, nourrisseurs, ou engraisseurs de bestiaux, mais particulièrement de cochons et de volaille. On y

trouve une espèce particulière de coqs, qui s'y distinguent par un cri très-fort, en prolongeant la dernière note. Ils sont recherchés comme une curiosité dans toutes les parties du Brésil. Les denrées de toutes sortes abondent à Saint-Paul, et y sont d'assez bonne qualité. Quoique l'on y soit très-arriéré dans tout ce qui tient aux travaux champêtres, les jardins sont arrangés avec beaucoup de goût, et souvent avec une élégance remarquable.

Il règne à Saint-Paul beaucoup de luxe et une certaine mollesse. La civilisation y est plus avancée, plus répandue, plus générale que dans les autres villes; les femmes sont renommées dans tout le Brésil pour leur beauté, leur amabilité, leurs bonnes qualités; malheureusement leur éducation est très-négligée. Les hommes sont francs, polis, hospitaliers.

La position écartée de Saint-Paul, les difficultés que les étrangers ont souvent éprouvées à voyager dans l'intérieur, sont cause qu'ils la visitent rarement, et que leur apparition est même regardée comme un phénomène. C'est sans doute ce qui a donné naissance aux récits fabuleux sur l'origine des Paulistes et sur leur caractère farouche. Suivant ces récits, répandus par les jésuites du Paraguay, répétés par le P. Charlevoix, et adoptés avec une extrême légèreté par tous les compilateurs de livres de géographie, « une bande de fugitifs, composée d'Espagnols, de Portugais, de métis, de mulâtres et de toutes sortes de vagabonds, se retirèrent dans

le canton où est Saint-Paul, et y fondèrent une république de bandits, qui devint la terreur des pays voisins, et fut surtout funeste aux missions des jésuites du Paraguay. Ceux-ci avaient fait divers efforts pour s'introduire dans les terres des Paulistes; mais, soit par défiance de leurs vues ou par indifférence pour la religion, ces indociles brigands s'étaient obstinés à les rejeter.

« Les Portugais, dit le P. Charlevoix, d'après son confrère le P. Loçano, après avoir bâti la ville de Saint-Vincent sur le bord de la mer, avaient envoyé de là quelques colonies dans les terres. Elles y fondèrent des villes, dont une des plus célèbres est celle de Saint-Paul, qui fut bâtie dans un canton nommé *Piratininga* par les naturels du pays, d'où elle prit le surnom de *Piratiningue*. Peu de temps après sa fondation, le P. Emmanuel de Nobrega, qui avait été envoyé au Brésil par saint Ignace, pour y être le premier supérieur provincial de sa compagnie, ayant jugé cette petite ville avantageusement placée pour y former une nombreuse église de Brasiliens, qu'il se flattait d'y trouver plus dociles que vers le rivage de la mer, y transféra le collége de Saint-Vincent. Comme il y était arrivé la veille du jour où l'on célèbre la conversion de saint Paul, en 1554, il dédia l'église du nouveau collége à cet apôtre, dont le nom est devenu ensuite celui de la ville.

« Ses habitans se maintinrent quelque temps dans la piété, et les Américains du canton, proté-

gés par les jésuites, qui les faisaient traiter humainement, embrassaient le christianisme à l'envi ; mais cette ferveur dura peu, et la colonie portugaise de Saint-Paul de Piratininga, dont les missionnaires avaient espéré toutes sortes de secours, devint bientôt leur plus grand obstacle. La première source du mal fut une autre colonie voisine de Saint-Paul, où le sang portugais était fort mêlé avec celui des Brasiliens. Cet exemple fut contagieux pour Saint-Paul ; et par degrés il sortit, du mélange des deux sangs, une génération perverse, dont les désordres furent poussés si loin, qu'ils firent donner à ces métis le nom de *Mamelus*, pour exprimer apparemment leur ressemblance avec ces anciens brigands d'Égypte.

« Les efforts des gouverneurs, des magistrats et des supérieurs ecclésiastiques, ne purent empêcher que la dissolution ne devînt générale, et les Mamelus secouèrent enfin le joug des lois divines et humaines. Des bandits de diverses nations, portugais, espagnols, italiens et hollandais, qui fuyaient les poursuites de la justice des hommes, et qui ne craignaient point celle du ciel, s'établirent à Saint-Paul. Quantité de Brasiliens vagabonds s'y rassemblèrent aussi, et le goût du brigandage s'étant bientôt ranimé parmi tant de gens accoutumés au crime, ils remplirent d'horreur une immense étendue de pays. Le plus court eût été d'en purger la terre, et les deux couronnes d'Espagne et de Portugal, réunies alors sur une même tête, y étaient

également intéressées. Mais la ville, située sur la cime d'un rocher, ne pouvait être soumise que par la faim. Il fallait des armées nombreuses que le Brésil n'était point en état de fournir, sans compter qu'un petit nombre de gens déterminés pouvait en défendre les approches, et que, pour les réduire, il aurait fallu, entre les deux nations, un concert qui ne s'y est jamais trouvé.

« Ce qui paraît surprenant, et ce qui empêcha peut-être qu'on ne prît du moins quelques mesures contre les Mamelus, c'est qu'ils n'avaient pas besoin de sortir de chez eux pour jouir de toutes les commodités de la vie. On respire à Saint-Paul de Piratininga un air pur sous un ciel toujours serein. Le climat, quoique par les 24 degrés de latitude australe, est fort tempéré. Toutes les terres sont fertiles, et portent de très-beau froment. Les cannes à sucre y croissent en abondance, et les pâturages y sont excellens. Ainsi, l'on ne peut attribuer qu'au goût du vice et du brigandage cette fureur qui leur a fait long-temps parcourir, avec des fatigues incroyables et de continuels dangers, de vastes régions sauvages qu'ils ont dépeuplées, dit-on, de deux millions d'hommes. D'ailleurs, rien n'était plus misérable que la vie qu'ils menaient dans ces expéditions, qui duraient souvent plusieurs années : il y en périssait un grand nombre. D'autres, à leur retour, trouvaient leurs femmes remariées. Enfin, leur propre pays aurait été bientôt sans habitans, si ceux qui ne revenaient point n'eussent été rem-

placés par les captifs qu'on ramenait de ces longues courses, ou par des Américains avec qui la ville était en société.

« Les Espagnols du Paraguay n'ont pas moins souffert de ces ennemis publics que les nations américaines qui se trouvaient exposées à leurs incursions. Mais l'historien du Paraguay leur reproche de ne pouvoir s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils n'avaient, dit-il, qu'à soutenir les réductions, c'est-à-dire, les bourgades chrétiennes du Paraguay contre les Mamelus, qui n'auraient jamais pu forcer cette barrière. L'intérêt les aveugla. Ils ne voyaient, dans ces nouvelles églises, qu'une digue opposée à leur cupidité, et jamais ils n'ont connu l'avantage qu'ils en pouvaient tirer justement qu'après la ruine de cette frontière. Cependant comme les Mamelus ne laissèrent pas de trouver plus de résistance qu'ils ne s'y étaient attendus de la part des nouveaux chrétiens, et qu'ils ne voulaient pas s'affaiblir à force de vaincre, ils eurent recours à la ruse, dont ils employèrent plusieurs sortes. Celle qui eut le plus de succès, du moins pendant quelque temps, fut de marcher en petites troupes, dont les commandans étaient vêtus en jésuites, dans les lieux où ils savaient que ces zélés missionnaires cherchaient à faire des prosélytes : ils commençaient à y planter des croix; ils faisaient de petits présens aux Indiens qu'ils rencontraient; ils donnaient des médicamens aux malades; et, sachant la langue guaranie, qui est la plus commune dans

cette contrée, ils allaient jusqu'à les presser d'embrasser le christianisme, dont ils leur donnaient une courte explication. Lorsque ces artifices avaient eu le pouvoir d'en rassembler un grand nombre, ils leur proposaient de venir s'établir dans un lieu commode, où rien ne devait manquer à leur bonheur. La plupart se laissaient conduire par ces traîtres, qui, levant enfin le masque, commençaient par leur lier les mains, égorgeaient ceux qui leur faisaient craindre quelque résistance, et traînaient les autres à l'esclavage. Cependant il s'en échappa quelques-uns, qui répandirent l'alarme ; mais avant que cette infernale perfidie fût vérifiée, les jésuites en ressentirent de tristes effets, par les dangers auxquels ils furent exposés dans leurs courses apostoliques, et surtout par la difficulté qu'ils trouvèrent long-temps à se faire suivre par un seul Indien.

« Toute l'histoire du Paraguay est remplie des sanglantes entreprises des Mamelus; et ce fut à l'occasion d'un mal qui croissait de jour en jour, que les jésuites obtinrent enfin du roi d'Espagne la permission d'armer leurs Américains. « C'était où ils en voulaient venir. Suivant les compilateurs qui se sont copiés les uns les autres, les Paulistes furent enfin réduits par les armes portugaises.

Tous ces récits ont été complétement réfutés de nos jours par un membre éclairé de l'académie de Lisbonne, Fray Gaspard da Madre de Deos. Il prouve, de la manière la plus satisfaisante, que les

premiers habitans de Saint-Paul furent des Indiens de Piratininga, et des jésuites, et que la ville, depuis sa fondation, ne reconnut d'autre souveraineté que celle du roi de Portugal. Il nie que les Paulistes aient jamais vécu de brigandage; l'élévation de leur caractère, ajoute-t-il, la délicatesse de leurs sentimens, leur susceptibilité sur le point d'honneur, leur probité, leur amour du travail, la douceur de leurs mœurs, ne sauraient être un héritage transmis par des vagabonds et des bandits.

Il est vrai que les Paulistes se sont fait autrefois remarquer par une certaine inquiétude de caractère qui les a portés à refuser l'obéissance à des gouvernemens injustes, et à parcourir le Brésil dans toutes les directions pour chercher des métaux. Leurs heureuses découvertes en ce genre, dont ils envoyaient le produit dans leur ville, lui valurent une réputation de richesse qu'elle ne méritait pas. Souvent ils montrèrent de la répugnance à se laisser enlever ce qu'ils avaient trouvé au prix de fatigues et de périls sans nombre. Au reste, si leur caractère énergique leur attira des épithètes injurieuses qui ne leur convenaient pas, il fixa l'attention du gouvernement lorsque le Brésil fut attaqué par l'Espagne en 1770. Sans eux, les troupes portugaises auraient fait une triste figure dans cette guerre. Les cavaliers paulistes repoussèrent les Espagnols, et la terreur de leur nom se répandit depuis le Paraguay jusqu'au Pérou.

Au nord-est du gouvernement de Saint-Paul,

s'étend celui de Minas-Geraes, fameux par ses mines d'or et de diamant. Ces dernières ont été découvertes dans les premières années du dix-huitième siècle. Nous en parlerons dans le chapitre des productions naturelles du Brésil. Toutes les idées, dans ce pays, sont absorbées par la recherche des mines. La culture et l'industrie y sont en arrière. La capitale de la province est Villa-Rica, située au milieu d'un canton inculte, sur le flanc d'une haute montagne; ses rues sont irrégulières, escarpées, mal pavées; mais variées par de jolis jardins en terrasses, et arrosées par des fontaines qui conduisent l'eau dans la plupart des maisons. On y compte 20,000 habitans; l'air y est fort doux. Mariana, jolie petite ville, est peuplée de 7,000 habitans, la plupart mineurs. Villa-do-Principe, sur les confins du district des diamans, a 5,000 habitans, une monnaie et une fonderie royale d'or. On ne peut entrer dans le district des diamans, sans subir une visite rigoureuse; l'on est même fouillé. Tejuco est la résidence de l'intendant général des mines de diamans. Les habitans, au nombre de 6,000, sont obligés de tirer de loin les denrées que leur paresse empêche de faire croître dans le territoire qui les entoure. Le nombre des pauvres y est très-considérable; ils vivent de la charité publique, tandis qu'ils pourraient se nourrir de leur travail en forçant la terre à produire. Cependant l'exploitation des mines de diamans entretient dans Tejuco un mouvement considérable. Les boutiques

en tous genres sont bien garnies, la ville est bien bâtie, la société y est fort agréable, les manières y ont cette aisance et cette politesse qui annoncent l'usage du grand monde.

A l'ouest de Minas-Geraes, on trouve sur la côte les trois petites capitaineries d'Espiritu-Santo, Porto-Seguro et Ilheos.

Espiritu-Santo, situé par 20° 13′ sud, et 44° 25′ à l'ouest de Paris, a un bon port sur une grande baie. La province est bien arrosée et fertile.

Porto-Seguro conserve le nom que Cabral lui donna à cause de l'excellence de son port, lorsqu'il découvrit cette côte. La ville est bâtie sur le sommet d'un rocher, à l'embouchure d'une rivière. Le port est abrité par des récifs de corail. Au-dessous de la ville, située par 16° 40′ sud, et 44° à l'ouest de Paris, on trouve un grand village habité par des pêcheurs. La capitainerie produit du sucre et diverses denrées.

C'est à peu de distance de cette côte que commencent les fameux écueils qui se nomment *abrolhos*, et qui, s'étendant fort loin en mer sans qu'on en ait encore pu fixer les bornes, font la terreur des pilotes, surtout dans les navigations aux Indes orientales. On y a découvert néanmoins plusieurs canaux par lesquels on trouve un passage, mais avec un danger qui demande toujours les plus grandes précautions. A six ou sept lieues du continent, on rencontre, près de ces écueils, quatre petites îles que les Portugais nomment *Monte de*

Piedras, *Ilha-Seca*, *Ilha dos Passeros*, et *Ilha-de-Meo*. Les deux premières sont extérieures et laissent à leur ouest un canal navigable; les deux autres, qui sont intérieures, peuvent être rangées des deux côtés, mais avec une extrême attention. En général, les écueils nommés abrolhos sont couverts de mer haute, ou ne passent point la surface des flots; de mer basse on découvre leurs pointes, ce qui diminue beaucoup le danger pendant le jour, surtout lorsque les vagues s'y brisent assez pour servir d'avertissement aux navigateurs. L'eau d'ailleurs est toujours fort haute à l'entour.

La capitainerie d'*Ilheos* tire ce nom de plusieurs îles qui couvrent l'entrée d'une baie où sa principale ville est située. Elle est par 15° 15′ sud. Une rivière médiocre, qui traverse la ville, fait tourner plusieurs moulins à sucre. La principale occupation des habitans est l'agriculture, dont ils transportent les fruits sur de petites barques à Fernambouc et ailleurs.

A sept lieues de la ville, dans l'intérieur des terres, on rencontre un lac d'eau potable, long et large de trois lieues, profond de quinze brasses, d'où sort une rivière, mais par des canaux si étroits qu'à peine un canot y peut passer. Les eaux du lac ne laissent pas de s'enfler comme celles de la mer, lorsqu'elles sont agitées par le vent. Le poisson y est excellent, et d'une singulière grosseur. On y a même pris des lamantins dont plusieurs pesaient quarante arrobes, c'est-à-dire environ mille livres

de France : les caïmans et les requins y sont aussi monstrueux.

Le gouvernement de Bahia au nord d'Ilheos, occupe une longue étendue des côtes, et tire son nom de la vaste baie nommée *Bahia-de-todos-os-santos*, baie de tous les saints, sur laquelle est située sa capitale San-Salvador ou Ciudad de Bahia. Cette ville se divise en deux parties, l'une, située sur le bord de la mer, est habitée par des ouvriers et des hommes de peine ; l'autre, bâtie sur une éminence élevée de 600 pieds au-dessus du niveau de la mer, est le séjour des gens aisés, parce qu'elle passe pour plus saine que l'autre. La population totale est évaluée à 70,000 habitans. Les maisons sont belles, garnies de balcons et de jalousies en place de croisées; les églises et les édifices publics sont d'un grand style d'architecture, et ornés avec magnificence. San-Salvador fut long-temps la capitale du Brésil, le vice-roi y résidant. Lorsque la cour de Portugál arriva au Brésil, la flotte qui la portait atterrit d'abord à Bahia. Les habitans sollicitèrent la faveur de posséder la famille royale, et votèrent une somme de 12,000,000 de francs pour la construction d'un palais, si le prince consentait à fixer sa résidence dans leur ville. Rio-Janeiro fut préféré.

Le ton de la société passe pour meilleur et plus gai à Bahia qu'à Rio-Janeiro. On dit que les femmes, peut-être à cause de la chaleur du climat,

sont moins laborieuses que dans les provinces plus éloignées de l'équateur.

La chaleur est tempérée en quelque sorte, par la longueur presque égale des nuits pendant toute l'année; d'ailleurs les brises du large rafraîchissent constamment l'air. Le climat, quoique plus ardent qu'à Rio-Janeiro, est regardé comme plus sain, parce que l'air est plus vif, et que l'eau courante est plus abondante. Le sucre y est à si bon marché que l'on vend dans les rues des fruits confits. On peut acheter trois citrons dans un gobelet de sirop pour dix centimes.

Un arsenal, de nombreux magasins et des chantiers s'élèvent sur le rivage. Les vaisseaux que l'on y construit sont d'un bois plus solide que le chêne. Cette ville, livrée aux Hollandais par la faiblesse d'un commandant militaire, mais recouvrée par la bravoure des Portugais que dirigeait l'évêque Texcira, devint le terme où s'arrêtèrent les succès des Hollandais.

Le sol de ce gouvernement passe pour le meilleur du Brésil pour la canne à sucre. De nombreuses rivières, qui ont leur embouchure dans la baie, facilitent la culture de cet utile végétal. On exporte plus de sucre de Bahia que des autres ports du Brésil réunis. Il est en général très-beau, mais il n'a pas tant de corps que le sucre des Antilles. Le tabac que produit cette province est excellent; jadis elle jouissait du privilége exclusif de le cultiver. On en faisait un grand commerce à la côte de

Guinée. Le nombre des plantations de coton s'accroît chaque jour. On a aussi introduit la culture du café, qui ne vaut pas celui de Rio-Janeiro. Le riz est bon, mais la pellicule est trop adhérente au grain, et on en écrase beaucoup quand on travaille à l'en séparer. L'indigo est inférieur à celui de l'Inde. Le bois de teinture connu sous le nom de bois de Brésil, s'exporte par Bahia et par Fernambouc; c'est un monopole royal.

Seregippe, chef-lieu d'une capitainerie de seconde classe, a un bon port à l'embouchure du Vazabaris.

Fernambouc, ou plus correctement Pernambouc, jouit d'un climat remarquable par sa salubrité, quoique cette ville soit située par 8° de latitude sud. Elle est sur un terrain en pente, et constamment rafraîchie par la brise de la mer. Les agrémens de son climat, de sa situation, lui ont fait donner le nom d'Olinda (ô belle). A trois milles à l'est, on trouve le port et la ville basse, situés dans deux îles, et qui portent en particulier le nom de Recif ou de Pernambouc. Le premier est célèbre dans l'histoire des guerres entre les Portugais et les Hollandais. La population des deux villes réunies s'élève à 60,000 âmes. On y voit plusieurs beaux édifices, et le nombre des négocians riches y est plus considérable, relativement à sa population, qu'en tout autre endroit du Brésil. La province produit de la vanille et beaucoup de sucre; mais le principal objet de commerce est le coton, quoiqu'il ait récemment

perdu une partie de sa réputation; ce qui vient probablement de la négligence des cultivateurs.

Paraïba fut nommée *Fredericstad* par les Hollandais : l'entrée de la baie qui lui sert de rade est difficile. La province est riche en bois de teinture : on dit qu'il s'y trouve des mines d'argent à Tayciba. Paraïba doit son origine aux Français.

L'on comptait autrefois, sur la côte, deux autres gouvernemens voisins de celui de Paraïba, Tamaraca au sud, Rio-Grande au nord. Ils n'existent plus aujourd'hui. Tamaraca passait pour la plus ancienne capitainerie du Brésil : la capitale était située dans une île séparée du continent par un canal long de trois lieues. Quelques auteurs l'appelaient Sainte-Marie de la Conception, et d'autres *Nuessa Segnora de la Conception*. Rio-Grande, ou Natal-los-Reyes, était à l'embouchure d'une rivière qui prend sa source dans un lac d'environ dix lieues de tour, d'où l'on tirait, disait-on, les meilleures perles du Brésil.

La capitainerie de Seara est peu connue; le commerce y est peu actif. On trouve du cristal dans les environs de Seara, nommée proprement *San-José de Ribamar*.

Le gouvernement de Maragnan, malgré son peu d'étendue, est devenu remarquable dans les derniers temps par l'importance de ses productions, qui sont les mêmes qu'au Fernambouc. Le rocouyer y est très-commun : on pourrait y cultiver le cacao; on y trouve en abondance le piment,

les fruits, la volaille, le poisson, en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie.

Saint-Louis de Maragnan, la capitale, bâtie sur une île, compte 20,000 habitans; elle n'est pas malsaine, malgré sa position voisine de l'équateur. L'épaisseur des forêts et les brises de mer modèrent la chaleur. Plusieurs rivières débouchent dans la baie, et facilitent le transport des productions de l'intérieur.

Cette ville fut fondée par les Français en 1612 : ils choisirent l'île de Maragnan pour leur établissement, parce que la baie à l'entrée de laquelle elle est située reçoit trois fleuves qui descendent de l'intérieur du Brésil. La baie s'enfonce d'environ vingt-cinq milles dans les terres, sur une largeur à peu près égale. L'île a quarante-cinq milles de circuit. Les trois fleuves sont le Mounin à l'est, le Taboucourou au centre, le Miari à l'ouest.

On ne lira peut-être pas sans intérêt le tableau du pays à l'époque où les Français y abordèrent. Nous emprunterons les expressions du P. Claude d'Abbeville, missionnaire capucin.

« Les Américains qui habitent la grande île de Maragnan, nomment leurs habitations *oc* ou *tave* : elles sont composés de quatre longs édifices qui forment un carré avec une grande cour au milieu. Chaque côté est ordinairement long de deux cents pieds; mais dans quelques-unes, il en a jusqu'à cinq cents. Leur largeur est de vingt ou trente pieds. Ce sont de grands troncs d'arbres, dont les

intervalles sont remplis par des branches entrelacées; et, du pied jusqu'au sommet, tout est revêtu de feuilles de palmier. On y voit plusieurs centaines d'Américains qui vivent paisiblement sous le même toit. L'île contient vingt-sept bourgs ou villages de cette forme; et l'évaluation des principaux fit juger aux Français qu'elle n'avait pas moins de 10 ou 12,000 habitans.

« Le ciel est ordinairement pur et serein dans cette île : on n'y sent presque aucun froid. La sécheresse n'y est point immodérée, comme le brouillard n'y est jamais épais, ni les vapeurs nuisibles à la santé. On n'y connaît point les tempêtes ni les tourbillons de vent : il n'y est jamais tombé de grêle ni de neige; le tonnerre y est très-rare, ou ne se fait guère entendre que dans la saison des pluies. On y voit assez souvent des éclairs vers le soir, et le matin même, tandis que l'air est le plus serein. Lorsque le soleil retourne du tropique du capricorne vers celui du cancer, il chasse des pluies devant lui dans toutes ces régions, quarante jours au plus avant que d'arriver à leur zénith; ensuite, aussitôt qu'il a passé, on éprouve, pendant deux ou trois mois, des pluies continuelles, suivant la différence des climats. Dans l'île de Maragnan, il pleut depuis la fin de février jusqu'au commencement ou vers le milieu de juin. Après le solstice d'été, lorsque le soleil revient vers le tropique du capricorne, les vents d'est, qui se nomment brises, commencent à se lever, et se fortifient à mesure

qu'il s'approche du zénith, comme ils s'affaiblissent à mesure qu'il s'en éloigne. Ils se lèvent ordinairement après le crépuscule, c'est-à-dire à sept ou huit heures du matin, et leur violence augmente à proportion qu'il monte sur l'horizon. L'après-midi, ils perdent insensiblement leur force, et le soir ils cessent tout-à-fait de souffler. Dans l'île et dans le continent voisin, on ne sent point d'autre vent que celui d'est, qui rafraîchit l'air, et le rend fort sain. A si peu de distance de l'équateur, les jours et les nuits sont égaux, la température presque toujours la même, et l'on aurait peine à trouver un pays dont le climat soit plus agréable.

Quoique l'île soit environnée d'eau de mer, elle n'en abonde pas moins en sources d'eau douce, la plus pure et la plus saine, d'où se forment plusieurs ruisseaux qui l'arrosent. Aussi la terre y est-elle si fertile, que, sans secours et sans repos, elle produit en trois mois une abondante moisson de maïs, avec toutes sortes de fruits, de légumes et de racines à proportion. Les marchandises qu'elle peut d'ailleurs fournir sont du bois de teinture, du safran, du chanvre, cette teinture rouge qu'on nomme *rocou*, quelques espèces de laque, du baume que le P. Claude compare à celui de la Mecque, d'excellent tabac, et cette sorte de poivre que les Américains nomment *axi*. Ceux qui ont observé les qualités du terroir le croient propre à porter des cannes à sucre. On trouve souvent de l'ambre

gris sur les côtes, et dans les cailloux une sorte de cristal blanc et rougeâtre, plus dur que ce qu'on nomme les pierres d'Alençon. L'île n'est pas non plus sans d'autres pierres précieuses, puisque les habitans en tirent celles qu'ils portent aux lèvres, et qu'ils ont l'art de polir eux-mêmes. Ils sont bien pourvus aussi de pierres à bâtir, quoiqu'ils n'en fassent aucun usage; d'argile pour faire des briques, de ciment et de chaux. Enfin, cette île n'ayant ni de trop hautes montagnes, ni des plaines trop vastes, et se trouvant partout aussi riche en bois qu'en eau, elle peut passer pour un des plus beaux séjours du monde. Ses animaux et ses plantes sont peu différens de ceux du continent.

On a détaché du gouvernement de Maragnan le territoire de Piauhy, pour en former une capitainerie subordonnée : c'est une contrée montagneuse et encore couverte de forêts épaisses.

Le gouvernement de Para passe pour le plus grand du Brésil : Gran-Para ou Notre-Dame de Bélem en est la capitale. Cette ville, peuplée de 10,000 habitans, est dans un terrain bas et malsain, sur la rivière des Tocantins, dont l'embouchure, qui sert de port, est embarrassée de bancs de sable et d'écueils; l'agitation continuelle de la mer, et les courans contraires, rendent le mouillage peu sûr. Le climat est brûlant; mais l'après-midi, il s'élève ordinairement des orages accompagnés de tonnerre, d'éclairs et de pluies qui rafraîchissent l'air, et rendent la chaleur plus supportable.

La province est un pays bas et marécageux, couvert de forêts impénétrables, où l'on ne rencontre qu'un petit nombre d'habitations éparses. Para n'exporte qu'un peu de cacao et de riz, avec quelques drogues médicinales pour Maragnan, où ces marchandises sont ensuite embarquées pour l'Europe.

La capitainerie de Rio-Negro, qui confine avec les Guianes française et espagnole, avec la Nouvelle-Grenade, Quito et le Pérou, est un pays encore plus désert et plus sauvage que le Para. On n'y connaît encore aucun lieu qui mérite le nom de ville.

Macapa prend son nom d'un fort situé à la rive gauche ou septentrionale de l'embouchure de l'Amazone. Cette capitainerie, qui s'étend au nord jusqu'à l'Oyapoc, n'offre rien de remarquable.

Celle de Rio-Grande *del Norte* est ainsi nommée d'après une rivière qui prend sa source par 19° sud, porte d'abord le nom d'*Araguaya*, et se joint au Tocantin sous le 6e degré sud. Elle n'a rien de commun avec le Rio-Grande que nous venons de nommer près de Paraïba.

Le gouvernement de Goyaz, borné à l'est par Minas-Geraes, et Fernambouc au nord par Maragnan et Para, à l'ouest par Mato-Grosso, au sud par Saint-Paul, s'étend du 6e au 21e degré sud. C'est un beau pays arrosé de belles rivières poissonneuses, qui traversent des forêts immenses; du reste, peu connu et mal peuplé. Il renferme plusieurs mines d'or et de diamans; on voit près des

frontières quelques plantations de coton. On y élève du bétail. Villa-Boa, sa capitale, est située par 16° sud.

Le gouvernement de Mato-Grosso est séparé des territoires appartenans à l'Espagne par le Paraguay, le Madéra, le Mamoré et le Guapore. Ces trois dernières rivières portent leurs eaux dans l'Amazone. Toutes ces rivières entourent le Mato-Grosso d'un fossé naturel de cinq cents lieues de longueur, par le moyen duquel et de plus de trente autres rivières qui se jettent dans les premières, il existe des communications entre l'intérieur du Brésil, et les points les plus éloignés. Ce gouvernement a toujours été regardé comme le boulevard du Brésil, tant parce qu'il couvre à l'ouest les provinces riches en mines, que parce qu'il donne aux Portugais les moyens de pénétrer dans le Pérou; mais la population est encore si faible, et les communications si peu faciles pour des corps d'armée, que les Espagnols ne semblent pas encore menacés d'une attaque prochaine.

Les bords des rivières sont couverts de forêts de cacaoyers et d'autres arbres remarquables, soit par leurs fruits, soit par leur bois et les résines qui en découlent. L'or abonde dans plusieurs vallées peu fréquentées à cause de leur extrême insalubrité; les rivières roulent des paillettes de ce métal : l'on y trouve aussi des mines de diamant. Les hauteurs composées de sable n'offrent qu'une herbe dure et grossière. Des puits d'eau salée sont assez abondans

pour approvisionner la province. La ville de Cuiaba, située près du bord oriental de la rivière du même nom, à quatre-vingt-seize lieues de son confluent avec le Paraguay, contient, avec son territoire, à peu près 30,000 âmes. Toutes les denrées y sont abondantes et à bon marché; il renferme de riches mines d'or, dont l'exploitation est difficile à cause de la rareté de l'eau dans la saison de la sécheresse. D'autres établissemens sont disséminés sur la surface immense de cette province.

CHAPITRE III.

Peuples sauvages du Brésil.

On ne pense point ici à donner les noms de tous les peuples qui bordent le Brésil, dans une aussi vaste étendue que celle qui existe depuis Rio de la Plata jusqu'au fleuve des Amazones. Outre que la plupart n'ont jamais été bien connus, les transmigrations continuelles d'un grand nombre de nations barbares ont mis une extrême confusion dans les témoignages des voyageurs et des historiens. Un Anglais, aussi curieux, dans ses voyages, de connaître les hommes que la situation des lieux, s'est fait, pendant plusieurs années de séjour en différentes parties du Brésil, une étude d'observer les différentes races des Américains : c'est Knivet, dont Laët nous a donné un extrait; et nous ne pouvons suivre de meilleur guide. Nous y joindrons les observations de Léry, qui portent le caractère de la franchise et de la vérité.

Les Tapuyas, qui habitaient le territoire de la capitainerie de Saint-Paul, étaient divisés en plusieurs peuplades distinguées par différens noms. Celle qui se nomme les Guaymuras, disent les anciens voyageurs, est voisine des Tupinaques, à sept ou huit lieues de la mer, et s'est fort étendue dans l'intérieur des terres. Les Indiens de cette

nation sont de haute taille, infatigables au travail, et d'une agilité surprenante. Ils ont les cheveux noirs et longs. On ne leur connaît point de villages, ou d'autres habitations régulières. Ils mènent une vie errante, et portent le ravage dans tous les lieux dont ils peuvent approcher. Leurs alimens sont des racines et des fruits crus, ou la chair des hommes qui tombent entre leurs mains. Ils ont des arcs d'une grandeur et d'une force singulières, et des massues, armées de pierres, dont ils écrasent la tête à leurs ennemis. Leur cruauté les a rendus redoutables à tous les autres habitans du Brésil, sans en excepter les Portugais.

L'on ne compte pas moins de soixante-seize sociétés de Tapuyas, dont la plupart ne parlent plus la même langue : peuples féroces, indomptés, qui sont en guerre continuelle avec tous les autres, à l'exception néanmoins d'un petit nombre, qui habitent les bords du fleuve Saint-François, ou qui sont les plus voisins des colonies portugaises.

Knivet nomme quelques autres nations : les *Petivarés*, auxquels il fait habiter un très-grand pays, dans la partie septentrionale du Brésil, sont, dit-il, beaucoup moins barbares que les autres sauvages de ces provinces ; ils reçoivent assez civilement les étrangers, ne laissent pas d'être fort braves à la guerre. Leur stature est médiocre : on leur perce les lèvres, dans l'enfance, avec une pointe de corne de chèvre ; et lorsqu'ils sont sortis de cet âge, ils y portent de petites pierres vertes, dont ils tirent

tant de vanité, qu'ils méprisent toutes les nations qui n'ont pas cet ornement. On ne leur connaît aucune religion : ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, mais ils ne permettent aux femmes que le commerce d'un seul homme. En guerre, elles portent dans des paniers, sur leur dos, les provisions de vivres, qui sont des racines, du gibier et de la volaille. Pendant leur grossesse, le mari ne tue aucun animal femelle, dans l'opinion que leur fruit s'en ressentirait. Lorsqu'elles sont délivrées, il se met au lit, pour recevoir les félicitations de ses voisins. Dans leurs courses par des pays déserts, où ils craignent de voir manquer leurs provisions, ils portent une grande quantité de tabac, dont ils mettent les feuilles entre leurs gencives et leurs joues, en laissant distiller leur salive par le trou qu'ils ont aux lèvres. Leur humanité pour les étrangers n'empêche point qu'ils n'immolent cruellement leurs ennemis, pour en dévorer la chair. Ils habitent de grandes bourgades; et chacun a son champ distingué qu'il cultive soigneusement.

Le même voyageur place sur la côte de l'océan Atlantique, entre Fernambouc et la baie de Tous-les-Saints, les Moriquités, race de Tapuyas, dont les femmes, quoique d'une figure agréable, sont fort belliqueuses. Cette nation passe la vie dans les forêts, comme les bêtes sauvages, et s'étend jusqu'au fleuve Saint-François. Rarement elle attaque ses ennemis à force ouverte; elle emploie les em-

buscades et la ruse, avec d'autant plus de succès, qu'elle est d'une vitesse extrême à la course : elle dévore aussi ses captifs.

Dans la capitainerie d'Espiritu-Santo, Knivet place une nation très-féroce, qu'il nomme les *Tomomymis*, et contre laquelle il fit souvent la guerre au service des Portugais. Il attaqua une de leurs villes nommée *Morogegès*; car il croit pouvoir donner le nom de villes à leurs habitations, qui sont en grand nombre sur le fleuve de Paraïba. Elles sont revêtues en dehors d'une enceinte de grosses pierres disposées en forme de palissades, et par-derrière, d'un mur de cailloux. Les toits des maisons sont d'écorce d'arbres, et les murailles d'un mélange de solives et de terre dans lequel ils laissent des trous pour lancer leurs flèches. « Notre armée, raconte Knivet, était composée pour ce siége de cinq cents Portugais et trois mille Indiens alliés; cependant les Tomomymis firent des sorties si violentes, qu'ils nous obligèrent de nous retrancher nous-mêmes, et de faire demander du secours à Espiritu-Santo. Ces barbares se montraient audacieusement sur leurs murs, ornés de plumes et le corps teint de rouge; ils se posaient sur la tête une sorte de petite roue combustible à laquelle ils mettaient le feu; et, la faisant tourner dans cette situation, ils nous criaient de toutes leurs forces : *Lovaé eyavé pomoubana*, c'est-à-dire, vous serez brûlés de même. Mais à l'arrivée de nos auxiliaires, ils commencèrent à se retirer furtivement; et les Por-

tugais ne s'en furent pas plus tôt aperçus, que se couvrant de claies de cannes à l'épreuve des flèches, ils se précipitèrent vers le mur qu'ils ne renversèrent pas sans peine, et pénétrèrent dans la ville. Ils y perdirent plusieurs soldats; mais, faisant main-basse sur les barbares, ils en tuèrent ou prirent environ seize mille; ensuite ils se rendirent maîtres de quelques autres villes de moindre grandeur, dont les habitans éprouvèrent le même sort, et tout le pays fut ravagé. »

Les Ovaitaguases habitent les environs du cap Frio, qui porte le nom de *Jocox* chez les Indiens. Le pays est humide et bourbeux. Ces Indiens, de beaucoup plus haute taille que les Guaymuras, laissent croître leurs cheveux : ils ont accoutumé leurs femmes à faire la guerre. Leurs lits ne sont point des hamacs, comme chez les autres nations; ils couchent à terre sur un peu de mousse, devant leur foyer. Ils ne sont en paix avec personne, et leurs plus cruels ennemis sont leurs voisins.

L'Ile-Grande, située à dix-huit lieues de l'embouchure de Rio-Janeiro, est habitée par les Ouaiyanassés, qui ont la taille fort courte, le ventre fort gros, et qui ne se piquent point de force ni de courage. Leurs femmes ont le visage assez beau, et le reste du corps très-difforme, quelque soin qu'elles apportent à le peindre d'une couleur rouge. Les deux sexes sont également jaloux de leur chevelure, qu'ils portent fort longue, avec

une tonsure sur la tête, en forme de couronne : leur principale habitation se nomme *jaouaripipo*.

Les *Poriès*, qui demeurent assez loin de la mer, ressemblent beaucoup aux Ouaiyanassés par la taille et les usages; mais ils vivent de fruits. Les hommes se couvrent le corps, tandis que leurs femmes vont nues, et se peignent de diverses couleurs. Cette nation cultive la paix avec les Portugais, et n'a pas moins d'éloignement pour la guerre avec ses voisins. Elle ne mange point de chair humaine, lorsqu'elle trouve d'autres alimens. Ses lits sont une espèce de hamacs d'écorce d'arbres, qu'ils suspendent aux arbres mêmes, et dans lesquels ils se garantissent des injures de l'air par de petits toits de branches et de feuilles entrelacées. Ils n'ont point d'autre habitation : on croit que cet usage vient de la multitude de couguars et de jaguars qu'ils ont dans leur pays, et dont ils ne peuvent se défendre autrement. Leurs seules richesses sont un baume qui découle de leurs arbres, et qu'ils donnent en échange aux Portugais pour des couteaux et des peignes.

Les Molopagués occupent une vaste contrée au-delà du fleuve Paraïba : on les compare aux Allemands pour la taille. Cette nation est du petit nombre de celles qui laissent croître leur barbe, et qui se couvrent assez décemment le corps. Leurs mœurs n'ont rien qui blesse l'honnêteté naturelle. Ils ont des villes environnées d'un mur de solives, dont les intervalles sont remplis de terre. Chaque

famille habite une cabane séparée : ils reconnaissent l'autorité d'un chef qu'ils nomment *morochova*, et qui n'est distingué d'ailleurs que par le privilége de pouvoir se donner plus d'une femme. Leurs terres contiennent des mines qu'ils ne prennent pas la peine d'ouvrir ; mais ils recueillent après les pluies l'or qu'ils trouvent dans les torrens et les ruisseaux, surtout au pied des montagnes, entre lesquelles on vante les richesses de celle qu'ils nomment *Étépérangé*. Il ne manque, suivant l'auteur, à cet heureux peuple que les lumières de la religion. Leurs femmes sont belles, sages, spirituelles, et ne souffrent jamais de badinage indécent : elles portent leurs cheveux fort longs, et ne les ont pas moins beaux que les femmes de l'Europe. Toute la nation a des heures réglées pour les repas. Elle aime la propreté ; enfin, les mœurs et les usages n'y ressentent point la barbarie, à l'exception du goût pour la chair humaine, auquel les Molopagués n'ont pas renoncé dans leurs guerres.

Les Motayès, qui sont leurs voisins, ont la taille courte, et vont nus : ils ne laissent pendre leurs cheveux que jusqu'aux oreilles, et ne souffrent pas un poil dans toutes les autres parties du corps, sans excepter les sourcils. Le voisinage des Molopagués n'empêche point qu'ils n'aient toute la barbarie des autres sauvages.

Plus loin, on trouve des Lopis, que les Portugais nomment *Bilvaros*, et qui vivent dans les montagnes, où ils se nourrissent de fruits. Leur pays

est fort riche en métaux et en pierres précieuses; mais l'accès en est si difficile, la nation si nombreuse et si féroce, qu'on n'a point encore tenté d'y pénétrer.

On passe de là chez les Ouayanaouaoussès, gens simples et grossiers, bien faits, d'une figure agréable, mais si paresseux, qu'ils passent tout le jour à dormir dans leurs cabanes, pendant que leurs femmes s'emploient à leur procurer des vivres.

Knivet continue de rapporter les noms de divers autres peuples, mais si éloignés du Brésil, qu'ils ne peuvent appartenir à aucune de ses provinces.

On a dû remarquer, dans ce détail, que la religion a peu de part aux idées des Brasiliens : ils ne connaissent aucune sorte de divinité, ils n'adorent rien; et leur langue n'a pas même de mot qui exprime le nom de Dieu. Dans leurs fables, on ne trouve rien qui ait le moindre rapport à leur origine ou à la création du monde. Ils ont seulement quelques histoires confuses d'un grand déluge d'eau, qui fit périr tout le genre humain, à la réserve d'un frère et d'une sœur qui recommencèrent à peupler le monde. Cependant ils attachent quelque idée de puissance au tonnerre, qu'ils nomment *tupan;* puisque non-seulement ils le craignent, mais qu'ils croient tenir de lui la science de l'agriculture. Il ne leur tombe point dans l'esprit que cette vie puisse être suivie d'une autre, et, par conséquent, ils n'ont pas non plus de nom pour expri-

mer le ciel et l'enfer; mais ils ne laissent pas de croire qu'il reste quelque chose d'eux après leur mort, puisqu'on leur entend dire que plusieurs d'entre eux ont été changés en démon, et s'amusent à danser continuellement dans des campagnes agréables et plantées de toutes sortes d'arbres.

Ils ont des devins, auxquels ils ne s'adressent guère que pour obtenir la santé dans leurs maladies. Cependant ces imposteurs trouvent le moyen de leur en imposer par des prestiges, ou plutôt par des mouvemens et des gesticulations extraordinaires. Ils y joignent des promesses et des prédictions qui produisent quelquefois des révolutions violentes dans une nation, par le simple effet de l'espérance ou de la crainte : mais, dans ces occasions, le devin risque beaucoup; car, lorsqu'on s'aperçoit de l'imposture, il est massacré par ceux qu'il a voulu tromper.

En général, les Brasiliens ont plusieurs femmes et les quittent aussi facilement qu'ils les prennent. Cependant les hommes ne peuvent se marier sans avoir pris ou tué quelque ennemi de leur nation, et les jeunes filles doivent attendre les premières marques de l'état nubile. Jusqu'à ce temps, l'usage des liqueurs fortes leur est interdit.

Les Ouetacas sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, et ne reçoivent pas même d'étrangers chez eux pour le commerce. Lorsqu'ils ne se croient pas les plus forts, ils fuient d'une vitesse qu'on compare à celle des cerfs. Leur air sale et dégoû-

tant, leur regard farouche, et leur physionomie bestiale, les rendent une des plus odieuses nations de l'univers : d'ailleurs ils sont distingués de la plupart des autres Brasiliens par leur chevelure, qu'ils laissent pendre jusqu'au milieu du dos, et dont ils ne coupent qu'un petit cercle sur le front. Leur langage ne ressemble pas non plus à celui de leurs plus proches voisins. C'est l'extrême barbarie de ces Indiens qui n'a point encore permis de les engager dans un commerce réglé. On ne traite avec eux que de loin, et toujours avec des armes à feu, pour réprimer par la crainte un appétit désordonné qui se réveille en eux à la vue de la chair blanche des Européens. Les échanges se font à la distance de cent pas, c'est-à-dire que, de part et d'autre, on porte, dans un endroit également éloigné, les marchandises qui font l'objet du commerce. On se les montre de loin, sans prononcer un seul mot, et chacun laisse ou prend ce qui lui convient. Cette méthode s'observe d'assez bonne foi ; mais il paraît que la défiance est mutuelle, et que si les Portugais craignent d'être dévorés, les Ouetacas ne redoutent pas moins l'esclavage.

A la réserve de quelques nations peu nombreuses, que leur petitesse fait nommer *Pygmées*, sans qu'on puisse trouver la raison de cette singularité, la taille commune des Brasiliens ressemble à la nôtre; mais ils sont plus robustes, et moins sujets que les Européens aux maladies. On ne voit guère entre eux de paralytiques, de boiteux,

d'aveugles, ni d'estropiés d'aucun membre : il n'est pas rare de les voir vivre jusqu'à cent vingt ans. Leurs cheveux ne deviennent presque jamais gris : leur humeur est toujours gaie, comme leurs campagnes sont toujours couvertes de verdure. Dans une continuelle nudité, leur teint n'est pas noir, ni même plus brun que celui des Espagnols. Cependant, à l'exception de leurs jours de fête ou de réjouissance, hommes, femmes, enfans, sont toujours exposés aux plus grandes ardeurs du soleil. Ce n'est que depuis l'établissement des Portugais qu'ils ont commencé à se ceindre uniquement le milieu du corps, et, dans leurs fêtes, à porter, de la ceinture en bas, une toile bleue ou rayée, à laquelle ils suspendent de petits os, ou des sonnettes, lorsqu'ils peuvent s'en procurer par des échanges. Les chefs endossent même alors une espèce de manteau ; mais on s'aperçoit que cette parure les gêne, et que leur plus grande satisfaction est d'être nus.

Ils ne peuvent souffrir aucun poil dans toute autre partie du corps que la tête. Les ciseaux et les pincettes qui leur servent à s'en défaire, sont un des plus grands objets du commerce. Ce qu'on a dit de l'usage qu'ils ont de se percer la lèvre inférieure est vrai dès l'enfance ; mais, dans cet âge tendre, ils se contentent d'y porter un petit os blanc comme l'ivoire. A l'âge viril, ils y passent une pierre, qui est souvent de la longueur du doigt, et qu'ils ont l'art de faire tenir sans aucune

sorte de lien. Quelques-uns s'en enchâssent jusque dans les joues. Ils regardent comme une autre beauté d'avoir le nez plat ; et le premier soin des pères, à la naissance des enfans, est de leur rendre cet important service. La couleur noire dont ils se peignent tout le corps, à l'exception du visage, n'empêche point qu'ils n'y joignent en quelques endroits d'autres couches de diverses couleurs ; mais leurs jambes et leurs cuisses conservent toujours la même noirceur, ce qui leur donne, à quelque distance, l'air de culottes noires abattues sur leurs talons. Ils portent au cou des colliers d'os d'une blancheur éclatante et de la forme d'un croissant, enfilés par le haut dans un ruban de coton ; mais, pour la variété, ils leur font quelquefois succéder de petites boules d'un bois noir fort luisant, dont ils font une autre espèce de collier. Comme ils ont quantité de poulets, dont la race leur est venue d'Europe, ils en choisissent les plus blancs et leur ôtent le duvet, qu'ils teignent en rouge pour s'en parsemer le corps avec une gomme fort visqueuse. Dans leurs guerres et dans leurs fêtes solennelles, ils s'appliquent, avec de la cire, sur le front et sur les joues, de petites plumes d'un oiseau noir qu'ils nomment *toucan*. Pour les festins de chair humaine, qui sont leurs plus grandes réjouissances, ils se font des manches de plumes vertes, rouges et jaunes, entrelacées ou tissues avec tant d'art, qu'on les prendrait pour un velours de toutes ces couleurs. Leurs massues, qui sont de ce

bois dur et rouge, que nous nommons bois du Brésil, sont revêtues aussi de ces plumes. Sur leurs épaules, ils mettent des plumes d'autruche, « dont ils accommodent, dit Léry, tous les tuyaux serrés d'un côté, et le reste qui s'éparpille en rond, comme un petit pavillon ou une rose; ce qui forme un grand panache qu'ils appellent *araroya*, et qu'ils lient sur leurs reins avec une corde de coton, l'étroit vers la chair et le large en dehors; de sorte qu'on dirait qu'ils portent une mue à tenir les poulets. S'ils veulent danser, ils prennent des fruits qu'ils nomment *ahouai*, de la grosseur des châtaignes; ils les creusent, les remplissent de petites pierres et se les attachent aux jambes. Dans les mains, ils ont des calebasses creuses et remplies aussi de pierres, ou un bâton d'un pied de longueur auquel ces calebasses sont attachées. »

A l'égard des femmes, leur parure n'est pas moins bizarre. Elle consiste dans le soin de s'arracher tout le poil du corps, excepté les cheveux, de se peindre de diverses couleurs, et de se fendre étrangement les oreilles pour y porter divers ornemens. Mais d'ailleurs elles vont nues, et ne manquent point l'occasion de se baigner, chaque fois qu'elles rencontrent une rivière ou un ruisseau. Cette commodité étant une des raisons qu'elles alléguaient aux Européens qui voulaient les forcer de porter des habits, rien n'était si difficile que de les y engager.

Les Brasiliens se nourrissent ordinairement de

deux sortes de racines, l'*aipy* et le *manioc*. Ces plantes se cultivent, et n'ont pas besoin d'être plus de trois mois en terre pour devenir hautes d'un demi-pied et de la grosseur du bras. On les fait sécher au feu sur des claies; et, les ratissant avec des pierres aiguisées, on en fait une farine dont l'odeur tire sur celle de l'amidon. Cette farine se cuit dans de grands pots, avec le soin de la remuer jusqu'à ce qu'elle s'épaississe. Refroidie dans une certaine consistance, son goût diffère peu de celui du pain blanc. Celle dont on fait provision dans les courses et les guerres est assez cuite pour se durcir. Elles sont toutes deux fort nourrissantes; et de l'une comme de l'autre, apprêtées avec du jus de viande, on fait un mets qui approche du riz bouilli. Les mêmes racines, pilées dans leur fraîcheur, donnent un jus de la blancheur du lait, qui ne demande que d'être exposé au soleil pour s'y coaguler comme le fromage, et qui fait ensuite un bon aliment pour peu qu'il soit cuit au feu. Comme on ne fait que le renverser dans une poêle de terre pour le cuire, Léry le compare à nos omelettes.

Ces racines servent aussi à la composition du breuvage, et l'on ne sera point surpris de leur abondance dans un pays où il se trouve des cantons si fertiles, qu'en moins de vingt-quatre heures un jeune homme peut cultiver assez de terre pour lui rapporter de quoi vivre une année entière. D'ailleurs les Indiens du Brésil ne manquent point

de maïs, auquel ils donnent le nom d'*avarí*.

Lorsqu'ils s'assemblent pour quelque festin, dont l'occasion la plus ordinaire est le massacre de quelque captif dont ils doivent manger la chair, les femmes allument du feu près des vaisseaux qui contiennent les liqueurs. Elles en ouvrent un, dont elles tirent à plein bord, dans une courge que les hommes prennent l'un après l'autre, en dansant, et qu'ils vident d'un seul trait. Ils y retournent tour à tour, avec les mêmes cérémonies, jusqu'à ce que le vaisseau soit épuisé. Plusieurs jours se passent dans les mêmes transports, ou, si le plaisir est interrompu, c'est par le discours de quelque brave, qui exhorte les autres à ne pas manquer de courage contre les ennemis de la nation.

C'est un usage particulier des peuples du Brésil de boire et de manger à différentes heures, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de manger lorsqu'ils boivent, et de boire lorsqu'ils mangent. Dans les mêmes temps, ils rejettent aussi toute sorte de soins et d'affaires, sans excepter celles de leurs haines et de leurs vengeances, qu'ils remettent toujours après avoir satisfait leurs besoins. Alors ils parlent avec chaleur d'attaquer leurs ennemis, de les prendre, de les engraisser, de les assommer solennellement, et de les manger.

Ce n'est jamais par des motifs d'intérêt ou d'ambition que les Brasiliens se font la guerre. Ils ne pensent qu'à venger la mort de leurs parens ou de leurs amis mangés par d'autres sauvages. Léry as-

sure qu'on remonterait à l'infini sans trouver d'autre origine à leurs plus sanglantes invasions. La vengeance est une passion si vive chez tous ces peuples, que jamais ils ne se font aucun quartier. Ceux qui ont formé quelque liaison avec les Européens reviennent par degrés de cette férocité ; ils baissent la vue avec une sorte de confusion lorsqu'on leur en fait un reproche.

Il entre peu de formalités dans leurs guerres. Ils n'ont ni rois ni princes ; ils ne connaissent aucune distinction de rangs ; mais ils honorent leurs anciens et les consultent, parce que l'âge, disent-ils, leur donne de l'expérience, et que, n'étant plus en état d'agir eux-mêmes, ils sont capables de fortifier les jeunes guerriers par leurs conseils. Chaque aldée, nom qu'ils donnent à quatre ou cinq cabanes situées dans un même canton, a pour directeurs plutôt que pour chefs un certain nombre de ces anciens, qui sont en même temps les orateurs de la société, surtout lorsqu'il est question d'animer les jeunes gens à prendre les armes. Ils donnent le signal du départ, et ne cessent point, dans leur marche, de faire retentir les termes de haine et de vengeance. A ce cri, les sauvages frappent des mains, se donnent de grands coups sur les épaules et sur les fesses, et promettent de ne pas ménager leur vie. Quelquefois ils s'arrêtent pour écouter des harangues animées, qui durent des heures entières. Ensuite chacun s'arme de sa tacape, qui est une sorte de massue de bois de Bré-

sil, ou d'une espèce d'ébène noir, fort pesante, ronde à l'extrémité, et tranchante par les bords. Sa longueur est de six pieds sur un de large, et son épaisseur d'un pouce. Ils ont des arcs du même bois, dont ils se servent avec une adresse extrême. Leurs boucliers sont de peau, larges, plats et ronds. Dans cet équipage, et parés de plumes, ils marchent au nombre de cinq ou six mille, formés de plusieurs aldées, avec quelques femmes chargées de provisions. Les généraux sont choisis parmi ceux qui ont pris ou tué le plus d'ennemis. Ils ont, pour les signaux militaires, une espèce de cornet qu'ils nomment *inubia*, et des flûtes d'os, qui sont ordinairement ceux des jambes de leurs victimes. Quelquefois leurs expéditions se font par mer; mais leurs canots, qui sont d'écorce d'arbres, ne pouvant résister à la force des vagues, ils ne s'éloignent guère du rivage. En arrivant dans le pays qu'ils veulent ravager, les moins vigoureux s'arrêtent avec les femmes, pendant que les guerriers pénètrent au travers des bois. Leur première attaque n'est jamais ouverte. Ils se cachent à quelque distance des habitations ennemies, pour chercher l'occasion de les surprendre; et, attendant les ténèbres, ils y mettent le feu, et profitent de la confusion; ils y exercent toutes sortes de cruautés: mais leur principal objet est toujours d'enlever des prisonniers. Ceux qu'ils tiennent et qu'ils peuvent emmener dans ces occasions sont gardés soigneusement, pour être rôtis et mangés après la guerre.

S'ils ne peuvent éviter de se battre en pleine campagne, leur emportement, redoublé par la force du péril, devient une vraie fureur. « De quoi ayant moi-même été spectateur, dit Léry, je puis parler avec vérité. Un autre Français et moi, quoiqu'en danger, si nous eussions été pris ou tués, d'être mangés des Margajas, eûmes une fois la curiosité d'accompagner nos sauvages, lors au nombre d'environ quatre mille, dans une escarmouche qui se fit sur le rivage de la mer, et nous vîmes ces barbares combattre de telle furie, que *gens forcenés et hors de sens ne sauraient pis faire.* Premièrement, quand les nôtres eurent aperçu l'ennemi d'environ demi-quart de lieue, ils se prirent à hurler de telle façon, que, quand il eût tonné du ciel, nous ne l'eussions pas entendu. A mesure qu'ils approchaient, redoublant leurs cris, sonnant de leurs cornets, étendant les bras, se menaçant, et montrant les uns aux autres les os des prisonniers qu'ils avaient mangés, et jusqu'aux dents enfilées, dont plusieurs avaient plus de deux brasses, pendues à leur cou; c'était une horreur de voir leur contenance : mais ce fut bien pis lorsqu'ils vinrent à s'approcher; car étant à deux ou trois cents pas les uns des autres, ils se saluèrent d'abord à grands coups de flèches, et dès la première décharge, vous en eusssiez vu l'air tout chargé. Ceux qui en étaient atteints les arrachaient de leur corps avec un merveilleux courage, les rompaient, les mordaient à belles dents, et ne laissaient pas

de faire tête malgré leurs blessures ; sur quoi il faut observer que ces Américains sont si acharnés dans leurs guerres, qu'aussi long-temps qu'ils peuvent remuer bras et jambes, ils ne cessent point de combattre, sans reculer ni tourner le dos. Quand ils furent mêlés, ce fut à faire jouer des deux mains les massues de bois, et à se charger si furieusement, que celui qui rencontrait la tête de son ennemi, non-seulement le renversait par terre, mais l'assommait comme nos bouchers font les bœufs. On me demandera ce que mon compagnon et moi nous faisions dans cette rude escarmouche. Je réponds, pour ne rien déguiser, que, nous contentant d'avoir fait la première folie, qui était de nous être hasardés avec ces barbares, et nous tenant à l'arrière-garde, nous étions seulement occupés à juger des coups. Mais quoique j'eusse vu la gendarmerie en France, tant à pied qu'à cheval, je dois dire que les morions dorés et les armes luisantes de nos Français ne m'ont jamais donné tant de plaisir que j'en eus à voir combattre les sauvages. Outre leurs sauts, leurs sifflemens et leurs adroites passades, c'était un merveilleux spectacle que celui de voir voler en l'air tant de flèches avec leurs grands empennons de plumes rouges, bleues et vertes, incarnates et d'autres couleurs, parmi les rayons du soleil, qui les faisaient comme étinceler, et de voir aussi tant de bonnets, de bracelets et autres équipages faits de ces plumes naturelles dont les combattans étaient revêtus.

« Après que le combat eut duré environ trois

heures, et que de part et d'autre il y eut un bon nombre de tués et de blessés, nos Topinamboux ayant enfin remporté la victoire, firent prisonniers plus de trente Margajas, hommes et femmes, qu'ils emmenèrent dans leur pays; et quoique nous deux Français, nous n'eussions fait autre chose que tenir nos épées nues à la main, et tirer quelques coups de pistolet en l'air, pour encourager nos gens, nous reconnûmes qu'on ne pouvait leur faire plus grand plaisir que d'aller à la guerre avec eux; car ils nous estimèrent tellement depuis, que, dans les villages où nous fréquentions, les vieillards nous marquèrent toujours plus d'amitié.

« Les prisonniers ayant été mis au milieu de la troupe victorieuse, liés et garrottés pour s'en assurer mieux, nous retournâmes à notre rivière de Janeiro, aux environs de laquelle ces sauvages habitaient. Comme nous étions allés à douze ou quinze lieues loin, ne demandez pas si, en passant les villages de nos alliés, ils venaient au-devant de nous, dansant, sautant et claquant des mains, pour nous caresser et nous applaudir. Il fallait que les pauvres prisonniers, suivant leur coutume entre eux, étant près des maisons, chantassent, et dissent aux femmes : « Voici la viande que vous aimez tant, qui approche « de vous. » Pour conclusion, lorsque nous fûmes arrivés devant notre île, mon compagnon et moi nous nous fîmes passer dans une barque, et les sauvages s'en allèrent chacun à leur quartier. Quelques jours après, quelques-uns de ceux qui avaient des

prisonniers, nous vinrent voir à notre fort ; et, sollicités par nos interprètes d'en vendre une partie à Villegagnon, ils y consentirent pour nous obliger. J'achetai une femme et son petit garçon qui n'avait pas deux ans, lesquels me coûtèrent environ trois livres de France en marchandises : mais ce fut assez malgré les maîtres ; car, disait celui qui me fit cette vente, nous ne savons ce qui arrivera. « Depuis que « *Paycolas*, ainsi nommaient-ils Villegagnon, est « venu dans ce pays, nous ne mangeons pas la « moitié de nos ennemis. » Je pensais bien garder le petit garçon pour moi ; mais Villegagnon, me faisant rendre mes marchandises, voulut l'avoir pour lui. Encore, quand je disais à la mère que je l'emmenerais en France, elle répondait (tant cette nation a la vengeance enracinée au cœur) que, sans l'espérance qu'elle avait, qu'étant devenu grand, il pourrait s'échapper et se retirer avec les Margajas pour les venger, elle eût mieux aimé qu'il eût été mangé par les Topinamboux que de le laisser après elle. »

On assure que la plupart des Brasiliens engraissent leurs prisonniers pour rendre leur chair de meilleur goût, et que, pendant le temps qu'ils les laissent vivre, ils donnent des femmes aux hommes, mais qu'ils ne donnent point d'hommes aux femmes. Le maître d'un prisonnier ne fait pas difficulté, dit-on, de lui abandonner sa mère ou sa sœur. Cette femme lui rend d'ailleurs toute sorte de services, jusqu'au jour qu'il doit être massacré

et mangé. Dans l'intervalle, il passe le temps à la chasse et à la pêche. Le jour de la mort n'est jamais déterminé ; il dépend de l'embonpoint du captif. Lorsqu'il est venu, tous les Indiens de l'aldée sont invités à la fête. Ils passent d'abord quelques heures à boire et à danser, et non-seulement le prisonnier est au nombre des convives, mais quoiqu'il n'ignore point que sa mort approche, il affecte de se distinguer par sa gaîté. Après la danse, deux hommes robustes se saisissent de lui sans qu'il fasse de résistance, ou qu'il laisse voir la moindre frayeur. Ils le lient d'une grosse corde au milieu du corps; mais ils lui laissent les mains libres; et dans cet état, ils le mènent comme en triomphe dans les aldées voisines. Loin d'en paraître abattu, il regarde d'un air fier ceux qui se présentent sur son passage; il leur raconte hardiment ses exploits, surtout la manière dont il a souvent lié les ennemis de sa nation, et dont il les a rôtis et mangés, et leur prédit que sa mort ne demeurera pas sans vengeance, et qu'ils seront un jour mangés comme lui. Lorsqu'il a servi quelque temps de spectacle, et reçu les injures qu'on lui rend, ses deux gardes reculent, l'un à droite et l'autre à gauche, à la distance de huit ou dix pieds, tirant à mesure égale la corde dont ils le tiennent lié, de sorte qu'il ne peut faire un pas au milieu d'eux. On apporte à ses pieds un tas de pierres, et les gardes, se couvrant de leurs boucliers, lui déclarent qu'avant sa mort on lui laisse le pouvoir de la venger. Alors, entrant

en fureur, il prend des pierres et les jette contre ceux qui l'environnent. Avec quelque soin qu'ils se retirent, il y en a toujours un grand nombre de blessés.

Aussitôt qu'il a jeté toutes ses pierres, celui dont il doit recevoir la mort, et qui ne s'est pas montré pendant toute cette scène, s'avance la tacape à la main, paré de ses plus belles plumes. Il tient quelques discours au captif, et ce court entretien renferme l'accusation et la sentence. Il lui demande s'il n'est pas vrai qu'il a tué et mangé plusieurs de ses compagnons. L'autre se fait gloire d'un prompt aveu, et défie même son bourreau par une formule énergique dans les langues du pays. « Rends-moi « la liberté, lui dit-il, et je te mangerai, toi et les « tiens. Eh bien, réplique le bourreau, nous te « préviendons. Je vais t'assommer, et tu seras « mangé ce jour même. » Le coup suit aussitôt la menace. La femme qui a vécu avec le mort se hâte d'accourir, et se jette sur son corps pour y pleurer un moment. C'est une grimace qui ne l'empêche point de manger sa part du malheureux qu'elle a pris soin d'engraisser. Ensuite d'autres femmes apportent de l'eau chaude, dont elles lavent le corps; d'autres viennent, le coupent en pièces, avec une extrême promptitude, et frottent les enfans de son sang pour les accoutumer de bonne heure à la cruauté. Avant l'arrivée des Européens, les corps étaient découpés avec des pierres tranchantes. Aujourd'hui les Brasiliens ont des couteaux en grand

nombre. Il ne reste qu'à rôtir les pièces du corps et les entrailles, qui sont fort soigneusement nettoyées ; c'est l'emploi des vieilles femmes, comme celui des vieillards en mangeant ce détestable mets, est d'exhorter les jeunes gens à devenir bons guerriers pour l'honneur de leur nation, et pour se procurer souvent le même festin.

L'usage commun des Brasiliens est de conserver dans leurs villages des monceaux de têtes de morts ; et lorsqu'ils reçoivent la visite de quelque étranger, ils ne manquent point de lui donner ce spectacle comme un trophée de leur valeur et des avantages qu'ils ont remportés sur leurs ennemis. Ils gardent aussi fort soigneusement les plus gros os des cuisses et des bras, pour en faire diverses sortes de flûtes, et toutes les dents, qu'ils attachent en forme de chapelet pour se les suspendre au cou. Ceux qui ont fait plusieurs prisonniers, croyant leur gloire bien établie, se font inciser, dès le même jour, la poitrine, les bras, les cuisses, le gras des jambes, et d'autres parties du corps, pour éterniser la mémoire de leurs exploits. Léry prit soin de faire dessiner la figure d'un Brasilien, avec toutes ces marques d'honneur. Enfin, s'il arrive que les captifs aient eu quelque enfant des femmes qui ont pris soin de les engraisser, ces malheureux fruits sont dévorés, soit en naissant, soit après avoir acquis un peu plus de force.

« Ils nous présentaient souvent, dit Léry, de la chair humaine pour en manger, et le refus que

nous en faisions les chagrinait, comme si nous leur eussions donné sujet de se méfier de notre alliance; sur quoi je dois rapporter, à mon grand regret, que quelques interprètes normands, qui avaient passé huit ou neuf ans dans le pays, y menant une vie d'athées, non-seulement se souillaient de toutes sortes de désordres avec les femmes, mais se vantaient d'avoir tué et mangé des prisonniers. Un jour que j'étais avec quatre ou cinq Français dans un village de la grande île, où l'on retenait dans les fers un jeune homme que nos sauvages avaient enlevé sur quelques Européens, nous trouvâmes occasion de nous approcher de lui. Il nous dit, en fort bon portugais, qu'il était chrétien, et qu'ayant été conduit en Portugal, il avait été baptisé sous le nom d'*Antonio*. Quoique Margaja, et déterminé à souffrir courageusement la mort, il nous fit entendre qu'il ne serait pas fâché de nous devoir la vie. Nous fûmes touchés de compassion : un des nôtres, serrurier de profession, qui savait assez l'espagnol pour entendre quelque chose au portugais, lui promit une lime pour couper ses fers, et convint avec lui que, se dérobant à ses gardes, tandis que nous nous efforcerions de les amuser, il irait nous attendre dans un petit bois voisin, où nous aurions pu le prendre en retournant à notre île. Cette espérance l'avait jeté dans un transport de joie. Mais, sans avoir entendu ce qu'on lui avait offert, les sauvages conçurent quelque soupçon de notre entretien. A peine fûmes-nous sortis du vil-

lage, qu'ayant appelé leurs voisins pour assister à la mort du prisonnier, ils le massacrèrent ensemble. Le lendemain, nous retournâmes chez eux avec une lime et d'autres secours, sous prétexte de leur demander des vivres; mais, sans nous répondre, ils nous menèrent dans un lieu où nous vîmes les pièces du corps d'Antonio sur le boucan; et, s'applaudissant de nous avoir trompés, ils finirent par nous montrer la tête, avec des éclats de rire. Un autre jour, deux Portugais se laissèrent surprendre par nos sauvages, dans une petite maison de terre assez voisine d'un de leurs forts, qui se nommait *Moripione*. Quoiqu'ils se fussent défendus avec beaucoup de courage, du matin au soir, et qu'après avoir épuisé toute leur provision de poudre, ils fussent sortis, chacun avec une épée à deux mains, dont ils avaient fait un grand carnage, ils n'avaient pu supporter une multitude d'ennemis qui s'étaient obstinés à les prendre. Ils eurent le malheur de tomber entre leurs mains. J'achetai la dépouille de l'un, qui consistait en quelques habits de buffle. Un de nos interprètes eut, pour deux couteaux, un grand plat d'argent qui s'était trouvé dans leur maison. Nous apprîmes des sauvages mêmes, qu'après les avoir conduits dans leur habitation, ils avaient commencé par leur arracher la barbe; qu'ensuite ils les avaient tués et mangés cruellement; et que, loin d'être attendris de leurs plaintes, ils leur avaient reproché de ne pas savoir mourir avec honneur. »

Enfin, comme tout est précieux dans un voya-

geur de bonne foi, lorsqu'il ne raconte que ce qui s'est passé sous ses yeux, Léry ajoute : « qu'un jour, les Topinamboux, alliés des Français, las d'une trop grande tranquillité, qui leur faisait perdre le goût de la chair humaine, se souvinrent qu'ils avaient dans leur voisinage une habitation de Margajas qui s'étaient rendus à leur nation depuis vingt ans, et qu'ils avaient laissé vivre en paix. Mais, sous prétexte qu'ils étaient issus de leurs plus mortels ennemis, ils prirent la résolution de les détruire. La nuit fut prise pour cette expédition. Ils firent un tel carnage, que les cris des mourans se firent entendre de fort loin. Plusieurs Français, qui en furent informés vers minuit, partirent bien armés dans une grande barque, pour se rendre à ce village qui n'était pas éloigné du fort. Mais avant qu'ils y pussent arriver, les furieux Topinamboux avaient mis le feu aux maisons, et fait main-basse sur les habitans qui en étaient sortis. » Léry n'était pas du détachement français; mais il apprit des autres qu'ils avaient vu quantité d'hommes et de femmes en pièces sur les boucans, et des enfans rôtis tout entiers. Quelques-uns néanmoins s'étaient sauvés par mer, à la faveur des ténèbres, et vinrent demander un asile dans le fort français. Ils y furent reçus fort humainement; mais les Topinamboux, qui ne furent pas long-temps sans en être avertis, en firent des plaintes fort vives, et ne consentirent à les laisser sous la protection des Français qu'après avoir été apaisés par des présens.

Avec un goût si vif pour la chair humaine, non-seulement les Brasiliens se bornent à manger leurs ennemis, mais dans leurs guerres même, ils ne mangent que ceux qui tombent vifs entre leurs mains, et qu'ils tuent avec certaines formalités. On ne remarque point qu'après un combat dont ils ont remporté l'avantage, et qui les a laissés maîtres du champ de bataille, ils se soient arrêtés à dévorer les corps des vaincus; et tous leurs efforts semblent se rapporter à faire des prisonniers, qu'ils vont égorger dans leurs villages.

Léry prétend que, quoiqu'ils aient peu d'idées religieuses, ils croient à des esprits malfaisans et au pouvoir des devins. Il fut témoin de leurs danses, qui sont de véritables convulsions poussées jusqu'à l'évanouissement, et suivies des harangues de leurs sorciers.

« Pour conclusion, dit-il, ils frappèrent du pied droit plus fort qu'auparavant; ils crachèrent chacun devant soi, et tous chantèrent deux ou trois fois en chœur, mais sur la même note, c'est-à-dire sans aucune variété de ton, *hé, hé, hua; hé, hua, hua, hua.* Comme je n'entendais pas encore parfaitement leur langage, l'interprète me dit que dans la grande ballade, ils avaient regretté, en premier lieu, leurs vaillans ancêtres; qu'ensuite, ils s'en étaient consolés par l'assurance de les aller rejoindre après la mort, et de se réjouir avec eux derrière les hautes montagnes; qu'ils avaient menacé leurs ennemis de les prendre et de les manger; en-

fin, qu'ils avaient célébré un ancien débordement d'eau, qui avait noyé tous les hommes, à l'exception des auteurs de leur race. »

On a cru devoir entrer dans ces détails sur des peuples qui passent avec raison pour les plus barbares de l'Amérique, et donner, par leur exemple, quelque idée de toutes les autres nations qu'on a nommées, sans avoir pu les faire connaître autrement. Cependant il ne faut pas s'imaginer, sur des peintures si révoltantes, que les Brasiliens manquent de raison et de bonté. Le même voyageur, qu'on cite volontiers lorsqu'il parle de ce qu'il a vu, fait un autre récit qui mérite encore d'être rapporté en ses termes : « Une autre fois, dit-il, me trouvant avec quelques Français dans un village nommé *Okarantin*, à deux lieues de Cotiva, et soupant au milieu d'une place où les habitans s'étaient assemblés pour nous admirer (car, lorsqu'ils veulent faire honneur à quelqu'un, ils ne mangent jamais avec lui), nous les avions autour de nous, comme autant de gardes chacun armé d'un os de poisson, long de deux ou trois pieds, et dentelé en forme de scie, moins pour attaquer ou pour se défendre, que pour éloigner les enfans auxquels ils disaient dans leur langage : « Petite canaille, « retirez-vous; vous n'êtes pas dignes de paraître « aux yeux de ces étrangers. » Après nous avoir laissé souper tranquillement, sans nous interrompre d'un seul mot, un vieillard, ayant observé que nous avions fait notre prière au com-

mencement et à la fin du repas, nous dit d'un ton fort modeste : « Que signifie cet usage que je vous « ai vu, d'ôter vos chapeaux sans ouvrir la bouche, « tandis qu'un de vous a parlé seul ? A qui s'adres « sait-il ? Était-ce à vous-mêmes, qui êtes présens, « ou à quelqu'un dont vous regrettez l'absence ? » Je pris cette occasion pour leur donner quelque idée du christianisme. C'était à Dieu que nous avions adressé nos prières ; et quoique ce grand Dieu ne fût pas visible, non-seulement il nous avait entendus, mais il savait ce que nous pensions au fond du cœur. Là-dessus je commençai, avec le secours de l'interprète, à lui expliquer une partie de notre religion, et j'y employai plus de deux heures. Ils m'écoutèrent avec de grandes marques d'admiration. Enfin, un autre vieillard me dit : « Vous nous apprenez plusieurs bonnes « choses que nous n'avions jamais entendues : ce- « pendant vos discours me rappellent ce que nos « pères nous ont souvent raconté. Long-temps avant « eux, et si long-temps qu'ils n'avaient pu tenir le « compte des lunes, un étranger, vieux et barbu « comme vous, vint dans ce pays, tint le même « langage que vous, et ne persuada personne. « Ensuite il en vint un autre, qui nous donna sa « malédiction avec une *tacape*, dont nous n'avons « pas cessé de nous servir pour nous massacrer l'un « l'autre ; à présent c'est un usage établi parmi nous : « si nous venions à l'abandonner, nous deviendrions « la risée de tous nos voisins. » Je répliquai avec

toute la force possible, que les lumières de la vérité devaient leur faire mépriser le jugement d'une multitude d'aveugles ; et que le vrai Dieu que je leur annonçais, leur ferait vaincre tous leurs ennemis. Ils furent émus jusqu'à promettre de suivre la doctrine qu'ils venaient d'entendre, et de ne plus manger de chair humaine ; ils se mirent à genoux pour faire la prière à notre exemple, et se la firent expliquer après l'avoir écoutée avec beaucoup d'attention ; mais, le soir, lorsque étant couchés dans nos hamacs, nous nous applaudissions de leur changement, nous les entendîmes chanter plus furieusement que jamais, qu'il fallait se venger de leurs ennemis, en prendre un grand nombre et les manger. » Telle est l'inconstance naturelle aux sauvages, plus encore qu'aux autres hommes.

Quoique les Brasiliens n'aient pas d'autres lois que leurs usages, dont quelques-uns blessent ouvertement les principes de justice et d'humanité, on ne laisse pas de remarquer dans cette étrange corruption quelques traces d'un meilleur ordre, qu'ils ne conservent pas moins fidèlement que leurs plus barbares pratiques. L'adultère est en horreur dans toutes ces nations ; c'est-à-dire que, malgré la liberté bien établie de prendre plusieurs femmes et de les répudier, un homme n'en doit pas connaître d'autres que celles qu'il prend à ce titre ; et les femmes doivent être fidèles à leurs maris. Avant le mariage, non-seulement les filles se livrent sans

honte aux hommes libres; mais leurs parens mêmes les offrent au premier venu, et caressent beaucoup leurs amans : « de sorte qu'il n'y en a pas une, suivant la décision de Léry, qui entre vierge dans l'état du mariage. » Mais lorsqu'elles sont attachées par des promesses, seule formalité qui les lie, on cesse de les solliciter; elles cessent elles-mêmes de prêter l'oreille aux sollicitations; et celles qui manquent à leur engagement, sans l'aveu de leur mari, sont assommées sans pitié. Une femme enceinte n'est pas dispensée du travail commun, parce qu'on le croit nécessaire pour l'heureux succès de sa délivrance; car il n'est pas vrai, dit Léry, que les Brasiliennes accouchent sans douleur. Il raconte les circonstances d'un accouchement dont il fut témoin.

La première nourriture des enfans est non-seulement le lait de la mère, mais un peu de farine mâchée. On a déjà remarqué que c'est le mari qui se couche tranquillement, pour recevoir les félicitations des voisins sur l'accroissement de sa famille. La femme ne demeure au lit qu'un ou deux jours; et, portant son fruit pendu au cou, dans une écharpe de coton faite pour cet usage, elle reprend ses occupations domestiques. L'unique éducation que l'on donne aux enfans regarde la chasse, la pêche et la guerre. Mais Léry s'emporte contre ceux qui ont écrit que les Brasiliens ne connaissent point la pudeur, et qu'ils ne font pas difficulté d'user des droits du mariage en public. Il les représente, au

contraire, fort jaloux de l'honnêteté naturelle, sans que leur nudité devienne jamais une occasion d'y manquer. Il assure aussi que, quoique les Brasiliennes aillent toujours nues, on ne leur voit jamais de marques de leurs infirmités périodiques; d'où il faut conclure seulement qu'elles prennent grand soin de les cacher.

Toute la férocité des Brasiliens contre leurs ennemis, n'empêche point qu'ils ne vivent fort paisiblement entre eux. Dans l'espace d'un an, Léry ne vit que deux querelles particulières. Cependant, loin de séparer ceux qui veulent se battre, on leur laisse la liberté de se satisfaire; mais si l'un des combattans est blessé, ses parens font la même blessure à l'autre, ou le tuent s'il a tué son adversaire. La loi du talion est toujours observée à la dernière rigueur.

L'occupation des femmes, après les soins qu'on a rapportés, est de filer du coton pour en faire des hamacs et des cordes. Léry nous apprend leur manière de filer et de faire les tissus. Elles font aussi les vaisseaux de terre qui servent pour les liqueurs et les alimens : quoique rudes et grossiers en dehors, l'intérieur est non-seulement poli, mais plombé d'une liqueur blanche qui durcit en séchant. Elles ont d'ailleurs des couleurs grisâtres dont elles font, avec des pinceaux, diverses figures sur ce fond blanc, surtout dans la vaisselle où l'on sert les viandes; ce qui donne un air fort agréable à leur service de table. Mais Léry observe que,

n'ayant aucune règle de peinture, et ne suivant que leur imagination, elles ne font jamais deux fois les mêmes figures, et que cette variété même a de l'agrément.

Si l'on excepte quelques peuplades, dont la férocité n'est pas différente de celle des bêtes, la plupart des Brasiliens reçoivent humainement les étrangers. On est même surpris de trouver dans leur traitement une ressemblance d'un village à l'autre, qui semble partir d'un fond de société. Léry commence par faire observer que si l'on doit aller plus d'une fois au même village, il faut choisir le *moussacat*, c'est-à-dire le père de famille chez lequel on veut loger constamment, parce que celui auquel on s'est d'abord adressé s'offenserait beaucoup qu'on le quittât pour en prendre un autre. A l'arrivée du voyageur qui se présente à sa porte, il le presse de s'asseoir dans un lit de coton suspendu en l'air, où il le laisse quelque temps sans lui dire un mot : c'est pour se donner le temps d'assembler ses femmes qui viennent s'accroupir à terre, autour du lit, les deux mains sur leurs yeux. Bientôt elles laissent tomber des larmes de joie ; et, sans cesser de pleurer, elles adressent mille choses flatteuses à leur hôte. « Que tu es bon ! que tu as « pris de peine à venir ! que tu es beau ! que tu es « vaillant ! que nous t'avons d'obligation ! que tu « nous fais de plaisir ! etc. » Si l'étranger veut donner bonne opinion de lui, il doit répondre par des marques d'attendrissement. Léry assure qu'il a

vu des Français réellement attendris du spectacle, pleurer aussi; mais il conseille à ceux qui n'ont pas le cœur si tendre, de jeter du moins quelques soupirs. Après cette première salutation, le moussacat, qui s'est retiré dans un coin de la cabane, affectant de faire une flèche, ou quelque autre ouvrage, comme s'il ignorait ce qui se passe, revient vers le lit, demande à l'étranger comment il se porte, reçoit sa réponse, et lui demande encore quel sujet l'amène. On doit satisfaire à toutes les questions. Alors, si l'on est venu à pied, il fait apporter de l'eau, dont ses femmes lavent les pieds et les jambes au *maïr* : c'est le nom qu'ils donnent aux Européens. Ensuite il s'informe si l'on a besoin de boire ou de manger. Si l'on répond qu'on désire l'un et l'autre, il fait servir sur-le-champ tout ce qu'il a de gibier, de volaille, de poisson et d'autres mets, avec la même abondance des breuvages du pays.

Veut-on passer la nuit dans le même lieu; non-seulement le moussacat fait tendre un bel *inis* blanc; mais, quoiqu'il fasse si peu de froid au Brésil, il prend prétexte de l'humidité de la nuit pour faire allumer autour du lit trois ou quatre petits feux, qui sont entretenus pendant le sommeil du maïr, avec une sorte de petit éventail nommé *tatapécoun*, fort semblable à nos écrans. « Le soir, ajoute Léry, qui parle encore de lui-même, pour ne rien souffrir de nuisible à notre repos, il fit éloigner tous les enfans. Enfin, se présentant à notre réveil, il

nous dit : *atour assaps*, c'est-à-dire, parfaits alliés, avez-vous bien dormi? Nous répondîmes d'un air satisfait. « N'importe, répliqua-t-il, reposez-vous « encore, mes enfans; car je vis bien hier au soir « que vous étiez extrêmement fatigués. » Comme c'est l'usage, dans ces occasions, qu'on leur fasse quelques présens, et que nous ne marchions jamais sans avoir chacun notre sac de cuir plein de petites marchandises qui nous servaient de monnaie d'or ou d'argent, nous [illegible] libéraux à notre départ; c'est-à-dire que nous [illegible] au vieillard des couteaux, des ciseaux et [illegible] ettes, des peignes, des miroirs, des bracelets, et des boutons de verre aux femmes, et des hameçons pour la pêche, aux enfans. »

Léry se fait ici demander si, malgré toutes ces apparences de droiture et de bonté, il se croyait sans danger parmi des sauvages dont il connaissait la cruauté par d'autres preuves. Il répond : « Que, loin de trembler pour sa vie, il dormait parmi eux d'un profond sommeil; que s'ils détestent leurs ennemis qu'ils assomment et qu'ils mangent, ils portent une extrême affection à leurs amis et leurs alliés; que pour les garantir du moindre déplaisir, ils se feraient hacher en pièces; enfin qu'il se croyait moins exposé chez les anthropophages du Brésil, qu'on ne l'était alors en France, où les différends de religion semblaient autoriser la perfidie et le meurtre. »

Dans leurs maladies, les Brasiliens se traitent

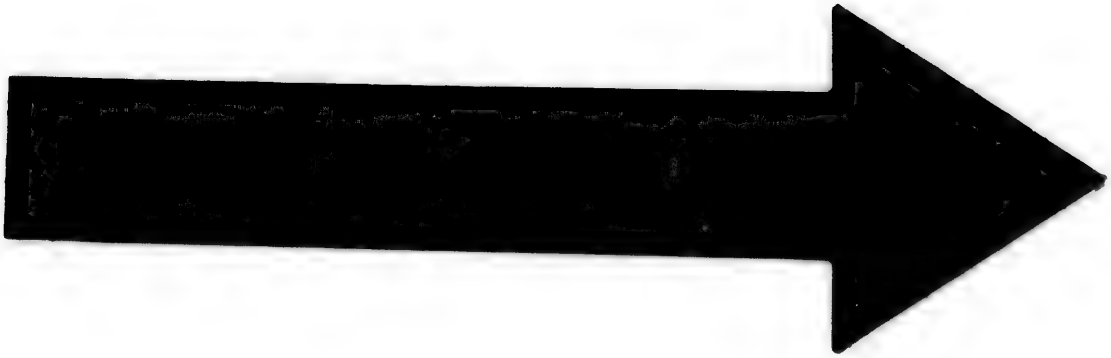

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

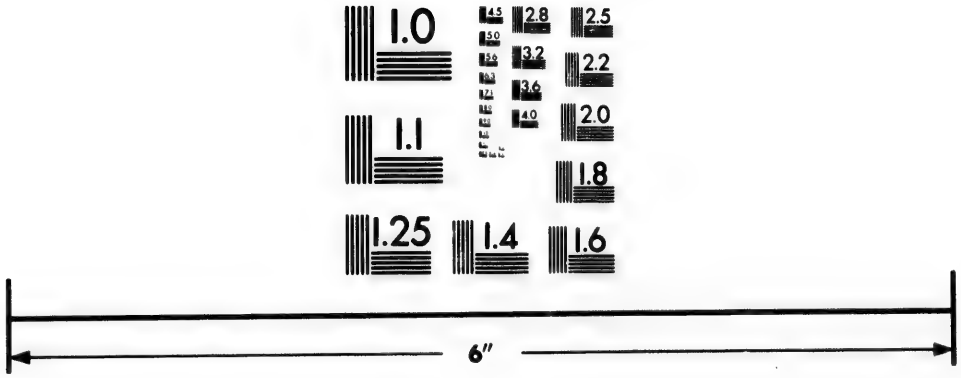

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

mutuellement avec des égards si tendres, que, s'il est question d'une plaie, un voisin se présente aussitôt pour sucer celle d'un autre ; et tous les services de l'amitié sont rendus avec le même zèle. Outre diverses sortes de fièvres et d'infirmités communes aux autres peuples de l'Amérique méridionale, dont on a remarqué néanmoins que leur régime ou leur climat les défendent mieux, ils ont une maladie qui passe pour incurable, et que Léry n'attribue qu'au commerce des femmes. Il assure qu'ils la nomment *pian*, sans expliquer d'où leur vient ce nom, qui est celui du même mal dans d'autres parties de l'Amérique et dans les îles. La description qu'il en fait, et ses funestes communications, jettent un nouveau jour sur l'origine des maux vénériens en Europe. Avec les simples de leurs forêts et de leurs montagnes, les Brasiliens n'ont guère d'autre remède qne l'abstinence : ils ne donnent aucune sorte de nourriture aux malades.

Leurs funérailles consistent moins en cérémonies qu'en pleurs et en chants lugubres, qui contiennent l'éloge des morts. Ils les enterrent debout, dans une fosse ronde, que Léry compare à un tonneau, les bras et les jambes pliés dans leurs jointures naturelles, et liés avec le corps. Si c'est un chef de famille, on enterre avec lui ses plumes, ses colliers, son inis et ses armes. Lorsque les habitations changent de lieu, ce qui arrive quelquefois sans autre raison que de changer d'air, chaque fa-

mille met sur les fosses de ses morts les plus respectés, quelques pierres couvertes d'une grande herbe, qui se nomme *pindo*, et qui se conserve long-temps sèche. Les sauvages n'approchent jamais de ces monumens sans pousser des cris.

On doit reconnaître pour un mérite particulier, dans un voyageur, l'attention qu'il a donnée aux langues étrangères, surtout à celles des nations les plus barbares, qui peuvent être regardées comme le simple ouvrage de la nature. Léry s'est distingué par ce soin. Non-seulement il avait appris la langue des Topinamboux, mais, ne se fiant point à l'étude d'une année, il s'aida du secours d'un interprète qui en avait passé sept ou huit avec ces peuples, pour recueillir les observations qu'il nous a laissées; et Laët en confirme l'exactitude, par la comparaison qu'il se glorifie d'en avoir faite avec celle d'un Hollandais, qui avait aussi vécu long-temps en différentes parties du Brésil. Ce n'est pas que la plupart des nations de cette grande contrée n'aient leur propre langue; mais on a déjà remarqué que celle des Topinamboux est dominante. Laët y trouve un sujet d'étonnement qui s'explique par le prodigieux nombre de ces Américains, et par leurs fréquentes dispersions.

Premièrement, les pronoms substantifs sont *ché*, moi; *te*, toi; *ahé*, lui; *orée*, nous; *pée*, vous; *aurahé*, eux. A la troisième personne du singulier, *ahé* est masculin. Le féminin et le neutre sont *aé*, sans aspiration. Au pluriel, *aurahé* est pour les

deux genres, et par conséquent peut être commun.

Ce que les grammairiens nomment *verbe*, s'appelle en langue brasilienne, *guengave*.

L'auteur conjugue une partie du verbe substantif *aïco*, je suis, *ereico*, tu es; *oico*, il est; *oroico*, nous sommes; *péico*, vous êtes; *aurahéoico*, ils sont.

Le temps imparfait, c'est-à-dire, qui n'est point encore accompli, parce qu'on peut être encore ce qu'on était alors, est désigné par *aquoémé*, qui signifie *en ce temps-là*. *Aico aquoémé*, j'étais alors; *ereico aquoémé*, tu étais alors; *oico aquoémé*, il était alors. Pluriel, *oroico aquoémé*, nous étions alors; *peico aquoémé*, vous étiez alors; *aurahéoico aquoémé*, ils étaient alors.

Temps parfaitement passé. On reprend le verbe *oico*, auquel on ajoute l'adverbe *aquoé-mené*, qui signifie *temps jadis*, temps accompli. Exemple dans un autre verbe : *assa voussou gatou aquoé-mené*, je l'ai aimé en ce temps-là.

Le futur d'*aïco*, je suis, est *aïco iren*, je serai; c'est-à-dire que *iren* marque l'avenir, et qu'on ne fait que le répéter à chaque personne du verbe, et dans les deux nombres.

A l'impératif, *oico*, sois; *toico*, qu'il soit; *oroico*, que nous soyons; *tapoico*, que vous soyez; *aurahétoico*, qu'ils soient. Si l'on commande pour le présent, on ajoute *taugo*, qui signifie à l'instant.

L'optatif, *aïco momen*, que je serais volontiers! et le reste en continuant d'ajouter *momen*.

Le participe, *ré coruré*, étant. Mais il ne peut guère être entendu seul; on y ajoute les pronoms singuliers ou pluriels.

Le temps indéfini s'emploie pour l'infinitif.

Autre verbe : *aiout*, je viens, ou je suis venu; *ereiout*, tu viens, ou tu es venu; *o-out*, il vient, ou il est venu. Pluriel : *oroiout*, nous venons, ou nous sommes venus; *peiout*, vous venez, ou vous êtes venus; *aurahéiout*, ils viennent, ou ils sont venus; *aiout aquoéné*, je venais alors; *aiout aquoémené*, je vins, ou je suis venu en tel temps; *aiout iren*, je viendrai. En un mot, nul verbe n'est conjugué sans un adverbe qui marque le temps. *Eori* ou *eiot*, viens; *emo out*, fais-le venir. Au pluriel, *peori* ou *peiot*, venez. Les mots *eiot* et *peiot* ont le même sens; mais *eiot* est plus civil entre les hommes, et *peiot* ne s'emploie guère que pour les bêtes. *Ta iout*, que je vienne; *teu umé*, venant.

Noms des principales parties du corps. Remarquez que *ché*, qui signifie moi, est aussi le pronom possessif *mon*. *Ché acan*, ma tête; *ché avé*, mes cheveux; *ché voua*, mon visage; *ché nembi*, mes oreilles; *ché sshua*, mon front; *ché ressa*, mes yeux; *ché tin*, mon nez; *tourou*, la bouche; *retoupavé*, les joues; *redmiva*, le menton; *redmiva avé*, la barbe; *apé-cou*, la langue; *ram*, les dents; *aiouré*, le cou ou la gorge; *asséoc*, le gosier; *poca*, la poitrine; *rocapé*, le devant du corps en général; *atoucoupé*, le derrière; *poui asoo*, l'échine; *rousbony*, les reins; *révivé*, les fesses; *inuanponi*,

les épaules ; *inua* , les bras ; *papony*, le poing ; *pò*, la main ; *poneu*, les doigts ; *puyac*, l'estomac ou le foie ; *reguié*, le ventre ; *pourou assen*, le nombril ; *cam*, les mamelles ; *oup*, les cuisses ; *roduponam*, les genoux ; *poracé*, les coudes ; *retemeu*, les jambes ; *pouy*, les pieds ; *pussempé*, les ongles des pieds ; *ponampé*, les ongles des mains ; *cuy*, le cœur ; *eneg*, le poumon ; *eneg*, l'âme, ou la pensée ; *enegouere*, l'âme après qu'elle est sortie du corps ; *rencouem*, l'anus. Parties naturelles, *rementien*, *rapoupit*.

Les articles pour la déclinaison des substantifs, sont *ché acan*, ma tête ; *te acan*, ta tête ; *y acan*, sa tête ; *oro acan*, notre tête ; *peacan*, votre tête ; *aurahé acan*, leur tête.

Léry ajoute plusieurs locutions ordinaires : *Emiredu tata*, allume le feu ; *emo goap tata*, éteins le feu ; *ertout che tata*, *emiren*, apporte de quoi allumer le feu ; *emogi pira*, fais cuire le poisson ; *essessi*, rôtis-le ; *emoui*, fais le bouillir ; *fa vécu ouy amo*, fais de la farine ; *emagip caouin amo*, fais du *caouin* : c'est le nom de leur breuvage ; *coeinupe*, vas à la fontaine ; *erout unichesué*, apporte-moi de l'eau ; *queré me ché remiou racoap*, viens me donner à manger ; *taié poié*, que je lave mes mains ; *taié iourou*, que je lave ma bouche ; *ché embouassi*, j'ai faim ; *nam ché iourou*, je n'ai point d'appétit ; *ché ussé*, j'ai soif ; *ché raïc*, j'ai chaud, je sue ; *ché rou*, j'ai froid, *ché racoup*, j'ai la fièvre ; *ché carocou asti*, je suis triste. On remarque que *carocu* si-

gnifie proprement, le soir, l'obscurité; *aicoceve*, je suis dans l'embarras; *ché poura oussoup*, je suis mal, ou pauvrement traité; *ché rocoup*, je suis joyeux; *aico memovoh*, je suis un objet de raillerie; *aico gatou*, je suis dans une situation agréable; *ché reniac ossou*, mon esclave; *ché remïboié*, mon serviteur; *ché roïac*, mon inférieur; *ché pouracassare*, mon pêcheur, celui qui prend du poisson pour moi; *ché mac*, mon bien, ma marchandise, ce qui est à moi; *ché remimoguem*, je l'ai fait, c'est mon ouvrage; *rerecouaré*, une garde; *roubichac*, chef, supérieur; *moussacat*, père de famille, qui reçoit les passans; *querré muhau*, vaillant, redoutable en guerre; *teuten*, fanfaron; *roup*, père; *requeyt*, frère aîné; *rebure*, frère puîné; *renadire*, sœur; *rure*, fils d'une sœur, ou neveu; *tipet*, fille d'une sœur ou nièce; *aiché*, tante; *ai*, ma mère, en lui parlant; *ché si*, ma mère, en parlant d'elle; *ché rayt*, ma fille; *ché rememynou*, les enfans de mes fils et de mes filles. L'oncle se nomme *roup*, comme le père; et le père donne les noms de fils et de filles à ses neveux et ses nièces. *Mae*, le ciel; *couarassi*, le soleil; *iascé*, la lune; *iassi tata oussoit*, l'étoile du berger; *yassi tata miri*, toutes les petites étoiles; *ubouy*, la terre; *paranan*, la mer; *uheté*, eau douce; *uheen*, eau salée; *uheen buho*, eau saumâtre; *ita*, pierre, métal, et tout ce qui sert de fondement pour les édifices; *aosa ita*, pilier d'une maison; *yapuo ita*, faîte d'une maison; *tura ita*, poutre traversière; *igoura houy bairah*, toute espèce de bois; *arapat*, un arc;

arre, l'air; *arraïp*, mauvais air; *amen*, pluie; *amen poitou*, temps tourné à la pluie; *toupen*, tonnerre; *toupen verap*, éclair; *ibeco-itin*, nuées, ou brouillards; *ibucturé*, montagne; *guoum*, campagnes, ou plat-pays; *tavé*, village; *aoh*, maison; *ohécouap*, rivière, ou courant d'eau; *uhpaon*, île entourée d'eau; *kaa*, toutes sortes de bois et forêts; *kaapaou*, bois au milieu d'une campagne; *kaaonan*, habitans des bois; *igat*, canot ou nacelle d'écorce, qui contient trente ou quarante hommes; *ygureoussou*, navire; *puissa-ouassou*, filet de pêche; *ingua*, grand bâteau pour la pêche; *inquiei*, bateau qui sert dans les inondations; *mocap*, toutes sortes d'armes à feu; *mocap-coui*, poudre à tirer; *oura*, oiseaux; *pira*, poisson.

Les Brasiliens n'ont que cinq noms pour les nombres : *augepé*, 1; *mocousin*, 2; *mossaput*, 3; *oïouseoudic*, 4; *écoimbo*, 5. Lorsqu'ils ont plus de cinq à compter; ils montrent leurs doigts et ceux des assistans, jusqu'au nombre dont ils veulent rendre compte.

De plusieurs dialogues que l'interprète de Léry prenait soin d'écrire, on ne rapportera que les traits où leur tour d'expression est facile à démêler; car la traduction en est toujours littérale. Léry se présente pour la première fois chez un sauvage, et l'interprète parle pour lui.

L'Américain. *Ere ioubé?* es-tu arrivé? L'Interprète, *Pa, aiout*; oui, je suis arrivé. L'Amér. *Thé! augé nipo*; que c'est bien fait! *Mara pé de-*

rera, comment te nommes-tu? L'INTERP. *Léry-Oussou*, une grosse huître. Sur quoi il faut remarquer que les Topinamboux ne retenant aucun nom, s'il ne leur présente quelque idée qui leur soit familière, les Européens qui veulent entretenir commerce avec eux sont obligés de prendre celui de quelques substances du pays, et le hasard fit qu'en langue de la nation, *Léry*, joint à *oussou*, signifiait une grosse huître.

L'AMÉRICAIN. *Ere iocasso preneg?* as-tu laissé ton pays pour venir demeurer ici? L'INTERPRÈTE. *Pa*; oui. L'AMÉR. *Eori deretani ovani repiaci*, viens donc voir le lieu où tu demeureras. *Ir indé repiac! Aout ir indé repiac aout! ché rairé Thé! Ouereté Kevoji Lery-Oussou Ymeen!* le voilà donc venu par deçà, mon fils Léry-Oussou; le voilà, qui nous a portés dans sa mémoire, ce cher fils, hélas! *Ere rou té caraméno?* as-tu porté ton sac? L'INT. *Pa arout.* Oui, je l'ai apporté. L'AMÉR. *Maé pere rout te carameno puopé?* qu'as-tu apporté dans ton sac? L'INTERP. *A caub*, des vêtemens. L'AMÉR. *Mara vaé?* de quelle couleur? L'INTERP. *Soboui été*, bleu; *pirenk*, rouge; *joup*, jaune; *son*, noir; *souboui-massou*, vert; *pirienk*, de plusieurs couleurs; *pégassou-avé*, couleur de ramier; *tin*, blanc. Par blanc ou *tin*, on entend de la toile et des chemises. L'AMÉR. *Maé pamo*; quoi encore? L'INT. *A cang aubéroupé*, des chapeaux. L'AMÉR. *Seta pé?* beaucoup? L'INTERP. *Itacoupéré*, tant qu'on ne peut les nombrer. L'AMÉR. *Aïpoguo?* est-ce

tout? L'INTERP. *Etimen*, non. L'AMÉR. *Esse non bat;* nomme donc tout. L'INTERP. *Coromo;* prends un peu de patience.

On nomma tout ce que le sauvage connaissait, et de son côté il fit le détail de ce qu'il pouvait offrir. Ensuite, s'adressant aux Américains qui l'accompagnaient, il leur tint paisiblement ce discours. « *Ty ierobah apo* ou *ari*, tenons-nous glorieux du monde qui nous cherche. *Apo au aé maé gerre iendesué*, c'est le monde qui nous donne ses biens. *Ty réco gatou iendesuè*, il faut le traiter de manière qu'il soit content pour ses biens. *Iporency été am réco iendesué*, voilà des beaux biens qui s'offrent à nous. *Ty mara gatou apoan apé*, soyons à ce peuple-ci. *Ty momourou mé maé gerre ie ndesué*, ne faisons point de mal à ceux qui nous donnent de leurs biens. *Ty poih apoaré iendesué*, donnons-leur des biens pour vivre. *Typorraca apoavé*, travaillons pour leur apporter quelque proie. *Yporraca* signifie particulièrement quelque pêche. *Tyrrout maé tyronam ani apé*, apportons-leur tout ce que nous pourrons trouver. *Tyre comremoich meïendé maé recoussave*, ne traitons pas mal ceux qui nous apportent de leurs biens. *Pé porroinc accu mecharaire ouéh*, ne soyez pas mauvois, mes enfans; *ta peré eo inmaé*, afin que vous ayez des biens; *to erecoïh poaëte amo*, et que vos enfans en aient. *Niracoïh iendera mouën ma è pouair*, nous n'avons point de biens de nos grands-pères. *O pap cheramouën maé pouaire aitih*, j'ai jeté tout

ce que mon grand-père m'avait laissé; *apocu mahé ry oi Jerobiah*, me tenant glorieux des biens que le monde nous apporte; *jenderamouin resuié pyec potategué aven aire*, ce que nos grands-pères voudraient avoir vu, et toutefois ne l'ont pas vu. *Téh! oip otarheté ienderamouïn récohiaré té iendesué*, oh! qu'il est heureux pour nous que des biens plus grands que ceux de nos grands-pères nous soient venus. *Iendé porrau oussou vocare*, c'est ce qui nous met hors de tristesse; *iendeco ouassou gerre*, ce qui nous fait avoir de grands jardins. *En sassi piram lenderé memy non ape*, on ne fait plus de mal à nos petits enfans lorsqu'on les tond. *Tyre coih aponau ienderoba gere ari*, menons ces étrangers avec nous contre nos ennemis; *toere coig mocap o maé aé*, qu'ils aient des arquebuses, qui sont leur propre bien, venu d'eux. *Mara mo senten gatou merin amé*, pourquoi ne seraient-ils point forts? *Mémé taé morerobiarem*, c'est une nation qui ne craint rien. *Ty senanc apouau mar am iendé iron*, éprouvons leur force lorsqu'ils seront avec nous. *Mauré taé moretoar roupiaré*, ce sont ceux qui vainquent les vainqueurs. *Agné hé ouhé*, tout ce que j'ai dit est vrai. »

Après cette harangue, le dialogue continue :

L'Américain. *Emourbeou deret anüchesué*, parle-moi de ton pays et de ta demeure. L'Interprète. *Augebé, derenqué escouredoub*, c'est bien dit. Fais-moi d'abord des demandes. L'Amér. *Iach; marapé deretani reré?* comment s'appelle ton pays et ta

demeure? L'INTERP. Rouen. L'AMÉR. *Tau ouscoupé oumi?* Est-ce un grand village? L'INTERP. *Pa*, oui. L'AMÉR. *Moboui pe reroupicha gatou?* combien avez-vous de seigneurs? *Augepé*, un seulement. L'AMÉR. *Marap seré?* comment se nomme-t-il? L'INTERP. Henri second. L'AMÉR. *Tere potène*, voilà un beau nom. *Mara pé perou pichau eta cuim?* pourquoi n'avez-vous pas plusieurs seigneurs. L'INTERP. *Moroére chih gué*, nous n'en avons pas plus; *oré ramouin aré*, dès le temps de nos grands-pères. L'AMÉR. *Mara picué pée?* comment vous en trouvez-vous? L'INTERP. *Oraicogue*, nous en sommes contens; *oréé mae gerre*, nous sommes ceux qui ont des biens. L'AMÉR. *Epé nocré coih péroupicha mac?* votre prince a-t-il beaucoup de biens? L'INTERP. *Jeré coih*, il en a beaucoup; *orré maé gerré, a hepé*, tout ce que nous avons est à ses ordres. L'AMÉR. *Oraïvi pé oge pé?* va-t-il à la guerre? L'INT. *Pa*, oui. L'AMÉR. *Mobouit ave pé-iouca ni mac?* combien avez-vous de villages? L'INTERP. *Seta gatou*, plus que je ne puis dire. L'AMÉR. *Nirosée nouih icho perte?* ne me les nommeras-tu point? L'INTERP. *Ipoë copoï*, il serait trop long. L'AMÉR. *Iporrenc pé paratani?* le lieu d'où vous êtes est-il beau? L'INTERP. *Iporrota gatou*, il est fort beau. L'AMER. *Eagoïe péperancé?* vos maisons sont-elles comme ici? L'INTERP. *Oicoé gatou*, il y a grande différence. L'AMÉR. *Matovaé*, comment sont-elles? L'INTERP. *Ita gapé*, elles sont toutes de pierre. L'AMER. *Iouroussou pé?* sont-elles grandes? L'IN-

TERP. *Iouroussou gatou*, fort grandes. L'AMÉR. *Vaté gatou pé?* sont-elles fort hautes. L'INTERP. *Mahmo*, merveilleusement. L'AMÉR. *Eugaïa pé pet ancinim?* le dedans est-il comme ici. L'INTERP. *Érimen*, nullement. L'AMÉR. *Esoé nonde rete renandau et a ichuesé*, nomme-moi les choses apparentes au corps. Ici l'on nomme en français toutes les parties dont on a donné les noms en topinambou, et Léry observe, avec admiration, que l'interprète, sachant fort bien le grec, trouvait plusieurs mots de cette langue dans celle des Américains du Brésil.

CHAPITRE IV.

Histoire naturelle du Brésil.

Léry déclare, sans exception, que dans tout le Brésil on ne voit point un seul animal qui ait une ressemblance entière avec les nôtres. Il ajoute qu'entre les animaux du pays il y en a fort peu que les habitans se plaisent à nourrir, et que par conséquent il n'y a point de distinction à faire entre les animaux sauvages et les domestiques.

On retrouve au Brésil la plupart des animaux du Paraguay et du Pérou. Léry décrit le tapir qu'il nomme *tapiroussou*. Les Brasiliens, dit-il, le tuent à coups de flèches, ou le prennent dans des piéges qu'ils dressent avec assez d'industrie. Ils font un cas extrême de sa peau, dont ils coupent en rond le cuir du dos, pour en faire des boucliers de la grandeur du fond d'un tonneau. Après avoir été bien séchée, elle est si dure, qu'on la croit impénétrable aux flèches. La chair du tapiroussou ressemble, pour le goût, à celle du bœuf, et les Brasiliens la boucanent.

Le plus grand animal du Brésil, après le tapiroussou, que Léry ne fait pas difficulté de nommer l'*âne vache*, est une espèce de cerf que les Brasiliens nomment *sco-assou*. Il est moins grand que le nôtre; son bois est plus court, et son poil est de

la même longueur que celui de nos chèvres. On ne trouve de grands cerfs au Brésil, que dans la capitainerie de Saint-Paul.

Léry décrit aussi le tajassou, l'agouti, le tapiti (lièvre d'Amérique), le pag (paca), le sarigoy (sarigue ou opossum), des lynx, un petit hérisson (coendou), le coati, le jagoarucu (yaguaroundi), le janouaré (jaguar), le tamandua (fourmillier), le hay (paresseux), des chats sauvages (margays), le jaguacin (crabier), le biracate (didelphe crabier), des écureuils, le tatou, de la peau duquel les Brasiliens, plus industrieux sur ce point que les autres Indiens, font de petits coffres d'une dureté impénétrable; l'hirara, semblable à l'hyène; il s'en trouve de noirs, de roux et même de blancs; ils ne vivent que de miel; leur adresse est extrême à le découvrir. Le jacaré, espèce de caïman dont ils mangent avidement la chair. Leur grosseur n'excède pas celle de la cuisse. Loin d'être nuisibles, on les prend en vie, et les enfans s'en amusent. Léry en fut témoin plusieurs fois. Les grands caïmans sont aussi redoutables au Brésil que dans les autres parties de l'Amérique.

« Il n'y a point de pays au monde où les singes soient en plus grande abondance, et leurs espèces plus variées. On en distingue une que les Américains nomment *aquiqui*, beaucoup plus grande que toutes les autres, ornée d'une longue barbe noire au menton : le mâle est de couleur rougeâtre, et passe dans le pays pour le roi des singes. Il a le visage

assez blanc, et le poil si régulièrement disposé d'une oreille à l'autre, qu'il semble tondu. On raconte que, montant quelquefois sur un arbre, il y fait entendre des sons qu'on prendrait pour une harangue, et que la nature lui a donné pour cet usage un organe creux, composé d'une forte membrane de la grosseur d'un œuf, qui s'enfle facilement sous le palais. On ajoute que, dans le mouvement qu'il se donne, il jette beaucoup d'écume, et qu'un autre singe qu'on juge destiné à lui succéder, l'essuie fort soigneusement. C'est une espèce d'alouate.

« On en distingue d'autres qui se nomment *cay*, (saï), petits, noirs, d'une figure si agréable qu'ils se font entendre et voir avec le même plaisir. Leur retraite est sur les arbres à silique, où, trouvant leur nourriture, ils ne cessent point, surtout à l'approche du mauvais temps, de faire retentir l'air de leur étrange mélodie. Ceux que les Brasiliens nomment *sagouins*, ne sont pas plus gros qu'un écureuil; ils ont aussi le poil roux, mais Léry leur donne le mufle, le cou, le devant, et jusqu'à la fierté du lion. « C'est, dit-il, le plus joli animal qu'il ait vu au Brésil, et s'il était aussi facile de lui faire passer la mer qu'à la guenon, il serait beaucoup plus estimé; mais outre sa délicatesse, qui ne lui permet pas de supporter le mouvement d'un vaisseau, il est si glorieux, que pour peu qu'on le fâche, il se laisse mourir de dépit. »

Les chauves-souris y sont d'une grosseur prodi-

gieuse et très-avide de sang : les lamantins y remontent dans les fleuves.

Les bœufs et les chevaux apportés d'Europe au Brésil s'y sont singulièrement multipliés; mais dans la plus grande partie du pays ces animaux restent faibles. La peau des bœufs est employée à faire des bateaux.

Les Américains du Brésil ont pris tant de passion pour nos chiens, que non-seulement les hommes en élèvent quantité pour la chasse, mais que les femmes prennent plaisir à s'en faire accompagner, les portent dans leurs bras, et les nourrissent souvent de leur propre lait.

Le *jaguacin* vit de coquillages et de cannes à sucre. C'est d'ailleurs un animal innocent, et qui passe une partie du temps à dormir; ce qui le rend facile à surprendre.

Le *biaracata* a le dos orné d'une croix blanche très-régulière. Les oiseaux et leurs œufs sont sa nourriture ordinaire; mais il a tant de goût pour l'ambre, qu'il passe la nuit sur le rivage de la mer à chercher cette proie.

Les Brasiliens mangent non-seulement diverses sortes de lézards et de serpens, mais de gros crapauds boucanés avec la peau et les intestins. Le *tonou* est un lézard gris, qui a la peau fort lisse, long de quatre ou cinq pieds, d'une grosseur proportionnée. Sa forme est hideuse; mais il n'est pas plus dangereux que les grenouilles, entre lesquelles il vit sur les rives des fleuves et dans les marais.

Léry, qui en mangea souvent, convient qu'étant écorché, nettoyé soigneusement et bien cuit, il a la chair aussi blanche, aussi tendre, et d'aussi bon goût que le blanc d'un chapon. « C'est, dit-il, une des bonnes viandes qu'il ait mangées en Amérique. Il voyait d'abord, avec étonnement, les sauvages apporter ou traîner des serpens rouges et noirs, gros comme le bras, et longs d'une aune, qu'ils jetaient au milieu de leurs maisons, parmi leurs femmes et leurs enfans; mais les leur voyant manier sans aucune crainte, il s'accoutuma bientôt à ce spectacle. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que le Brésil n'en ait d'autres espèces dont la piqûre est fort venimeuse; et l'exemple qu'il en donne est effrayant. »

Le *jaracaca*, ou *jararacoucou*, est une espèce de vipère très-dangereuse.

Outre le grand serpent à sonnettes, qui porte au Brésil le nom de *boicininga*, il s'y en trouve un plus petit, nommé *briciningbepa*, qui a les mêmes propriétés, la couleur noire, et le venin extrêmement subtil.

Les voyageurs font une affreuse peinture des tourmens auxquels on est exposé au Brésil par la morsure de ces redoutables animaux, et du grand nombre des malheureux qui ne peuvent l'éviter. Il se trouve des serpens à chaque pas dans les campagnes, dans les bois, dans l'intérieur des maisons, et jusque dans les lits ou les hamacs. On en est piqué la nuit comme le jour, et, si l'on n'y remédie pas aussitôt par la saignée, par la dilatation de

la blessure, et par les plus puissans antidotes, il faut s'attendre à mourir dans les plus cruelles douleurs. Quelques espèces, surtout celles des jararacas, jettent une odeur de musc, qui est d'un grand secours pour se garantir de leurs surprises. Les scorpions sont aussi fort communs, mais leurs blessures sont rarement mortelles, quoique fort douloureuses pendant l'espace de vingt-quatre heures.

Un pays aussi couvert de bois que le Brésil est la retraite naturelle d'une infinité de charmans oiseaux. Les dindons sont une production naturelle du pays. Les sauvages, dit Léry, en élèvent et n'en mangent pas les œufs, ni même ceux des poules communes qu'ils ont reçues des Portugais; et le plus grand reproche qu'ils fassent aux Européens, est un excès de gourmandise qui leur fait manger une poule à chaque œuf qu'ils avalent. Ils ne font pas plus d'usage des canes qu'ils nourrissent aussi dans leurs habitations; et la raison qu'ils en apportent, c'est que, cet animal marchant avec beaucoup de lenteur, ils craindraient qu'un aliment de cette nature ne les rendît pesans à la course. Ils rejettent, par le même motif, la chair de toutes les bêtes dont la marche est lente, et même certains poissons, tels que la raie, qui nagent moins légèrement que les autres. Ils se bornent à prendre les plumes des volailles, surtout les blanches, qu'ils teignent en rouge, et dont ils font leur principal ornement. Léry met aussi au nombre des oiseaux bons à manger le jacoutin (marail), le

mutou (hocco noir), les macacouas, les inambo-ouassous, les mangouris, les pégassous et les peracans.

Les aras, macas, anapuras, ararumas ou machaos, ajurucouros, tuin, guiarabas, yabous, qui appartiennent tous au genre du perroquet, le guranhé engera, le tangara, le queraivo, le toucan, le panou, ainsi que les manakins, les cassiques, les troupiales, les oiseaux mouches, les colibris, les grimpereaux, et d'autres oiseaux du plumage le plus éclatant, sont décrits par Léry et les anciens voyageurs, avec une prolixité peu instructive. Il faut cependant parler de deux oiseaux réellement remarquables.

Le guirapanga est tout-à-fait blanc; et quoique d'une grossseur médiocre, il a la voix si forte, qu'elle se fait entendre comme le son d'une cloche, à plus d'une demi-lieue. On trouve dans les provinces intérieures des andouagoaeous, sorte d'autruches, qui ont sur le bec une corne douée d'une vertu merveilleuse; car on assure que, portée au cou, elle rend la liberté de la langue à ceux qui ont de la difficulté à parler.

Les côtes sont fréquentées par un grand nombre d'oiseaux aquatiques, communs entre les tropiques. Ce sont le caripira, le guiratonteou, le calcamar, l'ayaca, le caracura, le guara.

Les baleines abondent dans les parages méridionaux, et l'on a formé vis-à-vis l'île Sainte-Catherine des établissemens pour exploiter les produits de la pêche de ce cétacé; on y trouve d'ailleurs en

abondance presque tous les coquillages, et les huîtres y contiennent quelquefois de fort belles perles. Anciennement, les sauvages en pêchaient une prodigieuse quantité, dont ils rassemblaient les écailles, après en avoir mangé la chair; et dans plusieurs endroits du rivage, on en trouve encore de grands monceaux, que le temps a couverts d'herbes et d'arbustes. Les Portugais s'en servent pour faire une excellente chaux, qu'ils emploient à leurs édifices, au lieu de ciment, et que l'eau de pluie rend fort noire.

La mer est très-poissonneuse. On y pêche l'inevouna, espèce de raie; le beyupira, comparable à l'esturgeon, et de très-bon goût; le baopès, très-gras et délicat; le camarupi, très-bon, quoique couvert d'épines; le piraembu, l'amayaen, qui est venimeux, de même que le caramam, l'amorcati et l'itaeca.

Parmi les arbres décrits par Léry, le mangaba est le mameï; l'aratica, le corossol épineux; le caaroba, le caroubier; l'ambayba et l'ambaïliba, le coulequin; le copaïba, le copayer, qui donne le baume de copahu; le pequea ou setis, le curupicaïba, l'iguega, l'igtiacycia, distillent aussi des baumes précieux; l'anda a un bois propre à divers usages : on exprime de ses feuilles une huile dont les Indiens se frottent le corps; ils se servent de l'écorce pour la pêche: l'eau dans laquelle on la laisse infuser quelques jours, acquiert la vertu d'assoupir toutes sortes d'animaux; l'igluca-

mici porte un fruit semblable au coing; l'ajuratibira et l'ajabutipita sont des arbrisseaux : le premier porte un fruit rouge dont les Brasiliens tirent une huile qui sert à leurs onctions; le second fournit, par son fruit, une huile noire que l'on n'emploie que pour oindre les malades. Le marucugé, grand arbre, produit un fruit excellent et facile à digérer; le tronc donne, par incision, une liqueur laiteuse qui, venant à se coaguler, tient lieu de cire pour les tablettes; l'omba, arbre touffu, mais fort bas, porte un fruit semblable à nos prunes, mais nuisible aux dents; les Indiens en mangent aussi les racines. Le jacapuyia (*lecythis ollaria*) est un des plus grands arbres du Brésil; il porte un fruit qu'on prendrait pour un gobelet avec son couvercle, et qui contient quelques graines, assez semblables aux mirobolans. Le couvercle s'ouvre de lui-même dans la maturité des fruits, et les laisse tomber s'ils ne sont cueillis. Le bois est fort dur, et ne se corrompt pas aisément; ce qui le rend fort propre à former les axes des moulins à sucre.

Le Brésil a peu d'arbres aussi beaux que le janipaba ou genipayer; sa verdure est admirable et se renouvelle tous les mois; ses fruits ont la forme de l'orange et le goût du coing; leur suc, qui est d'abord assez blanc, noircit bientôt jusqu'à servir d'encre aux sauvages, pour se faire sur la peau des figures de cette couleur : elle dure neuf jours, après lesquels il n'en reste aucune trace. On fait

observer que c'est le suc du fruit vert qui a cette qualité.

Le fruit du *jequitinguacu* ressemble à nos plus grosses fraises; mais il contient pour pepin, une sorte de pois très-dur, noir, rond et luisant comme le jais, et dont l'écorce est d'une extrême amertume. On l'écrase pour le faire servir de savon.

Dans l'intérieur des terres, vis-à-vis de la baie de Tous-les-Saints, on trouve dans les lieux secs un arbre fort grand et fort épais, dont toutes les branches sont naturellement percées de trous profonds, où, pendant l'été comme en hiver, il se rassemble une humeur aqueuse qui ne déborde jamais; et, ce qui est beaucoup plus surprenant, qui ne diminue pas non plus, quelque quantité qu'on en puisse tirer. Chaque branche est ainsi comme une source inépuisable; et l'arbre étant si grand, qu'il peut contenir jusqu'à cinq cents hommes dans la circonférence de ses branches, c'est une retraite admirable, où l'on ne manque jamais d'eau pour boire et pour se laver.

Le brésillet, arbre duquel le pays a tiré son nom, porte celui d'*araboutan*. Il est de la hauteur de nos chênes, et ne jette pas moins de branches. On en trouve de si gros, que trois hommes auraient peine à les embrasser. Les feuilles ressemblent à celles du buis. Le bois en est rouge, et naturellement si sec, qu'en brûlant il jette fort peu de fumée. Sa vertu est si forte pour la teinture, que, suivant l'expérience de Léry, ses cendres

mêmes, mêlées dans une lessive, donnent au linge une couleur qu'il ne perd jamais.

Léry ajoute quelques propos d'un Brasilien, qui peignent merveilleusement le sens naturel de ces barbares. « Fort ébahis, dit-il, de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir leur araboutan, il y eut une fois un de leurs vieillards qui me fit cette demande : « Que « veut dire que vous autres *Maïrs* et *Péros*, c'est-à-« dire, Français et Portugais, venez de si loin « quérir du bois pour vous chauffer? N'y en a-t-il « point en votre terre? » A quoi lui ayant répondu que oui, et en grande quantité, mais non pas de telle sorte que le leur, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, ainsi comme eux en usaient pour teindre leurs cordons et plumages, les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture. Il me répliqua : « Voire, mais en faut-il tant? » Oui, lui dis-je, car y ayant tel marchand, en notre pays, qui a plus de frises et de draps rouges que vous n'en avez jamais vu par-deçà, un seul achetera tout l'araboutan dont plusieurs navires s'en retournent chargés. « Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes « merveilles! » Puis, pensant bien à ce que je lui venais de dire, plus outre dit : « Mais cet homme tant « riche, dont tu parles, ne meurt-il point? « Si fait, si fait, lui dis-je, aussi-bien que les autres. Sur quoi, comme ils sont grands discoureurs, il me demanda derechef : « Et quand doncques il « est mort, à qui est tout le bien qu'il laisse? »

A ses enfans, lui dis-je, s'il en a, et, à défaut d'iceux, à ses frères, sœurs ou plus prochains. « Vraiment, « dit alors mon vieillard, à cette heure cognais-je « que vous autres Maïrs êtes de grands fous; que « vous faut-il tant travailler à passer la mer pour « amasser des richesses à ceux qui survivent après « vous, comme si la terre qui vous a nourris « n'était pas suffisante pour aussi les nourrir? Nous « avons des enfans et des parens, lesquels, comme « tu vois, nous aimons; mais parce que nous « sommes assurés qu'après notre mort, la terre qui « nous a nourris les nourrira, certes nous nous « reposons sur cela. »

La variété des bois de teinture est extrême : il s'en trouve de jaunes, de violets, de différentes sortes de rouge, de blancs comme du papier, et celui qu'on nomme *aouai* répand une odeur insupportable lorsqu'on le coupe. Il a les feuilles du pommier, et toujours vertes. Son fruit est fort vénéneux; mais comme l'écorce sert dans le pays à faire les sonnettes que les Brasiliens portent aux jambes, l'arbre y est fort estimé.

Le *sabaucé* porte un fruit plus gros que les deux poings, et de la forme d'un gobelet, qui contient de petits noyaux du goût et de la forme de nos amandes.

Les Brasiliens mangent sans danger la racine crue de l'aypi, espèce de cynanque, et en composent une potion pour les maladies hépatiques, dont elle est le remède certain. Quelques nations,

de la race des Tapouyas, mangent aussi cru le manioc commun, qui est un poison pour toutes les autres, et n'en ressentent aucun mal, dit Laët, parce qu'elles y sont accoutumées dès l'enfance. Les Brasiliens font, de la farine de cette plante, deux sortes d'aliment : l'un dur et fort cuit, qu'ils nomment *ouienta;* l'autre plus mou, c'est-à-dire moins cuit, qu'ils appellent *onipou.*

On ne parle point de l'ananas, qui est extrêmement commun ; le pocoaïre est le bananier.

Les racines de l'*embeguaca* sont longues de plusieurs coudées. L'écorce en est si dure que les Brasiliens en font des cordes qui se fortifient dans l'eau.

Le *guaraquymia* ressemble au myrte de Portugal. La mauve du pays porte des fleurs d'un très-beau rouge, qu'on prendrait pour des roses.

Le *timbo* est une plante qui s'élève comme une corde, jusqu'à la cime des plus grands arbres, et qui les embrasse comme le lierre. Quoiqu'elle égale quelquefois la cuisse en grosseur, elle est tout à la fois si souple et si forte, que, dans quelque sens qu'elle soit pliée, elle ne se rompt jamais. Son écorce est un poison mortel que les Américains emploient à la pêche. Ils ne font que la jeter dans l'eau, où son venin se répand de toutes parts, et fait bientôt mourir les poissons. Il faut supposer que les poissons tués ainsi, peuvent se manger impunément.

Les fleurs sont d'une grande variété au Brésil ;

mais on ne parle point de leur beauté avec admiration. Les cannes et les roseaux n'y sont pas moins variés. On nomme particulièrement la *tucuara*, qui est de la grosseur de la cuisse. D'autres croissent en hauteur, surtout dans les bois, où l'humidité les nourrissant, ils s'élèvent au-dessus des plus grands arbres. On en voit des cantons entiers; mais la préférence des Brasiliens est pour les roseaux médiocres, parce qu'ils en font leurs flèches. Il n'y a point de pays où les différentes espèces de racines comestibles et de légumes soient en plus grand nombre. Les féves y sont plus saines qu'en Portugal. On y trouve plusieurs espèces de pois.

Le pindora est le cocotier brasilien, déjà décrit sous le nom de *macá*. On conçoit aisément que la plus grande partie du Brésil, étant située dans la zone torride, produit les végétaux qui lui sont naturels. On a vu, dans la description des provinces, que la canne à sucre et le cotonnier y abondent : on y cultive aussi le caféyer, l'indigo et le tabac; mais celui-ci seulement dans les environs de Bahia. Le cacacoyer forme des forêts immenses dans le gouvernement de Para, le long des rivières qui le traversent. Enfin, on trouve au Brésil, le piment, le cannellier sauvage, la casse, le jalap, l'ipécacuanha, le gayac, et l'arbre qui donne la gomme élémi. Un auteur portugais prétend qu'aucun pays ne produit autant de bois précieux pour la construction de navires. On en exporte une grande quantité pour l'Europe.

CHAPITRE V.

Climat, montagnes, rivières, mines, commerce.

Quoique situées sous l'équateur, les provinces du Brésil, voisines de l'embouchure de l'Amazone, jouissent d'un climat tempéré, par les brises de mer, et par l'humidité constante qu'entretiennent la masse immense des eaux de ce fleuve, et ses bords marécageux. En remontant ses affluens, on rencontre des plateaux et des montagnes où le climat offre plus de fraîcheur, surtout à mesure que l'on se rapproche du tropique du capricorne. Le froment est cultivé à Rio-Janeiro; la température de Saint-Paul permet aux fruits d'Europe d'y réussir; les cerises surtout y abondent. Ce point paraît offrir le climat le plus salubre de tout le pays. Pison, qui était avec les Hollandais dans leur expédition au Brésil, et à qui l'on doit un excellent *Traité de l'air et des eaux* de cette contrée, dit que le vent d'ouest est malsain dans les parties intérieures, parce qu'il passe par-dessus de vastes forêts marécageuses. La côte maritime, depuis Fernambouc jusqu'à Para, jouit d'un climat assez semblable à celui de la Guiane; mais un peu moins humide. La saison pluvieuse commence à Fernambouc au mois de mars, quelque-

fois en février, et finit en août. Les vents de sud-est dominent, non-seulement pendant toute la saison pluvieuse, mais même un peu avant et un peu après. Pendant la saison sèche, le vent du nord souffle assez constamment; les collines n'offrent alors qu'un sol brûlé, où toute végétation est languissante ou mourante. Dans cette saison, les nuits sont extrêmement fraîches. Durant le reste de l'année, la chaleur extrême y est tempérée par les vents de mer, et la nature y reprend une activité continuelle. Tous les matins, la brise qui souffle de l'est s'élève avec le soleil; elle continue une partie de la nuit; mais un peu avant le jour, les effets de la rosée sont aussi incommodes que dans la Guiane et les Antilles.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années que l'on a obtenu des renseignemens sur la géographie naturelle de l'intérieur du Brésil; mais ils ne sont pas encore assez étendus pour que l'on puisse tracer avec exactitude le tableau général du sol, de la direction et de la structure des montagnes. Il paraît que leur principal noyau se trouve au nord de Rio-Janeiro, vers les sources du Rio San-Francisco. Une chaîne, qui part de ce point, se prolonge au nord parallèlement à la côte, sous le nom de Cerro-das-Esmeraldas, Cerro-do-Frio, etc.; une seconde chaîne, ou plutôt la même, suit une direction semblable au sud, et prend, entre autres noms, celui de Parapamenas;

elle longe la côte en plusieurs endroits, et ne se termine qu'à l'embouchure du Rio de la Plata; très-escarpée et très-pittoresque du côté de l'Océan, elle ne paraît nulle part s'élever à plus de 1,000 toises au-dessus du niveau de la mer. Elle aboutit dans l'intérieur à un grand plateau avec lequel elle se confond, et que les Portugais nomment *Campos-Geraès*. Cette partie maritime du Brésil est toute granitique; le sol est généralement argileux, recouvert de terreau et posé sur du granit.

La côte septentrionale entre Fernambouc et Maragnan, renferme une chaîne particulière, le Cerro d'Itiapaba, qui est considérable, et paraît granitique. Les immenses plaines qui s'étendent jusqu'à l'Amazone ne présentent de tous côtés, sur les bords des affluens de ce fleuve, que des fragmens de granit roulés.

La chaîne de Marcella lie les chaînes maritimes à celles de l'intérieur. Le noyau de ces dernières semble occuper la région où le Parana, l'Uraguay et le Tocantin prennent leur source. Le Cerro das Martas en forme probablement la partie la plus haute, quoiqu'une autre branche qui longe l'Uraguay ait pris le nom de grande Cordillière.

Au centre de l'Amérique méridionale, s'étend le plateau des Parexis, nom dérivé d'une nation indienne qui l'habite. Il est formé d'une longue suite de monticules composés de sable et de terre légère, qui présentent dans le lointain une surface onduleuse comme celle de la mer agitée. Le voya-

geur qui parcourt ce plateau aperçoit constamment devant lui un monticule d'une certaine étendue. Il s'en approche par une pente douce et prolongée, traverse la plaine, et s'avance par une montée également douce jusqu'à ce qu'il arrive insensiblement au sommet de la hauteur qu'il a vue. Une autre éminence s'offre alors à ses yeux; et, à mesure qu'il va plus avant, il découvre sans cesse et successivement les mêmes objets. Le sol de cet immense plateau est sablonneux et si léger, que les bêtes de somme qui le traversent s'y enfoncent au point de ne pouvoir marcher qu'avec une extrême difficulté. Les pâturages y sont maigres; ils ne consistent guère que dans une plante herbacée qui a une tige dure et les feuilles rudes. Les animaux, en voulant les brouter, les arrachent avec leurs racines remplies de sable. Il résulte de toutes ces circonstances, que le passage du plateau des Parexis est très-pénible. Cependant, lorsque l'on arrive auprès d'un des nombreux ruisseaux qui l'arrosent, on y rencontre des plantes plus tendres, qui fournissent aux animaux une pâture passable. Ce plateau se termine, à l'ouest, aux collines escarpées de même nom, qui, après avoir couru deux cents lieues vers le nord-nord-ouest, finissent à une vingtaine de lieues du Guapouré. Une autre bouche de ces collines court au sud en longeant la rive orientale du Paraguay. De ce plateau aride descendent, dans diverses directions, le Madéra, le Topayos, le Xingu ou Chingou, tous affluens de

l'Amazone; et le Paraguay avec le Jaura, le Sypotuba et le Cuiaba, ses affluens supérieurs. La plupart de ces rivières charient de l'or; la source même du Paraguay baigne un gîte de diamans. On peut en inférer que le plateau central est granitique. Un lac situé sur le Xacurutina, qui produit chaque année une grande quantité de sel, est un sujet continuel de guerres entre les Indiens. Nous avons parlé plus haut des puits salins qui sont sur le Jaura.

Les côtes septentrionales, depuis Fernambouc jusqu'à Maragnan, sont bordées d'un récif de rochers sur lesquels les vagues de l'Océan viennent se briser, et qui, en plusieurs endroits, ressemblent à une chaussée ou à une digue.

Toute la côte, depuis Para jusqu'à Fernambouc, n'offre aucune rivière de long cours. Cependant le Maragnan, le Rio-Grande et le Paraïba ont de larges embouchures dans un terrain léger. Dans la saison pluvieuse, ce sont des torrens qui inondent tout le pays; dans la saison sèche, ils ont à peine un filet d'eau; souvent même leurs lits absolument desséchés servent de chemin aux Indiens.

Depuis le cap Frio jusqu'au 30e degré sud, la côte très-élevée ne verse dans l'Océan aucun fleuve tant soit peu considérable. Toutes les eaux se dirigent vers l'intérieur, et s'écoulent vers le Parana ou l'Uraguay. Le Rio-Grande de San-Pedro a une embouchure fort large sur une côte basse, sablon-

neuse, et bordée de dunes; mais son cours n'est pas très-long.

Entre les deux chaînes parallèles à la côte, coule du sud au nord le Rio San-Francisco, le seul fleuve du Brésil qui traverse une grande étendue de pays. Après avoir parcouru un plateau élevé, en se dirigeant du sud-ouest au nord-est, il tourne brusquement au sud-est, et se jette dans l'océan Atlantique, sous les 11° sud. Son cours est au moins de 1,200 milles. Ses eaux roulent souvent sur des rochers, et forment de nombreuses cataractes. On dit qu'il est très-poissonneux; ce qui prouve que ses rives n'abondent pas en lavages d'or.

L'on trouve au Brésil des diamans, de l'or, du fer, du cuivre, et différentes pierres précieuses.

C'est dans le district du Cerro do Frio, compris dans le gouvernement de Minas-Geraès, qu'est situé le territoire des diamans, dont la longueur, du nord au sud, est de seize lieues, et la largeur, de l'est à l'ouest, de douze.

Le Cerro do Frio (Montagne Froide) consiste en montagnes âpres, qui se dirigent du nord au sud, et dont l'élévation est considérale. Le territoire des diamans fut découvert par des mineurs entreprenans de Villa-do-Principe. Ces aventuriers, en marchant au nord, trouvèrent un pays ouvert et arrosé par plusieurs petits ruisseaux dans lesquels ils cherchèrent de l'or. Ne les trouvant pas assez riches, ils allèrent jusqu'à des torrens qui sortent du pied de la montagne où est situé Te-

juco. Des lavages d'or étaient établis dans ces ruisseaux. L'on était loin de s'imaginer qu'ils continssent des diamans; cependant on prétend aujourd'hui que l'on en ramassa quelques-uns, qui furent présentés, en 1730, au gouverneur de Villa-do-Principe, comme des cailloux très-curieux, et qu'il s'en servit en guise de jetons pour marquer les points en jouant aux cartes. Peu de temps après, il parvint de ces cailloux à Lisbonne. On en remit à l'ambassadeur de Hollande, afin qu'il les fît examiner dans son pays, qui était alors le principal marché des pierres précieuses. Les lapidaires d'Amsterdam les reconnurent pour de vrais diamans qui étaient fort beaux. L'ambassadeur, en communiquant cet avis au gouvernement portugais, conclut en même temps avec lui un traité pour le commerce de ces pierreries. Le ministère portugais s'occupa ensuite de s'approprier l'exploitation exclusive des diamans, et fit du Cerro do Frio un district à part, soumis à des règlemens particuliers.

On dit que la quantité de diamans envoyée du Brésil en Europe, durant les vingt premières années qui suivirent la découverte, excéda mille onces, ce qui est presque incroyable : elle était si énorme, que le prix des diamans baissa en Europe; et on les envoya par suite dans l'Inde, où ils avaient plus de valeur, et qui auparavant les fournissait exclusivement.

Le gouvernement afferma le territoire du diamant à une compagnie qui fut astreinte à ne tra-

vailler qu'avec un nombre de nègres fixé, ou à payer une piastre par jour par chaque nègre de plus qu'elle emploîrait. Cet arrangement ouvrit la porte à toute espèce de fraude; la Compagnie occupa un nombre d'esclaves double de celui qui avait été stipulé; les agens du gouvernement feignirent de l'ignorer. Enfin, lassé d'être dupe, le gouvernement prit en 1772 l'exploitation pour son compte, mais il fut encore trompé, et ne tira pas de cette méthode tout le profit auquel il s'attendait.

De 1801 à 1806 inclusivement, les dépenses se sont élevées à 4,836,000 francs : le poids des diamans envoyés au trésor de Rio-Janeiro a été de 115,675 carats. La valeur de l'or trouvé, durant la même période, dans le district du Cerro do Frio, a été de 416,000 francs : de sorte que les diamans coûtent au roi 40 francs 50 centimes le carat. Les années dont il est ici question étaient extrêmement productives; mais on peut compter qu'il y en a toujours autant de détournés par fraude, malgré la rigueur de la surveillance et la sévère punition qui attend les contrebandiers. C'est pourquoi la difficulté de l'exportation les retient dans le district où ils circulent comme du numéraire.

L'exploitation des diamans est confiée à un intendant, un trésorier, un administrateur général : ils ont sous eux un teneur de livres, trois garde-clefs, et dix chefs d'ateliers chargés particulièrement du travail. Chacun de ceux-ci a sous ses ordres

une escouade de deux cents nègres, des inspecteurs, et d'autres officiers subalternes.

Le Cerro do Frio se présente sous un aspect particulier. Le pays est découvert; sa surface, composée de gravier et de galets de quartz, est entièrement dépourvue de bois et même d'herbe. On traverse un pays aride, montagneux, faiblement habité. Les misérables cabanes que l'on rencontre, à de longs intervalles, offrent le spectacle du plus affreux dénûment; la famine y tourmente sans cesse les hommes. En avançant vers Téjuco, on arrive à des postes de soldats qui gardent les avenues de ce pays âpre et stérile; les voyageurs sont examinés, visités, fouillés, épiés. Lorsque l'on a reconnu qu'ils ne sont pas suspects, ils peuvent entrer dans cette contrée ingrate, qui est le district des diamans. Il n'est pas permis aux moines d'y pénétrer; ils ne peuvent pas même s'établir dans le gouvernement de Minas-Geraès.

Les diamans se trouvent dans les lits de plusieurs rivières, notamment du Gigitonongna, et de plusieurs ruisseaux qu'il reçoit, ainsi que dans les attérissemens qui accompagnent les bords de ces courans d'eau. Ces attérissemens sont formés d'une couche de sable ferrugineux, accompagné de grains d'or, avec des cailloux roulés, formant un poudingue ochracé dû à la décomposition de l'émeri et du fer limoneux. On l'appelle *cascalhao*, et les couches *taboleiros*. Dans quelques endroits le cascalhao est à nu, dans d'autres il est recouvert par une espèce

de terre végétale, limoneuse, ou par du sable rougeâtre, gras, et qui, au bas des montagnes ou au bord des grands torrens, contient quelquefois des cailloux roulés.

L'exploitation se fait en changeant le lit des ruisseaux, pour qu'on puisse enlever le gravier. On le porte sous des hangars où on le met en tas de quinze tonneaux chacun. Un hangar est divisé en compartimens garnis d'un plancher incliné; on fait passer au milieu du hangar un courant d'eau qui communique par des rigoles avec chaque compartiment, où l'on dépose une certaine quantité de cascalhao. Le nègre placé dans le compartiment agite avec un rateau une masse de cascalhao qui pèse plus d'un demi-quintal, et qui est arrosé par l'eau que verse la rigole. Lorsque toutes les particules terreuses sont enlevées, le nègre enlève et jette les cailloux, en commençant par les plus gros, et examine avec attention tout ce qui reste pour découvrir les diamans; quand il en trouve un il se redresse, frappe des mains, les ouvre, en tenant la pierre entre l'index et le pouce, et la remet à un des inspecteurs qui sont assis de distance en distance sur de hauts tabourets. L'inspecteur la dépose dans une gamelle à moitié pleine d'eau et suspendue au milieu du hangar. Le soir on délivre la gamelle avec tous les diamans trouvés dans la journée à l'officier principal qui, après avoir pesé les pierres, les inscrit chacune en particulier sur un registre.

Quand un nègre a le bonheur de trouver un dia-

mant qui pèse dix-sept carats et demi, il est couronné de fleurs, et conduit en procession chez l'administrateur, qui l'habille de neuf et lui achète sa liberté. On accorde aux nègres des récompenses proportionnées au poids des diamans qui sont au-dessous de dix-sept carats et demi.

On prend beaucoup de précautions pour empêcher les nègres de soustraire les diamans. On les déplace souvent pendant le lavage, afin qu'ils ne viennent pas reprendre, dans les instans de repos, un diamant qu'ils auraient aperçu et laissé dans un coin. Ceux qui sont pris en faute sont punis d'un certain nombre de coups de fouet, et mis en prison. Ils travaillent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; on leur accorde une demi-heure pour déjeuner, et deux heures à midi pour dîner ; enfin, quelques instans de repos dans le courant de la journée, et dans ces intervalles on leur distribue du tabac qu'ils aiment beaucoup.

Indépendamment du district dont Téjuco est le chef-lieu, on trouve des diamans dans le Tibbigi qui arrose la plaine de Corritiva près de Saint-Paul, dans les plaines de Cubaya, et dans beaucoup d'autres endroits dont le gouvernement n'a pas connaissance.

Le volume des diamans varie infiniment. Il y en a de si petits, qu'il en faut quatre ou cinq pour faire le poids d'un grain ; par conséquent seize ou vingt pour un carat. On n'en trouve ordinairement, dans le courant d'une année, pas plus de deux à

trois de dix-sept à vingt carats, et il peut se passer deux ans sans que, dans tous les lavages, on en rencontre un de trente carats.

Tous les diamans appartiennent à la couronne. Le produit annuel est à peu près de vingt mille carats par an. Le roi choisit les pierres qui lui paraissent les plus belles, et livre le reste au commerce. Depuis que la famille royale réside au Brésil, c'est à des négocians anglais qu'ils sont vendus à un prix stipulé par un contrat. La valeur de la collection des diamans du roi de Portugal est de 72,000,000 de francs.

On trouve au Brésil, comme aux Indes orientales, des topazes, des hyacinthes, des rubis, des saphirs, des améthystes, des aigues-marines, des béryls, et beaucoup de cristaux colorés.

Tout l'or que le Brésil envoie en Europe provient de lavages établis le long des rivières, des rives desquelles on enlève le cascalhao, ou lit de cailloux et de gravier qui repose immédiatement sur le roc. Les principaux lavages d'or sont à Jaragua, près de Saint-Paul; à Rio-Verde, près de Corritiva, dans le même gouvernement; à Santa-Rita et ailleurs, dans le district de Canta-Gallo, situé au nord de la baie de Rio-Janeiro; à Villa-Rica, et dans plusieurs autres endroits du gouvernement de Minas-Geraès. Tout le plateau central, depuis les environs de Saint-Paul et de Villa-Rica jusqu'aux bords de la rivière d'Ytenès, paraît renfermer des mines d'or, mais on n'en exploite aucune. Le produit des mines

d'or s'élève à 5,500,000 piastres (29,355,000 fr.).

Autrefois une politique étroite et fausse interdisait l'exploitation des mines de fer ; depuis 1810 cette absurde défense n'a plus lieu. Un haut-fourneau et plusieurs forges ont été établis à Saint-Paul, près de Villa-Rica, où des montagnes entières sont composées de masses énormes de ce métal utile. Le minerai est très-riche.

L'argent, le platine, le cuivre, le plomb, l'étain, le mercure, l'antimoine, le soufre, l'alun, sont aussi au nombre des richesses minérales du Brésil. On a découvert dans un vallon près de Cachoëira, dans le gouverment de Bahia, un morceau de cuivre natif long de deux pieds un pouce six lignes, épais de dix pouces, et qui pèse deux mille six cent seize livres.

Le sel est rare dans l'intérieur; la nature en offre des quantités si considérables le long des côtes, que l'on pourrait en charger des vaisseaux ; mais le commerce de cette denrée indispensable est interdit aux particuliers. Le monopole en est affermé pour une somme qui n'équivaut pas aux avantages que le gouvernement retirerait de l'emploi plus fréquent de cette substance. On est obligé, dans l'intérieur, de laisser à la merci des bêtes féroces les bœufs que l'on tue pour en avoir la peau, parce que le sel nécessaire pour les préparer coûterait trois fois autant que la viande.

Depuis que la maison régnante en Portugal a établi sa résidence au Brésil, le commerce de ce

pays a pris une grande extension ; il consomme une grande quantité de produits des manufactures européennes, qui viennent de la Grande-Bretagne, de France, des Pays Bas, d'Italie ; on y importe aussi de l'huile d'Espagne, des fruits et du vin de Portugal. Ses objets d'exportation consistent en diamans et pierres précieuses, tabac, sucre, bois de Brésil, cuirs, rum, café, indigo, coton, riz, cacao, baume de copahu, drogues, huile et fanons de baleine qui proviennent de la pêche établie à Bahia et à l'île Sainte-Catherine. Toutes les nations ont la liberté d'y commercer.

LIVRE SEPTIÈME.

GUIANE ET CARACAS.

CHAPITRE PREMIER.

Guiane.

On comprend généralement sous ce nom une grande contrée de l'Amérique méridionale, qui s'étend de l'embouchure de l'Amazone à celle de l'Orénoque, qui est baignée au nord et au nord-est par l'océan Atlantique, et qui, dans l'intérieur, est séparée des pays limitrophes; au sud et au nord, par les deux grands fleuves que nous venons de nommer; à l'ouest, par le Rio-Négro et le Cassiquiare. Elle forme donc une grande île dont la longueur est de 1,260 milles, et la largeur de 700.

Les côtes sont partout peu élevées, et si basses même dans la plus grande partie, que la mer les couvre dans un espace de plusieurs lieues. Les caps ne s'aperçoivent qu'à une petite distance; cependant les navires s'approchent de terre sans danger, parce que la régularité des sondes indique son voisinage avec assez d'uniformité. Les eaux de la mer, jusqu'à douze lieues au large, sont troubles à cause de

la quantité de limon et de vase que les fleuves y portent.

Parmi les terres basses, celles où les eaux de la mer restent stagnantes se couvrent de mangliers; les autres, inondées seulement par les eaux douces, portent des joncs, et servent d'asile aux caïmans, aux poissons et à toutes sortes de gibier aquatique. Ces dernières s'appellent savanes noyées. Les savanes sèches produisent des herbes excellentes pour le pâturage.

Le terrain des savanes noyées, composé de sable, de limon et de coquillages, paraît être en partie le produit de la mer qui, dans chaque inondation, y laisse un dépôt, et qui, en formant des dunes en plusieurs endroits, élève elle-même lentement la barrière qui doit un jour arrêter sa fureur. La mer rejette tantôt de la vase et tantôt du sable; les mangliers rouges croissent aussitôt dans la vase, et lorsque les dunes de sables postérieurement formées interceptent l'eau de mer dont ils ont besoin, on les voit successivement mourir.

Quelques terrains isolés qui s'élèvent au milieu des terres basses, paraissent avoir été anciennement des îles; les attérissemens successifs les ont enveloppés et réunis au continent. Mais à quatre, et surtout à dix lieues de la mer, on rencontre des montagnes granitiques, quartzeuses ou schisteuses. Les roches calcaires sont inconnues dans la Guiane. Les petites montagnes qui bordent la côte ordinairement à la distance d'une ou de deux lieues, sui-

vent généralement une direction parallèle à celle de la côte; tandis que plus avant dans l'intérieur, l'on ne trouve que des montagnes isolées, qui se présentent ordinairement comme des pyramides ou des tertres élevés. Les premières coupent le cours des rivières et donnent naissance à un nombre infini de chutes d'eau, dont l'élévation varie de vingt à cinquante pieds. Les plus hautes cimes de l'intérieur n'ont pas 300 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La chaîne ou le groupe le plus élevé n'est pas situé précisément au partage des eaux qui tombent dans l'Océan ou qui se versent, soit dans l'Orénoque, soit dans l'Amazone. Les cimes les plus hautes sont plus au nord que celles où se trouvent les sources des rivières qui vont directement à la mer.

De ces montagnes sortent plusieurs fleuves, dont les principaux sont l'Oyapok, le Maroni, le Surinam, l'Essequebo; leurs embouchures sont larges et peu profondes; leurs cataractes offrent rarement un aspect majestueux; les fleuves moins considérables sont la Demerari, la Berbice, le Corentin, le Sinamari, l'Aprouague, l'Arouari qui, pendant plusieurs années, servit de limite entre les Français et les Portugais.

Après avoir esquissé ce tableau général de la Guiane, présentons l'histoire de sa découverte.

L'intérieur de la Guiane n'est pas aujourd'hui plus fréquenté, ni peut-être mieux connu qu'il ne l'était il y a deux siècles. Quelques missionnaires

y ont tourné leurs courses évangéliques, mais avec si peu d'ordre dans leurs observations, qu'il n'y a presque aucune lumière à recueillir de leurs journaux : ils nomment des lieux dont ils ne marquent point la position; ils avancent au hasard sans jeter les yeux autour d'eux. On fait deux cents lieues avec les PP. Grillet et Béchamel, et l'on ne rapporte que la fatigue de les avoir suivis. D'autres, dont on retrouve quelques relations fort courtes dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, se bornent au récit de leurs missions, et se croient quittes en nommant quelques églises qu'ils ont formées dans les terres, sans nous en apprendre la situation.

La relation la plus propre à exciter la curiosité sur la Guiane, est celle du célèbre et infortuné Walter Raleigh, qui entreprit en 1595 de pénétrer dans cette région que l'on appelait le *pays de l'or*, et dans laquelle se trouvait, disait-on, le fameux el Dorado, objet des recherches de tous les aventuriers dans le seizième siècle. Raleigh se proposa de découvrir la Guiane en remontant les bouches de l'Orénoque. Il se rendit en conséquence à la Trinité, l'une de ces îles, et cacha soigneusement son dessein aux Espagnols, maîtres du pays, dont il craignait, avec raison, la jalousie tyrannique, et contre lesquels il méditait une vengeance légitime. L'année précédente, Berréo, gouverneur de Saint-Joseph, capitale de la Trinité, avait enlevé huit hommes au capitaine anglais Whidon, qui était venu relâcher dans l'île. Raleigh, quel-

ques jours après son arrivée, fut joint par deux autres navires de sa nation, commandés par les capitaines Gifford et Keymis, et se trouva en état de prendre le fort de Saint-Joseph, et de faire prisonnier le gouverneur Berréo. Il fut aidé, il est vrai, par des caciques de l'île, qui se joignirent à lui comme à l'ennemi naturel des Espagnols, leurs ennemis. Il avait encore un autre but en se rendant maître de la personne de Berréo. Il savait que cet Espagnol avait fait une tentative pour entrer dans la Guiane, et il voulait en tirer les lumières qui pouvaient lui être utiles pour le même projet. Il en apprit peu de chose. Berréo s'était conduit de manière à révolter tous les caciques et habitans du pays. Il avait ravagé quelques provinces, et avait été obligé de revenir bientôt sur ses pas; cependant il avait acquis quelques connaissances dont il était redevable au cacique Carapana, le seul qui eût témoigné quelque inclination pour les Espagnols. Berréo, qui n'avait pas perdu l'espérance d'y retourner, fit tout ce qu'il put pour décourager Raleigh, et lui montrer le danger de son entreprise. Il lui représenta que ses vaisseaux ne pourraient entrer dans l'Orénoque, ou qu'ils y seraient arrêtés par les sables et les bas-fonds, dont les canots de Berréo étaient un témoignage certain, puisque tirant à peine douze pieds d'eau, ils touchaient souvent le fond; que les habitans éviteraient sa rencontre, et se retireraient dans les terres; que s'il les faisait poursuivre, ils brûleraient leurs ha-

bitations. Il ajouta que l'hiver approchant, les inondations allaient commencer; qu'on ne pourrait profiter de la marée; qu'il ne fallait point espérer des provisions suffisantes par le secours des petites embarcations; enfin, que tous les caciques des frontières refuseraient de commercer avec lui, parce qu'à l'exemple de tant d'autres peuples, ils se croiraient menacés de leur destruction par les Européens.

Ces difficultés, quoique exagérées par un ennemi jaloux, n'étaient que trop réelles, comme Raleigh l'éprouva dans la suite; mais il était bien éloigné de les croire insurmontables. Son imagination d'ailleurs était remplie de tout ce qu'il avait entendu raconter de la Guiane, de cette ville de Manoa, connue des Espagnols sous le nom d'*el Dorado*, et visitée par quelques voyageurs de cette nation; du voyage de Jean Martinez, qui, disait-on, avait découvert le premier cette capitale du nouvel empire des incas. Ce Martinez rapportait qu'il avait passé sept mois dans cette ville, où il avait été reconnu pour Espagnol; que cependant il avait été bien reçu; mais qu'on ne lui avait permis d'aller nulle part sans garde, et sans avoir les yeux couverts; qu'enfin, ayant obtenu la liberté de partir avec beaucoup d'or, il avait été volé par les Américains, à l'embouchure de l'Orénoque, et qu'il n'avait sauvé que deux bouteilles remplies d'or, qu'ils avaient cru pleines de liqueurs. S'étant ensuite rendu à Portoric, Martinez y était

mort : en mourant, il s'était fait apporter son or et la relation de ses voyages ; il avait donné l'or à l'église pour fonder des messes, et sa relation à la chancellerie de Portoric. Enfin Raleigh n'ignorait pas les voyages de Pédro d'Orsua, de Jérôme d'Ortal, de Pédro Hernandez de Serpa, et de Gonzales Ximenès de Cazada, entrepris pour vérifier la découverte de Martinez. C'était sur ces fondemens qu'il était parti d'Angleterre, et qu'il assure « que « celui qui conquerra la Guiane possédera plus « d'or, et régnera sur plus de peuples que le roi « d'Espagne et l'empereur des Turcs. » Il répète plusieurs fois que ce qu'il entend par la Guiane est l'intervalle entre l'Amazone et l'Orénoque, à trois cents lieues, ou neuf cents milles des côtes de la mer du Nord.

Vraies ou chimériques, toutes ces preuves rendirent l'Anglais si sourd aux objections de Berréo, qu'il se hâta de faire partir Gifford, son vice-amiral, et le capitaine Galfied, pour reconnaître l'embouchure de la rivière de Capouri. Il y avait envoyé auparavant Whidon et Douglas, qui n'y avaient pas trouvé moins de neuf pieds d'eau ; mais c'était avec le flux, et la marée ayant baissé avant qu'ils eussent franchi les bas-fonds, ils avaient abandonné leur entreprise. Un autre officier, chargé de sonder la baie de Guanipa ou Amana, pour chercher le moyen d'y passer avec des vaisseaux, n'y trouva pas plus de facilité, et n'osa se hasarder fort loin dans la baie, parce qu'il apprit de son

guide américain, que ce lieu était sans cesse infesté de cannibales, qui ne manqueraient pas de tomber sur lui avec leurs flèches empoisonnées.

Gifford et Galfied, ayant trouvé dans la rivière de Capouri cinq pieds d'eau après le reflux, Raleigh fit faire des bancs pour la rame, en commençant à craindre pour King, qu'il avait envoyé à Guanipa; il le fit suivre par Douglas, avec un vieux cacique de la Trinité, qui lui servit de pilote. Ils reconnurent enfin qu'on pouvait entrer dans le Capouri par quatre endroits, tous également commodes. La galéasse fut équipée avec trois chaloupes qui portaient des provisions pour un mois. Raleigh et quelques officiers s'y embarquèrent avec cent hommes. Arouacan, leur pilote, était un Indien de la rivière de Baiénua, au sud de l'Orénoque, entre ce fleuve et celui des Amazones : il avait promis de les conduire à l'Orénoque; mais s'ils n'avaient pas eu d'autres secours, ils auraient erré sans fin dans toutes ces rivières, comme dans un labyrinthe. Raleigh doute qu'il y ait dans l'univers un tel amas d'eaux entrelacées les unes dans les autres. Lorsqu'il croyait avoir trouvé la route, à la faveur de la boussole et des hauteurs du soleil, il ne faisait que tourner autour d'une infinité de petites îles, toutes remplies d'arbres si hauts et si touffus, qu'ils troublaient également la vue et la navigation. Il nomma une de ces rivières ou de ces canaux *Redcross*, c'est-à-dire croix rouge, parce qu'il jugea qu'aucun chrétien n'y était entré avant

lui : là, il découvrit un petit canot qui portait quelques Indiens; et la galéasse les joignit avant qu'ils pussent se dérober dans les détours. D'autres Indiens, qui se présentaient sur le rivage, semblaient observer la conduite des Anglais; et, ne voyant aucune marque de violence, ils s'avancèrent au bord de l'eau, en demandant à traiter. Raleigh fit aussitôt gouverner vers eux; mais pendant qu'il leur offrait ce qu'ils avaient désiré, son pilote indien s'étant un peu écarté pour reconnaître le pays, rencontra un cacique qui voulut le tuer, pour avoir introduit des étrangers dans leurs terres, et il n'eut pas peu de peine à se sauver par la fuite. Les Indiens qui habitent ces îles, sont les Tinitives, dont on distingue deux espèces, les Ciaouaris et les Oouraouaris.

L'Orénoque se divise en seize bras à son embouchure, neuf qui courent au nord, et sept au sud : les derniers forment des îles considérables. Du bras le plus septentrional au plus méridional, Raleigh ne compte pas moins de cent lieues; ainsi, conclut-il, l'embouchure de ce fleuve surpasse en grandeur celle du fleuve des Amazones. Les Tinitives ont leurs habitations dans des îles qui sont formées par cette multitude de bras : ces Indiens, divisés en deux peuples, ont chacun leur cacique, qui sont continuellement en guerre. Ils ont leurs habitations sur terre, en été; mais, pendant l'hiver, ils demeurent sur des arbres, où leurs petites cabanes, pratiquées avec une admirable industrie,

les garantissent des grandes inondations de l'Orénoque, qui, depuis mai jusqu'en septembre, monte d'environ vingt pieds au-dessus des terres. Cette incommodité ne leur permet guère de semer; ils font un pain de moelle de palmier, auquel ils joignent pour nourriture leur pêche, leur chasse et divers fruits de leurs arbres. Les Cuparis et les Macuréos, deux nations qui habitent les bords de l'Orénoque, ne sont pas moins renommés par leur adresse et leur courage. Avant l'arrivée des Espagnols, ils faisaient une guerre continuelle à leurs voisins; mais l'intérêt commun a réuni tous ces peuples contre leur plus dangereux ennemi. Raleigh fut frappé d'un de leurs usages. A la mort de leurs caciques, ils commencent le deuil par de grandes lamentations; mais ils n'enterrent pas leurs corps; ils les laissent pourrir, et lorsque les chairs sont entièrement consumées, ils prennent le squelette qu'ils ornent de ses plus précieux joyaux, avec des plumes de diverses couleurs aux bras et aux jambes, et le gardent suspendu dans sa cabane. Les Arouacas qui habitent la rive méridionale de l'Orénoque, réduisent en poudre le squelette de leurs parens morts, et brûlent cette cendre dans une liqueur qu'ils avalent.

En quittant le Ciaouris, Raleigh tomba dans le grand lit de l'Orénoque, qu'il était question de remonter; mais, après quatre jours de navigation, il échoua vers le soir dans un lieu si dangereux, qu'en travaillant à soulager la galéasse de son lest,

il faillit d'y perdre soixante hommes; enfin, l'ayant remise à flot, il continua plus heureusement sa route pendant trois jours, et le quatrième, son pilote indien le fit entrer dans l'Amano, grande rivière, dont les eaux semblaient descendre paisiblement, sans aucun détour; mais le cours en était si rude, qu'on n'y pouvait avancer qu'à force de rames. Les matelots eurent besoin des plus vives exhortations de leur chef, pour soutenir un travail si continuel; la chaleur était extrême, et les branches des arbres qui bordaient les deux rives, causaient une autre peine aux rameurs. Cet obstacle dura si long-temps, que les vivres commençant à manquer, il devint fort difficile à Raleigh de contenir ses gens. Cependant il leur représenta que le pilote promettant, dans peu de jours, une route plus facile et des provisions en abondance, il y avait moins de risque à continuer leur navigation qu'à retourner en arrière : d'ailleurs ils ne manquaient pas de fruits sur le bord de la rivière, ni de poisson et de gibier, sans compter que les fleurs et les plantes dont les terres étaient couvertes, semblaient confirmer toutes les promesses du pilote.

Cet Indien, sur le visage duquel Raleigh croyait remarquer souvent de l'embarras, lui proposa de faire entrer à droite les canots dans une rivière qui les conduirait promptement à quelques habitations des Arouacas, où l'on trouverait toutes sortes de rafraîchissement, et de laisser la galéasse à l'ancre,

en assurant qu'on pouvait être de retour avant la nuit. Il était midi. Cette ouverture fut si bien reçue, que Raleigh se chargea lui-même de la conduite des canots, et ne prit aucune provision, dans la confiance que les secours ne pouvaient être éloignés. Cependant, après avoir ramé l'espace de trois heures, sans avoir aucune apparence d'habitation, ses défiances augmentèrent. On rama trois autres heures avec aussi peu de succès, et les soupçons devinrent si vifs, que tous les Anglais des canots se croyant trahis, parlaient déjà de vengeance. En vain Raleigh s'efforça de leur faire comprendre que le châtiment d'un traître ne changerait rien à leur situation, ou ne les rendrait que plus misérables. La colère et la faim ne leur laissaient sentir que le mal présent, lorsque enfin une lumière qu'ils aperçurent, et quelque bruit qu'ils crurent entendre, les rappelèrent à des sentimens plus modérés. C'était en effet une habitation des Arouacas, où ils n'arrivèrent néanmoins qu'après minuit. Ils y trouvèrent peu de monde, parce que le cacique de la bourgade était allé en traite à l'embouchure de l'Orénoque, avec un grand nombre de ses Indiens; mais les cabanes étaient remplies de provisions dont les Anglais chargèrent leurs canots.

Ils retournèrent sans peine à leur galéasse. Les bords de la rivière, dont leurs souffrances semblaient leur avoir dérobé les agrémens, leur parurent alors d'une rare beauté. Ils découvrirent une charmante vallée d'environ vingt milles de lon-

gueur, et remplie de différentes espèces de bestiaux. Le gibier n'y était pas moins abondant, et la rivière continuait de leur fournir d'excellent poisson. Ils se crurent désormais à couvert de la faim, dans une contrée si riche; mais il s'y trouve de monstrueux serpens. Un jeune nègre, qui voulut passer à la nage sur une des rives, fut dévoré en y arrivant.

Le même jour, les Anglais virent paraître quatre canots qui descendaient la rivière où ils étaient rentrés. Raleigh fit ramer après eux. Deux prirent la fuite vers le rivage, d'où ceux qui les montaient s'échappèrent dans les bois, et les deux autres suivirent si légèrement le cours de l'eau, qu'il fut impossible de les joindre; mais Raleigh ne se bornant point à se saisir des deux premiers canots et des provisions qu'on y trouva, fit chercher les fugitifs. On en prit quelques-uns à peu de distance. C'étaient des Arouacas qui avaient servi de pilotes à trois Espagnols échappés plus heureusement, entre lesquels il y avait un raffineur d'or. En vain Raleigh mit une partie de ses gens à terre pour suivre leurs traces; mais il retint un des pilotes dont l'intelligence et la fidélité lui devinrent fort utiles. Entre plusieurs connaissances, il tira de lui celle de divers endroits où les Espagnols venaient chercher de l'or. Elle lui servit peu, parce que l'inondation ne lui permit pas d'en faire l'expérience. Il ne la communiqua pas même à ses gens, de peur que le chagrin de manquer une si belle

occasion de s'enrichir ne refroidît entièrement leur courage. Les eaux croissent avec tant de promptitude et d'impétuosité dans cette province, que le soir elles sont de la hauteur d'un homme dans des lieux où l'on passait le matin presque à sec ; et ces débordemens sont fort ordinaires à toutes les rivières qui se jettent dans l'Orénoque.

L'Arouaca que Raleigh avait retenu pour pilote, parut craindre que son sort ne fût d'être mangé vif. « Car telle était, dit Raleigh, l'idée que les Espagnols donnaient de ma nation à tous ces peuples; mais il se désabusa bientôt, comme tous les autres Indiens avec lesquels nous eûmes à traiter, lorsqu'il eut reconnu notre caractère et nos usages. L'effet de cette imposture retomba sur nos ennemis, dont notre humanité fit sentir plus que jamais les injustices et les violences. Aucun de mes gens ne toucha jamais aux femmes du pays, pas même du bout du doigt. A l'égard des denrées, on n'en prenait point sans avoir satisfait ceux qui venaient les offrir. Enfin, pour n'avoir rien à me reprocher, je ne quittais jamais une habitation sans demander aux Indiens s'ils avaient quelque plainte à faire de mes gens; je les contentais avant mon départ, et je faisais châtier le coupable. Les deux canots même que j'avais fait enlever, furent rendus aux Arouacas, et le pilote ne fut emmené qu'après avoir consenti volontairement à me suivre. Les Espagnols lui avaient donné le nom de *Martin.* »

Ce fut sous sa conduite que les Anglais conti-

nuèrent leur route. Quinze jours de navigation, pendant lesquels ils ne furent pas exposés à d'autre danger que celui des sables, les ramenèrent à la vue de l'Orénoque. Raleigh ne donne point le nom de plusieurs rivières dans lesquelles il s'engagea successivement, et ne tient pas un meilleur compte des hauteurs; mais dans le lieu où il se représente ici, il avait à l'est la province de Carapana, qui était alors occupée par des Espagnols. Les Indiens de trois canots, qu'il se félicita d'avoir rencontrés, l'abordèrent sans crainte, après avoir su qu'il n'était pas de cette odieuse nation; et, lui voyant jeter l'ancre, ils lui promirent de revenir le lendemain avec leur cacique. Il se trouva dans ce lieu une infinité d'œufs de tortue, qui furent un rafraîchissement fort agréable pour les Anglais. Le jour suivant ils virent arriver le cacique qu'on leur avait annoncé, avec une suite de quarante Indiens. Sa bourgade, qui n'était pas éloignée, se nommait *Toparimaca*. Il apportait aux Anglais diverses sortes de provisions, pour lesquelles ils lui firent boire du vin d'Espagne, dont il ne cessait point d'admirer le goût. Raleigh lui ayant demandé une route courte et sûre pour la Guiane, il offrit alors aux Anglais de les conduire à sa bourgade, avec promesse de leur donner un secours que la fortune avait réservé pour eux. En y arrivant, il leur fit présenter une liqueur si forte, qu'elle les enivra presque tous. « Elle est composée, dit Raleigh, de poivre de l'Amérique, et du suc de plusieurs her-

bes, qu'on laisse clarifier dans de grands vases. » Le cacique et les Indiens s'enivrèrent aussi.

Après cette fête, le cacique fit paraître devant les Anglais le secours qu'il avait vanté. C'était un Indien fort âgé, dont ils ne prirent pas une fort haute opinion sur sa figure, mais qui connaissait parfaitement toutes les parties de l'Orénoque, et sans lequel en effet ils ne se seraient jamais garantis des sables, des rochers et des îlots qu'on ne cesse point de rencontrer. Raleigh le reçut comme un présent du ciel.

Dès le jour suivant, les Anglais éprouvèrent l'habileté de ce nouveau guide par le conseil qu'il leur donna de profiter d'un vent d'est qui leur épargna le travail des rames. L'Orénoque, suivant Raleigh, est assez exactement est et ouest, depuis son embouchure jusqu'aux environs de sa source. En suivant son cours depuis Toparimaca, les Anglais auraient dû pénétrer en plusieurs endroits du Popayan et de la Nouvelle-Grenade. Pendant le premier jour, ils suivirent un bras du fleuve, qui a sur la gauche l'île d'Assapana, longue de vingt-cinq milles, sur cinq de large, et le grand canal au-delà. Sur la droite du même bras est l'île de Jouana, fort grande aussi, et séparée de la terre, du même côté, par l'Arrarropana, second bras du fleuve. Toutes ces eaux sont navigables pour les plus gros bâtimens; et l'Orénoque, en y comprenant les îles, n'a pas moins de trente milles de large en cet endroit. Au-dessus d'Assapana, on trouve l'Aropa,

autre rivière, qui vient se jeter du nord dans l'Orénoque. Les Anglais mouillèrent au-delà, et du même côté, près de l'île d'Occaouéta, longue de six milles et large de deux. Raleigh mit à terre ici, sur la rive du fleuve, deux Indiens de la Guiane, qu'il avait pris, avec son nouveau pilote, à Toparimaca, avec ordre de prendre les devants pour annoncer son arrivée au cacique de Purimac, vassal de Topia-Ouari, dans la province d'Arromaja : mais Purimac étant assez éloigné, il fut impossible à ces deux Indiens de revenir le même jour, et la galéasse fut obligée de mouiller le soir près de Puatpayma, autre île de même grandeur que la précédente. Vis-à-vis de cette île, la côte du fleuve offre la montagne d'Occopa qui est très-haute. Les Anglais aimaient à mouiller proche des îles, parce qu'il s'y trouvait quantité d'œufs de tortues, et que la pêche y est plus commode que sur la côte, où les rochers ne leur permettaient pas de jeter la seine. La plupart de ceux qui bordent le fleuve sont de couleur bleuâtre, et paraissent contenir du fer, comme toutes les pierres qui se trouvent sur les montagnes voisines.

« Le lendemain matin, dit Raleigh, notre cours fut droit à l'ouest, avec moins de peine à résister au courant du fleuve. La terre s'ouvrait des deux côtés, et les bords en étaient d'un rouge fort vif. J'envoyai quelques hommes dans des canots, pour reconnaître le pays. Ils me rapportèrent que, dans

toute l'étendue de leur vue, et du haut des arbres où ils étaient montés pour l'observer, ils n'avaient découvert que des plaines, sans aucune apparence de hauteur. Mon pilote de Toparimaca dit que ces belles campagnes se nommaient les plaines de Saymas, qu'elles s'étendaient jusqu'au pays de Cumana et de Caracas, et qu'elles étaient habitées par quatre puissantes nations, les Saymas, les Assaouais, les Aroras, et les Ouikiris, qui battirent Hernando de Serpa, lorsqu'il vint de Cumana vers l'Orénoque, avec trois cents chevaux pour conquérir la Guiane. Les Aroras ont la peau presque aussi noire que les nègres : ils sont robustes, et d'une valeur singulière. Le poison de leurs flèches est si subtil que, sur le récit de ces Indiens, je me fournis des meilleurs antidotes pour en garantir nos gens. Outre qu'il est toujours mortel, il cause d'affreuses douleurs, et jette les blessés dans une espèce de rage. Les entrailles leur sortent du corps; ils deviennent noirs, et la puanteur qu'ils exhalent est insupportable. »

Raleigh s'étonne beaucoup que les Espagnols, à qui les flèches empoisonnées de ces sauvages ont été si funestes, n'aient jamais trouvé de remède pour leurs blessures. « A la vérité, dit-il, les Indiens n'en connaissent point eux-mêmes, et lorsqu'ils sont blessés d'un coup de flèche, ils ont recours à leurs prêtres, qui leur tiennent lieu de médecins, et qui font un grand mystère des remèdes qu'ils emploient. » L'antidote ordinaire des

Indiens est le suc de la racine de toupara, qui guérit aussi toutes sortes de fièvres, et qui arrête les hémorrhagies internes. Raleigh apprit de Berréo que quelques Espagnols avaient employé avec succès le jus d'ail. Mais, pour les poisons extrêmement subtils, tels que celui des Aroras, il exhorte à s'abstenir de boire, parce que tout ce qu'on avale de liquide sert à la propagation du venin, et que si l'on boit, surtout peu de temps après avoir été blessé, la mort est inévitable.

Le troisième jour de leur navigation, les Anglais mouillèrent près de la rive gauche du fleuve, entre les montagnes d'Arvami et d'Aio. Après s'y être arrêtés jusqu'à minuit, ils passèrent l'île Manoripano, qui est fort grande, et d'où ils furent suivis par un canot chargé de quelques Indiens, qui les invitèrent à se reposer dans leurs habitations; mais s'étant défendus civilement de leurs instances, ils entrèrent le cinquième jour dans la province d'Aromaja, où ils mouillèrent à l'ouest de l'île de Murroecermo, qui a dix milles de long et cinq de large. Le lendemain, ils arrivèrent au havre de Morquito, où ils étaient résolus de s'arrêter, pour renouveler leurs provisions. Un de leurs Indiens fut envoyé au cacique Topiaouari, qui vint dès le jour suivant, faire les honneurs de son port. C'était un vieillard de cent dix ans, si robuste encore, qu'après avoir fait quatorze milles à pied pour venir voir ses hôtes, il retourna le même jour à sa bourgade. Les rafraîchissemens qu'il leur apporta étaient une

grande quantité de gibier, de racines et de fruits.

Raleigh fit diverses questions à ce vieux cacique, qui avait été prisonnier des Espagnols. « Je lui appris, dit-il, quelle était ma nation, et le dessein où j'étais d'affranchir les Indiens de la tyrannie des Espagnols. Ensuite, lui parlant de la Guiane, je le priai de me donner quelques instructions sur la manière d'y pénétrer. Il me répondit que le pays où j'étais, et tout ce qui bordait la rivière, jusqu'à la province d'Emériс, en y comprenant celle de Carapana, faisait partie de la Guiane; qu'en général les nations de toutes ces terres se nommaient *Orinoccoponi*, parce qu'elles confinent à l'Orénoque. Que celles qui habitaient entre ce fleuve et les monts d'Ouacarimar, étaient comprises sous le même nom; et que de l'autre côté de ces montagnes il y avait une grande vallée, nommée *Amariocopana*, habitée aussi par d'anciens peuples de la Guiane. Je lui demandai quels étaient ceux qui habitaient au-delà de cette vallée, derrière les montagnes qui la bordaient de ce côté-là. Sur quoi il me dit, en soupirant, que dans sa jeunesse, et du vivant de son père, qui était mort fort âgé, il était venu dans cette grande vallée de la Guiane, des lieux où se couche le soleil, un peuple innombrable, qui portait de grandes robes et des bonnets rouges; qu'il était composé de deux nations, les Oréjones et les Eporémérios; qu'ayant chassé les anciens habitans du pays, elles s'étaient emparées de leurs terres jusqu'au pied des montagnes, à

l'exception des Iraouaquaris et des Cassipagotos; que son fils aîné, qui avait été choisi dans la suite de cette guerre pour mener du secours aux Iraouaquaris, avait péri avec tous ses gens dans un combat contre les usurpateurs, et qu'il ne lui était resté qu'un seul fils. Il ajouta que les Eporémérios avaient bâti, au pied de la montagne, à l'entrée de la vallée, une grande ville, dont les édifices étaient fort hauts; que l'empereur des deux nations étrangères faisait garder constamment les passages par de nombreuses troupes, qui n'avaient pas cessé, pendant long-temps, de ravager et de piller leurs voisins; mais que depuis que les Espagnols cherchaient à s'emparer du pays, la paix s'était faite entre les Indiens, qui s'accordaient tous à les regarder comme leurs plus mortels ennemis. »

Raleigh, fort satisfait du vieux cacique, dans lequel il n'avait reconnu que de la sagesse et de l'honneur, continua de remonter le fleuve droit à l'ouest, et mouilla le soir proche de l'île de Catuma, dont la longueur est de cinq à six milles. Le lendemain, à la fin du jour, il rencontra l'embouchure de la rivière de Caroni. Cette rivière, sans être moins large que la Tamise, à Wolwich, fait une chute si considérable, que non seulement les Anglais en avaient entendu le bruit depuis le port de Morquito, mais qu'arrêtés par l'impétuosité des eaux, ils eurent beaucoup de peine à s'en approcher. Après avoir employé toutes leurs rames, qui

ne les firent pas avancer d'un jet de pierre dans l'espace d'une heure, ils prirent le parti de mouiller proche de la rive, et d'envoyer un Indien au cacique du pays, pour lui déclarer qu'ils étaient ennemis jurés des Espagnols. C'était dans ce lieu que Morquito en avait fait massacrer dix. Le cacique Ounuretona vint jusqu'au bord du fleuve, avec un grand nombre de ses gens, et prodigua les rafraîchissemens aux Anglais. Raleigh lui répéta qu'il était venu pour faire la guerre aux Espagnols, et reçut de lui de nouvelles informations sur la Guiane.

Les Indiens du Caroni ont une haine égale pour les Espagnols et pour les Eporémérios. Leur pays est riche en or. Raleigh apprit du cacique, que, vers la source de la rivière, les terres étaient habitées par trois puissantes nations, les Cassipagatos, les Eparagotos et les Araouragotos; que le Caroni sort d'un grand lac; que tous les peuples du pays se joindraient volontiers à ceux qui voudraient les délivrer des Espagnols; enfin, qu'après avoir passé les montagnes de Curca, il trouverait beaucoup d'or et de pierres précieuses. Un des officiers espagnols, qu'il avait pris avec Berréo, se vanta d'avoir découvert, dans ses voyages, une mine d'argent très-riche, à peu de distance de la rivière; mais l'Orénoque et toutes les rivières voisines étaient haussées de cinq pieds, sans compter la difficulté de remonter le Caroni. Raleigh se contenta d'envoyer par terre quelques-uns de ses gens, dans la bourgade d'Annatopoi, éloignée de vingt

milles. Ils y trouvèrent des guides pour les conduire plus loin, à Capurepana, grande ville située au pied des montagnes, sous la domination d'un cacique, proche parent de Topia Ouari. Cependant Whidon fut chargé, avec quelques soldats, de suivre, autant qu'il était possible, le bord de l'eau, pour observer s'il s'y trouverait quelque apparence de mine.

En même temps, Raleigh, accompagné des capitaines Gifford et Calfied, monta sur les hauteurs voisines, d'où il découvrit tout le Caroni, qui se divise en trois bras à vingt milles de l'Orénoque. Il remarqua dix à douze sauts de cette rivière, et tous d'une si grande hauteur, que les particules d'eau, divisées dans leur chute, forment comme un tourbillon de fumée. Ensuite s'étant approché des vallées, il admira le plus beau pays qu'il eût jamais vu. L'herbe y est d'une verdure charmante, le terrain ferme, le gibier en abondance, et les oiseaux, dont le nombre et la variété sont infinis, y forment les plus mélodieux concerts. « Nous remarquâmes, dit Raleigh, des fils d'or et d'argent dans les pierres; mais, n'ayant que nos mains et nos épées, nous ne pûmes en vérifier parfaitement la nature. Cependant nous en aperçûmes quelques-unes que je fis examiner dans la suite. Un Espagnol de Caracas me les nomma dans sa langue, *madre del oro*, or mère, ou matrice d'or, et m'assura qu'il devait se trouver une mine au-dessous. On ne me soupçonnera point de m'être trompé moi-même, ou de vou-

loir tromper ma patrie par de fausses imaginations. Quel motif aurait pu me faire entreprendre un si pénible voyage, si je n'avais été sûr qu'il n'y a point, sous le soleil, de pays aussi riche que la Guiane? Whidon, et Milechap, notre chirurgien, m'apportèrent, pour fruit de leurs recherches, quelques pierres fort semblables au saphir. Je les fis voir à divers Orinoccoponis, qui me vantèrent une montagne où il s'en trouvait en abondance. J'en ignore la nature et la valeur; mais je n'en puis avoir qu'une haute opinion; et je suis sûr du moins que ce canton ressemble à ceux dont on tire les plus précieuses pierres, et qu'il est à peu près à la même hauteur. »

A gauche de la rivière, on trouve les Iraouaquaris, ennemis irréconciliables des Éporémérios. Elle prend sa source dans le lac Cassipa. Il est si grand, qu'à peine peut-on le traverser en canot dans l'espace d'un jour; plusieurs rivières s'y jettent, et le sable que l'on y trouve pendant l'été est ordinairement mêlé de grains d'or. Au-delà du Caroni, on rencontre l'Arvi, qui passe le long du lac, à l'ouest, et vient se jeter aussi dans l'Orénoque. Les deux rivières forment entre elles une espèce d'île, dont Raleigh vante la fertilité et l'agrément. Mais il paraît ici fort embarrassé à rapporter ce qu'il ne sait, dit-il, que sur le témoignage d'autrui, et dont il avoue néanmoins qu'il ne lui est pas resté le moindre doute. « La rivière d'Arvi en a deux autres assez près d'elle, l'Atoïca et le Caora.

Sur les bords de la seconde on trouve une nation d'Indiens, qui ont la tête tout d'une pièce avec les épaules; ce qui doit paraître monstrueux (1), continue Raleigh, et ce que je ne laisse pas de croire certain. Ces Indiens extraordinaires se nomment les *Eouaipanomas*. On prétend qu'ils ont les yeux sur les épaules, la bouche dans la poitrine, et les cheveux sur le dos. Le fils de Topiaouari, que j'emmenai en Angleterre, m'assura que c'est la plus redoutable nation de cette contrée, et que ses armes, qui sont des arcs et des flèches, ont trois fois la grandeur de celles des Orinoccoponis. Mon Indien me protesta que les Iraouaquaris avaient pris depuis peu un de ces monstres, et qu'il avait été vu de toute la province d'Aromaïa. » Raleigh ajoute que, s'il eût appris toutes ces circonstances avant son départ, il aurait tenté l'impossible pour enlever un de ces étranges Indiens, et pour l'emmener jusqu'en Europe. Lorsqu'il fut retourné sur la côte de Cumana, un Espagnol, homme d'esprit et d'expérience, apprenant qu'il avait pénétré dans la

(1) On n'a pu se dispenser de rapporter ce trait d'après un voyageur tel que le chevalier Raleigh; mais une partie du merveilleux disparaîtra, si l'on suppose que l'usage de cette nation est de rendre le cou fort court aux enfans, par quelque pratique semblable à celle d'un autre peuple de l'Amérique, qui aplatit la tête des siens avec des ais constamment appliqués et serrés. D'ailleurs, les Indiens de la Guiane et les Espagnols de Cumana peuvent être soupçonnés d'un peu d'exagération.

Guiane jusqu'au Caroni, lui demanda s'il avait rencontré des Eouaipanomas, et l'assura qu'il avait vu plusieurs de ces acéphales. Raleigh atteste là-dessus des négocians recommandables et connus de toute la ville de Londres.

Le Casnero est une quatrième rivière qui se jette dans l'Orénoque, au-dessus du Caroni, vers l'ouest, mais du côté de l'Amapéia. Sa grandeur l'emporte sur celle des plus grands fleuves de l'Europe. Il prend sa source au milieu de la Guiane, dans les montagnes qui séparent ce pays des terres de l'Amazone. Les Anglais auraient entrepris de le remonter, si l'approche de l'hiver ne leur eût fait craindre d'y trouver leur perte, non que l'hiver mérite proprement ce nom dans un pays où les arbres sont continuellement chargés de feuilles et de fruits; mais il y est accompagné de pluies violentes, qui causent de prodigieux débordemens. Toutes les campagnes sont inondées, et le tonnerre y est si terrible, qu'il semble menacer la nature de sa ruine. Raleigh en fit une triste expérience à son retour.

Du côté du nord, le Cari est la première rivière qui se jette dans l'Orénoque, et qu'on rencontre en remontant ce grand fleuve : on trouve ensuite celle de Limo. Les terres de l'une à l'autre sont habitées par la nation des Aouaracaris, espèce de cannibales, qui tiennent un marché où ils vendent, pour des haches, leurs femmes et leurs filles à leurs voisins, qui les revendent aux Espagnols. A l'ouest

de la rivière de Limo, on trouve celle de Pao, ensuite le Caouti, puis le Vocari, et le Capuri qui vient de la rivière de Méta, par laquelle Berréo était venu de la Nouvelle-Grenade. La province d'Amapaïa est à l'ouest du Capuri, et c'est là que Berréo ayant passé l'hiver avec ses gens, les eaux lui en firent perdre un grand nombre. Au-dessus de l'Amapéia, en tirant vers la Nouvelle-Grenade, le Pato et le Cassanar tombent dans le Méta. A l'ouest de ces rivières, on a les terres des Aschaques et des Catuplos, et les rivières de Béta, de Daunay et d'Ibarra. Sur les frontières du Pérou, on trouve les provinces de Tumibamba et de Caxamalca; et, tirant vers Quito et le Popayan, au nord du Pérou, les rivières de Guayara et de Guyacuro. Au-delà des montagnes du Popayan, on rencontre le Pampamena ou Payanano, qui descend jusqu'à la rivière des Amazones, en traversant les terres des Moteyones, où Pédro d'Orsua eut le malheur de périr. C'est entre le Daunay et le Béta qu'est la grande île de Baracan. L'Orénoque est inconnu sous ce nom, au-delà du Béta : il y porte celui d'Athule; et plus loin il est coupé par de grandes chutes d'eau qui ne permettent pas aux vaisseaux d'y passer. Raleigh, qu'on suit mot à mot dans cette description, assure que, pour ce qu'il nomme *des vaisseaux de charge*, la navigation est libre sur ce fleuve l'espace d'environ mille milles d'Angleterre, et que, pour les canots, elle ne l'est pas moins du double; que ses eaux, soit par elles-

mêmes ou par les rivières qui s'y jettent, conduisent au Popayan, à la Nouvelle-Grenade et au Pérou; que par d'autres rivières on peut se rendre aux nouveaux états des incas, descendus, dit-il toujours, de ceux du Pérou aux Amapaïas et aux Annabas; enfin qu'une partie de ces rivières, qu'on peut nommer *les branches de l'Orénoque*, prennent leur source dans les vallées qui séparent la Guiane des provinces orientales du Pérou.

Le débordement des eaux augmentant de jour en jour, mille dangers dont les Anglais se crurent menacés, leur firent souhaiter leur retour. Raleigh ne résista point à leurs instances. Il avait acquis d'heureuses lumières; mais l'inondation ne lui laissait aucune espérance d'en recueillir le fruit. D'ailleurs ses gens étaient sans habits, et ceux qui leur restaient étaient percés de la pluie dix fois par jour. Ils n'avaient pas même le temps de les faire sécher. Il se détermina donc à retourner vers l'est, dans le dessein de reconnaître mieux toutes les parties du fleuve : observation importante qu'il se reprochait d'avoir négligée.

En quittant l'embouchure du Caroni, il alla mouiller, le premier jour, au port de Morquito, qu'il regardait comme un séjour de confiance, par celle qu'il avait dans le caractère de Topiaouri. Le vieux cacique, qu'il fit avertir de son arrivée, se hâta de le venir voir, suivi d'une abondante provision de vivres. Après des caresses fort tendres,

Raleigh, qui avait formé un petit camp sur une éminence, au bord du fleuve, fit sortir tout le monde de sa tente, pour s'entretenir seul avec ce sage vieillard. On doit concevoir néanmoins que ces entretiens ne se faisaient pas sans un interprète. C'est dans la bouche de l'auteur qu'il faut laisser des explications de cette importance.

« Je commençai par lui dire que, lui connaissant une haine égale pour les Éporémérios et pour les Espagnols, j'attendais de lui qu'il m'apprendrait le chemin de la ville impériale des incas. Il me répondit qu'il ne s'était pas figuré que mon dessein fût de prendre cette route, non-seulement parce que la saison ne me le permettait pas, mais plus encore parce qu'il ne me croyait pas assez de monde pour une si dangereuse entreprise ; que si je m'obstinais à la tenter avec si peu de forces, il m'assurait que j'y trouverais ma perte ; que la puissance de l'empereur de Manoa (1) était formidable, et que le triple de mes gens ne suffirait pas pour lui causer de l'inquiétude. Il ajouta que je ne devais jamais espérer de pouvoir pénétrer dans la Guiane sans l'assistance des ennemis de ce grand état, soit pour en recevoir des secours d'hommes, ou pour en tirer des rafraîchissemens et des provisions, que la longueur du chemin et l'excès de la chaleur rendaient éga-

(1) On voit que non-seulement la transmigration des incas, mais encore l'existence de la ville de Manoa, continue de passer pour constante dans l'imagination de Raleigh.

lement nécessaires ; que trois cents Espagnols, qui avaient entrepris la même expédition, étaient demeurés ensevelis dans la vallée de Macureguary, sans autres efforts, du côté de leurs ennemis, que de les avoir investis de toutes parts, et d'avoir mis le feu aux herbes, dont la fumée et la flamme les avaient étouffés. « D'ici, continua-t-il, on compte « à Mercureguary, quatre grandes journées de che- « min. Les peuples de cette vallée sont les premiers « Indiens de la frontière des incas : ils sont leurs « sujets, et leur ville est d'une richesse extrême. « Tous les habitans portent des habits. C'est de Ma- « cureguary que viennent toutes les plaques d'or « qu'on voit aux Indiens de la côte : c'est là qu'elles « se fabriquent ; mais plus loin, le travail est in- « comparablement plus beau. On y fait, en or, « des figures d'hommes et d'animaux. »

« Je lui demandai combien il croyait qu'il me fallût d'hommes pour prendre la ville. Sa réponse fut incertaine. Je lui demandai encore s'il croyait du moins que je pusse compter sur le secours des Indiens. Il m'assura que tous les peuples des pays voisins se joindraient à moi dans cette guerre, supposé que, faute de canots pour tant d'hommes, la rivière offrît alors des gués, et pourvu que je lui laissasse cinquante soldats, qu'il me promettait d'entretenir jusqu'à mon retour. Je lui répondis qu'avec mes matelots et mes ouvriers je n'avais guère que ce nombre, et que d'ailleurs ne pouvant leur laisser de poudre ni d'autres munitions, ils

seraient en danger de périr par les mains des Espagnols qui chercheraient à se venger du mal que je leur avais fait à la Trinité. Cependant les capitaines Calfied, Grenville, Gilbert, et quelques autres, paraissaient disposés à demeurer; mais je suis sûr qu'ils y auraient tous péri. Berréo attendait du secours d'Espagne et de la Nouvelle-Grenade. J'appris même ensuite qu'il avait déjà deux cents chevaux prêts à Curacas.

« Topiaouri me dit alors que tout dépendait donc de l'avenir, et des forces avec lesquelles je reviendrais dans ses terres; mais qu'il me priait de le dispenser, pour cette fois, de me fournir le secours de ses Indiens, parce qu'après mon départ, les Eporémérios ne manqueraient pas de faire tomber sur lui leur vengeance. Il ajouta que les Espagnols cherchaient aussi l'occasion de le traiter comme son neveu, qu'ils avaient fait périr par un infâme supplice; qu'il n'avait pas oublié avec quelle rigueur ils l'avaient tenu dans les chaînes, et promené comme un chien jusqu'à ce qu'il eût payé cent plaques d'or pour sa rançon; que depuis qu'il était cacique ils avaient tâché plusieurs fois de le surprendre, mais qu'ils ne lui pardonneraient pas l'alliance que je lui proposais. Il me dit encore : « Après avoir tout employé pour soulever mes « peuples contre moi, ils ont enlevé Aparacano, « un de mes neveux, qu'ils ont fait baptiser sous « le nom de don Juan : ils l'ont armé et vêtu à l'es- « pagnole, et je sais qu'ils l'excitent, par l'espé-

« rance de ma succession, à me déclarer la guerre. » Enfin Topiaouari me pria de suspendre mes résolutions jusqu'à l'année suivante, et me promit que dans l'intervalle il disposerait les esprits en ma faveur. Entre diverses raisons qui lui faisaient détester les Eporémérios, il me raconta que dans leur dernière guerre, ils avaient enlevé ou violé toutes les femmes de son pays. « Nous ne leur demandons que nos femmes, continua-t-il, car nous « ne faisons aucun cas de leur or. » Il ajouta, les larmes aux yeux : « Autrefois nous avions dix ou « douze femmes, et nous sommes réduits maintenant à trois ou quatre, tandis que nos ennemis « en ont cinquante et jusqu'à cent. » En effet, l'ambition de ces peuples consiste à laisser beaucoup d'enfans, pour rendre leurs familles puissantes par une nombreuse prospérité.

« Persuadé, par les raisons du cacique, qu'il m'était impossible de rien entreprendre cette année contre les incas, il fallut réprimer notre passion pour l'or qui nous aurait attiré, comme aux Espagnols, la haine et le mépris de ces Indiens. Qui sait même si, reconnaissant que nous ne pensions aussi qu'à les piller, ils ne se seraient pas joints à eux pour nous fermer l'entrée de leur pays? C'était préparer de nouvelles difficultés aux Anglais, qui pourront s'ouvrir la même route après nous; au lieu que, suivant toute apparence, les peuples déjà familiarisés avec nous, préféreront notre voisinage à celui des Espagnols, qui ont

toujours traité leurs voisins avec la dernière cruauté. Le cacique à qui je demandai un de ses sujets pour l'emmener en Angleterre, et lui faire apprendre notre langue, me confia son propre fils. Je lui laissai deux jeunes Anglais qui ne marquèrent point de répugnance à demeurer dans un pays où nous n'avions reçu que des témoignages de bonne foi et d'humanité.

« Je demandai à *Topiaouari* comment se fabriquaient les plaques d'or, et quelle méthode on employait pour les tirer des pierres et des mines. Il me répondit : « La plus grande partie de l'or dont « on fait les plaques et les figures, se tire du lac de « Manoa et de plusieurs rivières où il se trouve en « grains et quelquefois en petits lingots. Les Epo- « rémérios y joignent une portion de cuivre pour « le travailler. Voici leur méthode : ils prennent un « grand vase de terre, plein de trous, dans lequel « les grains et le cuivre sont mêlés ensemble ; ils « mettent le vase sur un feu ardent, et, garnissant « les trous de tuyaux de terre ou de pipes, ils souf- « flent jusqu'à ce que les deux métaux soient fon- « dus : ensuite ils les versent dans des moules de « terre ou de pierre. » J'ai apporté deux de ces figures en or, moins pour leur valeur que pour en faire connaître ici la forme ; car, affectant de mépriser les richesses des Eporémérios, je donnai en échange au cacique quelques médailles du même métal, qui contenaient le portrait de la reine. J'ai pris soin d'apporter aussi du minerai d'or, qui

n'est pas rare dans ce canton, et que je crois aussi bon qu'il y en ait au monde; mais faute d'ouvriers et d'instrumens pour séparer l'or, il me fut impossible d'en prendre une grosse quantité. »

Raleigh n'oublia pas de recommander aux deux Anglais qu'il laissait à Topiaouari, de se procurer quelque ouverture pour aller trafiquer à Maccuréguari, et de reconnaître soigneusement la route et les environs de cette ville. Il leur abandonna, dans cette vue, diverses marchandises, avec ordre de pénétrer, s'il était possible, jusqu'à Manoa; ensuite il continua de descendre le fleuve, accompagné du cacique de Putima, chef de la province d'Ouarrapana, qui, se trouvant chez Topiaouari, avait prié les Anglais d'aborder sur ses terres. Ils apprirent de lui-même que c'était lui qui avait massacré les Espagnols de Berréo, et sa confiance paraissait extrême pour les ennemis d'une nation qu'il avait offensée; il leur offrit de les conduire au pied d'une montagne où la roche paraissait de couleur d'or.

Raleigh ne se reposa sur personne d'une observation de cette importance. Il partit lui-même, avec les principaux de ses gens pour visiter une si riche montagne. On lui fit suivre aussitôt le bord d'une rivière nommée *Mana*, en laissant à droite un village qu'il entendit nommer *Toutoutona*, et qui appartient à la province de Faraco. Au-delà, vers le sud, il arriva dans la vallée d'Amariocapana, qui contient un village du même nom, et qui lui parut un des plus beaux pays du monde : elle

s'étend de l'est à l'ouest, au moins de soixante milles; mais c'est le voyageur même qu'il faut entendre dans ses récits.

« De la rive du Mana nous passâmes à celle de l'Oiana, autre rivière qui traverse la vallée, et nous nous arrêtâmes au bord d'un lac, que cette rivière forme de ses propres eaux. Comme nous étions fort mouillés, un de nos guides fit du feu en frottant deux bâtons l'un contre l'autre, et nous en allumâmes un assez grand pour y faire sécher nos habits; mais tandis que nous prenions ce soin, l'apparition subite de quelques manatis ou lamantins, de la grosseur d'un tonneau, qui se firent voir dans le lac, nous causa autant d'effroi que de surprise. Ce ne fut pas sans peine que nous continuâmes notre marche : il nous restait une demi-journée de chemin jusqu'à la montagne. Je pris le parti de renvoyer à bord le capitaine Keymis, parce que les informations du cacique me firent comprendre qu'à mon retour je pouvais me rapprocher de l'Orénoque par une voie plus courte. Keymis portait ordre à la galéasse de descendre à l'embouchure du Cumaca, où je promis de l'attendre, pour m'épargner la peine de retourner jusqu'à Putima.

« Le même jour je passai au pied d'une montagne, dont les divers rochers étaient de couleur d'or, comme ceux qu'on m'avait annoncés; mais je ne pus vérifier s'ils étaient réellement de ce précieux métal. On me fit remarquer sur la gauche une autre

montagne, qui semblait contenir aussi diverses sortes de minéraux : ainsi je n'eus que la joie d'un brillant spectacle. De là je me rendis par un chemin assez court, au village d'Ariacoa, où l'Orénoque se partage en trois canaux. La galéasse était déjà descendue à Cumana, mais sans Keymis, qui n'avait pas eu le temps de lui porter mes ordres. Je laissai à Cumana deux de mes gens pour l'attendre; et, me proposant d'y revenir joindre les canots, je fis partir les capitaines Thyn et Grenville avec la galéasse. Ensuite je me remis en chemin vers la montagne du cacique, en prenant ma route vers Émériac, qui n'est pas éloigné du fleuve. Il fallut passer la rivière de Cararopana, qui se jette dans l'Orénoque, et dont plusieurs petites îles rendent la vue fort agréable. Vers le soir, nous arrivâmes au bord de l'Ouinicapara, qui se joint aussi à l'Orénoque. C'est à quelque distance de ce lieu qu'on me fit voir enfin la fameuse montagne que je cherchais; mais, contre l'espérance du cacique, l'inondation était déjà si forte dans ce canton, qu'il nous fut impossible d'en approcher. Je fus réduit à contempler la montagne d'assez loin. Elle me parut fort haute, de la forme d'une tour, et de couleur blanche plutôt que jaune; ce que je ne pus attribuer qu'à l'éloignement. Un torrent impétueux qui se précipitait du sommet, formé apparemment par les pluies continuelles de la saison, faisait un bruit que nous n'avions pas cessé d'entendre depuis quelques heures, et qui nous rendait presque sourds à

la distance où nous étions. Je jugeai, par le nom du pays et par d'autres circonstances, que cette montagne était la même dont Berréo m'avait raconté différentes merveilles, telles que l'éclat des diamans et d'autres pierres précieuses qu'elle renferme dans toutes ses parties. Je n'oblige personne à me croire ; mais il est certain que j'y vis éclater une certaine blancheur. Cependant je dois ajouter aussi que Berréo n'y avait pas été lui-même, parce que, outre l'inondation qui l'avait arrêté, les naturels du pays étaient mortels ennemis des Espagnols. Après avoir pris un peu de repos sur le bord de l'Ouinicapara, nous le suivîmes jusqu'au village du même nom, dont le cacique m'offrit de me conduire à la montagne par de grands détours. Mais la longueur et les difficultés du chemin m'effrayèrent, surtout pour une entreprise où je n'avais à satisfaire que ma curiosité.

« Je retournai ensuite à l'embouchure du Cumana, où tous les caciques voisins vinrent m'offrir des provisions de leurs terres ; c'étaient des liqueurs, des poules et du gibier, avec quelques-unes de ces pierres précieuses que les Espagnols nomment *piedras buadas*. En revenant d'Ouinicapara, j'avais laissé à l'est quatre rivières qui descendent des montagnes d'Émériac, et qui vont se jeter dans l'Orénoque. D'autres, sorties des mêmes montagnes, coulent vers la mer du nord, telles que l'Aratouri, l'Amacouma, le Batima, l'Ouana, le Maroaca, le Paroma. La nuit avait été sombre et fort

orageuse. Ce fut le matin que j'arrivai à l'embouchure du Cumana, où j'avais laissé Eques et Porter pour attendre le capitaine Keymis, qui revenait par terre. Ils n'avaient point encore eu de ses nouvelles; mais il arriva le jour suivant. »

Raleigh ayant pris congé des caciques, qui le quittèrent, dit-il, les larmes aux yeux, remonta dans ses canots, et mouilla le soir à l'île d'Assipana. Le lendemain, il trouva sa galéasse à l'ancre près de Toparimaca. Il faisait cent milles par jour, en descendant; mais il ne put retourner par la route qu'il avait prise en entrant dans le fleuve, parce que la brise et le courant de la mer portaient vers l'Amana. La nécessité lui fit suivre le cours du Capouri, qui est un des bras de l'Orénoque, par lequel il se rendit à la mer. Il se croyait à la fin de tous les dangers. Cependant la nuit suivante, ayant mouillé à l'embouchure du Capouri, qui n'a pas moins d'une lieue de large, la violence du courant l'obligea de se mettre à couvert sous la côte, avec ses canots; et quoique la galéasse eût été tirée aussi près de terre qu'il était possible, on eut beaucoup de peine à la sauver du naufrage. A minuit, le temps changea fort heureusement; et vers neuf heures du matin, les Anglais eurent la vue de la Trinité, où ils rejoignirent leurs vaisseaux, qui les avaient attendus à Curiapana.

On trouve ensuite, dans la relation de Raleigh, un recensement assez inutile de tous les pays qu'il avait visités; mais ses remarques sur quelques-uns

de leurs peuples, et sa conclusion, méritent de sortir de la collection d'Hakluyt.

On l'assura, dit-il, que les Éporémérios observent la religion des incas du Pérou ; c'est-à-dire qu'ils croient à l'immortalité de l'âme, qu'ils rendent hommage au soleil, etc. Personne ne désavouera que ce point, s'il était mieux établi, ne donnât beaucoup de vraisemblance à la transmigration des Péruviens : mais il resterait encore à prouver qu'elle fût arrivée depuis la conquête. On assura aussi Raleigh que l'inca qui régnait dans la Guiane, y avait fait bâtir un palais tout-à-fait semblable à ceux que ses ancêtres avaient au Pérou. « Tout le monde sait, dit-il à cette occasion, la quantité d'or que les conquérans espagnols ont tiré de ce vaste empire ; mais je suis convaincu que le prince qui règne à Manoa en possède beaucoup plus qu'il n'y en a dans toutes les Indes occidentales.

« A présent, dit-il encore, je vais parler de ce que j'ai vu moi-même. Ceux qui aiment les découvertes peuvent compter qu'ils trouveront de quoi se satisfaire en remontant l'Orénoque, où tombe un grand nombre de rivières qui conduisent dans une étendue de terres, à laquelle je donne de l'est à l'ouest plus de deux mille milles d'Angleterre, et plus de huit cents du nord au sud. Toutes ces terres sont riches en or et en marchandises propres au commerce. On y trouve les plus belles vallées du monde. En géneral, le pays promet beau-

coup à ceux qui entreprendront de le cultiver. L'air y est si pur, qu'on y rencontre partout des vieillards de cent ans. Nous y passâmes toutes les nuits sans autre couverture que celle du ciel ; et dans tout le cours de mon voyage, je n'eus pas un Anglais malade. Le sud de la rivière à du bois de teinture qui l'emporte, suivant mes lumières, sur celui du reste de l'Amérique : on y trouve aussi beaucoup de coton, d'herbe à soie, de baume et de poivre, diverses sortes de gommes, du gingembre, et quantité d'autres productions qui ne sont dues qu'à la nature.

« Le trajet n'est ni trop long ni trop dangereux : il peut se faire dans l'espace de six ou sept semaines, et l'on n'a point à franchir de mauvais passages, tels que le canal de Bahama, la mer orageuse des Bermudes, le cap de Bonne-Espérance, etc. Le temps propre à ce voyage est le mois de juillet, pour arriver au commencement de l'été du pays, qui dure à peu près jusqu'au mois de mars : le temps du retour est mai ou juin.

« La Guiane peut être regardée comme un pays vierge, auquel les Européens n'ont point encore touché ; car les faibles établissemens qu'ils ont sur les côtes de la mer du nord, ne méritent pas le nom de *conquêtes* : mais celui qui bâtirait seulement deux forts à l'entrée du pays, n'aurait pas à craindre que ce vaste terrain lui fût disputé. On ne pourrait remonter le fleuve sans essuyer le feu des deux forts. D'ailleurs les vaisseaux chargés n'y peuvent abor-

der facilement qu'en un seul endroit, et l'on ne peut même approcher de la côte qu'avec de petits bâteaux et des canots. On rencontre, sur les bords du fleuve, des forêts fort épaisses, et de deux cents milles de longueur. La route de terre n'est pas moins difficile : on a de toutes parts un grand nombre de hautes montagnes; et si l'on n'est pas bien avec les naturels du pays, les vivres y sont difficiles à trouver. C'est ce que les Espagnols ont toujours éprouvé avec perte, quoiqu'ils aient souvent tenté de conquérir cette vaste région.

« Enfin, conclut Raleigh, je suis persuadé que la conquête de la Guiane agrandira merveilleusement le prince à qui ce bonheur est réservé, et qu'il en pourra tirer assez de richesses et de forces, pour contrebalancer celles de l'Espagne. Si c'est à l'Angleterre que le ciel destine un si beau partage, je ne doute pas que la chambre de commerce qui sera établie à Londres pour la Guiane, n'égale bientôt celle de la *Contratacion*, que les Espagnols ont à Séville pour toutes leurs conquêtes occidentales. »

Joignons à cette relation d'autres témoignages recueillis à peu près vers le même temps, par exemple, celui de Domingo Véra, lieutenant de Berréo, qui, deux ans avant le voyage de Raleigh, avait fait en Guiane, au nom du roi d'Espagne, cette vaine cérémonie de prise de possession, à laquelle on semblait attacher alors beaucoup d'importance. On lit dans une lettre adressée à ce sujet

au roi d'Espagne, pour lui rendre compte de ce qui s'est passé, les détails suivans : « Nous entrâmes dans un pays fort peuplé. Le cacique vint au-devant de nous, et nous conduisit à sa maison, où, nous traitant avec beaucoup d'amitié, il nous fit présent de quantité d'or. L'interprète lui demanda d'où il tirait ce métal : il répondit, d'une province qui n'est éloignée que d'une journée. Il ajouta que les Indiens du pays en avaient autant qu'il en pouvait tenir dans la vallée où nous étions. L'usage des habitans de cette province est de se frotter la peau du suc de certaines herbes, et de se couvrir ensuite tout le corps de poudre d'or. Le cacique offrit de nous conduire jusqu'à leur première habitation; mais il nous avertit que leur nation était fort nombreuse, et capable de nous faire périr tous sans pitié. Nous lui demandâmes comment ces peuples s'y prenaient pour trouver de l'or : il nous répondit que, dans un canton de leur province, ils creusaient la terre, enlevant l'herbe même avec sa racine, qu'ils mettaient l'herbe et la terre dans de grands vaisseaux, où ils lavaient le tout, et qu'ils en tiraient ainsi quantité d'or.

« Le 8, nous fîmes plus de six lieues, jusqu'au pied d'une montagne, où nous trouvâmes un cacique, accompagné d'environ trois mille Indiens des deux sexes, qui étaient chargés de poules et d'autres vivres. Ils nous les offrirent, en nous pressant d'aller jusqu'à leur village, qui consistait en cinq cents maisons. Le cacique nous dit qu'il

tirait cette abondance de provisions d'une vaste montagne dont nous apercevions la côte, à peu de distance de son habitation; qu'elle était extrêmement peuplée, que tous ses habitans portaient des plaques d'or sur l'estomac, et des pendans de même métal aux oreilles; enfin qu'ils étaient couverts d'or. Il ajouta que si nous voulions lui donner quelques coignées, il nous apporterait des plaques d'or en échange. On ne lui en fit donner qu'une, pour ne pas marquer trop d'avidité, et pour lui laisser croire que nous faisions plus de cas du fer que de l'or. Il nous apporta bientôt un lingot d'or, du poids de vingt-cinq livres. Le lieutenant se rendit maître de sa joie, et, nous montrant cette pièce d'un air sérieux, il affecta de la jeter à terre, et de la faire reprendre, sans aucune marque d'empressement. Nous étions tranquilles, dans la plus agréable espérance, lorsqu'au milieu de la nuit un Indien nous avertit que les peuples de la montagne étaient en mouvement pour venir nous attaquer. Véra nous fit partir aussitôt armes en main, et dans le meilleur ordre. »

Le reste de cette relation a été supprimé par ordre de la cour d'Espagne.

L'année suivante, le capitaine Keymis, un des compagnons de Raleigh, entreprit un nouveau voyage en Guiane; mais ce fut une expédition d'aventuriers qui ne produisit rien. Les Indiens le virent avec joie, et lui demandèrent s'il venait réaliser les promesses de Raleigh, et chasser les Es-

pagnols. Mais quand ils surent qu'il n'avait qu'un vaisseau et très-peu de suite, ils ne purent que se répandre en plaintes inutiles sur les maux que leur causaient les Espagnols de la Trinité. Quoique ceux-ci n'eussent que de très-faibles établissemens à l'entrée du pays, ils ne laissaient pas d'être redoutables aux peuplades qui n'étaient pas défendues par des montagnes; et, sans avoir beaucoup de puissance, ils faisaient beaucoup de mal. C'est du moins ce que dit à Keymis un officier du vieux cacique de Carapana, qui s'était bien repenti des premières complaisances qu'il avait eues pour les Espagnols. Comme Raleigh en avait été très-bien reçu, Keymis s'empressa de le visiter.

A quelque distance du port de Carapana, il vit paraître cinq ou six canots, qui semblaient venir au-devant de lui sans aucune marque de crainte. Il mouilla pour les recevoir. C'était une députation du cacique, qui le faisait prier de ne pas descendre devant sa bourgade, mais qui promettait de le venir voir à bord. Plusieurs jours se passèrent à l'attendre. Enfin, un Indien fort âgé vint déclarer, de sa part, qu'il était vieux, faible, malade, et que les chemins étaient trop mauvais, pour lui permettre de se rendre au bord du fleuve. Le confident du cacique ne dissimula point aux Anglais que, dans l'espérance de leur retour, son maître avait passé le temps de leur absence dans des montagnes inaccessibles; que les Espagnols, irrités du refus qu'il avait fait de leur fournir des vivres, lui

avaient enlevé une partie de ses femmes; que don Juan, qui se faisait surnommer *Eparacamo*, avait pris le commandement du pays, et ne lui avait laissé qu'un petit nombre d'hommes, qui ne l'avaient pas quitté dans sa retraite; que, se rappelant avec amertume tout ce qu'il avait souffert depuis qu'il avait ouvert l'entrée de sa province aux étrangers, il avait formé plusieurs fois le dessein d'aller chercher un établissement dans des lieux fort éloignés; qu'à la vérité, il mettait beaucoup de différence entre les Anglais, dont il avait reconnu la modération, et les Espagnols, qui n'avaient pas cessé de traiter ses peuples avec la dernière cruauté; mais que, ne voyant point paraître les secours qu'on lui avait promis d'Angleterre, il devait juger que les plus méchans étaient les plus forts, surtout lorsqu'il n'entendait parler que de l'armement qui se faisait à la Trinité, et des nouvelles entreprises de Berréo, depuis qu'il s'était racheté des mains des Anglais; que les révolutions qui étaient arrivées dans le pays en avaient banni non-seulement la tranquillité, mais l'humanité et la bonne foi, et leur avaient fait succéder les défiances, les trahisons, et les plus étranges barbaries; que l'amitié n'y était plus connue, que personne ne dormait en paix, et qu'on ne voyait point de remède à tant de maux; enfin que, perdant l'espérance d'être secouru par les Anglais, ne pouvant se résoudre à vivre avec les Espagnols, il avait pris la résolution d'éviter tout commerce avec

les uns et les autres, disposé à souffrir patiemment des malheurs qu'il ne pouvait empêcher, c'est-à-dire, sa ruine et celle de sa patrie.

Keymis fut frappé de ces plaintes si raisonnables : son étonnement augmenta lorsque le vieillard entreprit volontairement de lui apprendre quels étaient les cantons les plus riches en or, comment on l'y recueillait, et par quels chemins on y pouvait pénétrer. Il ne douta pas que cette explication ne fût l'effet d'une profonde politique, pour engager les Anglais à revenir avec des forces supérieures à celles des Espagnols, et que le doute qu'il avait marqué de leur puissance ne fût une autre ruse pour les piquer d'honneur. L'Indien ajouta, et vraisemblablement dans les mêmes vues, qu'après tout, les Espagnols n'avaient que les Arouakas sur l'attachement desquels ils pussent compter ; que les Caraïbes de Guanipa, les Cievanas, les Sebaïos, les Amapagotos, les Cassipagotos, les Purpagotos, les Samipagotos, les Serouos, les Étaiguinacous, et quantité d'autres peuples dont il fit l'énumération, seraient toujours prêts à s'armer contre eux, sans compter le puissant empire des Oréjones et des Époriémérios, dans lesquels ils trouveraient une résistance invincible ; que la nation des Pariagotos, dont ils avaient le pays à traverser, était capable seule, par la valeur et le nombre, de les arrêter et de les détruire ; que les Youarcouakaris avaient laissé croître depuis trois ans toutes les herbes pour y mettre le feu lorsque

l'ennemi serait entré sur leurs terres; enfin, que tous les Indiens du pays étaient résolus de ne pas aller au-devant des Espagnols, parce qu'ils craignaient à la vérité leurs canons et leurs fusils, mais qu'ils périraient tous pour la défense de leurs provinces, et que dans l'intervalle, ils ne manqueraient pas d'égorger tous ceux qu'ils trouveraient dispersés, pour diminuer insensiblement leur nombre.

Il paraît que Raleigh, qui occupait alors la place de capitaine des gardes auprès de la reine Élisabeth, et qui jouissait d'un grand crédit à la cour d'Angleterre, avait fort à cœur la découverte de la Guiane, car il y eut une troisième tentative faite à ses frais, et sur ses instructions, mais qui eut encore moins de succès que les précédentes. Keymis a joint à sa relation une longue nomenclature de pays et de rivières; mais ce serait très inutilement que l'on transcrirait ici ces noms barbares de régions ignorées, et peut-être n'en avons-nous que trop cité.

La Guiane est partagée aujourd'hui entre les Portugais, les Français, les Hollandais, les Anglais et les Espagnols.

Les Portugais en possèdent la partie méridionale bornée par le Rio-Negro, l'Amazone, l'océan Atlantique, et l'Oyapok. Elle forme la capitainerie de Macapa, et une partie de celle de Rio-Negro dans le Brésil.

La Guiane française est comprise entre les 4° et

les 5° 45′ de latitude nord ; bornée au nord par le Maroni, à l'est par l'océan Atlantique, au sud par l'Oyapok, à l'ouest par la Guiane espagnole.

Les Français ont été les premiers à fréquenter la Guiane. Ils y allaient d'abord charger des bois de teinture, et continuèrent d'y voyager sans interruption. Mais vers l'année 1624, ils y eurent un établissement. Quelques marchands de Rouen y envoyèrent alors une colonie de vingt-six hommes, sur les bords du Sinamary. Deux ans après, d'autres s'établirent sur la rivière de Conamama. Dans la suite on y envoya des renforts d'hommes et de munitions qui augmentèrent sensiblement ces deux colonies naissantes. Enfin plusieurs marchands de la même nation formèrent une compagnie, avec des lettres-patentes du roi Louis XIII, qui les autorisaient à faire seuls le commerce de la Guiane, dont elles marquaient les bornes par les rivières des Amazones et d'Orénoque. Cette compagnie reçut le nom de *Compagnie du Cap du Nord*, et devint fameuse par l'intérêt que la cour permit d'y prendre à diverses personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux priviléges. Ils y envoyèrent successivement près de huit cents hommes, autant pour découvrir de nouvelles terres que pour affermir les premiers établissemens. Enfin Louis XIV ayant établi en 1669 une Compagnie des Indes occidentales, lui donna, par de nouvelles patentes, la propriété de toutes les îles et des autres terres habitées par les Français dans l'Amérique méridio-

nale, et cette Compagnie prit possession de Cayenne et des pays voisins de cette île.

L'intérieur en est encore très-peu connu, et habité par les Galibis et d'autres peuples Indiens. La langue des Galibis s'étend depuis l'Oyapok jusqu'à l'Orénoque. Les mœurs de ces peuplades ressemblent assez à celles des Indiens du Brésil; elles sont presque sans cesse occupées à se faire la guerre; se peignent le corps de rocou; sont à peu près nues; les unes se percent l'entre-deux des narines pour y pendre une petite pièce d'argent ou un gros grain de cristal vert; d'autres se fendent la lèvre inférieure, et y passent un morceau de bois auquel ce cristal est attaché.

Chaque nation porte d'ailleurs quelque marque qui la fait distinguer. L'unique habillement des femmes est un morceau de toile d'un demi-pied en carré, qu'elles ont à la ceinture; et quelques-unes n'y portent qu'une simple feuille de carret.

Les hommes se servent de leur arc avec beaucoup d'adresse pour la chasse et pour la pêche. Ils font des hamacs dont on admire le travail; de la poterie qui n'est pas moins estimée, et des paniers emboîtés si parfaitement l'un dans l'autre, que l'eau n'y peut pénétrer. Ils gravent sur leurs calebasses diverses figures qu'ils enduisent d'un vernis à l'épreuve de l'eau; mais avec cette industrie, ils sont extrêmement paresseux. On les trouve toujours dans leurs hamacs. L'avenir ne leur cause jamais d'inquiétude; il n'y a que le besoin présent

qui les tire de leur indolence. Au milieu du travail, et même de la guerre, s'ils apprennent que leurs femmes sont accouchées, ils se hâtent de retourner à leurs maisons; ils se bandent la tête, comme s'ils étaient eux-mêmes dans les douleurs de l'enfantement; ils se mettent au lit, où les voisins viennent leur rendre visite, et leur donnent de ridicules consolations. Leurs habitations sont composées de plusieurs longues cases qu'ils nomment *carbets*, où plusieurs familles vivent ensemble sous un capitaine : ils se nourrissent de cassave, de maïs, de poissons et de fruits. Les hommes vont à la pêche, tandis que les femmes cultivent la terre. Ils portent peu de vivres à la guerre. Froger, qui écrivait sur le témoignage des jésuites du pays, assure qu'ils mangent la chair de leurs prisonniers les plus gras, et qu'ils vendent les autres aux Français. Ils ont entre eux plusieurs fêtes, pendant lesquelles ils s'invitent d'un carbet à l'autre, et, parés de leurs couronnes et de leurs ceintures de plumes, ils passent le jour en danses rondes, mêlées de festins, où ils s'enivrent d'une liqueur très-forte, qu'ils nomment *ouicou*. C'est une composition de cassave et de fruits, qu'ils font bouillir ensemble. Leur ignorance est digne de compassion. Ils adorent les astres, mais ils craignent beaucoup un mauvais génie auquel ils donnent le nom de *Piaye*. Leurs lois les attachent à une seule femme qu'ils ne peuvent quitter s'ils ne la surprennent dans le crime. Ils portent le respect fort loin pour

les vieillards. Lorsque la mort en enlève un, ils l'enterrent dans le carbet où il a vécu; ils assemblent les habitans des carbets voisins, ils déterrent les os, et les brûlant, ils en mettent la cendre dans leur ouicou, pour l'avaler en cérémonie.

Biet, autre voyageur français, rapporte quelques usages fort singuliers des peuples voisins de l'île. Ceux qui veulent obtenir la qualité de capitaine, doivent avoir donné des preuves éclatantes de valeur et de prudence. Ces élections se font après une guerre, et sont précédées des exercices qui retracent exactement ceux que nous avons vus chez une nation nègre pour un semblable sujet.

Premièrement, celui qui aspire à cette grande distinction, déclare ses vues en revenant dans sa case avec une rondache sur la tête, baissant les yeux, et gardant un profond silence. Il n'explique pas même son dessein à sa femme et à ses enfans. Mais, se retirant dans un coin de la case, il s'y fait faire un petit retranchement, qui lui laisse à peine la liberté de se remuer. On suspend au-dessus le hamac qui lui sert de lit, afin qu'il n'ait occasion de parler à personne. Il ne sort de ce lieu que pour les nécessités de la nature, et pour subir de rudes épreuves que les autres capitaines lui imposent successivement.

On lui fait garder pendant six semaines un jeûne fort rigoureux. Toute sa nourriture consiste dans un peu de millet bouilli et de cassave, dont il ne doit manger que le milieu. Les capitaines voisins vien-

nent le visiter matin et soir. Ils lui représentent avec beaucoup de force, que, pour se rendre digne du rang auquel il aspire, il ne doit craindre aucun danger; que non-seulement il aura l'honneur de la nation à soutenir, mais à tirer vengeance de ceux qui ont pris en guerre leurs parens et leurs amis, et qui leur ont fait souffrir une mort cruelle; que le travail et la fatigue seront désormais son seul partage, et qu'il n'aura plus d'autre voie pour acquérir de l'honneur. Après cette harangue, qu'il écoute modestement, on lui donne mille coups pour lui faire connaître ce qu'il aurait à supporter s'il tombait entre les mains des ennemis de sa nation. Il se tient debout, les mains croisées sur la tête. Chaque capitaine lui décharge sur le corps trois grands coups d'un fouet composé de racines de palmier. Pendant cette cérémonie, les jeunes gens de l'habitation s'emploient à faire les fouets; et comme il ne reçoit que trois coups d'un même fouet, il en faut beaucoup lorsque les capitaines sont en grand nombre. Ce traitement recommence deux fois le jour pendant l'espace de six semaines. On le frappe en trois endroits du corps, aux mamelles, au ventre et aux cuisses. Le sang ruisselle, et, dans la plus vive douleur, il ne doit pas faire le moindre mouvement, ni donner la plus légère marque d'impatience. Il rentre ensuite dans sa prison, avec la liberté de se coucher dans son lit, au-dessus duquel on met, comme en trophée, tous les fouets qui ont servi à son supplice.

Si sa constance se soutient pendant six semaines, on lui prépare des épreuves d'un autre ordre. Tous les chefs de la nation s'assemblent, parés solennellement, et viennent se cacher aux environs de la case, dans des buissons d'où ils poussent d'horribles cris. Ensuite, paraissant tous avec la flèche sur l'arc, ils entrent brusquement dans la case, ils prennent le novice, déjà fort exténué de son jeûne et des coups qu'il a reçus; ils l'apportent dans son hamac qu'ils attachent à deux arbres, et d'où ils le font lever. On l'encourage, comme la première fois, par un discours préparé, et pour essai de son courage chacun lui donne un coup de fouet beaucoup plus fort que tous les précédens. Il se remet dans son lit. On amasse autour de lui quantité d'herbes très-fortes et très-puantes, auxquelles on met le feu, sans que la flamme puisse le toucher, mais pour lui en faire sentir seulement la chaleur. La seule fumée qui le pénètre de toutes parts, lui fait souffrir des maux étranges. Il devient à demi fou dans son hamac, et, s'il y demeure constamment, il tombe dans des pamoisons si profondes qu'on le croirait mort. On lui donne quelques liqueurs pour lui faire rappeler ses forces; mais il ne revient pas plus tôt à lui-même qu'on redouble le feu avec de nouvelles exhortations. Pendant qu'il est dans ces souffrances, tous les autres passent le temps à boire autour de lui. Enfin, lorsqu'ils croient le voir au dernier degré de langueur, ils lui font un collier et une ceinture de feuilles, qu'ils remplissent de grosses four-

mis noires, dont la piqûre est extrêmement vive. Ils lui mettent ces deux ornemens, qui ont bientôt le pouvoir de le réveiller par de nouvelles douleurs. Il se lève, et s'il a la force de se tenir debout, on lui verse sur la tête une liqueur spiritueuse au travers d'un crible. Il va se laver aussitôt dans la rivière ou la fontaine la plus voisine, et retourne à sa case, où il va prendre un peu de repos. On lui fait continuer son jeûne, mais avec moins de rigueur. Il commence à manger de petits oiseaux, qui doivent être tués par lui et les autres capitaines. Les mauvais traitemens [illegible] nt et la nourriture augmente par degré, jusqu'à ce qu'il ait reprit son ancienne force. Alors il est proclamé capitaine. On lui donne un arc neuf et tout ce qui convient à sa dignité. Cependant ce rude apprentissage ne fait que les petits chefs militaires. Pour être élevé au premier rang, il faut être en possession d'un canot qu'on doit avoir fait soi-même, ce qui demande un travail long et pénible.

La méthode du pays pour faire les piayes (c'est aussi le nom des médecins) n'est pas moins remarquable. Celui qui aspire à cette grande distinction passe d'abord environ dix ans chez un ancien piaye, qu'il doit servir en recevant ses instructions. L'ancien observe s'il a les qualités nécessaires : l'âge doit être au-dessus de vingt-cinq ans.

Lorsque le temps de l'épreuve est arrivé, on fait jeûner le novice avec plus de rigueur encore que les capitaines : il est exténué jusqu'à manquer de

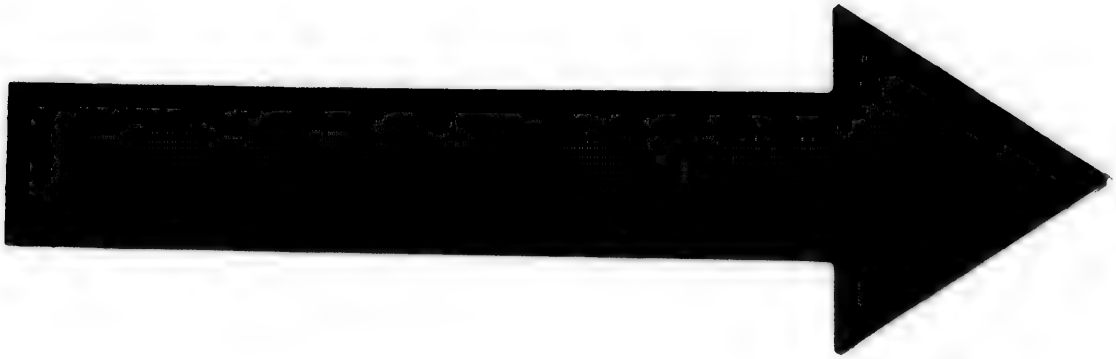

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

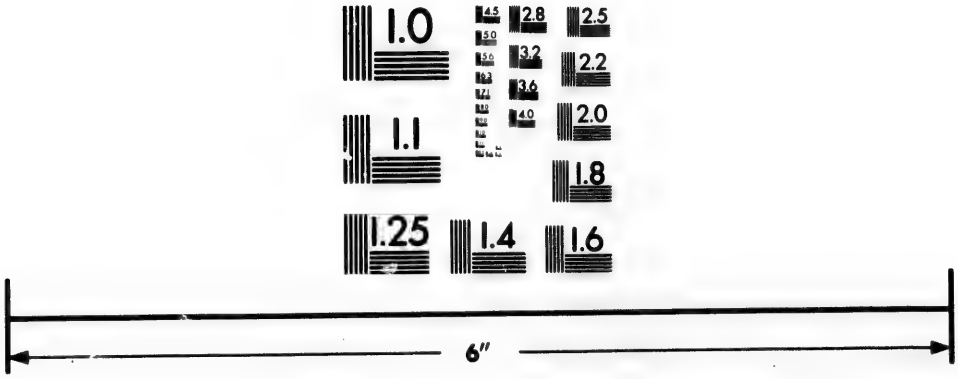

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

forces. Les anciens piayes s'assemblent et se renferment dans une case pour lui apprendre le principal mystère de leur art, qui consiste dans l'évocation de certaines puissances que Biet croit celles de l'enfer. Au lieu de le fouetter comme les capitaines, on le fait danser avec si peu de relâche, que, dans sa faiblesse, il tombe sans connaissance : mais on la lui rappelle avec des ceintures et des colliers remplis de grosses fourmis noires ; ensuite, pour le familiariser avec les plus violens remèdes, on lui met dans la bouche une espèce d'entonnoir par lequel on lui fait avaler un grand vaisseau de jus de tabac. Cette étrange médecine lui cause des évacuations qui vont jusqu'au sang, et qui durent plusieurs jours : alors on le déclare piaye, et revêtu de la puissance de guérir toutes sortes de maladies. Cependant, pour la conserver, il doit observer un jeûne de trois ans, qui consiste, la première année, à ne manger que du millet et de la cassave ; la seconde, à manger quelques grappes avec cette espèce de pain ; et la troisième, à se contenter d'y joindre encore quelques petits oiseaux. Mais la plus rigoureuse partie de cette abstinence est la privation des liqueurs fortes. Ils n'ont le droit de se faire appeler à la visite des malades qu'après avoir achevé ce long cours d'épreuves et de pénitence. L'évocation des puissances infernales ne mérite pas le soin que Biet a pris d'en rapporter toutes les circonstances ; mais son récit demande plus d'attention, lorsqu'il vante la connaissance que ces barbares ont

d'un grand nombre de simples, « avec lesquels ils font des cures admirables. Ils ont des racines qui guérissent les plaies les plus empoisonnées, et qui ont la force d'en tirer les flèches rompues. » Nos médecins d'Europe ne font pas des cures si merveilleuses; mais ils ne sont pas non plus assujettis à de si rudes épreuves. Il est vrai qu'ils n'ont pas le pouvoir d'évoquer les puissances de l'enfer; c'est là sans doute le privilége que l'on achète si cher chez les sauvages de Cayenne. Il ne semble pas trop nécessaire d'être martyr pour devenir médecin; mais il ne peut pas en coûter trop cher pour devenir sorcier.

Les principales rivières de cette colonie sont le Maroni, le Mana, le Sinamari, le Courou, le Cayenne, l'Oyac, l'Aprouague, l'Oyapok : quelques-uns de ces fleuves communiquent entre eux par des branches qui traversent les savanes noyées; le pays est aussi arrosé par une infinité de petites rivières.

Leur grand nombre, et les forêts immenses qui couvrent encore l'intérieur, diminuent l'intensité de la chaleur. Le thermomètre de Réaumur s'élève à 28°, dans la saison sèche, et à 24, dans la pluvieuse; car, dans ce pays, il n'y a que deux saisons, celle des pluies, nommée hiver; celle de la sécheresse, qui est l'été. La première règne surtout dans les mois qui correspondent à l'hiver d'Europe; cependant les pluies sont plus fortes en janvier et en février. On jouit d'un intervalle de temps sec

en mars et durant la moitié d'avril; c'est ce qu'on appelle le petit été. A la mi-avril, les pluies recommencent, et durent avec force jusqu'en juin, quelquefois jusqu'à la mi-juillet. Il pleut moins dans les cantons défrichés que dans ceux qui sont boisés. L'on n'y est point exposé aux ouragans qui désolent les Antilles, on n'y éprouve pas de tremblemens de terre. Le climat a été trop décrié. On voit souvent les Européens n'y éprouver aucune des maladies fâcheuses auxquelles ils sont sujets dans les autres contrées de la zone torride. Les épidémies sont très-rares, et la petite-vérole y a été extirpée. Les endroits les plus malsains sont le long des rivières, où l'épaisseur des bois empêche la libre circulation de l'air, et ceux où des abattis nouvellement faits laissent la liberté de s'exhaler aux miasmes que recèle un terrain formé de débris de végétaux accumulés depuis des siècles.

Les productions végétales de la Guiane ressemblent beaucoup à celles des autres contrées de l'Amérique méridionale situées sous la zone torride : le cacaoyer, l'indigo, le bananier, le manioc, la vanille, les ignames, les patates, le maïs, quelques espèces de graminées nourrissantes y sont indigènes.

Outre les espèces communes de palmiers, on en connaît deux qui sont particulières à cette partie de l'Amérique. L'une est le cokarito, remarquable par sa dureté, et qui néanmoins se fend avec une extrême facilité. Les Indiens en font de petites flè-

ches qu'ils empoisonnent ensuite. L'autre palmier est le manicole, qui ne croît que dans les terrains fertiles et profonds. Il parvient à cinquante pieds de hauteur, et cependant sa tige n'a que neuf pouces de diamètre.

Le rocouyer semble être à la Guiane dans son climat favori. C'est un arbre à tige rameuse, qui s'élève à peu près à la hauteur de nos pruniers. Son bois est tendre, son écorce filandreuse comme celle du tilleul. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, aiguës, entières. Ses fleurs sont d'un rouge pâle, et disposées en bouquets qui terminent les rameaux : il leur succède des capsules coniques, pointues, hérissées de petites soies roides; elles n'ont qu'une loge, et s'ouvrent en deux; elles renferment plusieurs semences, recouvertes d'une pellicule rougeâtre ou matière humide d'une odeur forte, et qui adhère fortement aux doigts. C'est cette pellicule qui forme le rocou du commerce, dont on fait un grand usage dans la teinture du petit teint.

Pour l'obtenir, l'on ouvre les capsules dans leur maturité; on en ôte les graines, on les met dans des auges suffisamment remplies d'eau, et on les écrase. La matière colorante se dissout après quelques jours de macération, et on la sépare du reste des grains par le moyen de cribles de jonc. Au bout de huit ou dix jours, on passe l'eau dans des tamis de toile. La matière colorante reste sur la toile; on lui fait jeter un bouillon sur le feu, ensuite on la fait sé-

cher dans des caisses et à l'ombre. Tel est le rocou du commerce, qui est plus ou moins pur, plus ou moins vif en couleur, selon le soin qu'on a mis à le fabriquer. Pour être d'une bonne qualité, le rocou doit être de couleur de feu, plus vif en dedans qu'en dehors, doux au toucher. Celui qui a été séché au soleil est noir. Celui qui n'ayant pas été bien desséché, a moisi, est d'un rouge pâle. Celui qui est frelaté ne se dissout pas complétement dans l'eau. Le meilleur est celui qu'on obtient par le simple froissement des graines dans l'eau entre les mains; mais on n'emploie guère cette méthode à cause de la perte de matière qui en résulte. C'est celle que les Caraïbes employaient pour se procurer le rocou, avec lequel ils se teignaient le corps, en le mêlant avec de l'huile.

C'est à Cayenne qu'on prépare le mieux le rocou; aussi celui de cette colonie a-t-il une valeur supérieure à celui de toutes les autres, dans les marchés de l'Europe. La préparation du rocou expose les nègres à des maux de tête, et même à des vertiges; car, pendant sa fermentation, il est d'une odeur insupportable. L'agréable odeur de violette qu'on lui connaît en Europe ne se développe que dans la dessication.

La Guiane donne à la médecine les bois de Quassia et de Simarouba, qui sont extrêmement amers; aux arts, le caoutchouc ou gomme élastique, qui découle d'un grand arbre; et des bois de marqueterie précieux. On trouve dans les fo-

rêts une infinité d'autres végétaux précieux. Nous nous contenterons de nommer le courbaril, le quapoyer, le copayer, l'ouatapa, le balata, l'angelin, le férole ou bois satiné, le licaria ou bois de rose, l'acajou, le ceiba, le patavoua, qui forme un grand parasol, dont un seul sert de toit à une cabane contenant vingt-cinq personnes; le voueï, dont les grandes feuilles sont souvent employées à couvrir les maisons, et résistent pendant plusieurs années aux injures de l'air.

Le caruma est un petit arbre qui produit une amande dont le suc empoisonné sert aux Indiens Arrouac à frotter leurs flèches. Un autre poison plus sûr encore est la ticuna, qui se prépare avec les racines d'une plante grimpante dont les forêts marécageuses sont remplies.

Le faromier, l'ourate, le mayepe, répandent au loin une odeur balsamique. Les lianes et les arbrisseaux grimpans, en ornant les forêts, les rendent souvent impénétrables; par leurs vrilles et leurs crochets, elles s'élèvent jusqu'aux cimes des arbres les plus hauts. On voit, de tous les côtés, pendre sur un arbre des fleurs qui lui sont étrangères, et son véritable feuillage disparaît presque entièrement sous des ornemens qui ne lui appartiennent pas.

Avant l'arrivée des Européens, la Guiane possédait trois espèces de cafeyers : on y a introduit le cafeyers d'Arabie; il passa de Surinam à Cayenne en 1721; il y réussit parfaitement; le café de

Cayenne passe pour le meilleur après le café le Moca. On a aussi transporté dans cette colonie le giroflier, le muscadier, le cannellier, qui rapportent d'abondantes recoltes.

Le coton de Cayenne est plus fin et plus beau que celui des Antilles. Le sucre n'y est pas d'aussi bonne qualité.

On trouve dans la Guiane trois espèces de poivriers, indépendamment du piment, l'ananas, l'oranger, le citronnier, et la plupart des arbres fruitiers naturels aux régions équatoriales.

Les quadrupèdes de la Guiane sont, en général, des mêmes espèces que ceux du Paraguay et du Brésil : on y voit le jaguar, le cougouar, l'ocelet, le margay, le tapir, le tajassu, l'agouti, l'aï et l'unau, deux espèces de paresseux; le tatou, les fourmiliers, dont on connaît trois espèces, le tamanoir, le tamandua et le petit fourmilier.

Le tamanoir est nommé, par les naturels du Brésil, *tamandoua guacu*; par ceux de la Guiane, *ouariri*; par les Espagnols du Paraguay, *ours familier*; par les Guaranis, *yogoui* et *youroumi*, ou *gnouroumi*, c'est-à-dire, petite bouche. Cette bouche n'est, en effet, qu'une petite fente horizontale sans dents et presque sans jeu dans les mâchoires; mais l'animal n'a besoin ni d'une plus grande ouverture, ni de beaucoup de mobilité dans la bouche, pour recevoir et mâcher la nourriture que la nature lui a destinée. Il ne mange que des fourmis et des termès. Il traîne sur les immenses fourmilières

de l'Amérique méridionale, sa langue charnue, presque cylindrique, très-flexible, longue de plus de deux pieds, se repliant dans la bouche lorsqu'elle y rentre tout entière, enfin, enduite d'une humeur visqueuse et gluante; il la retire avec les fourmis qui y sont prises et qu'il avale. Il répète cet exercice jusqu'à ce qu'il soit rassasié, et avec tant de prestesse, que dans une seconde de temps il retire et rentre deux fois sa langue chargée d'insectes.

La même roideur qui existe dans les mâchoires du tamanoir, se fait remarquer dans tous ses membres. Ses jambes antérieures, fortes, comprimées sur les côtés, et tout d'une venue, ont l'air de billots courts; celles de derrière sont si mal conformées qu'elles ne paraissent pas faites pour marcher. Ses pieds sont ronds : ceux de devant son armés de quatre ongles; les deux du milieu sont les plus grands. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles. Les pates de devant ressemblent à des moignons plutôt qu'à des mains; l'animal n'en fait guère usage pour marcher, car il s'appuie sur la partie dure de la chair ou sur l'ongle extérieur; les trois autres sont très-courts, n'ont pas même l'apparence de doigts, et à peine peut-il les ouvrir un peu. Les pates de derrière sont mal formées; l'ongle intérieur est plus court et plus faible.

Le museau du tamanoir est très-allongé et tronqué; sa tête, dans sa plus grande largeur, n'égale

par la grosseur du cou; ses yeux sont petits, enfoncés, noirs; les paupières sans cils; ses oreilles petites et arrondies. Sa queue est fort longue, applatie sur les côtés, diminuant d'épaisseur jusqu'à sa pointe, et couverte de poils très-rudes, longs de plus d'un pied, et disposés en panache. L'animal la laisse traîner en marchant lorsqu'il est tranquille, et il balaye le chemin par où il passe; mais quand il est irrité, il l'agite fréquemment et brusquement, et la relève sans la plier. Les poils dont le tamanoir est revêtu ne sont pas ronds dans toute leur étendue; ils sont plats à l'extrémité, durs et secs au toucher, comme du foin; très-courts sur la tête et moins longs sur les parties antérieures du corps que sur les postérieures; ceux-ci se dirigent en arrière, les autres en avant; ils forment une espèce de crête sur la ligne du dos, depuis le cou jusqu'à la racine de la queue. La couleur du poil est mêlée de brun foncé et de blanc sale. La longueur ordinaire du tamanoir est de quatre à cinq pieds. On en voit qui ont huit pieds de long. Afin de faire sortir les fourmis de leurs retraites, il gratte la terre avec ses ongles, et lorsqu'elles sortent en foule, il leur présente sa langue. Ces mêmes ongles sont aussi sa seule défense; il s'en sert pour saisir tout ce qui vient à lui, l'embrasse, le serre avec force, et ne lâche son ennemi qu'après l'avoir tué; le chien n'ose l'attaquer, et le jaguar ne peut le vaincre. Quelques voyageurs disent qu'il grimpe sur les arbres, d'autres nient ce

fait. Le tamanoir vit solitaire; sa démarche est lente; il va la tête baissée; lorsqu'il court, un homme peut l'atteindre sans peine. Il traverse les grandes rivières à la nage; il soutient long-temps la privation de toute nourriture; il n'avale pas toute la liqueur qu'il prend en buvant; une partie qui retombe passe par les narines. Il dort beaucoup. La femelle ne met bas qu'un petit, et l'emporte souvent sur son dos. Cet animal s'apprivoise assez aisément.

Le tamandua ou tamandua-i est beaucoup moins grand que le précédent, car il n'a que trois pieds de long; il en diffère aussi par sa couleur qui est roussâtre, et par sa queue très-grosse à sa naissance, aussi longue que le corps, amincie, écailleuse, et dénuée de poils vers son extrémité; il s'en sert pour se suspendre aux branches des arbres sur lesquels il grimpe, et pour se balancer. Ses poils courts et ras vont en augmentant progressivement de longueur jusqu'à la naissance de la queue, où ils ont jusqu'à deux pouces et demi de long. Il sent fortement le musc.

Le fourmilier, nommé par les Galibis *ouatirouaou*, n'a que six à sept pouces de long, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue; son museau n'est pas si allongé que celui des deux animaux précédens; sa queue, longue de sept pouces, est très-forte à sa naissance; son extrémité est dégarnie de poils en dessous; elle lui sert à s'accrocher aux branches des arbres. Le poil du corps est

fin, très-doux au toucher, d'une couleur brillante, d'un blanc colorié de roux-clair, mêlé de jaune vif. Il fait sa retraite dans des creux d'arbres, sur des feuilles.

Les coatis, les didelphes, les cabiais, trois espèces de cerf, qui sont le cariacou, la biche des Palétuviens et la biche rousse; des écureuils, le taïra, les chiens crabiers, peuplent aussi les savanes et les bois de la Guiane.

Les voyageurs ont compris sous le nom de chiens crabiers trois animaux appartenans à des genres différens, quoiqu'ils se rapprochent par des habitudes semblables.

Le renard crabier est de la taille du renard d'Europe, mais sa queue est moins fournie, son pelage est au-dessus d'un gris-fauve, tirant au noirâtre sur le dos.

Le raton crabier ou agouara guazou a deux pieds de longueur jusqu'à l'origine de la queue. Sa couleur est d'un fauve mêlé de noir. La queue a un pied et demi de long. Le poil du corps est assez long; il n'est ni lisse ni âpre; celui de la queue est un peu plus touffu et un peu plus long que celui du corps. Cet animal habite les lieux marécageux où il se nourrit de limaçons, de crabes et autres crustacés, de rats ou de petits oiseaux. Il marche à grands pas et court très-vite. Il mange aussi de la canne à sucre et des fruits.

Le didelphe crabier ou grande sarigne de Cayenne, ou grand philandre de Seba, est à peu

près de la taille du chat. Le poil qui couvre le corps est de deux sortes ; le plus court et le plus serré est d'un jaune sale; les grands poils roides qui le traversent pour le couvrir au-dessus sont bruns; les côtés et le dessous du corps sont d'un blanc jaunâtre. Le crabier grimpe aux arbres avec facilité, mais il court et marche mal. Il habite au milieu des palétuviers, et dans d'autres endroits marécageux; il vit de proie, mais les crabes sont sa principale nourriture. Lorsqu'il ne peut pas les tirer de leur trou avec sa pate, il y introduit sa queue dont il se sert comme d'un crochet. Les Indiens mangent sa chair, qui a quelques rapports avec celle du lièvre. Pris jeune, il s'apprivoise aisément.

Les familles de singes sont très-nombreuses à la Guiane : on y distingue l'alouate ou singe hurleur; le saki, dont la figure est hideuse et le cri lugubre; le coaïta au poil noir, à la face rouge et à la queue prenante; c'est un animal singulièrement agile; les habitans l'ont nommé diable des bois; l'ouarine; le saimiri, un peu plus gros que le poing, et dont le poil est de couleur orange.

Les chauves-souris sont redoutées par leur férocité. On en voit dont les ailes ont trois pieds d'envergure. Les serpens et les crocodiles infestent les lieux marécageux.

Les savanes noyées, les forêts, les bords des rivières, les rivages de la mer sont habités par une multitude innombrable d'oiseaux. Parmi ceux qui

brillent par l'éclat de leur plumage, on remarque les cotingas, les monaquins, les colibris, les oiseaux-mouches, les jacamars, les grimpereaux, les martin-pêcheurs, les perroquets, les toucans, les momots. On rencontre dans les forêts solitaires le coq-de-roche, de couleur d'or, belliqueux comme le coq domestique, et dont on admire la double crête de plumes qui orne sa tête. Le jabiru ou touyouyou, dont la taille est gigantesque, vit du poisson qu'il pêche dans les rivières; diverses espèces de hérons, d'aigrettes et d'échassers font la guerre aux reptiles innombrables qui remplissent les marécages. Les courlis rouges, que les voyageurs nomment flamans à cause de la couleur rouge de leur plumage, garnissent les bords de la mer, en longues rangées qui ressemblent de loin à des traînées de feu. Les savanes sont le séjour du tinamou, des hoccos, des marails, oiseaux dont la chair est excellente; elles sont aussi parcourues par l'agami, nommé oiseau-trompette, à cause du bruit extraordinaire qu'il fait entendre, et non moins curieux par sa sagacité qui égale presque celle du chien; enfin, elles sont habitées par le camichi, qui a inspiré à Buffon ces lignes éloquentes : « Opposons au tableau de sécheresse absolue, dans une terre trop ancienne (l'Arabie), celui des vastes plaines de fange des savanes noyées du nouveau continent; nous y verrons par excès ce que l'autre n'offrait que par défaut : des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata,

l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement, et faire effort pour l'occuper tout entière. Des eaux stagnantes et répandues près et loin de leur cours, couvrent le limon vaseux qu'elles ont déposé; et ces vastes marécages, exhalant leurs vapeurs en brouillards fétides, communiqueraient à l'air l'infection de la terre, si bientôt elles ne retombaient en pluies précipitées par les orages, ou dispersées par les vents; et ces plages, alternativement sèches ou noyées, où la terre et l'eau semblent se disputer des possessions illimitées, et ces broussailles de mangles jetées sur les confins indécis de ces deux élémens, ne sont peuplées que d'animaux immondes qui pullulent dans ces repaires, cloaques de la nature, où tout retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. Des serpens énormes tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse; les crocodiles, les crapauds, les lézards et mille autres reptiles à larges pates, en pétrissent la fange; des millions d'insectes, enflés par la chaleur humide, en soulèvent la vase; et tout ce peuple impur, rampant sur le limon, ou bourdonnant dans l'air qu'il obscurcit encore, toute cette vermine dont fourmille la terre, attire de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs, dont les cris confus, multipliés, et mêlés aux coassemens des reptiles, en troublant le silence de ces affreux déserts, semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter

l'homme et en interdire l'entrée aux autres êtres sensibles.

« Au milieu de ces sons discordans d'oiseaux criards et de reptiles coassans, s'élève par intervalles une grande voix qui leur en impose à tous, et dont les eaux retentissent au loin ; c'est la voix du camichi, grand oiseau noir, très-remarquable par la force de son cri et par celle de ses armes ; il porte sur chaque aile deux puissans éperons, et sur sa tête une corne pointue, de trois ou quatre pouces de longueur sur deux ou trois lignes de diamètre à sa base ; cette corne, implantée sur le haut du front, s'élève droit et finit en une pointe aiguë un peu courbée en avant, et vers sa base elle est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume.

« Avec cet appareil d'armes très-offensives, et qui le rendraient formidable au combat, le camichi n'attaque point les autres oiseaux et ne fait la guerre qu'aux reptiles : il a même les mœurs douces et le naturel profondément sensible, car le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble ; fidèles jusqu'à la mort, l'amour qui les unit semble survivre à la perte que l'un ou l'autre fait de sa moitié ; celui qui reste erre sans cesse en gémissant, et se consume près des lieux où il a perdu ce qu'il aime. »

Après avoir offert au lecteur ce tableau sublime et vrai, reprenons notre description de la Guiane française. Cette colonie compte 18,000 habitans

noirs ou gens de couleur, et 2,000 blancs. Cayenne en est le chef-lieu. Cette ville, bien fortifiée, est située dans une île formée par deux rivières qui se joignent : l'une donne le nom à l'île et à la ville, et l'autre est le Mahury. Le port est bon et défendu par une citadelle. La valeur des exportations se monte à près de 1,500,000 francs ; elles consistent en café, coton, sucre, indigo, rocou, épiceries, bois de marqueterie et cuirs. La France a trop négligé cette colonie, qui, mieux administrée, aurait pu devenir florissante. Les épiceries de l'Inde ont d'abord été cultivées à l'habitation nommée la Gabrielle, qui appartient au gouvernement.

La Guiane hollandaise, resserrée dans ses limites actuelles, s'étend du Maroni au Corentin. Chassés du Brésil en 1661, les Hollandais songèrent à se dédommager de leurs pertes par un autre établissement dans l'Amérique méridionale. Dès 1640, les Français en avaient formé un sur la rivière de Surinam ; mais les terres y étant marécageuses et malsaines, ils les abandonnèrent bientôt. L'Angleterre, qui s'en saisit, n'en fit guère plus de cas. Les Hollandais, dont la patrie n'est qu'un marais, s'en accommodèrent mieux, et Charles II n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur, vers l'année 1668. Il semble que la nation hollandaise soit née pour faire valoir des marais, où les autres peuples ne trouvent qu'un terroir ingrat et un fonds stérile. Elle a trouvé, sur le bord de la rivière de Surinam, une terre humide et bourbeuse, où elle n'a pas

laissé de bâtir le fort de Zelandia, proche le bourg de Paramaribo; et cette colonie, accrue par des Français réfugiés, est devenue florissante. Les Hollandais avaient poussé leurs établissemens jusqu'aux possessions espagnoles; ils les ont cédés à l'Angleterre.

La colonie de Surinam est restée à la Hollande; c'est une des plus florissantes que les Européens aient fondées dans le Nouveau-Monde; aucune ne présente une culture aussi étendue et aussi lucrative. Sa seule ville est Paramaribo sur la rivière de Surinam; les maisons sont en général propres, élégamment ornées de peintures, de glaces, de dorures. La population est de 52,000 noirs esclaves, et 5,200 hommes libres, blancs, mulâtres et nègres. Le climat est plus humide à Surinam qu'à Cayenne. Les productions sont les mêmes; il faut y ajouter le tabac.

Cette colonie a pour ennemis des nègres fugitifs, qui se sont établis dans l'intérieur du pays, où ils ont formé de petites républiques. Ces nègres vont nus, mais vivent dans l'abondance. Ils prennent du gibier et du poisson, qu'ils font sécher à la fumée pour le conserver, et tirent de l'huile des pistaches de terre. On leur a souvent fait la guerre; mais la nature du pays, inondé la moitié de l'année, embarrassé de forêts épaisses et impénétrables, et coupé par des criques et des marécages, leur a donné la facilité de se dérober aux poursuites. Maintenant on les laisse en paix.

La Guiane anglaise comprend les établissemens de Berbice, Demerary, Essequebo, qui ont été cédés en 1814. La population s'élève à 133,000 habitans, dont 66,000 sont libres. La plus florissante de ces colonies est Demerary, qui a Stabroek pour capitale. Les exportations, semblables à celles de Cayenne et de Surinam, se montent à une valeur considérable.

CHAPITRE II.

Caracas.

Les auteurs de l'*Histoire des Voyages* n'ont presque rien dit de ce pays intéressant; nous allons suppléer à leur silence par un exposé succinct, qui donnera des notions suffisantes.

Cette partie du continent fut découverte par Christophe Colomb dans son troisième voyage en 1498, ainsi que nous l'avons dit dans le premier livre de la troisième Partie. Retenu par les calmes à l'embouchure de l'Orénoque, il fut convaincu, pour la première fois, de l'existence du continent de l'Amérique. « Une si prodigieuse quantité d'eau douce, se disait ce grand homme qui connaissait parfaitement la nature, n'a pu être rassemblée que par un fleuve d'un cours très-prolongé; la terre qui lui donne naissance doit donc être un continent et non pas une île. » Cependant comme il ignorait la ressemblance qu'ont entre elles toutes les productions de la zone torride, il pensait que ce nouveau continent était la prolongation de la côte orientale de l'Asie. Ayant reconnu le golfe de Paria, il fit voile pour Saint-Domingue. La découverte fut continuée par Ojeda et Americ Vespuce; des navires marchands vinrent trafiquer à cette côte; quelques Indiens attaquèrent les Européens; le

gouvernement espagnol permit de réduire en esclavage les naturels qui empêcheraient ou retarderaient la conquête. Il en résulta un brigandage infâme, auquel on mit enfin un terme. Des missions furent établies sur certains points de la côte en 1512 et 1517; mais plusieurs missionnaires périrent victimes de la scélératesse de quelques-uns de leurs compatriotes envers les Indiens. Une expédition militaire fut envoyée en 1520, sous le commandement de Gonzalo Ocampo, pour soumettre le pays et punir les coupables. Tout commençait à se pacifier; quelques caciques reconnurent l'autorité des Espagnols. Le pays compris depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au cap de la Vela, et désigné par le nom de Nouvelle-Andalousie, fit partie de l'audience de San-Domingo. Cumana fut bâti en 1525, par Jacques Castellon : les Espagnols n'avaient pas encore eu d'établissement fixe sur cette côte. Coro fut fondé en 1527 par Jean Ampues. L'année suivante, Charles-Quint qui devait de fortes sommes aux Welzer, riches négocians d'Augsbourg, leur concéda la propriété des pays depuis le cap de la Vela jusqu'à Maracapana, lieu situé entre Cumana et Nueva-Barcelona, et y ajouta la faculté de s'étendre, autant qu'ils le voudraient, au sud. Les agens des Welzer se conduisaient avec une perfidie et une férocité qui rappelait celle des Pizarre. Coro fut pendant long-temps un marché ouvert pour la vente des Indiens; les troupes de la Compagnie étaient constamment et uniquement

occupées à piller les Indiens et à leur enlever leurs enfans. Les Welzer furent dépossédés en 1550, et cette partie du continent espagnol fut soumise au même régime que les autres, et remise sous l'audience de San-Domingo.

En 1540, Philippe de Urre entreprit une expédition contre les Omaguas, qui habitaient dans les environs du lac Parimé; il fut repoussé. Losado essaya, en 1556, de réduire la vallée de Caracas; il réussit, et bâtit, en 1567, la ville de ce nom. La conquête de la Guiane espagnole, comprise entre l'Orénoque et l'Essequebo, fut commencée par Pédro de Silva en 1568; on fonda la ville de San-Thomé en 1568; cependant aujourd'hui encore, les Indiens sont maîtres de la plus grande partie de ce pays. Alonzo Pacheco termina la conquête de la province de Maracaïbo en 1571, et bâtit la ville de ce nom. En 1718, le gouvernement de Caracas fut distrait de l'audience de San-Domingo, et placé sous celle de Santa-Fé de Bogota; quatre ans après les choses furent rétablies sur l'ancien pied: mais en 1786 une audience royale fut placée à Caracas, qui devint le chef-lieu d'une capitainerie générale. Elle comprend cinq provinces: Venezuela ou Caracas, au centre; Maracaïbo, à l'ouest; Cumana, à l'est; Varinas, dans l'intérieur; la Guiane, au sud.

Ce pays s'étend, de l'embouchure d'une petite rivière à l'ouest de l'Essequebo, par 62° de longitude à l'ouest de Paris, jusqu'au cap de la Vela sous le 75e degré. Il a pour bornes au nord, la mer des

Caraïbes; au nord-est, l'océan Atlantique; à l'est, les Guianes anglaise, hollandaise et française; au sud, le Brésil; à l'ouest, la Nouvelle-Grenade. Il est compris entre l'équateur et le 12e degré de latitude septentrionale.

Nous avons vu, en parlant des montagnes de ce dernier pays, qu'une chaîne de la Cordillière des Andes se prolonge à l'est vers la côte de Caracas; elle se desserre en s'approchant du cap de la Vela, et court ensuite le long de la mer. Sa hauteur générale est de 600 à 800 toises au-dessus de l'Océan; mais quelques sommets s'élancent bien au-delà de cette élévation. La Sierra Nevada de Merida atteint 2,350 toises, et la Silla de Caracas 2,316. Ces cimes, isolées au milieu des plaines, sont couvertes de neiges éternelles, il sort souvent de leurs flancs des torrens de matières bouillantes. La chaîne est plus escarpée au nord qu'au sud; la Silla de Caracas offre un précipice effroyable de plus de 1,300 toises au-dessus de la mer qui en baigne le pied. Les plaines de cette chaîne sont élevées de 100 à 260 toises. La chaîne, qui est composée de gneiss et schiste micace, comme les branches inférieures des Andes, est accompagnée au sud par des montagnes calcaires qui s'élèvent quelquefois très-haut.

Les tremblemens de terre sont fréquens dans cette chaîne qui a dix à vingt lieues de largeur. Le peu de hauteur des plaines les rend presque toutes susceptibles d'être cultivées et habitées. On avait découvert des mines d'or dans la province de Ca-

racas, mais les révoltes des Indiens en ont fait abandonner l'exploitation. On a trouvé dans la juridiction de San-Felipe, une mine de cuivre qui fournit aux besoins du pays et même à l'exportation. Jadis on pêchait des perles le long des côtes; aujourd'hui cette branche d'industrie est abandonnée. La côte septentrionale de Venezuela produit beaucoup de sel très-blanc. Les eaux minérales et thermales sont assez abondantes, mais peu fréquentées. Les vastes forêts qui couvrent les montagnes de Caracas produisent les mêmes espèces de bois que les Antilles, et beaucoup d'autres qui leur sont particulières; elles suffiraient pour fournir pendant des siècles aux besoins des chantiers les plus considérables, si la nature du terrain ne rendait pas l'exploitation du bois trop difficile; d'ailleurs la navigation peu active ne réclame pas encore ces secours. Les forêts produisent aussi des bois de marqueterie et de teinture, et l'on y recueille des drogues médicinales, telles que la salsepareille et le quinquina.

Le lac de Maracaïbo fournit de la poix minérale ou du pissaphalte, qui, mêlé avec du suif, sert à goudronner les navires. Souvent les vapeurs bitumineuses qui planent sur le lac, s'enflamment spontanément, surtout dans les grandes chaleurs. Les bords de ce lac sont si stériles et si malsains, que les Indiens, au lieu d'y fixer leur demeure, aiment mieux habiter sur le lac même. Les Espagnols y trouvèrent beaucoup de villages construits

sans ordre et sans alignement, mais avec solidité, sur des pilotis. C'est ce qui fit donner à ce lieu le nom de Venezuela, ou Petite-Venise, qu'il n'a pas gardé, mais qui a passé à toute la province où est situé Caracas. Ce lac a cinquante lieues de long sur trente de large; il communique avec la mer: cependant ses eaux sont douces. La navigation y est facile, même pour les bâtimens d'une grande capacité. La marée s'y fait sentir plus fortement que sur les côtes voisines.

Le lac de Valencia, nommé par les Indiens Tacarigua, offre un coup d'œil plus agréable. Ses bords, ornés d'une végétation féconde, jouissent de la température la plus douce. Long de treize lieues sur une largeur de quatre, il reçoit une vingtaine de rivières, et n'a aucune issue, étant séparé de la mer par un espace de six lieues rempli de montagnes escarpées.

Les provinces de Caracas sont très-riches en rivières, ce qui procure beaucoup de facilité pour l'arrosement; celles qui serpentent dans la chaîne de montagnes, se déchargent dans la mer, et courent du sud au nord, tandis que celles qui prennent leur source sur le revers méridional de la montagne parcourent toute la plaine, et vont porter leurs eaux à l'Orénoque. Les premières sont en général encaissées par la nature; elles ont une pente suffisante pour ne déborder que rarement, et pour que ces débordemens ne soient ni longs ni nuisibles; les secondes, qui coulent sur un terrain plus uni,

confondent leurs eaux une partie de l'année, et ressemblent alors plutôt à une mer qu'à des rivières débordées.

Les sources de l'Orénoque ne sont guère plus connues que celles du Nil. Elles n'ont encore été visitées ni par les Européens, ni par aucun naturel qui ait eu quelque relation avec eux. Des moines franciscains ont pénétré jusqu'à l'embouchure du Chiguiré où l'Orénoque est si étroit, que près de la cataracte des Guaharibès, les naturels y ont jeté un pont de lianes tressées; mais la nation des Guaïcas, race d'hommes d'une blancheur surprenante, mais très-petits, empêchent d'avancer plus loin vers l'est les voyageurs qui redoutent leurs flèches empoisonnées. Suivant l'opinion la plus probable, l'Orénoque sort de la pente méridionale de la chaîne des montagnes qui s'étendent dans la Guiane. Suivant les témoignages les moins suspects, il prend sa source sous les 5° 5′ de latitude dans le petit lac d'Ypova, qui est couvert de roseaux. Ce n'est long-temps qu'un torrent impétueux, qui, au milieu des forêts épaisses, se fraie un chemin au nord et au sud, au milieu des montagnes. Il fait ensuite un détour en spirale, et entre dans le lac Parimé, dont l'existence a été reconnue par don Solano, gouverneur de Caracas, mais qui peut-être doit son origine à des débordemens plus ou moins temporaires. Ensuite, bordé de rivages sans arbres, il coule lentement à l'ouest sur une surface presque horizontale. L'Orénoque est du

nombre de ces fleuves singuliers qui, après avoir fait beaucoup de détours à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, suivent enfin une direction tellement opposée à celle qu'ils ont prise d'abord, que leur embouchure se trouve à peu près sous le même méridien que leur source. Du Chiguiré au Gehelté l'Orénoque court à l'ouest comme s'il voulait porter ses eaux au grand Océan. Dans cet intervalle il envoie au sud un bras très-remarquable, nommé le Cassiquiaré qui se réunit au Rio-Negro, un des affluens de l'Amazone, ainsi que nous l'avons vu dans le voyage de La Condamine. Les Indiens donnent au Rio-Negro le nom de Guaïnia. Jusqu'au confluent du Guaviaré, il coule le long de la pente méridionale des monts Parimé. La nature du sol, et sa jonction avec la Guaviaré et l'Atabopo qui viennent de la Cordillière de Santa-Fé, le déterminent à se diriger tout d'un coup au nord-est. Par ignorance de la géographie on a long-temps pris le Guaviaré pour le principal bras de l'Orénoque. A San-Fernando de Atabopo, l'Orénoque qui a pris son cours au nord, perce une chaîne de collines, de rochers, et forme les cataractes d'Atourès et de Maypourès. Son lit est tellement rétréci par des masses de rochers gigantesques, qu'il semble partagé en différens réservoirs par des digues naturelles; en pénétrant dans les terres, il forme, au milieu des rochers, des baies très-pittoresques. Depuis le confluent de l'Apouré, il se dirige à l'est, sépare jusqu'à l'Océan les forêts impénétrables de

la Guiane de savanes d'une longueur immense, et entoure de trois côtés un groupe de montagnes ; après Carichana, où il s'ouvre un passage par un défilé très-étroit, il est libre de rochers et de tourbillons : enfin, après un cours de trois cents lieues, il entre dans l'Océan en formant un delta très-étendu, situé vis-à-vis l'île de la Trinité. Sa principale embouchure, située un peu plus au sud-est, ressemble à un lac sans bords, et ses eaux douces couvrent au loin l'Océan. Ses ondes verdâtres, ses vagues d'un blanc de lait, au-dessus des écueils, contrastent avec le bleu foncé de la mer, qui les coupe par une ligne bien tranchée.

Le courant formé par l'Orénoque entre le continent de l'Amérique méridionale et l'île de la Trinité, est d'une telle force, que les navires, favorisés par un vent frais de l'ouest, peuvent à peine le refouler. Cet endroit solitaire et redouté s'appelle le Golfe triste ; l'entrée en est formée par la bouche du dragon, nom que lui imposa Christophe Colomb.

Les marées, peu sensibles sur la côte septentrionale de Caracas, depuis le cap de la Vela jusqu'au cap Paria, deviennent très-fortes depuis ce dernier cap jusqu'à l'embouchure de l'Essequébo. Un grand inconvénient, commun à toutes les provinces de Caracas, est d'être continuellement exposées au ras de marée et à ces lames houleuses qui ne paraissent nullement occasionnées par les vents, mais qui n'en sont pas moins incommodes, ni souvent moins dangereuses.

D'après la position de ce pays, qui est compris tout entier entre le 12e degré de latitude septentrionale et la ligne, on serait porté à croire qu'il ne doit offrir qu'une terre inhabitable par l'excès de la chaleur; mais la nature y a tellement diversifié la température, suivant la différence des niveaux au-dessus de l'Océan, qu'on jouit dans quelques endroits de la fraîcheur d'un printemps continu, tandis que dans d'autres la latitude se fait pleinement sentir. L'hiver et l'été, c'est-à-dire les pluies et la sécheresse, se partagent l'année. Les premières commencent en novembre et finissent en avril. Durant les six autres mois, les pluies sont moins fréquentes, quelquefois même très-rares. Les orages sont devenus moins fréquens depuis 1792.

Les vallées septentrionales sont les parties les plus productives, parce que c'est là que la chaleur et l'humidité sont plus également combinées qu'ailleurs. Les plaines méridionales, trop exposées aux ardeurs du soleil, ne donnent que des pâturages où l'on élève des bœufs, des mulets, des chevaux. La culture aurait dû depuis long-temps être très-florissante dans ces provinces, où l'activité n'est pas exclusivement tournée vers la recherche des mines; mais ses progrès ont été retardés par la paresse et le défaut de lumières. Le cacao que produisent ces provinces, est, après celui de Soconusco, le plus estimé dans le commerce. Les plantations de cacaoyers sont toutes au nord de la chaîne des montagnes

qui cotoie la mer. Dans l'intérieur on ne cultive que depuis 1774 l'indigo, qui se recommande par sa bonne qualité. Ce fut à la même époque que l'on s'adonna aussi à la culture du coton. En 1784 l'on songea au café, les plantations ont commencé à donner des produits importans. On n'exporte que peu de sucre, parce que toute la récolte se consomme dans le pays. Le tabac est excellent, mais sa culture est entravée par un monopole aussi absurde que désastreux.

La population s'élève au plus à un million d'habitans. Les blancs entrent dans cette quantité pour deux dixièmes; les Indiens, pour un dixième, le reste se compose d'esclaves et d'affranchis; ceux-ci sont les plus nombreux. La plupart des Espagnols qui quittent la mère-patrie, cédant au désir de chercher des mines, sont entraînés vers le Mexique et le Pérou, et dédaignent les provinces de Caracas. En effet, elles n'offrent à des hommes qui veulent trouver l'or en nature, que les productions lentes, périodiques et variées d'une terre qui demande du travail et de la persévérance.

On remarque dans cette capitainerie les villes suivantes :

Caracas, capitale, est située par 10° 31′ de latitude nord, et à 69° 5′ de longitude à l'ouest de Paris. Elle a été bâtie dans une vallée entre les montagnes de la grande chaîne qui cotoie la mer, et sur un terrain très-inégal. Elle est baignée par

quatre petites rivières. On jouit dans cette ville d'un printemps presque continuel, avantage qu'elle doit à son élévation, qui est de 406 toises au-dessus de l'Océan. Ses rues étaient bien alignées, larges d'environ vingt pieds, et pavées. Elle avait de fort belles maisons. Avant le dernier tremblement de terre, on y comptait 30,000 habitans. Le 26 mars 1812, cette ville fut renversée, un grand nombre d'habitans furent ensevelis sous les ruines des maisons et des édifices. La cathédrale résista seule aux secousses qui répandaient partout la dévastation.

Caracas a pour port la Goaïra, qui en est à cinq petites lieues au nord. Quoiqu'il soit ouvert au vent du large, et exposé à une mer houleuse, que le mouillage, à un quart de lieue de la plage, ait peu de profondeur, que l'air y soit chaud et malsain, ce port, à cause du voisinage de la capitale, est le plus fréquenté de la côte. Les maisons sont chétives, les rues étroites, tortueuses et mal pavées. La population est de 6,000 habitans. Pour aller à la capitale, il faut s'élever, par un chemin taillé dans le roc, jusqu'à 640 toises, puis en descendre 234. Dans les temps chauds, cette route est extrêmement pénible. Les mulets chargés la parcourent en cinq heures; il faut trois heures et demie à un cavalier pour accomplir le trajet.

Valencia, dans une situation agréable, au milieu d'une plaine fertile et salubre, à une demi-lieue du lac du même nom, est une cité florissante; elle est assez bien bâtie. Elle a 8,000 habitans.

Porto-Cabello a le meilleur port de l'Amérique espagnole; la baie est grande, belle, commode, et sûre. Toute la marine espagnole y pourrait mouiller; elle est à l'abri de tous les vents, car la terre qui l'entoure, au sud, à l'est et à l'ouest, est très-élevée, et les deux pointes qui forment son entrée au nord ont été disposées par la nature pour rendre impuissante l'impétuosité ordinaire des vents de nord-est. La mer est si tranquille dans cette rade, qu'elle a donné lieu au nom de Porto-Cabello (Port à Cheveux), parce que les navires y sont mieux assujettis avec les plus simples cordages qu'ils ne le sont dans les autres ports avec les plus forts câbles. Malheureusement des marécages rendent l'air de la ville malsain. Porto-Cabello est le port où abordent les marchandises destinées pour l'intérieur; elles passent ensuite par Valencia.

Coro, ancienne capitale, près de la mer, dans une plaine aride et sablonneuse, a un port peu fréquenté; le temps, qui met chaque chose à sa place, a fait prendre à cette ville le rang que la stérilité de son sol lui assigne.

Maracaïbo, sur la rive gauche du lac du même nom, et à six lieues de la mer, est, de même, dans un terrain sablonneux; l'air y est extrêmement chaud, mais sain. Ses habitans sont bons marins, bons soldats, et très-actifs. Ceux qui ne s'embarquent pas s'occupent de l'éducation des bestiaux, dont le territoire est couvert. Ils ont l'esprit singulièrement vif, et s'appliquent à l'étude des lettres, dans la-

quelle leurs progrès sont remarquables, malgré le peu de ressources que leur pays leur offre pour s'instruire.

Merida, petite ville au sud du lac de Maracaïbo, a un évêché; elle est entourée de trois rivières, dont aucune n'est navigable. Son territoire est le mieux cultivé et le plus productif de la province. Les gens de couleur fabriquent des tapis en laine du pays auxquelles ils ont l'art de donner des couleurs dont la vivacité ne s'altère point.

Varinas est renommée depuis long-temps dans les marchés de l'Europe par la réputation du tabac que produit son territoire; mais c'est le préjugé plutôt que la raison, qui en fait regarder la qualité comme supérieure à celle de tous les autres; car il est inférieur, sous tous les rapports, au tabac que l'on cultive ailleurs, notamment à Cumanacoa, dans la province de Cumana. Cependant la prévention est telle, que tout ballot de tabac qui arrive à Amsterdam ou à Hambourg sous une autre dénomination que celle de *Varinas*, se vend, quelle que soit sa qualité, vingt ou vingt-cinq pour cent de moins. Le territoire de Varinas est d'ailleurs propre à la culture de toutes les denrées coloniales, et l'on y voit aussi des haras considérables, d'où l'on tire beaucoup de bœufs et de mulets que l'on exporte par l'Orénoque, ou qui se consomment dans la province. Varinas est à cent lieues au sud-sud-est de Caracas; on y compte 10,000 habitans.

La Guiane espagnole, désignée aussi sous le nom

de Nouvelle-Andalousie, a plus de quatre cents lieues de longueur depuis les bouches de l'Orénoque jusqu'aux frontières du Brésil. Sa largeur va, en quelques endroits, jusqu'à cent cinquante lieues. Sur cette immense surface, on ne compte que 58,000 habitans de toutes couleurs, dont 20,000 Indiens, sous la conduite des missionnaires; mais la population indépendante paraît plus considérable : la province est plus peuplée vers le milieu de la partie intérieure. On la divise en haut et bas Orénoque. Le gouverneur et l'évêque résident à San-Thomé de l'Angoustoura, ville fondée en 1586, sur la rive droite du fleuve, à cinquante lieues de son embouchure, et qui depuis a été transportée à quatre-vingt-dix lieues de la mer. Les rues sont alignées et pavées, l'air y est assez sain. On y dort, dans les grandes chaleurs, sur les terrasses des maisons, sans que le serein y porte atteinte à la santé ou à la vie. La vieille ville de San-Thomé est extrêmement malsaine.

La terre de la Guiane est excellente, surtout pour la culture du tabac ; mais on ne rencontre qu'un petit nombre d'habitations mal exploitées, où les propriétaires récoltent un peu de coton, de sucre et de vivres du pays. On en exporte une assez grande quantité de bétail. Cette province, destinée par sa fertilité et par sa position à acquérir une grande importance, la devra surtout à l'Orénoque. Les rivières qu'il reçoit, et dont le nombre passe trois cents, sont autant de canaux qui porteraient

à la Guiane toutes les richesses que l'intérieur pourrait produire. Sa communication avec le fleuve des Amazones par plusieurs branches navigables que M. de Humboldt a parcourues, ajoute aux avantages qu'il peut procurer à la Guiane en facilitant les relations avec le Brésil et les parties intérieures du nouveau continent.

La Guiane espagnole comprend une partie de ces déserts arides connus sous le nom de Llanos, dont le reste appartient à la province de San-Juan de Llanos, dans la Nouvelle-Grenade. M. de Humboldt en fait, dans ses *Tableaux de la Nature*, une description intéressante que nous allons offrir au lecteur. « En quittant les humides bords de l'Orénoque et les vallées de Caracas, lieux où la nature prodigue la vie organique, le voyageur, frappé d'étonnement, entre dans un désert dénué de végétation. Pas une colline, pas un rocher ne s'élèvent au milieu de ce vide immense. La terre présente seulement çà et là des couches horizontales fracturées qui couvrent souvent un espace de deux cents milles carrés, et sont sensiblement plus élevées que ce qui les entoure. Deux fois chaque année, l'aspect de ces plaines change totalement : tantôt elles sont nues comme la mer de sable de Libye, tantôt couvertes d'un tapis de verdure comme les steppes élevées de l'Asie moyenne. A l'arrivée des premiers colons, on les trouva presque inhabitées. On n'y rencontre aucun arbre que des palmiers en éventail, appelés *mauritia*, dispersés çà et là. Depuis

la découverte du nouveau continent, cette vaste étendue est devenue moins inhabitable. Pour faciliter les relations entre la côte et la Guiane, on a formé quelques établissemens sur le bord des rivières, et l'on a commencé à élever des bestiaux dans les parties encore plus reculées de cet espace immense. Ils s'y sont prodigieusement multipliés, malgré les nombreux dangers auxquels ils sont exposés dans la saison de la sécheresse et dans celle des pluies, qui est suivie de l'inondation. Au sud, la plaine est entourée par une solitude sauvage et effrayante. Des forêts d'une épaisseur impénétrable remplissent la contrée humide située entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones. Des masses immenses de granit rétrécissent le lit des fleuves; les montagnes et les fonds retentissent sans cesse du fracas des cataractes, du rugissement des bêtes féroces, et des hurlemens du singe barbu, qui annoncent la pluie.

« Dans la partie supérieure du domaine de l'Orénoque, entre le troisième et le quatrième parallèle nord, la nature a plusieurs fois répété le phénomène singulier de ce qu'on appelle les eaux noires. L'Atabapo, le Témi, le Tuamini et le Guaïnia, ont des eaux d'une teinte couleur de café. A l'ombre des massifs de palmiers, leur couleur passe au noir foncé; mais dans des vaisseaux transparens, elles sont d'un jaune doré. L'image des constellations australes s'y reflète avec un éclat singulier. L'absence de crocodiles et de poissons, une fraî-

cheur plus grande, un moindre nombre de mosquites, et un air plus salubre, distinguent la région des fleuves noirs. Ils doivent probablement leur couleur à une dissolution de carbure d'hydrogène, résultat de la multitude de plantes dont est couvert le sol qu'ils traversent. » (1)

Quittons ces déserts, et revenons aux lieux habités dans le gouvernement de Cumana, le plus oriental de la capitainerie de Caracas. La ville de Cumana, la plus ancienne de toute cette côte, fut bâtie en 1520, à près d'un quart de lieue de la mer, sur un terrain sablonneux et aride. L'air y est sain, quoique brûlant. Mais l'on n'ose y élever beaucoup de maisons, ni les construire solidement, à cause de la fréquence des tremblemens de terre. Les violentes secousses qui s'y firent sentir au mois de décembre 1797, renversèrent presque tous les édifices en pierre, et rendirent inhabitables ceux qui restèrent debout. On y éprouva un nouveau tremblement de terre au mois de novembre 1799.

Nueva-Barcelona est une ville malpropre, dans une plaine inculte, mais dont le sol est excellent. Elle est située à la gauche du Neveri, à une demi-lieue de son embouchure.

L'île de la Marguerite, située par 10° 56′ nord, et 66° 30′ à l'ouest de Paris, dépend du gouver-

(1) *Tableaux de la Nature*, traduits de l'allemand, par J. B. B. Eyriès. *Paris*, 1808, 2 vol. *in*-12.

nement de Cumana. Elle est aride, mais salubre. Autrefois on y pêchait des perles, aujourd'hui les habitans ont tourné leur industrie vers la pêche des poissons qui abondent dans le canal, large de huit lieues, par lequel elle est séparée du continent. Sa population est de 15,000 habitans.

L'extrémité orientale du gouvernement de Cumana est formée par le cap et la côte Paria, baignés par le golfe de même nom, que Colomb nomma Golfe triste. On trouve sur la côte Paria plusieurs ports et rades, qui rendent très-facile la communication avec l'île de la Trinité. Cet avantage tourne uniquement en faveur des Anglais possesseurs actuels de cette île. Comme ils sont toujours poussés par une activité éclairée, ils ont établi des postes militaires dans quelques-unes des îles situées à l'embouchure de l'Orénoque, d'où ils protègent la coupe des bois de teinture, et d'où ils communiquent avec les Indiens Guaranos, tribu paisible, qui, dans des marais boisés, a bravé la domination espagnole. Une autre nation indépendante et belliqueuse, celle des Arouakas, qui occupe la côte maritime, au sud de l'Orénoque, recevait des armes et des liqueurs spiritueuses de la colonie hollandaise d'Essequèbo et de Demerary, aujourd'hui soumise aux Anglais. Ainsi, la souveraineté des Espagnols sur l'embouchure de ce fleuve important, n'est rien moins que solidement rétablie.

On a vu dans la description de la Nouvelle-Grenade, de quelle manière se faisait autrefois le com-

merce des colonies espagnoles avec la métropole. Celle-ci avait adopté un régime fiscal, qu'elle regardait comme avantageux, parce qu'elle supposait que ses galions, et ensuite ses vaisseaux de registre, portaient exclusivement dans ses colonies les marchandises d'Europe dont leurs habitans avaient besoin, et reportaient en Europe tout l'or et l'argent que rendait le Nouveau-Monde. Mais l'immense étendue des côtes, et la dissémination de la population rendait illusoire la surveillance des garde-côtes. Les nations européennes, bannies par les lois des ports de l'Amérique espagnole, y pénétraient audacieusement. Le monopole était ruineux pour l'Espagne; elle s'en aperçut. En 1778, le ministère espagnol proclama successivement la liberté du commerce entre les treize principaux ports de la péninsule en Europe et les colonies d'Amérique. Un petit nombre de ports du nouveau continent furent ouverts aux étrangers, et la surveillance la plus rigoureuse s'efforça d'empêcher l'introduction de plusieurs marchandises de fabrique étrangère.

Dix ans après, ce commerce avait pris un accroissement considérable. L'exportation des marchandises nationales pour l'Amérique avait quintuplé; celle des marchandises étrangères plus que triplé, et les retours d'Amérique se trouvèrent augmentés de plus des neuf dixièmes.

Les événemens arrivés en Espagne en 1808 se sont fait ressentir en Amérique. Les colonies re-

fusèrent de reconnaître le roi imposé à la métropole par un monarque étranger. Elles formèrent des juntes de gouvernement, qui proclamèrent Ferdinand VII. Cependant des esprits ardens profitèrent de quelques mécontentemens excités par des fausses mesures de la junte de Cadix, et proclamèrent l'indépendance de l'Amérique espagnole. La conduite de Ferdinand VII, lorsqu'il rentra dans ses états en 1814, exaspéra plusieurs colonies. Caracas et Buénos-Ayres levèrent l'étendard et combattirent les troupes envoyées d'Europe. Le Chili fut conquis par les insurgés de Buénos-Ayres. Dans le Pérou et le Mexique, au contraire, la cause du roi triompha. Les deux partis sont encore en présence à Caracas.

LIVRE HUITIÈME.

ANTILLES.

CHAPITRE PREMIER.

Mœurs des Caraïbes.

Dans les deux premières Parties de cet Abrégé, nous avons parlé d'abord des îles avant de passer au continent. Nous avons été forcés, dans celle-ci, de suivre une route différente. Quoique les Espagnols conduits par Colomb aient abordé à l'une des îles Lucayes, et ensuite à Saint-Domingue, une des principales Antilles, avant d'arriver à la côte d'Yucatan; cependant cet intérêt naturel, attaché aux grandes révolutions, nous a comme emportés, malgré nous, sur les traces des conquérans fameux qui bientôt envahirent le Mexique et le Pérou. Nous avons long-temps fixé les yeux du lecteur sur ces deux empires devenus la proie des Européens. De là, suivant le cours des découvertes, nous avons considéré à loisir les établissemens des nations de l'Ancien-Monde au Mexique et dans l'Amérique méridionale. Parcourons maintenant cet archipel des Antilles, aujourd'hui partagé comme le continent de l'Amérique, entre

plusieurs puissances rivales, et le centre du commerce le plus riche et le plus vaste.

On sait que les Antilles sont une suite d'îles disposées en forme d'arc, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à la Floride, ou depuis les 11° jusqu'aux 23° 10′ de latitude septentrionale.

Les Antilles prirent d'abord le nom d'*îles caraïbes*, de celui de leurs premiers habitans. Celui d'Indes occidentales, par lequel on les désigne souvent, à l'exemple des Anglais, est très-inexact. Elles sont divisées en Grandes et Petites-Antilles, et ces dernières le sont encore en îles de *Barlovento* ou *sur le vent*, et de *Sottovento* ou *sous le vent*. L'usage français est de dire *îles du vent* et *îles au vent*. Comme il n'est pas question ici de leur ancien état, qui se trouve assez éclairci dans l'histoire des premières découvertes, observons, pour le dessein où nous sommes d'en donner la description d'après les voyageurs, qu'elles sont peuplées à présent de sept nations différentes : de Caraïbes, ou d'originaires du pays, d'Espagnols, de Français, d'Anglais, de Hollandais, de Danois et de Suédois. Cette idée générale nous conduit d'abord à donner leurs noms particuliers avec celui de leurs possesseurs actuels. Les Caraïbes partagent, avec les Anglais, Saint-Vincent, qui est une des Petites-Antilles. Les Espagnols sont maîtres de Cuba, de Portorico, et d'une partie de Saint-Domingue ; ils possèdent aussi Sainte-Marguerite et Cubagua, ou l'Ile-des-Perles, sous le vent. Les

Français, avec une partie de Saint-Domingue, ont la Guadeloupe, Santos ou les Saintes, la Desirade, Marie-Galande, la Martinique, et une partie de Saint-Martin. Les Anglais occupent les Lucayes, les plus septentrionales des Antilles, la Jamaïque, l'Anguille, la Barbade, la Barboude, Antigoa, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, la Dominique, Sainte-Lucie, la moitié de Saint-Vincent, la Grenade, Tabago, la Trinité. Les Hollandais possèdent Buen-Aire, Curaçao et Oruba, Saba, Saint-Eustache, et une partie de Saint-Martin. Les Danois ont les petites îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean. Les Suédois possèdent la petite île de Saint-Barthélemi.

Le nom de *Caraïbes* ayant été donné aux Petites-Antilles par Christophe Colomb, d'après celui de leurs anciens habitans, il paraît nécessaire de faire connaître cette race d'hommes que les Européens y ont trouvés établis, et qu'ils ont resserrés dans des bornes où ils les contiennent, mais qu'ils n'ont pu détruire ou soumettre.

Quelques voyageurs les font descendre des Galibis, peuples de la Guiane, et racontent, sur d'anciens témoignages, que leurs ancêtres, s'étant révoltés contre leurs chefs, se virent forcés de chercher une retraite dans ces îles, qui avaient toujours été désertes, ou dont ils chassèrent les habitans naturels. Un Anglais, nommé *Brigstock*, qui connaissait la Floride par un long séjour, et qui en parlait toutes les langues, fait venir les Caraïbes du

pays des Apalachites, où l'on trouve jusqu'aujourd'hui, dit-il, derrière la Géorgie et la Caroline, une nation qui se nomme *les Caraïbes*. On ignore, ajoute-t-il, ce qui l'obligea de quitter le continent; mais rien n'empêche de supposer que, trop serrée dans ses limites, ou pressée par de puissans ennemis, elle eut le courage de se fier sur mer à la conduite des vents, qui la poussèrent dans l'île Sainte-Croix. Brigstock semble compter pour rien l'éloignement et les difficultés de leur navigation.

Cette différence d'opinions sur l'origine des Caraïbes n'empêche point qu'on ne s'accorde à les faire sortir de quelque partie de l'Amérique. On se fonde sur la ressemblance de leur figure et de leurs usages, dans toutes les îles qu'ils ont habitées, comme dans celles qu'ils possèdent encore.

« La taille ordinaire des Caraïbes, dit Labat, est au-dessus de la médiocre. Ils sont tous bien faits et proportionnés; ils ont les traits du visage assez agréables; il n'y a que le front qui paraisse un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat et comme enfoncé; mais ils ne l'apportent point de cette forme en naissant. Leur usage est de la faire prendre à la tête des enfans, avec une petite planche fortement liée par-derrière, qu'ils y laissent jusqu'à ce que le front ait pris sa consistance, et qu'il demeure tellement aplati, que, sans hausser la tête, ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs et petits, quoique

la disposition de leur front les fasse paraître de bonne grandeur. Tous ceux que j'eus l'occasion de voir avaient les dents fort belles, blanches et bien rangées; les cheveux noirs, plats, longs et luisans. Cette couleur de leur chevelure est naturelle; mais le lustre vient d'une huile dont ils ne manquent point de se la frotter le matin. Il est difficile de bien juger de leur teint, car ils se peignent aussi tous les jours avec du rocou détrempé dans de l'huile de carapat ou de *palma-christi*, qui les fait ressembler à des écrevisses cuites. Cette peinture leur tient lieu d'habits. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil, qui la ferait crevasser, et les défend de la piqûre des moustiques et maringoins, qui ont une extrême antipathie pour son odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paraître avec éclat, leurs femmes emploient du jus de génipa pour leur faire des moustaches et plusieurs raies noires sur le visage et sur le corps. Ces marques durent neuf jours. Tous les hommes que j'ai vus avaient autour des reins une petite corde, qui leur sert à porter un couteau nu, qu'ils passent entre elle et la cuisse, et à soutenir une bande de toile large de cinq à six pouces, qui, couvrant une partie de leur nudité, tombe négligemment vers le bas. Les enfans mâles de dix à douze ans n'ont sur le corps que cette petite bande de toile, destinée uniquement pour soutenir leur couteau, qu'ils ont néanmoins plus souvent en main qu'à

la ceinture, aussi-bien que les hommes faits. Leur physionomie paraît mélancolique. Ils ne laissent pas d'être bons; mais il faut se garder de les offenser, parce qu'ils portent la vengeance à l'excès.

« Les femmes sont de plus petite taille que les hommes, assez bien faites, mais un peu trop grasses. Elles ont les cheveux et les yeux noirs comme leurs maris, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents fort blanches, l'air plus gai, plus ouvert et plus riant que les hommes; ce qui ne les empêche point d'être fort réservées et fort modestes. Elles sont rocouées, c'est-à-dire, peintes de rouge comme l'autre sexe, mais sans moustaches et sans lignes noires. Leurs cheveux sont liés par-derrière la tête, d'un petit cordon. Une pagne, ondée de petits grains de rassade de différentes couleurs, et garnie par le bas d'une frange de rassade, d'environ trois pouces de hauteur, couvre leur nudité. Ce *camisa*, nom qu'elles lui donnent, n'a pas plus de huit à dix pouces de large, sur quatre ou cinq de long, sans y comprendre la hauteur de la frange; et de chaque côté, une petite corde de coton le tient lié sur les reins. La plupart ont au cou plusieurs colliers de rassade, de différentes grosseurs, qui leur pendent sur le sein, et des bracelets de même espèce aux poignets et au-dessus des coudes avec des pierres bleues ou des rassades enfilées, qui leur servent de pendans d'oreilles. Les enfans de l'un ou de l'autre sexe, depuis la mamelle jusqu'à l'âge de huit ou dix ans,

ont des bracelets et une ceinture de grosse rassade autour des reins. Un ornement propre aux femmes est une espèce de brodequin de coton, qui leur prend un peu au-dessus de la cheville du pied, et qui a quatre ou cinq pouces de hauteur. Vers l'âge de douze ans (car les Caraïbes ne sont pas fort exacts dans le calcul des années), on donne le camisa aux filles au lieu de la ceinture de rassade qu'elles ont portée jusqu'alors; et leur mère ou quelque parente leur met des brodequins aux jambes. Elles ne les ôtent jamais s'ils ne sont absolument usés ou déchirés par quelque accident. Il leur serait même impossible de les ôter, parce qu'étant travaillés sur leurs jambes, ils sont si serrés, qu'ils ne peuvent ni monter ni descendre; et les jambes n'ayant pas encore toute leur grosseur à cet âge, elles ne peuvent croître avec les années sans se trouver pressées jusqu'à rendre le mollet plus gros et plus dur qu'il ne l'aurait été naturellement. Outre l'épaisseur du tissu, les extrémités de ces brodequins ont un rebord d'un demi-pouce de large par le bas, et du double par le haut, assez fort pour se soutenir par lui-même comme le bord d'une assiette; ce qui n'est pas sans agrément aux jambes d'une femme : mais il faut qu'elles conservent cette chaussure toute leur vie, et qu'elles l'emportent avec elles au tombeau.

« Lorsqu'une fille a reçu le camisa et les brodequins, elle ne vit plus avec les garçons dans la familiarité de l'enfance; elle se retire près de sa

mère, et ne s'en éloigne plus : mais il est rare qu'avant cet âge elle n'ait pas été demandée par quelque jeune homme, qui la regarde alors comme sa femme, en attendant qu'elle puisse l'être réellement. Ce choix se fait dès l'âge de quatre ou cinq ans, et presque toujours dans la famille. A l'exception des frères et des sœurs, il est si libre pour tous les degrés du sang et pour la pluralité des femmes, que le même homme prend trois ou quatre sœurs, qui sont ses nièces ou ses plus proches cousines. Ils ont pour principe, que de jeunes filles élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleure intelligence, se rendront plus volontiers des services mutuels, et serviront mieux leur parent et leur mari.

« Si les colliers, les bracelets, le camisa et les brodequins sont proprement la parure des femmes, les hommes ont aussi des ornemens particuliers, qui sont les caracolis et les plumes. Le caracoli est tout à la fois le nom de la chose et celui de la matière dont elle est composée. C'est un métal qui vient, dit-on, de la Terre-Ferme, et qu'on croit un mélange d'argent, de cuivre et d'or. Il paraît certain qu'en terre ou dans l'eau sa couleur ne se ternit jamais. Je juge, continue Labat, que le fond est un métal simple, mais aigre, grenu et cassant; ce qui oblige ceux qui l'emploient d'y mêler un peu d'or pour le rendre plus doux et plus traitable. Les orfévres français et anglais ont souvent tenté de l'imiter en gardant une certaine proportion

dans leur alliage ; sur six parties d'argent, ils ont mis trois parties de cuivre rouge purifié, et une partie d'or. Ils ont fait de cette composition des bagues, des boucles, des poignées de cannes et d'autres ouvrages, mais fort inférieurs au caracoli des sauvages, qu'on prendrait pour de l'argent sur-doré. Les figures qu'ils en font sont des croissans de différentes grandeurs, suivant l'usage auquel ils veulent les employer. Ils en portent un à chaque oreille, attaché ordinairement par une petite chaîne à crochet ; et la distance d'une corne à l'autre est d'environ un pouce et demi. Au défaut de chaîne, ils les attachent avec un fil de coton passé au centre du croissant. Ils en portent un autre, de même grandeur, à l'entre-deux des narines, d'où il bat sur la bouche. Le dessus de la lèvre inférieure est aussi percé, et soutient un quatrième caracoli, plus grand d'un tiers que les précédens, et dont la moitié passe le menton. Enfin ils en ont un cinquième, de six pouces d'ouverture, qui est attaché avec une petite corde au cou, et qui leur tombe sur la poitrine. Cette multitude de croissans les fait ressembler à des mulets ornés de leurs plaques. Lorsqu'ils ne portent point leurs caracolis, ils remplissent les trous qu'ils ont aux oreilles, au nez et à la lèvre, avec de petits bâtons qui les empêchent de se boucher. Quelquefois ils portent des pierres vertes aux oreilles et à la lèvre ; et s'ils n'ont ni pierres vertes, ni petits bâtons, ni caracolis, ils y mettent des plumes de perroquets, rouges, bleues

et jaunes, qui leur font des moustaches de dix à douze pouces de long, au-dessus et au-dessous de la bouche, sans compter celles qu'ils ont aux oreilles. Leurs enfans ont dans leurs cheveux quantité de plumes de différentes couleurs, attachées d'une manière qui les y tient droites; et cette parure, dit-on, n'est pas sans grâces. »

Ils ont plusieurs sortes de langage : l'ancien, qui leur est propre et naturel, a de la douceur, sans aucune prononciation gutturale. Mais ils se sont fait un jargon, mêlé de mots européens, surtout espagnols, qu'ils ne parlent qu'avec les étrangers. Dans leur propre langue, quoique les Caraïbes de toutes les îles s'entendent parfaitement, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes pour les mêmes choses, et les vieillards en ont aussi qui ne sont point usitées parmi les jeunes gens; enfin ils ont un langage particulier pour leurs conseils, auquel les femmes ne comprennent rien. Lorsqu'on a commencé à les connaître, ils n'avaient aucun terme d'injure, aucun de vice, de vertu, d'arts et de sciences. Ils ne savaient nommer que quatre couleurs, blanc, noir, jaune et rouge, auxquelles ils rapportent toutes les autres.

Ils sont naturellement pensifs et mélancoliques, mais ils affectent de paraître gais et plaisans. Le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de les nommer *sauvages*; ce nom, disent-ils, ne convient qu'aux bêtes farouches. Ils ne souffrent pas plus

volontiers qu'on les nomne *cannibales*, quoiqu'ils n'aient jamais perdu l'usage de manger la chair de leurs ennemis; et lorsqu'on leur en fait un reproche, ils répondent qu'il n'y a point de honte à se venger. Le nom de *Caraïbe* leur déplaît moins, quelque idée qu'on y veuille attacher, parce que, dans leur ancienne langue, il signifie bon guerrier ou courageux. Brigstock assure qu'il a la même signification dans la langue des Apalachites.

Ils s'aiment entre eux, et leur sensibilité va si loin les uns pour les autres, qu'on en a vu mourir de douleur en apprenant que leurs compagnons étaient tombés dans l'esclavage, ou qu'ils avaient été maltraités par les Européens. Ils ne se consolent point d'avoir été chassés d'une partie de leurs îles, et souvent ils reprochent encore cette injustice aux vainqueurs. Ils ne peuvent s'accoutumer non plus à leur avarice; c'est toujours un nouveau sujet d'admiration, incompréhensible pour un Caraïbe, de voir préférer l'or au verre et au cristal.

Le vol est à leurs yeux un crime fort noir. Ils laissent leurs habitations ouvertes et sans aucune défense : s'ils s'aperçoivent qu'on en ait enlevé quelque chose, ils en portent une espèce de deuil pendant plusieurs jours. Ensuite toute leur ardeur est pour la vengeance; car autant ils ont d'affection les uns pour les autres, autant ils sont capables de haine lorsqu'ils se croient offensés. Un Caraïbe ne pardonne jamais.

Leurs maisons, qu'ils nomment *carbets*, comme

les Indiens de la Guiane, sont d'une forme singulière. Labat, qui eut l'occasion d'en voir une des plus belles, joint à sa description une peinture agréable des circonstances et de quelques usages de la nation. C'est dans ses termes qu'on va donner ce récit. « Le Caraïbe, maître du carbet, avait été baptisé, aussi-bien que sa femme, et dix ou douze enfans qu'il avait eus d'elle et de plusieurs autres. Il avait un caleçon de toile sur un habit neuf d'écarlate, c'est-à-dire qu'il venait d'être rocoué, car il n'était que neuf heures du matin lorsque nous entrâmes chez lui. Sa femme avait autour des reins une pagne qui lui descendait jusqu'à mi-jambes. Nous vîmes deux de ses filles, de quinze à seize ans, qui n'avaient à notre arrivée que les anciens habits de la nation, c'est-à-dire le camisa, les brodequins et les bracelets; mais un moment après, elles se firent voir avec des pagnes. Quatre grands garçons, bien rocoués, avec la bande de toile à la petite corde, étaient près du père. Le reste des enfans étaient encore petits, et vêtus comme ils étaient venus au monde, à l'exception de leur ceinture de rassade. Nous trouvâmes d'ailleurs une grosse compagnie dans ce carbet; c'étaient environ trente Caraïbes, qui s'y étaient rendus pour une cérémonie que nous n'avions pu prévoir, et que j'aurai bientôt l'occasion d'expliquer.

« La maison, ou le carbet, avait environ soixante pieds de longueur sur vingt-quatre à vingt-cinq de large, à peu près dans la forme d'une halle. Les

petits poteaux s'élevaient de neuf pieds hors de terre, et les grands à proportion : les chevrons touchaient à terre des deux côtés; les lattes étaient de roseaux, et la couverture, qui descendait aussi bas que les chevrons, était de feuilles de palmier. Un des bras de l'édifice était entièrement fermé de roseaux et couvert de feuilles, à la réserve d'une ouverture qui menait à la cuisine : l'autre bout était presque entièrement ouvert. A dix pas de ce bâtiment, il y en avait un autre moins grand de moitié, et divisé en deux par une palissade de roseaux. Nous y entrâmes : dans la première chambre, qui servait de cuisine, sept ou huit femmes étaient occupées à faire de la cassave : la seconde division servait apparemment de chambre à coucher pour toutes ces dames, et pour les enfans qui n'étaient pas encore admis au grand édifice; elle n'avait d'autres meubles que des paniers et des hamacs.

« C'était aussi l'unique ameublement du grand carbet. Le maître et les quatre fils avaient, près de leurs hamacs, un coffre, un fusil, un pistolet, un sabre et un gargousier. Quelques Caraïbes travaillaient à des paniers. Je vis aussi deux femmes qui faisaient un hamac sur le métier. Les arcs, les flèches, les massues étaient en grand nombre, proprement attachés aux chevrons. Le plancher était de terre battue, fort net et fort uni, excepté sous les sablières, où l'on remarquait un peu de pente. Il y avait un fort bon feu, vers le tiers de la longueur du carbet, autour duquel huit ou neuf

Caraïbes, accroupis sur leurs jarets, fumaient, en attendant que leur poisson fût cuit. Ces messieurs nous avaient fait leurs civilités ordinaires, sans changer de posture, en nous disant dans leur jargon : *bonjour, compère, toi tenir tafia.* Leurs poissons étaient par le travers du feu, pêle-mêle entre le bois et les charbons. Je les pris d'abord pour quelques restes de bûches ; mais un de mes compagnons de voyage, qui connaissait mieux que moi la nation, m'assura qu'après avoir goûté de ce mets, je ne prendrais pas les Caraïbes pour de mauvais cuisiniers.

« Cependant l'heure du dîner s'approchait, et l'air de la mer nous avait donné de l'appétit. J'ordonnai à nos nègres d'apporter une nappe ; et voyant au coin du carbet une belle natte étendue, que je crus l'endroit où nos hôtes devaient prendre leur repas, je jugeai qu'en attendant qu'ils en eussent besoin, nous pouvions nous en servir. Après y avoir fait jeter une nappe et quelques serviettes, je fis apporter du pain, du sel et un plat de viande froide, qui étaient toutes nos provisions, et je m'assis avec mes deux compagnons de voyage. Nous commencions à manger, lorsqu'en jetant les yeux sur les Caraïbes, nous observâmes qu'ils nous regardaient de travers, et qu'ils parlaient au maître avec quelque altération. Nous lui en demandâmes la raison : il nous dit assez froidement qu'il y avait un Caraïbe mort sous la natte où nous étions assis, et que cela fâchait beaucoup ses parens. Nous nous

hâtâmes de nous lever, et de faire ôter nos provisions. Le maître fit étendre dans un autre endroit une natte sur laquelle nous nous mîmes; et, pour réparer le scandale, nous fîmes boire toute la compagnie.

« Dans l'entretien que nous eûmes avec le maître, en continuant notre repas, il nous apprit que tous ces Caraïbes s'étaient assemblés chez lui pour célébrer les obsèques d'un de ses parens, et qu'on n'en attendait plus qu'un petit nombre d'autres de l'île Saint-Vincent pour achever la cérémonie. Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les parens d'un Caraïbe qui meurt le voient après sa mort, pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvait un seul qui ne l'eût pas vu, le témoignage de tous les autres ensemble ne suffirait pas pour le persuader; et jugeant, au contraire, qu'ils auraient contribué tous à sa mort, il se croirait obligé d'en tuer quelqu'un pour la venger. Nous remarquâmes que notre hôte aurait souhaité que ce Caraïbe ne lui eût pas fait l'honneur de choisir son carbet pour mourir, parce qu'une si grosse compagnie diminuait son manioc, dont il n'avait qu'une juste provision pour sa famille.

« Je lui demandai si la qualité d'amis ne pouvait pas nous faire obtenir de voir le mort. Il m'assura que tous les assistans y consentiraient avec plaisir, surtout si nous buvions et si nous les faisions boire à sa santé. La natte et les planches qui couvraient la fosse furent levées aussitôt. Elle avait

la forme d'un puits, d'environ quatre pieds de diamètre, et six à sept de profondeur. Le corps y était à peu près dans la même posture que ceux que nous avions trouvés autour du feu. Ses coudes portaient sur ses genoux, et les paumes de ses mains soutenaient ses joues. Il était proprement peint de rouge, avec des moustaches et des raies noires : ses cheveux étaient liés derrière la tête ; son arc, ses flèches, sa massue et son couteau étaient à côté de lui. Il n'avait du sable que jusqu'aux genoux, autant qu'il en fallait pour le soutenir dans sa posture, car il ne touchait point aux bords de la fosse. Je demandai s'il était permis de le toucher : on m'accorda cette liberté. Je lui touchai les mains, le visage et le dos. Tout était très-sec, et sans aucune mauvaise odeur, quoiqu'on n'eût pris aucune autre précaution que de le rocouer au moment qu'il avait rendu l'âme. Les premiers de ses parens qui étaient venus avaient ôté une partie du sable pour visiter le cadavre ; et comme il n'en sortait rien d'infect, on n'avait pas pris la peine de le recouvrir de sable, pour s'épargner celle de l'ôter à l'arrivée de chaque nouveau parent. On nous dit que lorsqu'ils seraient venus tous, la fosse serait remplie, et fermée pour la dernière fois. Il y avait près de cinq mois que ce Caraïbe était mort. Je regrettai beaucoup que, pendant quelques heures que nous passâmes dans le carbet, il n'arrivât point quelqu'un des parens qui nous eût donné la satisfaction de voir leurs cérémonies.

« Aussitôt que les poissons furent cuits, les femmes apportèrent deux ou trois matatous chargés de cassaves fraîches, avec deux grands couïs, l'un plein de taumali de crabes, et l'autre de pimentade, accompagnés d'un grand panier de crabes bouillis, des poissons qui étaient au feu, et de quelques autres poissons à grandes écailles. Quoique j'eusse assez dîné, je m'approchai du matatous, pour goûter de leur poisson et de leur sauce. Ce qu'il y a de commode avec les Caraïbes, c'est que leur table est ouverte à tout le monde, et que, pour s'y mettre, on n'a pas besoin d'être invité, ni même connu. Ils ne prient jamais; mais ils n'empêchent personne de manger avec eux. Leur pimentade est du suc de manioc bouilli avec du jus de citron, dans lequel ils écrasent beaucoup de piment : c'est leur sauce favorite avec toutes sortes de mets. Jamais ils ne se servent de sel, non qu'ils en manquent, puisqu'il y a des salines naturelles dans toutes les îles, où ils pourraient s'en fournir; mais il n'est pas de leur goût. J'ai su d'eux-mêmes qu'à l'exception de leurs crabes, qui sont la meilleure partie de leur nourriture, ils ne mangent rien qui soit cuit à l'eau : tout est rôti ou boucané. Leur manière de rôtir est d'enfiler la viande par morceaux dans une brochette de bois, qu'ils plantent en terre devant le feu, et lorsqu'elle est cuite d'un côté, ils la tournent simplement de l'autre. Si c'est un oiseau de quelque grosseur, tel qu'un perroquet, une poule ou un ramier, ils le jettent dans

le feu, sans prendre la peine de le plumer ni de le vider; et la plume n'est pas plus tôt rôtie, qu'ils le couvrent de cendres et de charbons, pour le laisser cuire dans cet état. Ensuite, le retirant, ils enlèvent facilement une croûte que les plumes et la peau ont formée sur la chair; ils ôtent les boyaux et le jabot, et mangent le reste sans autre préparation. Leur exemple m'a fait manger plusieurs fois de ce rôti; je l'ai toujours trouvé plein de suc, tendre, et d'une délicatesse admirable.

« Je goûtai du poisson à grandes écailles, que les Caraïbes dépouillèrent, comme s'ils l'eussent tiré d'un étui. La chair m'en parut très-bonne, bien cuite, et fort grasse. On s'imaginera facilement qu'étant cuite sans aucun mélange d'eau, de beurre ou d'huile, qui en altèrent les sucs, elle n'en peut être que beaucoup meilleure.

« C'était un spectacle fort amusant que cette bande de Caraïbes, accroupis sur leur derrière comme des singes, mangeant avec un vif appétit, sans prononcer un seul mot, et tous épluchant avec autant de propreté que de vitesse les plus petites pates des crabes. Ils se levèrent aussi librement qu'ils s'étaient assis : ceux qui avaient soif allèrent boire de l'eau; quelques-uns se mirent à fumer, d'autres se jetèrent dans leurs hamacs, et le reste entra dans une conversation où je ne compris rien, parce qu'elle était dans leur ancienne langue. Les femmes vinrent ôter les matatous et les couïs; les filles nettoyèrent le lieu où l'on avait

mangé; et toutes ensemble, avec les enfans, passèrent à la cuisine, où nous allâmes les voir manger, dans la même posture que les hommes, et d'aussi bon appétit. Je fus un peu surpris que les femmes n'eussent pas mangé avec leurs maris, et j'en demandai la raison au maître, du moins pour la sienne, qui était chrétienne comme lui, et maîtresse de la maison. Il me répondit que ce n'était pas l'usage de leur nation; que, quand il eût été seul, il n'aurait mangé qu'avec ses fils, et que sa femme, ses filles et le reste de ses enfans mangeaient toujours à la cuisine. »

Les hamacs des Caraïbes l'emportent beaucoup pour la forme et pour la propreté du travail, sur ceux des autres Américains. C'est une pièce de grosse toile de coton, longue de six à sept pieds, sur douze à quatorze de large, dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes, qu'on nomme *rabans*. Ces cordes sont de coton, et plus communément de pitte, bien filées et bien torses, chacune de deux pieds et demi ou de trois pieds de longueur; elles s'unissent ensemble à chaque bout, pour faire une boucle où l'on passe une corde plus grosse, qui sert à suspendre le hamac à deux arbres ou à deux murs. Tous les hamacs des Caraïbes sont rocoués, non-seulement parce qu'ils leur donnent cette couleur avant d'en faire usage, mais encore parce qu'ayant eux-mêmes le corps très-rouge, ils ne peuvent s'y coucher aussi souvent

qu'ils le font sans y laisser une partie de leur peinture. Ils dessinent aussi des compartimens de couleur noire avec autant de justesse que s'ils y employaient le compas; cependant c'est l'ouvrage des femmes. Un Caraïbe serait déshonoré s'il avait filé ou tissu du coton, et peint un hamac; ils laissent ces soins à leurs femmes, qui ont besoin de beaucoup d'adresse et de travail pour faire une toile si large, qu'elles sont obligées de s'employer deux à chaque pièce : elles ne sont point encore parvenues à se faire des métiers; après avoir étendu les fils de la trame sur deux poteaux plantés en terre, suivant la longueur et la largeur qu'elles veulent donner au hamac, elles sont réduites à passer leur peloton de fil dessus et dessous chaque fil de la trame, et même à battre continuellement avec un morceau de bois dur et pesant, pour faire entrer tous les fils dans leur place et rendre l'ouvrage plus uni. Si cet exercice est très-pénible, on prétend, en récompense, que les hamacs de cette espèce sont beaucoup plus forts, plus unis, s'étendent mieux, et durent bien plus long-temps que ceux qui se font ailleurs sur le métier, et qui, étant de quatre pièces, ou de quatre lés, n'obéissent point si facilement, parce que les coutures sont toujours plus roides que le tissu.

La manière caraïbe d'attacher ou tendre un hamac, est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre, de sorte qu'avec ses cordages il fasse un demi-cercle, dont la distance d'un bout à l'autre

soit le diamètre. On l'élève de terre autant qu'il faut pour s'y asseoir, comme sur une chaise de quelque hauteur. En s'y mettant, on doit observer d'étendre une main pour l'ouvrir, sans quoi l'on ne manque point de faire la culbute. Il ne faut pas s'y étendre de son long, de sorte que la tête et les pieds soient sur une ligne droite qui suive la longueur du hamac; cette situation serait incommode pour les reins, mais on s'y couche diagonalement; les pieds vers un coin, et la tête vers le coin opposé; alors il tient lieu d'un bon matelas. On peut s'y remuer à son aise, s'étendre autant qu'on le veut, et se couvrir même d'une moitié de hamac. Si l'on veut se tourner d'un côté à l'autre, il faut commencer par mettre les pieds à l'autre coin, et, tournant le corps, on se trouve sur l'autre diagonale. La commodité de ces lits est qu'on peut les porter partout avec soi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin ni de couverture, ni de linceuls, ni d'oreillers, et qu'ils n'embarrassent point une chambre, parce qu'on peut les plier lorsqu'on cesse d'en avoir besoin : deux crampons de fer suffisent pour les tendre. Labat en obtint un d'un Caraïbe, qui, après avoir servi dix ans, et passé une infinité de fois à la lessive, n'était pas plus usé ni plus décoloré que le premier jour.

On ne vante pas moins une espèce de corbeilles qui sont l'ouvrage des hommes de cette nation, et que les Européens ont rendues célèbres sous le nom de *paniers des Caraïbes*. Labat en étudia la fabrique

pour l'utilité de nos artisans. Il s'en fait de trois pieds de long, sur dix-huit à vingt pouces de large, et d'autres d'environ huit ou dix pouces de long, sur une largeur proportionnée. La hauteur n'excède pas neuf à dix pouces dans les plus grands; mais elle dépend de l'usage auquel ils sont destinés. Le fond est plat, les côtés tout-à-fait droits et perpendiculaires au fond. Le dessus, ou le couvercle, est de la même figure que le dessous, où il s'enchâsse très-juste : sa hauteur est moindre d'un tiers que celle de dessous. C'est dans ces paniers que les Caraïbes renferment tous leurs petits meubles et leurs ajustemens, surtout dans leurs voyages de mer : ils les attachent contre le bord de leurs pirogues, afin qu'il ne se perde rien, lorsqu'elles viennent à tourner; ce qui n'est pas rare dans leur navigation.

Ce sont des roseaux, ou des queues de latanier, que les Caraïbes emploient pour faire des paniers, des matatous, des hottes, qu'ils nomment *catolis*, et d'autres meubles de cette nature. Le roseau fait des ouvrages plus fermes, et qui durent plus longtemps; mais le latanier se travaille mieux. C'est une espèce de palmiste, dont les branches portent à leur extrémité une feuille plissée, qui, venant à s'épanouir, se partage en plusieurs pointes; comme une étoile à plusieurs rayons. On divise les côtes, ou les queues, en plusieurs parties, dans toute leur longueur. Une écaille de moule, dont on gratte le dedans, suffit pour ôter la pulpe brune

qui s'y trouve; il reste une sorte de joncs, de deux ou trois lignes d'épaisseur. Les roseaux sont de même espèce que ceux de l'Europe : on les coupe verts, avant qu'ils aient fleuri, parce qu'ils sont alors plus tendres et plus lians. On les fend d'abord en huit parties, dans toute leur longueur, pour gratter ensuite le dessus jusqu'à ce que les vestiges des nœuds soient effacés. On ôte la pulpe dont ils sont remplis : l'épaisseur qui leur reste est celle d'un sou marqué, et leur largeur, celle qui convient à l'ouvrage qu'on veut faire. Les roseaux polis sont blancs, ou d'un jaune fort clair; mais les Caraïbes savent les teindre en rouge, en jaune, en bleu, ou en noir, qu'ils entremêlent fort proprement, pour donner plus de grâce et d'éclat à leur ouvrage. Après en avoir déterminé la longueur et la largeur, ils tressent leurs roseaux, ou carrément, ou en compartimens; et leur art consiste surtout à les serrer sans la moindre violence. Lorsqu'ils ont fait le dessous du panier et sa doublure, dont la matière et les proportions sont les mêmes, ils ajustent entre deux des feuilles de balisier, amorties au feu, ou seulement au soleil, et cette espèce de petit plancher est si propre, si uni, si pressé, que l'eau qu'on y met ne peut s'écouler. Ils couvrent les bords d'un morceau de roseau, ou de latanier, assez large pour être doublé, et l'arrêtent d'espace en espace avec des filets de pitte, parfaitement bien tors et teints de quelque couleur. Le dessus se fait comme le dessous,

qu'il emboîte avec une justesse à l'épreuve de l'eau. Quelque pluie qu'il fasse, ou quelque quantité d'eau qu'on jette sur ces paniers, on est sûr que ce qu'ils renferment est toujours sec. Les Européens des îles en font autant d'usage que les Caraïbes, depuis qu'ils les ont reconnus également propres, légers et commodes. Ils ne vont pas d'une habitation à l'autre sans un panier dans lequel ils font porter leurs hardes sur la tête d'un nègre, qui n'en est pas fort chargé, ou qui ne l'est du moins que du poids de ce qu'il contient.

Les Caraïbes font ces petits ouvrages, non-seulement pour leurs usages domestiques, mais encore pour les vendre, et pour se procurer en échange des couteaux, des haches, de la rassade, de la toile d'Europe, et surtout de l'eau-de-vie. C'est une observation fort singulière, que souvent ils entreprennent un voyage, dans une saison dangereuse, uniquement pour acheter une bagatelle, telle qu'un couteau ou des grains de verre, et qu'ils donneront alors, pour ce qu'ils désirent, tout ce qu'ils ont apporté; au lieu qu'ils n'en donneraient pas la moindre partie pour une boutique entière d'autres marchandises. Outre leurs paniers et d'autres meubles dont ils se défont, suivant leurs besoins ou leur goût, ils apportent aux Européens des perroquets, des lézards, de la volaille, des porcs, des ananas, des bananes, et diverses sortes de coquillages. Leur manière de prendre les perroquets est ingénieuse pour des sauvages. Ils observent, à l'en-

trée de la nuit, les arbres où ces oiseaux se perchent, et, dans l'obscurité, ils portent au pied de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme et du piment vert. L'épaisse fumée qui en sort bientôt étourdit ces oiseaux jusqu'à les faire tomber comme ivres. Ils les prennent alors, leur lient les pieds et les ailes, et les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête. Si les arbres sont d'une hauteur qui ne permette point à la fumée d'y arriver, ils attachent au sommet d'une perche quelque vase de terre, dans lequel ils mettent du feu, de la gomme et du piment; ils s'approchent autant qu'ils peuvent des oiseaux qu'ils veulent prendre, et les enivrent encore plus facilement. Ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeûner pendant quelque temps, et lorsqu'ils les croient bien affamés, ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac, qui les étourdit jusqu'à leur faire perdre aussitôt toute leur férocité. Ces perroquets deviennent non-seulement fort privés, mais apprennent aussi facilement à parler que ceux qu'on a pris tout jeunes. Labat en acheta trois d'un Caraïbe pour vingt-deux sous marqués. C'est la seule monnaie que ces barbares connaissent. Un louis d'or ne vaut pas pour eux deux sous marqués, parce qu'ils attachent moins de prix à la matière qu'au nombre. Dans les comptes qu'on fait avec eux, on observe d'étendre les sous marqués qu'on leur donne, et de les ranger les uns après les

autres, à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie de l'un sur l'autre, comme les marchands font en Europe; cet ordre ne satisferait point assez leur vue, et l'on ne conclurait rien. Mais lorsqu'ils voient une longue file de sous marqués, ils rient et se réjouissent comme des enfans. Une autre observation, qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'ôter de leur vue et d'enlever aussitôt ce qu'on achète d'eux, si l'on ne veut s'exposer à la fantaisie qui leur vient souvent de le reprendre, sans vouloir rendre le prix qu'ils en ont reçu. Il n'est pas difficile, à la vérité, de les y forcer, surtout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos îles; mais il est toujours important de pas renouveler avec leur nation des guerres dont le succès même n'apporte aucun avantage. S'ils redemandent leurs marchandises après qu'on les a serrées, on feint d'ignorer ce qu'ils désirent.

« Les Caraïbes, observe le P. du Tertre, sont indolens et fantasques à l'excès. Il est presque impossible d'en tirer le moindre service. On a besoin avec eux de ménagemens continuels. Ils ne peuvent souffrir d'être commandés; et, quelques fautes qu'ils fassent, il faut bien se garder de les reprendre, ou même de les regarder de travers. Leur orgueil sur ce point n'est pas concevable; et de là est venu le proverbe, que regarder un Caraïbe, c'est le battre, et que le battre, c'est le tuer, ou se mettre au risque d'en être tué. Ils ne font que ce qu'ils veulent, quand ils veulent et comme ils veu-

lent; de sorte que le moment où l'on a besoin d'eux est celui auquel ils ne veulent rien faire, ou que, si l'on souhaite qu'ils aillent à la chasse, ils veulent aller à la pêche; et c'est une nécessité d'en passer par là. Le plus court est de ne pas s'en servir, et de ne jamais compter sur eux, mais surtout de ne rien laisser entre leurs mains, car ils sont comme des enfans à qui tout fait envie : ils prennent, boivent et mangent sans discrétion tout ce qu'on leur laisse. »

Une autre raison qui doit faire éviter de se servir d'eux, c'est l'antipathie qui règne entre eux et les nègres. Ces deux races d'hommes se croient fort au-dessus l'une de l'autre, et se regardent avec mépris. Les nègres, surtout ceux qui sont chrétiens, ne donnent jamais aux Caraïbes, qui ne le sont pas, d'autre nom que celui de sauvages; ce que les Caraïbes ne peuvent entendre qu'avec un extrême dépit, qui les porte souvent à de cruelles extrémités. « Il arrive souvent, raconte le P. Labat, que nos barques, allant traiter à la Marguerite, prennent en troc de leurs marchandises des Caraïbes esclaves, qu'elles nous apportent : quoiqu'on en puisse tirer plus de service que de ceux qui sont libres, dans les îles voisines des nôtres, on ne les achète point sans précaution, parce que c'est le même naturel et le même génie. S'ils ne sont achetés dès l'âge de sept ou huit ans, il est difficile de les dresser au travail. Ceux qu'on parvient à former sont assez adroits, et paraissent même attachés à

leurs maîtres ; mais c'est moins par une véritable affection que par jalousie pour les esclaves nègres. Enfin il est difficile de les marier : rarement un Caraïbe veut épouser une négresse, comme il est rare qu'une négresse veuille prendre un Caraïbe. On trouve souvent les mêmes difficultés à marier ensemble les esclaves caraïbes des deux sexes. Quoiqu'ils aient la même langue et les mêmes usages, s'ils sortent de différentes îles entre lesquelles il y ait eu guerre ou quelque sujet d'inimitié, il semble qu'ils aient sucé la haine avec le lait, et jamais ils ne s'apprivoisent assez pour s'unir. »

Tout ce qu'on a tenté pour les instruire et pour leur faire embrasser le christianisme, est demeuré presque sans effet. Les jésuites et les jacobins ont eu long-temps dans leurs îles de zélés missionnaires qui avaient étudié leur langue, qui vivaient avec eux et qui ne négligeaient rien pour leur conversion. Le fruit qu'ils ont tiré de leurs travaux s'est réduit à baptiser quelques enfans à l'article de la mort, et des adultes malades, dont la guérison paraissait désespérée : non qu'ils ne pussent en baptiser un grand nombre ; mais, connaissant le fond de leur caractère, et surtout une sorte d'indifférence qui leur fait regarder comme un jeu l'action la plus sérieuse, ils ne voulaient pas les recevoir au baptême, qu'ils ne demandaient que pour obtenir quelques présens, toujours disposés à reprendre leurs superstitions, comme à se faire réitérer le sacrement autant de fois qu'on leur aurait présenté un verre

d'eau-de-vie. On ne connaît que trois points sur lesquels ils ne sont rien moins qu'indifférens : sur leurs femmes, ils portent la jalousie jusqu'à les tuer au moindre soupçon ; sur la vengeance, il n'y a point de peuple dans les deux Indes qui pousse plus loin cette passion. Au milieu de leurs plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se lève et va par-derrière lui fendre la tête d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau : s'il tue son ennemi, et que le mort n'ait point de parens pour le venger, c'est une affaire finie ; mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la première occasion, change promptement de domicile. Ils ne connaissent aucune apparence de réconciliation, et personne entre eux ne pense à s'offrir pour médiateur. Enfin leur indifférence ne tient point contre l'eau-de-vie et les liqueurs fortes ; non-seulement ils donnent tout ce qu'ils possèdent pour en obtenir, mais ils en boivent à l'excès.

Labat parle d'un Français riche et de bonne maison, qui s'était établi à la Guadeloupe, dans la seule vue de travailler à leur conversion, particulièrement de ceux de la Dominique, île assez voisine, qui en nourrissait un grand nombre, qu'il faisait instruire ou qu'il instruisait lui-même avec autant de zèle que de libéralité, et qui mourut dans ce pieux exercice, sans avoir eu la satisfaction de faire un bon chrétien. Il n'avait pas laissé d'en faire

baptiser quelques-uns, sur la constance desquels il croyait pouvoir compter; mais après sa mort, ils retournèrent à leur religion. Ils ont une sorte de respect pour le soleil et la lune, mais sans adoration et sans culte : on ne leur a jamais vu de temples ni d'autels; s'ils ont quelque idée d'un Être suprême, ils le croient tranquille dans la jouissance de son bonheur, et si peu attentif aux actions des hommes, qu'il ne pense pas même à se venger de ceux qui l'offensent. Cependant ils reconnaissent deux sortes d'esprits : les uns bienfaisans, qui demeurent au ciel, et dont chaque homme a le sien pour guide; les autres, de mauvaise nature, qui parcourent l'air pendant la nuit, sans aucune demeure fixe, et dont toute l'occupation est de nuire. Ce sentiment d'un pouvoir supérieur est mêlé de tant d'extravagances, qu'on n'y démêle rien à l'honneur de la raison. Ils offrent aux bons esprits de la cassave et de la fumée de tabac; ils les invoquent pour la guérison de leurs maladies, pour le succès de leurs entreprises et pour leur vengeance. Leurs prêtres ou leurs devins, qu'ils nomment *boyés*, ont chacun leur divinité particulière, dont ils vantent le pouvoir, et dont ils promettent l'assistance, surtout contre la malignité des *maboyas*, qui sont les mauvais esprits : ils donnent aux maboyas une origine qui renferme leur opinion sur la nature de l'âme. « Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'âmes que ses artères ont de battemens; la principale est dans le cœur, d'où elle se rend au

ciel après la mort, sous la conduite du bon génie qui lui a servi de guide pendant la vie; et là, elle jouit d'un bonheur qu'ils comparent à la plus heureuse vie qu'on puisse mener sur la terre. Les autres âmes, qui ne sont pas dans le cœur, se répandent dans les airs; les unes au-dessus de la mer, où elles causent le naufrage des vaisseaux; les autres, au-dessus des terres et des forêts, où elles font tout le mal dont elles trouvent l'occasion. » Les idées des Caraïbes ne vont pas plus loin; mais on y croit entrevoir qu'ils regardent l'âme du cœur comme le principe de tout ce que l'homme fait de bien; et les autres âmes, comme la source des vices et des crimes.

Ils ont dans chaque île plusieurs capitaines, qui sont ordinairement les chefs des plus nombreuses familles, et dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le nom de *cacique*, que les premiers Espagnols ont pris des Caraïbes, et qu'ils ont porté dans toutes leurs colonies, n'est plus qu'un vain titre auquel il n'y a point de pouvoir ni de prérogative attachés. Pendant la paix, un cacique n'est distingué des autres capitaines que par son titre et par une sorte de considération qui suit naturellement le mérite qu'on lui suppose. Pour devenir cacique, il faut s'être distingué plusieurs fois à la guerre, l'avoir emporté sur tous ses concurrens, à la course et à la nage, avoir porté de plus pesans fardeaux qu'eux, et surtout avoir marqué plus de patience à souffrir divers genres de peine; enfin,

dans les occasions de guerre, le cacique qui devient capitaine-général, ordonne les préparatifs, assemble les conseils, et jouit partout du premier rang. Mais dans une nation qui n'a ni lois ni pouvoir établi pour le maintien des usages, on s'imagine aisément que tout est sujet à varier avec les temps et les circonstances.

Les armes des Caraïbes sont des arcs, des flèches, une massue, qu'ils nomment *bouton*, et le couteau qu'ils portent à la ceinture ou plus souvent à la main. Leur joie est extrême lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil; mais, quelque bon qu'il puisse être, ils le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre pièce; parce qu'étant fort mélancoliques et fort désœuvrés, ils passent les jours entiers dans leurs hamacs, à le démonter et à le remonter. D'ailleurs ils oublient souvent la situation des pièces, et dans leur chagrin, ils jettent l'arme à laquelle ils ne pensent plus, ni au prix qu'elle leur a coûté. Leurs arcs ont environ six pieds de longueur; les deux bouts sont tout-à-fait ronds, de neuf à dix pouces de diamètre, avec deux crans pour arrêter la corde; la grosseur augmente également des deux bouts vers le milieu, qui est ovale en dehors et plat en dedans; de sorte qu'à l'endroit qui soutient la flèche, son diamètre est d'un pouce et demi. L'arc des Caraïbes est ordinairement de bois vert ou d'une espèce de bois de lettre, dont la couleur est fort brune et mêlée de quelques ondes

d'un rouge foncé : ce bois est pesant, compacte et très-roide; ils le travaillent fort proprement, surtout depuis que leur commerce avec les Européens leur procure des instrumens de fer, au lieu des cailloux tranchans qu'ils employaient autrefois. La corde est toujours tendue le long de l'arc, qui est droit et sans aucune courbure; elle est de pitte ou de caratas, de deux ou de trois lignes de diamètre; leurs flèches sont composées de la tige que les roseaux poussent pour fleurir; elles ont environ trois pieds et demi de long, en y comprenant la pointe qui fait une partie séparée; mais entée et fortement liée avec du fil de coton. Cette redoutable pointe est de bois vert, longue de sept à huit pouces; et d'une grosseur égale à celle du roseau dans l'endroit de leur jonction; après quoi elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est fort pointu; elle est découpée en petites hoches, qui forment des ardillons, mais taillés de sorte que, sans empêcher la flèche d'entrer dans le corps, ils ne permettent de l'en tirer qu'en élargissant beaucoup la plaie. Quoique ce bois soit naturellement très-dur, les Caraïbes, pour en augmenter la dureté, le mettent dans des cendres chaudes qui, consumant peu à peu ce qui peut lui rester d'humide, achève de resserrer ses pores. Le reste de la flèche est uni, avec une seule petite hoche à l'extrémité, pour la tenir sur la corde.

Il est rare que les Caraïbes ornent leurs flèches de plumes; mais il ne l'est pas moins que celles de guerre ne soient pas empoisonnées. Leur méthode

est simple. Elle se réduit à faire une fente dans l'écorce d'un mancenillier, pour y mettre les pointes qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais et visqueux de cet arbre. Ensuite, les ayant fait sécher, ils les enveloppent dans quelques feuilles, pour attendre l'occasion de s'en servir, ce poison est si pénétrant, que, pour lui faire perdre sa force, on est obligé de mettre les pointes dans des cendres rouges, et de gratter successivement tous les ardillons avec un morceau de verre, après quoi on les passe encore au feu. Mais tous ces soins mêmes ne peuvent éloigner entièrement le danger.

Les flèches que les Caraïbes emploient pour la chasse des gros oiseaux, tels que les perroquets, les ramiers, les perdrix, les mansfénis, qui sont des oiseaux de proie, et quantité d'autres, ont la pointe unie, sans ardillons, et ne sont jamais empoisonnées. Celles qui servent pour les petits oiseaux ont au bout un petit flocon, tel qu'on en met au bout des fleurets, qui les tue sans les percer, sans que leur sang se répande, et sans le moindre changement dans les plumes. Celles qu'ils emploient pour tirer le poisson dans les rivières, sont de bois, avec une pointe assez longue.

Le bouton est une espèce de massue d'environ trois pieds et demi de long, plate, épaisse de deux pouces dans toute sa longueur, excepté vers la poignée, où son épaisseur est un peu moindre; elle est large de deux pouces à la poignée, et de quatre

ou cinq à l'autre extrémité, d'un bois très-dur, fort pesant, et coupé à vives arêtes. Ils gravent divers compartimens sur les côtes les plus larges, et remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Un coup de bouton casse un bras, une jambe, fend la tête en deux parties; et les Caraïbes se servent de cette arme avec beaucoup de force et d'adresse. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres armes que leurs flèches, ils font deux taillades à l'endroit où le roseau est entré dans la pointe; après avoir pénétré dans le corps, le reste de la flèche s'en sépare, et tombe aussitôt; mais la partie qui est empoisonnée demeure plus long-temps dans la plaie. Elle est difficile à retirer, et souvent on est obligé de la faire passer par le côté opposé, au risque de ne pas découvrir le passage.

Les enfans des Caraïbes ont des arcs et des boutons proportionnés à leur taille et à leur force. Ils s'exercent de bonne heure à tirer; et, dès leur première jeunesse, ils chassent aux petits oiseaux, sans presque jamais manquer leur coup.

Lorsque les Caraïbes se mettent en mer, pour quelque expédition de guerre, ils ne mènent avec eux qu'une ou deux femmes dans chaque pirogue pour faire la cassave et pour les rocouer; mais lorsqu'ils font un voyage de plaisir ou de commerce, ils sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans. Avec leurs armes et leurs hamacs, qu'ils n'oublient jamais, ils portent aussi tous les ustensiles de leur ménage; de sorte que leurs ba-

cassas et leurs pirogues sont toujours fort bien remplis. C'est le nom qu'ils donnent à leurs bâtimens de mer. Labat en fait une curieuse description, qui ne doit pas manquer à cet article.

« La pirogue caraïbe, dit-il, est beaucoup moins grande que le bacassa. Celles qu'il vit avaient vingt-neuf pieds de long, et quatre pieds et demi de large dans leur milieu; elles finissaient en pointe par les deux bouts, qui étaient plus élevés que le milieu de quinze ou vingt pouces. Elles étaient divisées par neuf planches ou bancs, qui semblaient n'avoir été que fendues et dolées. Derrière chaque banc, à la distance d'environ huit pouces, et plus haut que le banc, il y avait des bâtons de la grosseur du bras, dont les bouts étaient fichés dans les côtés de la pirogue pour leur servir de soutien, en les tenant toujours dans une même distance, et pour appuyer ceux qui devaient être assis sur les bancs. Le haut des bords était percé de plusieurs trous, garnis de cordes, qui servaient à contenir le bagage.

« La longueur des bacassas est d'environ quarante-deux pieds sur sept de largeur. L'avant est élevé et pointu à peu près comme celui des pirogues; mais l'arrière est plat et taillé en coupe, avec une tête d'homme en relief, ordinairement très-mal faite, mais peinte de blanc, de noir et de rouge. Au bacassa que Labat eut l'occasion de voir, les Caraïbes avaient attaché, près de cette tête, un bras d'homme boucanné, c'est-à-dire séché à petit

feu et à la fumée. C'était le bras d'un Anglais qu'ils avaient tué depuis peu dans une descente qu'ils avaient faite à la Barbade. Les bancs du bacassa ressemblent à ceux des pirogues; mais ses bords ont un exhaussement de planches d'environ quinze pouces, qui augmente beaucoup la grandeur du bâtiment. Les bacassas et les pirogues des Caraïbes sont également sans gouvernail. Le Caraïbe qui gouverne est assis, ou debout à l'arrière, et gouverne avec une pagaie plus grande d'un tiers que celles qu'on emploie pour nager; car aux îles on ne dit point voguer ou ramer, mais nager, lorsqu'on se sert des pagaies, dont l'usage est plus commun que celui des avirons.

« La pagaie a la forme d'une pelle de four : elle est longue de cinq à six pieds; et le manche, qui est rond, occupe les trois quarts de cette étendue; sa largeur est d'environ huit pouces, sur un pouce et demi d'épaisseur dans son milieu, d'où elle va toujours en diminuant, jusqu'à six lignes dans ses bords. Les Caraïbes embellissent leurs pagaies de deux rainures, qui partent du manche, dont elles semblent marquer la continuation jusqu'à l'extrémité de la pelle qu'ils échancrent en manière de croissant. Ils mettent, au bout du manche, une petite traverse de cinq à six pouces de long, pour servir d'appui à la paume de la main. On ne se sert point des pagaies comme des rames ou des avirons : ceux qui nagent assis regardent l'avant ou la proue du bâtiment; ceux qui nagent à stribord em-

poignent de la main droite le manche de la pagaie un pied au-dessus de la pelle, et mettent la paume de la main gauche sur le bout du manche. Dans cette situation, ils plient le corps, en plongeant la pagaie dans l'eau, et la tirent en arrière en se redressant; de sorte que, poussant l'eau derrière eux, ils font avancer le bâtiment avec beaucoup de vitesse. On conçoit que ceux qui sont à bas-bord, c'est-à-dire, à gauche, tiennent la poignée de la main gauche, et qu'ils appuient la droite sur l'extrémité du manche.

« Quand une pirogue n'aurait que trois pieds de large, deux hommes pourraient s'asseoir et nager sur le même banc; ce qui ne se peut avec des rames ou des avirons, dont la longueur demande plus de place pour l'action. Il s'ensuit qu'on peut employer plus de pagaies que de rames, et faire, par conséquent, plus de diligence. On avoue que cette manière de nager est plus fatigante, parce que la pagaie est sans point d'appui, et n'a pour centre de mouvement que la main qui la tient près de la pelle, tandis qu'elle le reçoit de celle qui la pousse par le bout. Mais cet inconvénient paraît balancé par quantité d'avantages : on peut doubler et tripler le nombre des rameurs; la diligence est infiniment plus grande. Ceux qui sont dans la pirogue ou le bacassa, ne sentent point le mouvement importun et les sauts que causent les rames; enfin l'on n'est point étourdi par le bruit de leur frottement sur les bords. Labat observe combien ce dernier point est important. Les fli-

bustiers, qui l'avaient appris, dit-il, des Caraïbes, s'en servaient avec autant d'habileté qu'eux, pour entrer la nuit dans les ports, dans les rades et dans tous les lieux où, voulant faire des descentes, ils sentaient que le succès dépendait de la surprise. On plonge les pagaies dans l'eau, et on les retire sans faire le moindre bruit.

« Il sera facile de concevoir pourquoi la pagaie du Caraïbe qui gouverne est d'un tiers plus grande que celles qui servent à nager, si l'on se rappelle que l'arrière des pirogues est toujours plus élevé que le milieu, et si l'on considère que celui qui gouverne, devant avoir la vue libre par-dessus ceux qui nagent, doit avoir aussi son siége beaucoup plus haut. D'ailleurs, comme il est plus souvent debout qu'assis, cette situation, jointe à la hauteur de la pirogue, demande une pagaie plus longue. Il la tient à côté du bord, plongée dans l'eau, et parallèle au côté opposé au point vers lequel il veut la conduire. Il fatigue plus qu'à tenir la barre d'un gouvernail; mais si son travail est plus rude, il a beaucoup plus d'effet, surtout lorsqu'il faut doubler une pointe où l'on est poussé par les flots et par le vent, ou lorsqu'on doit virer avec précipitation pour quelque cas imprévu. Le gouvernail ne donne qu'un seul mouvement, qui ne peut être redoublé sans rompre le cours qu'un bâtiment commençait à prendre; au lieu qu'on peut retirer la pagaie autant de fois qu'on le veut, la replonger de même, et continuer ainsi le même mouvement;

ce qui l'augmente si fort, qu'on peut faire tourner une pirogue autour d'un point avec autant de vitesse qu'on fait tourner un cheval autour d'un piquet. »

Les pirogues ont ordinairement deux mâts et deux voiles carrées. Les bacassas ont trois mâts, et souvent on y met des petits huniers. Labat donne un exemple remarquable de l'habileté des Caraïbes en mer. « Ils avaient abordé, dit-il, dans un lieu fort difficile, et la mer était très-grosse à leur départ : ils mirent tout leur bagage dans leur bâtiment, et chaque pièce fut attachée avec les cordes qui étaient passées dans les trous du bordage; ils poussèrent ensuite le bâtiment sur des rochers ou des pierres qu'ils avaient rangées en pente jusqu'à l'endroit où la grosse lame venait finir. Les femmes et les enfans entrèrent à bord, et s'assirent au milieu du fond. Les hommes se rangèrent le long des bordages en dehors, chacun vis-à-vis du banc où il devait être assis, et les pagaies furent mises à côté de chaque place; dans cet état, ils attendirent que les plus grosses lames fussent venues se briser à terre; et quand le pilote jugea qu'il était temps de partir, il poussa un cri : aussitôt tous ceux qui étaient aux côtés du bâtiment le poussèrent dans l'eau de toutes leurs forces, et sautèrent dedans à mesure que l'endroit où ils devaient manier la pagaie entrait dans l'eau. Celui qui devait gouverner y sauta le dernier; et tous ensemble se mirent à nager avec tant de force, qu'ils surmontèrent bientôt les grosses lames, quoiqu'à voir ces montagnes

d'eau, on eût cru qu'elles devaient les rejeter bien loin sur la côte. Leur pilote était debout à l'arrière : il parait, avec une adresse merveilleuse, le choc des plus hautes vagues, en les prenant, non droit et de face, ou, suivant le langage des îles, le bout au corps, mais de biais. Aussi, dans l'instant que la pirogue s'élançait sur le côté de la même lame, elle était toute penchée jusqu'à ce qu'elle eût gagné toute la hauteur, où elle se redressait et disparaissait en s'enfonçant de l'autre côté. Elle ressortait aussitôt, et l'on voyait son avant tout en l'air, quand elle commençait à monter sur une autre lame : on l'aurait crue droite, jusqu'à ce qu'ayant gagné le dos de la seconde lame, il semblait qu'elle ne fût soutenue que sur le milieu de sa sole, et qu'elle eût ses deux extrémités en l'air. Ensuite l'avant s'enfonçait, et, semblant plonger, il laissait voir à découvert tout l'arrière et un quart de la sole. Enfin ils se trouvèrent dans une eau moins impétueuse, car les grosses lames ne commencent qu'à deux cents pas de la côte. »

Labat, qui avait regardé la pirogue avec une admiration mêlée de la plus vive crainte, ajoute la description de ces terribles lames. « La mer, dit-il, en forme toujours sept, qui viennent se briser à terre avec une violence étonnante; ce qui doit s'entendre des cabesterres, où les côtes sont ordinairement fort hautes et le vent continuel. Les trois dernières des sept lames sont les plus grosses : lorsqu'elles se sont brisées, un petit calme succède,

qu'on nomme *embeli*, et qui dure peu; après quoi les lames recommencent avec une augmentation de grosseur et d'impétuosité, jusqu'à ce que la septième soit venue se briser. » Comme cet étrange mouvement ne se fait remarquer qu'aux cabesterres des îles, on peut croire, suivant le même voyageur, qu'il est produit par le vent, ou du moins, que le vent aide à le former. Il serait digne, ajoute-t-il, de l'attention d'un physicien de chercher les causes et les périodes de ce phénomène, d'observer s'il est le même pendant toute l'année, et si les changemens de la lune ou des différentes positions du soleil y ont quelque part.

Les mariages, les funérailles, les danses et les fêtes des Caraïbes ne diffèrent point assez des mêmes usages, chez la plupart des autres Américains, pour demander des observations particulières; mais on remarque, à l'honneur de leur nation, que s'ils mangent leurs ennemis en guerre, c'est dans l'emportement du triomphe, et sur le champ même de leur victoire; qu'ils traitent avec humanité, non-seulement les étrangers qui viennent les visiter, mais les captifs mêmes qu'ils prennent sans résistance, et qu'ils ont surtout beaucoup de compassion pour les femmes et les enfans. La crainte qu'ils ont d'être surpris par les Européens, et chassés des îles qui leur restent, comme ils l'ont été de toutes les autres, leur fait poster, sur leurs côtes, de petits corps-de-garde pour découvrir les barques étrangères qui en approchent. Ils se hâtent de les

faire reconnaître par quelques canots, et s'ils les croient ennemies, ils s'assemblent assez tôt pour défendre leurs possessions; mais ce n'est jamais à force ouverte, ni même en troupes réglées. Ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent furieusement, en faisant pleuvoir d'abord une grêle de flèches; ensuite ils emploient leurs boutons avec la même furie. S'ils trouvent une résistance qui les fasse douter du succès, ils prennent la fuite vers leurs rochers et leurs bois, et quelques-uns même en mer, où ils plongent dans l'eau à deux ou trois cents pas du rivage. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre, pour ne plus rien donner au hasard. Mais un voyageur anglais, qui avait connu leurs forces dans plusieurs incursions qu'il leur avait vu faire aux îles anglaises d'Antigoa et de Mont-Serrat, assure que celles mêmes de Saint-Vincent et de la Dominique n'ont jamais été capables de mettre plus de quinze cents hommes sous les armes.

Le même voyageur ajoute qu'ayant enlevé, il y a cinquante ou soixante ans, quelques jeunes Anglais des deux sexes, et les ayant menés à l'île Saint-Vincent, non-seulement ils les traitèrent avec humanité, mais ils les élevèrent dans leurs usages, et leur en firent prendre une si forte habitude, qu'ils ont formé dans cette île des races mêlées, qu'on distingue encore des vrais Caraïbes, à la couleur blonde de leur chevelure.

CHAPITRE II.

Saint-Domingue.

Le relâchement du commerce, causé par la défense de recevoir des étrangers, et l'espoir de faire plus de fortune dans les colonies du continent, sujet de désertions fréquentes, faisait languir depuis long-temps Saint-Domingue entre les mains des Espagnols. L'on n'y comptait plus, au commencement du dix-septième siècle, qu'environ quatorze mille habitans, et plus de douze cents nègres fugitifs s'étaient retranchés sur une montagne inaccessible, d'où ils faisaient trembler de si faibles maîtres.

En 1625, deux vaisseaux, l'un français, sous la conduite d'Enambuc, gentilhomme normand, et de sir Thomas Werner, anglais, abordèrent le même jour à l'île de Saint-Christophe. Les Espagnols, occupés de leurs conquêtes sur le continent, n'avaient jamais fait beaucoup d'attention aux Antilles. Ils prétendaient, à la vérité, s'en être assuré la possession par divers actes; mais ils n'avaient jamais fait d'efforts sérieux pour s'y établir, et Saint-Christophe n'était occupé que par les Caraïbes, ses habitans naturels. Les Français et les Anglais conçurent tous les avantages qu'ils pou-

vaient tirer de ce poste; et, sans disputer lesquels y étaient arrivés les premiers, ils convinrent de partager l'île entre eux, pour y établir chacun leur colonie. Cette bonne intelligence se soutint non-seulement dans leurs guerres contre les Caraïbes, mais aussi dans le partage de leur conquête, et ne fut pas même entièrement rompue par quelques jalousies qui succédèrent; elle durait encore vers 1630, lorsque les Espagnols, qui n'avaient pu voir sans chagrin l'établissement des deux nations, dans un terrain sur lequel ils s'attribuaient tous les droits, vinrent les attaquer avec une puissante flotte, et les forcèrent de chercher une retraite dans d'autres îles. Cependant l'ennemi ne fut pas plus tôt éloigné, que la double colonie retourna dans ses possessions. Mais quelques aventuriers de l'une et de l'autre, qui s'étaient approchés d'Espagnola dans leur fuite, ayant trouvé la côte septentrionale presque abandonnée par les Castillans, avaient pris le parti de s'y établir. Ils s'y étaient trouvés fort à l'aise, au milieu des bœufs et des porcs dont les bois et les campagnes étaient remplis. Ensuite les Hollandais, qui s'étaient alors établis au Brésil, leur ayant promis de fournir à tous leurs autres besoins, et de recevoir d'eux en payement les cuirs qu'ils tireraient de leurs chasses, cette assurance acheva de les fixer.

La plupart de ces nouveaux colons étaient Normands. On leur donna le nom de *boucaniers*, parce qu'ils se réunissaient pour boucaner, à la manière

des sauvages, la chair des bœufs qu'ils avaient tués. Ce terme, qu'on croit d'origine américaine, signifie cuire, ou plutôt sécher à la fumée; et les lieux où se fait cette opération, se nomment boucans.

Malgré le secours des Hollandais, il était fort incommode à la nouvelle colonie de ne recevoir que de leurs mains mille choses nécessaires. Elle fut bientôt délivrée de cet embarras. La plupart des boucaniers, qui avaient peu de goût pour la chasse des bêtes fauves, embrassèrent le métier de corsaires; et, sans distinction de parti, tout ce qu'ils purent enlever leur parut de bonne prise. Outre ceux de Saint-Domingue, une troupe d'Anglais, mêlée de quelques Français, s'était emparée de la petite île de la Tortue; ils s'unirent d'intérêt; et dès la même année, ils commencèrent à se rendre célèbre sous le nom de *flibustiers*. Leur rendez-vous le plus ordinaire était cette île, où ils trouvaient non-seulement un havre commode, mais plus de sûreté contre les entreprises des Espagnols. Toute la côte du nord est inaccessible; celle du sud n'a qu'un port ou plutôt une rade, dont ces brigands s'étaient emparés. Le mouillage y est bon, sur un fond de sable fin, et l'entrée en peut être facilement défendue : quelques pièces de canon suffisent, placée sur un rocher qui la commande. Les terres voisines sont fort bonnes, et l'on y trouve surtout des plaines d'une merveilleuse fertilité. Tout le reste de l'île est couvert de bois, dont on admire d'autant plus la hauteur, qu'ils naissent

entre des rochers où l'on ne peut concevoir qu'il y ait de quoi nourrir leurs racines.

L'île de la Tortue n'a pas moins de huit lieues de long entre l'est et l'ouest, sur deux de large du nord au sud; et le canal qui la sépare de Saint-Domingue est de la même largeur. L'air y est très-bon, quoiqu'elle n'ait aucune rivière, et que les fontaines y soient même très-rares. La plus abondante jette de l'eau de la grosseur du bras; mais les autres sont si faibles, que, dans plusieurs endroits, les habitans n'avaient pas d'autre ressource que l'eau de pluie. Cette île est actuellement déserte; mais, sous le règne des flibustiers, on y a compté jusqu'à cinq cantons fort peuplés : la Basse-Terre, Cayouc, le Milplantage, le Ringot et la Pointe-au-Maçon. Le seul défaut d'eau douce avait empêché qu'on n'en habitât un sixième, nommé le Cabesterre. Tous les fruits communs aux Antilles croissent dans les bons quartiers de la Tortue; le tabac y est excellent, et les cannes à sucre d'une grosseur et d'une bonté singulières. On y avait transporté de Saint-Domingue des porcs et de la volaille, qui y avaient extrêmement multiplié. Les côtes, surtout celle du sud, sont fort poissonneuses. Lorsque les flibustiers avaient pensé à se saisir de la rade, ils y avaient trouvé vingt-cinq Espagnols, qui s'étaient retirés à la première sommation.

Lorsqu'on eut appris à Saint-Christophe ce qui se passait sur la côte de Saint-Domingue, plusieurs habitans des deux colonies passèrent à la Tortue,

dans l'espérance d'un profit plus certain, soit par la facilité du commerce avec les étrangers, soit par les rapines des flibustiers. Quelques-uns s'attachèrent à la culture des terres, et plantèrent du tabac; mais rien ne contribua tant au succès de ce petit établissement que le secours des vaisseaux français, surtout de Dieppe, qui commencèrent à le visiter. Ils y amenaient des engagés qu'ils vendaient pour trois ans, et dont on tirait les mêmes services que des esclaves nègres ou américains. Ainsi la nouvelle colonie était alors composée de quatre sortes d'habitans : de boucaniers, dont la chasse faisait l'occupation; de flibustiers, qui couraient les mers; de colons, qui cultivaient la terre; et d'engagés, dont la plupart ne quittaient point les colons et les boucaniers. C'est de ce mélange que se forma le corps auquel on donna le nom d'*aventuriers*. Ils vivaient entre eux avec beaucoup d'union, et leur gouvernement était une sorte de démocratie. Chaque personne libre avait une autorité despotique dans son habitation. Chaque capitaine n'était pas moins absolu sur son bord, pendant qu'il y commandait; mais le commandement pouvait lui être ôté par une délibération de toutes les personnes libres de la colonie. Tels furent les commencemens de ces fameux flibustiers, qui ont quelque temps étonné le monde par la hardiesse de leurs brigandages.

Un établissement de cette nature alarma beaucoup plus les Espagnols que celui de Saint-Christophe. Ils conçurent que la principale force des

aventuriers consistant dans la Tortue, c'était cette île qu'il fallait leur enlever; après quoi, tous leurs autres postes tomberaient d'eux-mêmes. Le général des galions eut ordre de l'attaquer, et de faire main-basse sur tous les habitans, sans se laisser amuser par des capitulations. Il prit le temps que tous les flibustiers étaient en mer, et la plupart des boucaniers à la chasse dans l'île de Saint-Domingue. Le reste fit peu de résistance. Ceux qui l'essayèrent furent passés au fil de l'épée. Quelques-uns se rendirent de bonne grâce, et n'en furent pas moins pendus. Les autres, en petit nombre, se sauvèrent dans les montagnes et dans les bois, où les Espagnols ne daignèrent pas les chercher. Mais cette expédition ne suffisait pas pour assurer la Tortue à l'Espagne; il fallait y laisser une garnison capable d'en écarter les aventuriers absens, et le général espagnol compta mal à propos sur la terreur qu'il croyait avoir inspirée à ces corsaires. Son unique soin fut de purger la grande île des boucaniers qui s'y étaient rassemblés. Il forma contre eux un corps de cinq cents lanciers, qui ne marchaient ordinairement qu'en troupes de cinquante; ce qui fit donner à cette milice le nom de *cinquantaine*; elle a duré jusqu'à l'avénement d'un prince de France à la couronne d'Espagne; mais elle ne fit pas d'abord beaucoup de mal aux boucaniers, qui étaient sur leurs gardes, et leur nombre augmentant de jour en jour, ils se remirent en possession de la Tortue.

La nécessité de se défendre contre un ennemi avec lequel ils ne pouvaient espérer de réconciliation, les fit penser à se choisir un chef. Ils déférèrent le commandement à Willis, Anglais, homme de tête et de résolution. Ensuite les Français remarquant que cet étranger attirait quantité de soldats de sa nation, et craignant la perte de leurs droits par l'inégalité du nombre, entreprirent de se donner un autre général; mais ils avaient fait cette réflexion trop tard; et Willis, qui se trouvait déjà le plus fort, ne fit que se moquer d'eux. Enfin la colonie était perdue pour la France, sans la résolution d'un Français, dont on doit regretter que l'histoire n'ait pas conservé le nom. Cet aventurier s'embarqua secrètement sur un bâtiment qui allait à Saint-Christophe, et n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il informa le commandeur de Poincy, gouverneur-général des îles du Vent, de la supériorité que les Anglais prenaient à la Tortue. Le commandeur sentit l'importance du mal et la difficulté d'y remédier. Il avait parmi ses officiers un ingénieur dont il connaissait également le courage et l'habileté, et qui avait accompagné d'Enambuc dans la première expédition de Saint-Christophe. Ce brave homme, qui se nommait *Le Vasseur*, était protestant; et la confiance que Poincy lui avait toujours marquée, passait pour une faveur injurieuse aux catholiques, qui lui avait attiré les reproches de la cour. On juge que ce fut pour se défaire de cet officier, sous un prétexte honorable, qu'il résolut de le mettre

en tête à Willis. Il lui donna le gouvernement de la Tortue; et, dans la vue apparemment de l'animer, il lui promit, par un article secret, la liberté de conscience, pour lui et pour tous les protestans français qui voudraient l'accompagner.

Le Vasseur en trouva trente-neuf, et ne se fit pas presser pour partir avec eux. La prudence ne lui permettant point de paraître à la Tortue sans avoir appris la langue des boucaniers, il s'arrêta dans un petit port de Saint-Domingue, nommé *Port-Margot*, à sept lieues au vent de cette île. Il y passa trois mois à prendre des informations. Environ cinquante boucaniers, la plupart de sa religion, se joignirent à lui. Enfin, quoique ses forces fussent encore inférieures à celles des Anglais, l'espérance d'être soutenu à son arrivée par les Français de l'île, lui fit prendre la résolution de brusquer son entreprise. Il arriva dans la rade à la fin d'août : il débarqua sans aucune résistance; et, marchant en ordre de bataille, il fit sommer Willis de sortir de l'île en vingt-quatre heures, avec ses Anglais. Une proposition si peu attendue, et suivie en effet du soulèvement de tous les Français de l'île, étourdit le général anglais, jusqu'à l'empêcher de faire attention si Le Vasseur était en état de soutenir sa fierté. Il prit le parti de s'embarquer sur les mêmes bâtimens qui avaient apporté les Français, et Le Vasseur se trouva maître, non-seulement de l'île entière, mais d'une espèce de fort que les Anglais avaient construit, et dans lequel ils avaient quelques pièces de canon.

Il devait s'attendre à de grands efforts, et de la part de ceux qu'il avait dépossédés, et de celle des Espagnols, qui avaient déjà fait connaître combien le voisinage des Français leur était odieux. Cependant les premiers oublièrent la Tortue; mais il n'en fut pas de même des Espagnols, qui s'obstinèrent à délivrer cette île et la côte de Saint-Domingue, de tout établissement étranger. Dès l'année suivante, ils firent partir de Saint-Domingue une escadre composée de six bâtimens, qui portaient cinq ou six cents hommes. Elle rentra dans la rade, avec la certitude de vaincre une poignée d'habitans surpris, que les Espagnols croyaient sans retranchemens et sans canon. Mais Le Vasseur, qui entendait toutes les parties du génie, s'était mis en état de ne pas craindre d'insulte. Il s'élève à cinq ou six cents pas de la mer une montagne qui se termine en plate-forme, et le milieu de cette plate-forme est occupé par un rocher escarpé de toutes parts, à la hauteur de trente pieds. C'est à neuf ou dix pas de ce rocher qu'on voit sortir la fontaine la plus grosse de l'île. Le commandant avait fait, sur la plate-forme, des terrasses régulières, capables de loger jusqu'à quatre cents hommes. Il s'était logé lui-même sur le haut du roc, où il avait placé aussi ses magasins; et, pour y monter, il avait fait tailler quelques marches jusqu'à la moitié du chemin. On faisait le reste à l'aide d'une échelle de fer, qui pouvait se retirer; et, pour comble de précaution, Le Vasseur avait ménagé un

tuyau en forme de cheminée, par lequel on descendait avec une corde sur la terrasse, sans être vu. Un logement si peu accessible était encore défendu par une batterie de canons, et la terrasse en avait une autre, pour défendre l'entrée du havre.

Les Espagnols, qui ne s'attendaient pas à trouver les Français si bien retranchés, ne furent pas moins surpris de leur nombre. Ils ne s'en étaient pas d'abord aperçus, parce qu'il n'avait paru personne pour disputer la descente : on les laissa même approcher à la demi-portée du canon, mais alors Le Vasseur fit faire grand feu, et, les chargeant sans leur donner le temps de se reconnaître, il les mit dans un tel désordre, qu'après avoir eu beaucoup de peine à regagner leurs chaloupes, ils ne retournèrent à leurs navires que pour lever aussitôt les ancres. Le lendemain, on les vit reparaître un peu plus bas vis-à-vis le quartier de Cayouc. Le Vasseur feignit encore de ne pas s'opposer à leur descente. Ils la firent assez librement; ils rangèrent leurs troupes en bataille, et marchèrent vers le fort, dans la résolution apparemment de tenter l'assaut : mais ils n'allèrent pas loin. On leur avait dressé une embuscade, où les Français leur tuèrent deux cents hommes; le reste n'ayant pensé qu'à la fuite, ils s'embarquèrent avec précipitation, et disparurent le jour suivant.

Cette conduite, qui fit un honneur extrême au commandant des aventuriers, parut donner quelque jalousie au gouverneur général; ou peut-être

craignit-il qu'un officier huguenot ne voulût établir dans son gouvernement une petite république protestante, et qu'on ne lui fît un crime à la cour de lui en avoir fourni l'occasion. L'un ou l'autre de ces deux motifs lui fit chercher les moyens de le déplacer, avant qu'il pût se rendre tout-à-fait indépendant. Il lui envoya Lonvilliers, son neveu, sous prétexte de le féliciter de sa victoire, mais avec l'ordre secret de se saisir du gouvernement de l'île. Le Vasseur s'en défia, et sut éviter le piége.

Il ne lui manquait que de savoir gouverner sa colonie avec autant de modération qu'il avait marqué de conduite et de valeur à la défendre. Mais lorsqu'il se crut à couvert des dangers du dehors, il compta pour rien l'affection des Français mêmes qui étaient sous ses ordres, et bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur religion, et dont il travailla sourdement à se défaire. Il fit brûler leur chapelle; il chassa deux prêtres qui la desservaient. Ensuite les religionnaires ne furent pas mieux traités. Il les chargea d'impôts et de corvées; il mit des taxes excessives sur toutes les denrées et les marchandises qui entraient dans l'île; enfin il y établit une véritable tyrannie. Les fautes les plus légères étaient toujours punies avec excès. Il avait fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvait être debout ni couché, et qu'il nommait *son enfer*. C'était assez de lui avoir déplu pour y être enfermé. On n'était guère plus à l'aise dans le donjon du châ-

teau qu'il avait nommé *son purgatoire*. Le ministre même de sa religion ne put se garantir de ses violences. Cependant il n'avait pas encore levé l'étendard de la révolte; et quoiqu'il exécutât mal les ordres du gouverneur-général, il avait toujours gardé quelques dehors de bienséance avec lui; mais lorsqu'il se crut en état de se faire redouter, il leva le masque. Les flibustiers avaient trouvé dans un navire espagnol qu'ils avaient pillé une statue d'argent qui représentait la mère du [illegible]. Elle fut apportée à Le Vasseur; et le gou[illegible] général, qui en fut informé, la lui fit de[illegible]der, comme un meuble plus convenable à des catholiques qu'à des protestans. Le Vasseur en fit faire une de bois, qu'il se hâta de lui envoyer, en lui écrivant que les catholiques étaient trop spirituels pour s'attacher à la matière dans les objets de leur culte; et que pour lui, il avait trouvé la statue si bien travaillée, qu'il n'avait pu se résoudre à se défaire d'un si bel ouvrage. Poincy sentit vivement cette insolence; mais il se trouvait embarrassé alors dans une affaire qui l'intéressait encore plus. La cour avait nommé, vers la fin de l'année précédente, un lieutenant-général des îles, et son arrivée avait causé de la division entre les Français. C'était cette occasion que Le Vasseur avait saisie pour exécuter un projet qu'on le soupçonnait de méditer depuis long-temps. Malgré la dureté de son gouvernement, il sut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses sujets, en leur faisant re-

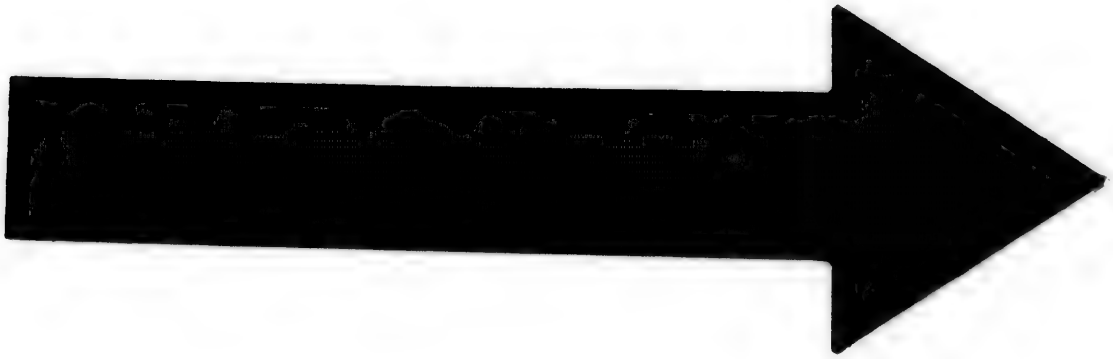

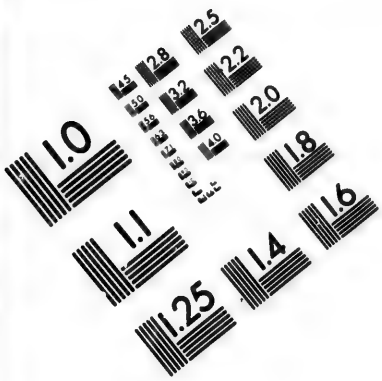

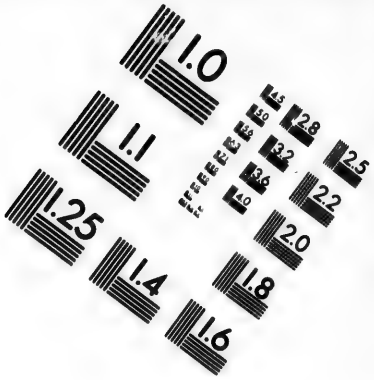

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

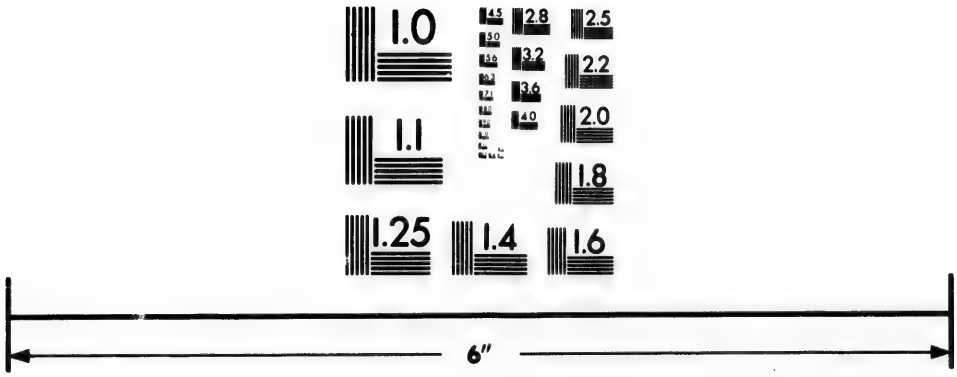

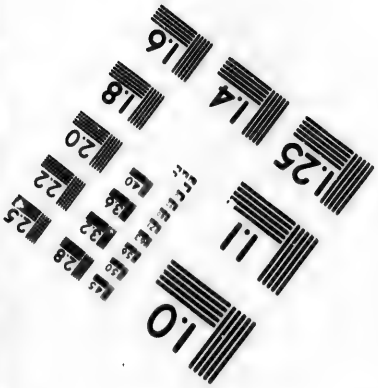

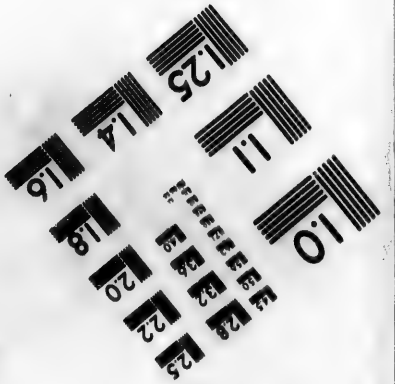

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

garder la Tortue comme un asile pour tous les Français qui voudraient faire une profession libre de leur secte, qu'ils consentirent à le reconnaître pour leur prince.

Il jouit pendant cinq ans de ce titre imaginaire, qui n'ajoutait rien à son autorité; mais s'il avait formé d'autres vues, elles furent étouffées dans son sang par des mains dont il se défiait peu. Il avait donné toute sa confiance à deux hommes qui avaient été ses compagnons de fortune, et qu'on a crus même ses neveux. Il les avait comme adoptés en les déclarant ses uniques héritiers : leurs noms étaient *Thibault* et *Martin*. C'étaient deux scélérats qui conspirèrent contre la vie de leur bienfaiteur. On prétend que la cause d'une haine si mortelle était une maîtresse entretenue par Thibault, que Le Vasseur lui avait enlevée, et qu'ils se flattèrent aussi de pouvoir succéder à la principauté de l'île. L'occasion ne leur manqua point pour exécuter leur résolution. Un jour que Le Vasseur descendait du fort pour aller visiter un magasin qu'il avait sur le bord de la mer, Thibault lui tira un coup de fusil, dont il ne fut que légèrement blessé. Quoiqu'il n'aperçût point encore le meurtrier, il voulut courir à son nègre, qui le suivait, et qui portait son épée. Martin, dont il était accompagné, le saisit au corps. Pendant qu'il s'agitait pour se dégager, un mouvement de tête lui fit découvrir Thibault, qui venait à lui le poignard à la main. Cette vue le rendit immobile : il regarda l'assassin :

C'est donc toi, lui dit-il, *mon fils, qui m'assassines!* Thibault, sans lui donner le temps d'ajouter un mot, lui plongea son poignard dans le cœur.

Avec quelque violence qu'il eût régné, il semble que la seule horreur du crime devait révolter tous ses sujets contre les deux meurtriers. Cependant on assure qu'il ne se fit pas le moindre mouvement en sa faveur. Ces deux scélérats se saisirent, sans opposition, de toute l'autorité, et se mirent en possession de son bien, comme s'ils eussent recueilli la succession de leur propre père; mais leur punition ne fut pas différée long-temps. Poincy, qui n'avait pas perdu de vue le dessein de faire rentrer la Tortue dans la soumission, avait donné le gouvernement de cette île au chevalier de Fontenay, avec des forces capables de réduire Le Vasseur, dont il ignorait encore la malheureuse fin.

Martin et Thibault s'étant aperçus que les habitans n'étaient pas disposés à soutenir un siége pour leurs intérêts, avaient pris le parti de négocier un accommodement, tandis qu'ils pouvaient encore espérer des conditions favorables. Ils offraient de remettre le fort, et ne demandaient point d'autre grâce qu'une amnistie solennelle, avec la paisible jouissance de tous leurs biens. Le chevalier accorda tout : le fort lui fut remis aussitôt; et la nouvelle n'en fut pas plus tôt répandue à la côte de Saint-Domingue, que tous les catholiques qui avaient été chassés de la Tortue par Le Vasseur, s'empressèrent d'y retourner. Fontenay est le premier qui ait

pris le titre de gouverneur, pour le roi, de cette île et de la côte de Saint-Domingue.

Il donna ses premiers soins au rétablissement de la religion romaine; ensuite, pensant à fortifier sa citadelle, il fit construire deux grands bastions de pierre de taille, qui environnaient toute la plate-forme, et se trouvaient appuyés d'un côté sur une montagne qu'on croyait inaccessible. Ce fut alors que l'île se peupla mieux que jamais; et le terrain commençant bientôt à manquer, on fut obligé d'envoyer une colonie dans l'île de Saint-Domingue. Ce premier essaim de la Tortue préféra la côte de l'ouest à celle du nord, où les boucaniers auraient pu le secourir plus facilement, parce qu'elle est plus éloignée des habitations espagnoles. Mais on ne fut pas moins alarmé de ce nouvel établissement à Saint-Domingue, que si l'on eût déjà vu les Français à la porte de cette capitale. Quelques chaloupes armées furent dépêchées sur-le-champ pour chasser les aventuriers de leur poste avant qu'ils eussent le temps de s'y fortifier. On leur brûla quelques habitations et le reste était fort menacé, lorsqu'un corps de flibustiers et de boucaniers vint heureusement tomber sur les Espagnols.

Leur défaite fit comprendre à l'auditeur royal que, pour se délivrer entièrement de ces fâcheux voisins, il fallait aller à la source du mal, s'emparer de l'île de la Tortue, et s'y établir avec des forces capables d'en assurer la possession à l'Espagne. En

effet, le mal devenait pressant pour le commerce espagnol du Nouveau-Monde. La Tortue était le réceptacle de tous les corsaires, dont le nombre augmentait de jour en jour. Des habitans laissaient leurs terres en friche pour aller en course; et les avantages qui en revenaient au gouverneur ne lui permettant guère de s'y opposer, l'île se trouvait quelquefois presque entièrement déserte. Ce désordre, dont les Espagnols furent informés, leur offrait des occasions qu'ils résolurent de ne pas négliger. En effet, ils formèrent leur attaque avec tant de conduite et de succès, que le chevalier de Fontenay, surpris dans son fort, se vit forcé de le rendre avec une capitulation honorable, et fit ensuite d'inutiles efforts pour s'y rétablir.

Les Espagnols en demeurèrent maîtres pendant quelques années, ou du moins, il ne paraît pas que les aventuriers, privés de chefs après la retraite du chevalier de Fontenay, aient tenté d'y retourner. Ils aidèrent dans cet intervalle les Anglais à se rendre maîtres de la Jamaïque; et les boucaniers de Saint-Domingue furent assez embarrassés à se défendre contre la Cinquantaine espagnole. Mais il est certain qu'en 1659, un gentilhomme français se remit en possession de la Tortue, et que l'ayant possédée quatre ans à titre de conquête, avec la qualité de gouverneur et de lieutenant-général pour le roi, il la vendit en 1664, à la compagnie des Indes occidentales, à qui le roi l'accorda. Ogeron de la Bouère, gentilhomme angevin, an-

cien capitaine au régiment de la marine, fut nommé alors le gouverneur de la Tortue; et, se trouvant à la côte de Saint-Domingue, où il reçut ses provisions, il se rendit à son gouvernement le 6 juin 1665. Ce fut la même année que les flibustiers pillèrent San-Iago, pour venger la mort de quelques Français que les Espagnols avaient cruellement massacrés; et c'est elle aussi qu'on donne proprement pour l'époque de l'établissement des Français dans l'île de Saint-Domingue, comme on donne le nouveau gouverneur pour le père et le véritable fondateur de cette colonie.

En effet, la côte de Saint-Domingue avait toujours suivi la fortune de la Tortue; et lorsque cette petite île fut revenue au pouvoir des Français, qui ne l'ont pas perdue depuis, les plantations de la grande, jusqu'alors faibles et chancelantes, prirent bientôt une forme plus solide. Avant l'arrivée du nouveau gouverneur, le meilleur établissement français ne valait pas le moindre de ceux des Espagnols. Dans la Tortue même, qui était le quartier-général, on ne comptait que deux cent cinquante habitans qui n'y faisaient encore que du tabac. Au Port-Margot, qui en est à sept lieues, il y en avait soixante dans un îlot d'une demi-lieue de tour; et vis-à-vis, dans la grande terre, le nombre n'était guère que de cent. On avait commencé à défricher le port de Paix, vis-à-vis de la Tortue; mais ce commencement d'habitation se réduisait presque à rien. La côte de l'ouest n'avait qu'un

seul établissement, et c'était celui de Léogane. Les Hollandais en avaient chassé les Espagnols, mais ils ne s'y étaient pas établis. On y comptait environ cent vingt Français, dont le principal soutien consistait dans le secours de deux corps qui causaient déjà beaucoup d'alarmes aux Espagnols dans le Nouveau-Monde, et qui firent bientôt trembler les provinces les plus reculées de ce vaste empire. C'étaient les flibustiers et les boucaniers, tous compris sous le nom d'aventuriers. Quoiqu'ils soient assez connus par leur histoire particulière, traduite de l'anglais dans toutes les langues, il convient de donner quelque idée de leur caractère et de leurs exploits.

On a rapporté leur origine Les boucaniers n'avaient point d'autre établissement, dans l'île de Saint-Domingue, que ce qu'ils nommaient leurs *boucans*. C'étaient de petits champs défrichés où ils avaient des claies pour boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, et des baraques qu'ils nommaient *ajoupas*, nom emprunté des Espagnols, mais qu'on croit venu orignairement des naturels du pays. Toutes les commodités de cette situation se réduisaient à les mettre à couvert de la pluie et des ardeurs du soleil. Comme ils étaient sans femmes et sans enfans, ils avaient pris l'usage de s'associer deux à deux, pour vivre ensemble et se rendre mutuellement les secours qu'un père trouve dans sa famille. Tous les biens étaient communs dans chaque société, et demeuraient à celui des

deux qui survivait à l'autre. C'est ce qu'ils nommaient *s'emmateloter*; et de là vient, dit-on, le nom de *matelotage* qu'on donne encore aux sociétés qui se forment pour des intérêts communs. La droiture et la franchise étaient si bien établies, non-seulement entre les associés, mais d'une société à l'autre, qu'on ne tenait rien sous la clef, et que le moindre larcin était un crime irrémissible pour lequel on aurait été chassé du corps. Mais on n'en avait pas même l'occasion : tout était commun; ce qu'on ne trouvait pas chez soi, on l'allait prendre chez ses voisins, sans autre assujettissement que de leur en demander la permission, et ceux à qui l'on s'adressait se seraient deshonorés par un refus. On ne connaissait pas d'ailleurs d'autres lois qu'un bizarre assemblage de conventions dont la coutume faisait toute l'autorité, et contre lesquelles on admettait d'autant moins d'objections, que les boucaniers se prétendaient affranchis de toute obligation précédente par le baptême de mer qu'ils avaient reçu au passage du tropique. Ils ne se croyaient pas beaucoup plus dépendans du gouverneur de la Tortue, auquel ils se contentaient de rendre quelque léger hommage. La religion même conservait si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenaient-ils du Dieu de leurs pères : sur quoi l'on observe qu'il n'est pas surprenant qu'on ait eu peine à découvrir quelques traces d'un culte religieux chez divers peuples, puisque l'on ne saurait douter que si les boucaniers

s'étaient perpétués dans l'état qu'on représente, ils n'eussent eu moins de connaissance du ciel, à la seconde ou troisième génération, que les Cafres, les Hottentots, les Topinambous ou les Caraïbes. Ils avaient quitté jusqu'aux noms de leurs familles, pour y substituer des sobriquets et des noms de guerre, dont la plupart ont passé à leurs descendans. Cependant ceux qui se marièrent dans la suite signèrent leur véritable nom; ce qui a fait passer en proverbe, dans les Antilles, qu'on ne connaît bien les gens qu'au temps du mariage. Leur habillement consistait dans une chemise teinte du sang des animaux qu'ils tuaient, un caleçon encore plus sale, fait en tablier de brasseur, une courroie qui leur servait de ceinture, et d'où pendait une large gaîne dans laquelle était une espèce de sabre fort court, qu'ils nommaient *manchette*, et quelques couteaux flamands; un chapeau sans bord, excepté sur le devant, où ils en laissaient pendre un bout pour le prendre; point de bas, et des souliers de peau de cochon. Leurs fusils avaient un canon de quatre pieds et demi de long, et portaient des balles de seize à la livre. C'est d'eux qu'on a donné le nom de boucaniers aux fusils de ce calibre. Chacun avait à sa suite un certain nombre d'engagés et une meute de vingt ou trente chiens, entre lesquels il y avait un braque ou venteur. Quoique la chasse du bœuf fût leur principale occupation, ils se faisaient quelquefois un amusement de celle du porc mar-

ron. Dans la suite, quelques-uns s'y attachèrent uniquement, et faisaient boucaner la chair de ces animaux à la fumée de la peau même, ce qui lui donnait un goût délicieux.

Les chasseurs partaient à la pointe du jour, ordinairement seuls, et leurs engagés suivaient avec les chiens. Le seul chien venteur allait devant, et conduisait souvent le chasseur par d'affreux chemins. Dès que la proie était éventée, tous les autres chiens accouraient, et l'arrêtaient en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le boucanier fût posté pour tirer. Il tâchait de lui donner le coup au défaut de la poitrine; et, s'il la jetait bas, il se hâtait de lui couper le jarret, pour la mettre hors d'état de se relever, Quelquefois l'animal n'étant que légèrement blessé, se jetait furieusement sur les chasseurs; mais, outre qu'ils étaient presque toujours sûrs de leur coup, la plupart étaient assez agiles pour se réfugier derrière un arbre, et pour monter au sommet. La bête était écorchée sur-le-champ, et le maître en tirait un des plus gros os, qu'il cassait pour en sucer la moelle. C'était le déjeûner ordinaire des boucaniers. Ils abandonnaient les autres os à leurs engagés, et laissaient toujours un de ces derniers, pour achever de dépouiller l'animal, et pour en lever une pièce choisie. Les autres continuaient leur chasse jusqu'à ce que le maître eût tué autant de bêtes qu'il avait de personnes à sa suite. Il retournait le dernier, chargé, comme les autres, d'une peau et d'une pièce de viande. Du piment,

avec un peu de jus d'orange, faisaient tout l'assaisonnement de ce mets. La table était une pierre avec un tronc d'arbre; de l'eau claire pour toute boisson, et nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour était celle de tous les autres, jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'était engagé à fournir aux marchands. Alors le boucanier portait sa marchandise à la Tortue, ou dans quelque port de la grande île.

Leurs principaux boucans étaient la presqu'île de Samana, une petite île qui est au milieu du port de Bayaha, le Port-Margot, la Savane brûlée vers les Gonaïves, l'embarcadaire de Mirbalais, et le fond de l'île Avache; mais de là ils couraient toute l'île jusqu'aux habitations espagnoles.

Tels étaient les boucaniers de Saint-Domingue, lorsque les Espagnols entreprirent d'en purger cette île. Les commencemens de cette guerre leur furent assez favorables. Ils surprenaient les chasseurs en petit nombre dans leurs courses, ou, pendant la nuit, dans leurs habitations. Plusieurs furent massacrés, d'autres pris et condamnés au plus cruel esclavage. C'était fait de tout ce corps d'aventuriers; et la seule Cinquantaine eût achevé de les exterminer s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. Ils se vengèrent alors avec la dernière fureur, et toute l'île fut inondée de sang. De là le nom de *Massacre* donné à plusieurs endroits qui le conservent encore. Cependant, l'Espagne ayant envoyé au secours de sa colonie des troupes du

continent et de quelques îles voisines, les boucaniers commencèrent à craindre de ne pouvoir rérésister à tant de forces, sans compter que leurs chasses étaient interrompues par une si sanglante guerre. Après une mûre délibération, ils prirent le parti de transporter leurs boucans dans les petites îles qui environnent celle de Saint-Domingue, de s'y retirer chaque jour au soir, et de n'aller à la chasse qu'en troupes nombreuses. Cet expédient les mit en état de vivre et de continuer la guerre avec une sorte d'égalité. Il arriva même que les nouveaux boucans, étant moins exposés, devinrent des habitations plus régulières; et c'est à ce changement que l'établissement français de Bayaha doit son origine. C'est d'ailleurs le plus spacieux et le plus beau port de toute l'île : une petite île, qui en occupe le centre, en défend l'entrée, et les plus gros navires y peuvent mouiller fort près de terre. D'ailleurs la chasse y était très-abondante, et les boucaniers pouvaient se rendre en peu d'heures à la Tortue pour y vendre leurs cuirs. Bientôt même on leur épargna ce court trajet, parce qu'il parut plus commode aux vaisseaux français et hollandais d'aller charger à Bayaha, où il se forma insensiblement une nombreuse bourgade.

Aussitôt que les boucaniers se furent fixés, ceux d'un même boucan se rendaient le matin à l'endroit le plus élevé de la petite île pour observer les Espagnols; et, convenant du lieu où ils devaient se

rassembler le soir, ils passaient dans la grande île, d'où ils revenaient à l'heure marquée. Si quelqu'un ne paraissait point, on concluait qu'il avait été pris ou tué, et les chasses étaient suspendues jusqu'à ce qu'il fût retrouvé, ou que sa mort eût été vengée. Un jour les boucaniers de Bayaha se trouvant quatre hommes de moins, prirent sur le champ la résolution de se réunir tous le jour suivant. Ils marchèrent vers San-Iago ; et dans leur route ils firent quelques prisonniers, dont ils apprirent que leurs compagnons avaient été massacrés par des Espagnols qui leur avaient refusé quartier. Ce récit les fit entrer en fureur, et ceux dont ils le tenaient furent leurs premières victimes. Ensuite, se répandant comme des bêtes féroces dans les premières habitations, ils y sacrifièrent à leur vengeance tout ce qu'ils purent trouver d'Espagnols.

Les troupes d'Espagne avaient quelquefois aussi leur revanche ; mais ces petits avantages ne décidaient de rien. Enfin, les Espagnols s'avisèrent de faire eux-mêmes des chasses générales dans l'île, et la dépeuplèrent presque entièrement de bœufs. Alors, la plupart des boucaniers, qui ne trouvèrent plus de quoi subsister ni continuer leur commerce, se virent dans la nécessité d'embrasser un autre genre de vie. Plusieurs s'attachèrent à former des habitations. Les quartiers du grand et du petit Goave furent défrichés, et l'établissement du port de Paix s'accrut beaucoup à cette occasion. Ceux qui ne purent s'accommoder d'une vie sédentaire se

rangèrent parmi les flibustiers, et leur jonction rendit ce corps très-célèbre.

On s'imagine aisément qu'entre les fugitifs de la Tortue, dont on a rapporté les aventures, ce n'étaient pas les plus honnêtes gens qui avaient donné naissance à la flibuste. Rien n'avait été plus faible que les commencemens de cette redoutable milice. Les premiers n'avaient eu ni vaisseaux, ni munitions, ni pilotes; mais la hardiesse et le génie leur avaient fait trouver les moyens d'y suppléer. Ils avaient commencé par se joindre, pour former de petites sociétés, auxquelles ils avaient donné, comme les boucaniers, le nom de *matelotage*. Entre eux, ils ne s'en donnaient pas d'autre que celui de *Frères de la côte*, qui s'étendit ensuite à tous les aventuriers, surtout aux boucaniers de Saint-Domingue. Chaque société de flibustiers acheta un canot, et chaque canot portait vingt-cinq ou trente hommes. Avec cet équipage, ils ne s'attachaient d'abord qu'à surprendre quelques barques de pêcheurs ou quelques bâtimens du même ordre. Si le succès répondait à leur audace, ils retournaient à la Tortue pour y augmenter leur troupe; et l'équipage d'une barque était ordinairement de cent cinquante hommes. Ils allèrent ensuite, les uns à Bayaha, les autres au Port-Margot, pour y prendre du bœuf ou du porc. Ceux qui aimaient mieux la chair de tortue allaient à la côte méridionale de Cuba, où ces animaux se trouvent en abondance.

Avant que de se mettre sérieusement en course, ils se choisissaient un capitaine, dont toute l'autorité consistait à commander dans l'action; mais il avait le privilége de lever un double lot dans le partage du butin. Le coffre du chirurgien se payait à frais communs, et les récompenses des blessés étaient prélevées sur le total. On les proportionnait au dommage de la blessure; c'est-à-dire qu'on donnait, par exemple, six cents écus ou six esclaves à ceux qui avaient perdu les deux yeux ou les deux pieds. Cette convention se nommait *chasse-partie*; et la méthode établie pour le partage s'appelait partager à *compagnon bon lot*. Quoique les flibustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontraient, on assure que les Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils établissaient la justice de leur haine pour cette nation, sur ce qu'elle leur interdisait dans ses îles la pêche et la chasse, qui sont, disaient-ils, de droit naturel; et, formant leur conscience sur ce principe, ils ne s'embarquaient jamais sans avoir fait des prières publiques pour demander au ciel le succès de leur expédition, comme ils ne manquaient point de lui rendre des grâces solennelles après la victoire. Il semblait que le ciel se servît d'eux pour châtier les Espagnols des cruautés inouïes qu'ils avaient exercées contre les habitans du Nouveau-Monde. Les relations publiques avaient rendu le nom des Espagnols très-odieux. On a vu des aventuriers qui, sans aucune vue de libertinage

ou d'intérêt, ne leur faisaient la guerre que par animosité. Tel fut un gentilhomme de Languedoc, nommé Monbars, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait pris contre eux, dans ses lectures, une aversion si forte, qu'elle semblait tourner quelquefois en fureur. On raconte qu'étant au collége, et jouant dans une pièce de théâtre le rôle d'un Français qui avait quelque démêlé avec un Espagnol, il s'enflamma si furieusement le jour de l'action, qu'il se jeta sur celui qui représentait l'Espagnol, et que sans un prompt secours il l'aurait tué. Une passion capable de cet excès n'était pas facile à réprimer. Monbars ne respirait que les occasions de l'assouvir dans le sang espagnol; et la guerre ne fut pas plus tôt déclarée entre la France et l'Espagne, qu'il monta sur mer pour les aller chercher sur les mêmes côtes que les premiers conquérans ont fait tant de fois rougir du sang des Américains. On ne peut représenter tous les maux qu'il leur causa, tantôt sur terre, à la tête des boucaniers, et tantôt sur mer, avec les flibustiers. Il en a remporté le surnom d'*Exterminateur*. Mais on ajoute que jamais il ne tua un homme désarmé, et qu'on n'eut point à lui reprocher ces brigandages et ces dissolutions qui ont rendu la plupart des aventuriers détestables devant Dieu et devant les hommes.

Achevons la peinture de cette étrange espèce de guerriers, et renvoyons nos lecteurs à l'histoire, pour le détail de leurs exploits. Ils étaient si serrés dans leurs barques, surtout ceux des premiers

temps, qu'à peine leur restait-il place pour s'y coucher. Nuit et jour ils y étaient exposés à toutes les injures de l'air; et l'indépendance dont ils faisaient profession les rendant ennemis de toute contrainte, les uns ne laissaient pas de chanter quand les autres pensaient à dormir. La crainte de manquer de vivres n'était jamais une raison pour les ménager : aussi se voyaient-ils souvent réduits aux dernières extrémités de la soif et de la faim. Mais on peut juger que, menant une vie pénible, ils ne trouvaient rien de difficile pour se mettre au large. La vue d'un navire plus grand et plus commode échauffait leur sang jusqu'au transport. La faim leur ôtait la vue du péril, lorsqu'il était question de se procurer des vivres. Ils attaquaient sans délibérer. Leur méthode était toujours d'aller droit à l'abordage. Souvent une seule bordée aurait pu suffire pour les couler à fond; mais leurs petits bâtimens se maniaient sans peine, et jamais ils ne présentaient que la proue chargée de fusiliers, qui, tirant dans les sabords, déconcertaient tous les canonniers. Lorsqu'une fois ils avaient attaché le grapin, il n'y avait qu'un bonheur extrême qui pût sauver le plus grand vaisseau. Les Espagnols, qui les regardaient comme autant de démons, et qui ne les nommaient pas autrement, sentaient leur courage glacé lorsqu'ils les voyaient de près, et prenaient ordinairement le parti de se rendre en demandant quartier : ils l'obtenaient si la prise était considérable; mais si leur

avidité n'était pas satisfaite, le dépit leur faisait jeter les vaincus dans les flots. Ils conduisaient leurs prises à la Tortue ou dans quelque port de la Jamaïque. Avant le partage, chacun levait la main, et protestait qu'il avait porté à la masse tout ce qu'il avait pillé. Si quelqu'un était convaincu de faux serment, on ne manquait point de le dégrader à la première occasion dans quelque île déserte, où il était abandonné à son triste sort. Ceux qui prenaient commission du gouverneur de la Tortue lui donnaient fidèlement le dixième de leurs prises. Si la France et l'Espagne étaient en paix, ils allaient partager leur proie dans quelque endroit éloigné du fort; et le gouverneur, dont non-seulement les ordres n'étaient pas d'un grand poids, mais qui n'était point en état de les faire respecter, se laissait fermer les yeux par un présent. Après la distribution des lots, on ne pensait qu'à se réjouir, et les plaisirs ne finissaient qu'avec l'abondance. Alors on se remettait en mer, et les fatigues recommençaient dans la même vue, c'est-à-dire, pour conduire encore à la débauche. Jamais ils ne s'engageaient au combat sans s'être embrassés les uns les autres avec de parfaits témoignages de réconciliation. Ils se donnaient même de grands coups sur la poitrine, comme s'ils se fussent efforcés d'exciter dans leur cœur une componction qu'ils ne connaissaient guère. En sortant du danger, ils retombaient dans leur crapule, dans leurs blasphèmes et leurs brigandages.

Les côtes que les flibustiers fréquentaient le plus étaient celles de Cumana, de Carthagène, de Porto-Bello, de Panama, de Cuba, et de la Nouvelle-Espagne, l'embouchure du Chagre, et les environs de Maracaïbo et de Nicaragua; mais ils couraient rarement sur les navires qui allaient d'Europe en Amérique, parce que ces bâtimens n'étant chargés que de marchandises, ils n'auraient reçu que de l'embarras de mille choses dont ils n'auraient pu trouver facilement le débit. C'était au retour qu'ils les cherchaient, lorsqu'ils se croyaient sûrs d'y trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, et toutes les riches productions du Nouveau-Monde. Ils suivaient ordinairement les galions jusqu'à la sortie du canal de Bahama; lorsqu'un gros temps ou quelque autre accident de mer retardait un bâtiment de la flotte, c'était une proie qui ne leur échappait point. Un de leurs capitaines, nommé Pierre-le-Grand, natif de Dieppe, enleva, par cette ruse, un vice-amiral des galions, et le conduisit en France. Il n'avait à bord que vingt-huit hommes et quatre petits canons. En abordant le navire espagnol, il fit couler le sien à fond; et cette audace causa tant d'épouvante à ses ennemis, que personne ne s'étant présenté pour lui disputer le passage, il pénétra jusqu'à la chambre du vice-amiral, qui était à jouer; il lui mit le pistolet sur la gorge, et le força de se rendre à discrétion. Il le fit débarquer, avec tout son monde, au cap de Tiburon, dont il était proche, et ne

garda que le nombre de matelots espagnols dont il avait besoin pour la manœuvre. Un autre, nommé Michel-le-Basque, avait eu la témérité d'attaquer, sous le canon de Porto-Bello, un navire de la même flotte, nommé *la Marguerite*, chargé d'un million de piastres, et s'en était rendu maître avec peu de perte.

Les habitans français de l'île de Saint-Domingue avaient aussi leurs associations. On leur donnait du terrain à proportion de leur nombre; et quoiqu'ils fussent moins exposés que les autres aventuriers au ressentiment des Espagnols, il se trouvait entre eux des gens de courage, dont le nouveau gouverneur de la Tortue forma une milice bien ordonnée. Les engagés, qui formaient comme une quatrième classe d'aventuriers, étaient dans la dépendance de leurs chefs; mais dans l'occasion ils s'employaient de bonne grâce à la guerre. Il s'en trouva même de fort braves, et d'assez habiles pour faire d'immenses fortunes après s'être délivrés de la servitude.

Des qualités médiocres n'auraient pas suffi dans un gouverneur pour inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractère si singulier, et pour en former une colonie réglée. D'Ogeron possédait au plus haut degré celles qui convenaient à cette grande entreprise. Deux voyageurs, également respectables par leur mérite et leur profession, se sont épuisés sur son éloge. « Jamais, dit l'un d'eux, on ne vit un plus honnête homme, une

âme plus noble et plus désintéressée, un meilleur citoyen, plus de probité et de religion, des manières plus simples et plus aimables, une plus grande attention à faire plaisir, plus de constance et de fermeté, plus de sagesse et de véritable valeur, un esprit plus fécond en ressources, ni des vues plus réglées. Il avait, dit l'autre, toute la sagesse, la bravoure, la politesse, le désintéressement et la fermeté qui sont nécessaires à un chef. Il sembla se dépouiller entièrement de la qualité de gouverneur pour se revêtir de celle de père de tous les habitans. Il les aidait de sa protection, de ses avis, de sa bourse; il était toujours prêt à répandre son bien sur ceux qu'il voyait dans le besoin : il les prévenait. On lui est redevable de la plus grande partie des établissemens qui se firent sur la côte de Léogane jusqu'au Cul-de-Sac, et depuis le Port-Margot jusqu'au-delà du Cap-Français. » Il ne reste, pour la conclusion de cet article, qu'à rassembler les principaux traits d'un gouvernement dont la mémoire est en vénération à Saint-Domingue, et qui passe pour la véritable fondation de cette colonie.

Mais ne dérobons rien à la gloire du vertueux gouverneur. Il avait été pendant quinze ans capitaine au régiment de la marine, lorsqu'il prit le parti de s'associer à la Compagnie qui fut formée en 1656, pour la rivière d'Ouatinigo, dans le continent d'Amérique. L'année suivante, il s'embarqua sur un navire nommé *la Pélagie*, après avoir em-

ployé dix-sept mille francs aux préparatifs nécessaires pour un grand établissement. En arrivant à la Martinique, il apprit qu'on avait abusé de sa bonne foi; et, prenant la résolution de s'établir dans cette île, il demanda au gouverneur, qui en était propriétaire, un quartier qui lui fut accordé, mais qu'ensuite on voulut lui faire changer pour un autre. Cette nouvelle infidélité le piqua si vivement, qu'il se laissa persuader, par quelques boucaniers, de passer avec eux dans l'île de Saint-Domingue. Une méchante barque, sur laquelle ils le reçurent avec ses engagés et tout son train, l'ayant conduit droit à Léogane, il fit naufrage à la vue des côtes. Tout le monde se sauva, mais la meilleure partie de ses marchandises et de ses provisions fut perdue; et ce malheur le mit dans la nécessité de congédier ses engagés. Il se vit réduit lui-même à vivre quelque temps avec les boucaniers, dont son mérite lui attira beaucoup de considération.

Il n'était pas sans ressource en France, où il avait laissé ordre à ses correspondans de lui envoyer des marchandises à la Martinique; et lorsqu'il vit approcher le temps auquel ce secours devait arriver, il partit pour l'aller recevoir. Mais il apprit en débarquant, que le convoi était venu, et malheureusement dissipé. Cette continuation d'infortune l'obligea de repasser en France avec la valeur de cinq ou six cents francs en marchandises, et sa famille le crut dégoûté des entreprises de mer. Cependant, à peine eut-il pris quelques jours de

repos, qu'il employa tout l'argent qu'il put recueillir à lever des engagés, à frêter un vaisseau, à le remplir de vins et d'eau-de-vie, et qu'il prit la route de Saint-Domingue, avec d'autant plus d'espérance de faire un profit considérable sur sa cargaison, qu'il avait observé dans cette île que les liqueurs y manquaient. Mais depuis qu'il en était parti, on y en avait porté une si grande quantité, qu'elles y étaient à vil prix. Il porta sa marchandise à la Jamaïque, où des commissionnaires, qu'il connaissait mal, le trompèrent si cruellement, qu'il n'en tira pas un sou. Ce second voyage lui coûta, dit-on, dix ou douze mille livres.

Il retourna droit en France. Un de ses amis s'y était chargé de lui faire construire, pendant son absence, un navire plus propre à porter des hommes que des marchandises; mais sa famille mit tout en usage pour l'arrêter, et lui refusa tous les secours sans lesquels il ne pouvait former une nouvelle entreprise. Son chagrin répondit à son courage que ses pertes n'avaient fait qu'irriter. Enfin sa sœur, dont il était tendrement aimé, lui donna dix mille livres, et des lettres de crédit pour une plus grosse somme, sur divers marchands de Nantes. Il leva aussitôt des engagés dont il chargea son navire, et, s'étant hâté de passer à Saint-Domingue, il commença au Port-Margot une plantation, dont il laissa la conduite à des agens sûrs. Ensuite, il se transporta au petit Goave et à Léogane, où quelques habitans s'étaient établis

depuis peu, après en avoir chassé les Espagnols. Sur sa seule réputation, ces deux postes ne tardèrent point à se peupler : il avait déjà celle d'être le protecteur des misérables. Une autre entreprise, qu'il forma immédiatement, eut moins de succès. Malgré la disgrâce qu'il avait essuyée à la Jamaïque, il avait conçu de l'inclination pour les Anglais, et ce goût, soutenu par des conseils qu'il respectait, lui fit prendre la résolution de fonder une habitation dans cette île. Il y donna tous ses soins; mais, loin d'en tirer le moindre avantage, il y perdit encore huit ou dix mille livres. Telle était à peu près sa situation, lorsque la Compagnie des Indes occidentales jeta les yeux sur lui pour l'administration de toute la colonie française, et le fit agréer à la cour, qui lui envoya ses provisions à Saint-Domingue. Elles étaient du mois de février 1665; et, les ayant reçues dès le mois de mai suivant, il alla conférer au port Français avec le marquis de Tracy, envoyé l'année précédente pour mettre la Compagnie des Indes occidentales en possession de toutes les Antilles françaises.

Ce ne fut pas tout d'un coup que d'Ogeron fit reconnaître son autorité à la Tortue. Le seul nom de compagnie révolta les aventuriers de cette île; ils lui firent déclarer que jamais ils ne recevraient des lois d'aucune compagnie; que s'il venait les gouverner au nom du roi, il trouverait des sujets soumis, à l'exception d'un point sur lequel ils ne lui répondaient pas d'une parfaite obéissance

qu'ils n'étaient pas disposés à souffrir qu'on leur interdît le commerce avec les Hollandais, dont ils avaient reçu toute sorte d'assistance, dans un temps où l'on ne savait pas même en France qu'il y eût des Français à la Tortue ni à la côte de Saint-Domingue. Les difficultés n'étaient pas de saison. La prudence du nouveau gouverneur lui fit feindre de goûter cette déclaration. Mais lorsqu'il se vit tranquille dans son nouveau gouvernement, il chercha les moyens d'y établir solidement son autorité. Il s'y fortifia. Il entreprit d'occuper tous ceux qu'il avait sous ses ordres, de faciliter tout à la fois le commerce du dehors et celui que les différens quartiers devaient avoir entre eux; enfin de mettre sa colonie en réputation. Ses projets furent mal secondés de la cour; mais la Tortue et la côte de Saint-Domingue n'en prirent pas moins une nouvelle face. En 1667, on donna plus d'attention à la demande qu'il fit d'un certain nombre de filles pour marier ses habitans. Quoique le premier envoi ne fût pas considérable, on remarqua bientôt un grand changement dans la colonie. Les liens de la nature et du mariage adoucirent les mœurs des hommes, et les femmes montrèrent plus d'une fois le courage de leurs maris.

La Compagnie n'avait envoyé que cinquante filles, qui furent aussitôt vendues et livrées à ceux qui en offrirent le plus. D'Ogeron renvoya promptement en France le bâtiment qui les avait apportées; et bientôt on le vit revenir avec une

autre charge, dont le débit ne fut pas plus lent. Mais on ne continua pas avec le même zèle de seconder les vues du gouverneur. Après la guerre, quantité de jeunes gens que rien ne retenait sur les côtes de Saint-Domingue, et qui s'y seraient établis s'ils y avaient pu trouver des femmes, passèrent au service des étrangers. On commença néanmoins à faire transporter des filles engagées pour trois ans; mais les désordres dont ce commerce devint la source, le firent bientôt cesser. D'Ogeron, fertile en expédiens pour rendre sa colonie florissante, en inventa un qui réussit merveilleusement, et qui ne fit pas moins d'honneur à sa générosité qu'à sa prudence. Il avait observé que plusieurs aventuriers ne continuaient de mener une vie errante et libertine que faute de secours pour commencer une habitation. Non-seulement il en informa la Compagnie, avec des représentations qui l'engagèrent à faire des avances en faveur de ceux qui voudraient s'attacher à la culture des terres; mais il ne ménagea point ses propres deniers dans la même vue, et cette libéralité fut toujours sans intérêts. Ensuite, sous prétexte d'envoyer ses propres marchandises en France, il acheta deux navires, qui furent moins à lui qu'à ses habitans : chacun y embarquait ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faisait étaler la cargaison à la vue du public; et non-seulement il n'exigeait pas que ce qu'on prenait fût payé argent comptant, mais il

ne voulait pas même de billet. Une promesse verbale était la seule garantie qu'il exigeait. Cette conduite lui gagnait les cœurs, et lui faisait ouvrir toutes les bourses. On accourait de toutes parts à la Tortue ou à la côte de Saint-Domingue, pour vivre sous un gouvernement si doux. Les Angevins firent le plus grand nombre, parce que d'Ogeron était d'Anjou. Insensiblement toute cette partie de la côte septentrionale de Saint-Domingue, qui est entre le Port-Margot et le Port-de-Paix, se trouva peuplée. La guerre que la révolution de Portugal avait allumée entre cette couronne et celle d'Espagne, donna occasion au gouverneur de s'attacher aussi un grand nombre de flibustiers, qui étaient demeurés dans l'indépendance. Son dessein, après avoir employé ces brigands pour affermir sa colonie contre les efforts des Espagnols, était d'en faire de bons habitans.

On trouve dans un Mémoire qu'il fit présenter à la cour en 1669, les progrès que la colonie avait faits sous sa conduite. « Il y avait, dit-il, à la Tortue et sur la côte de Saint-Domingue, environ quatre cents hommes lorsque j'en fus nommé gouverneur il y a quatre ans. On en compte aujourd'hui plus de quinze cents; et cette augmentation est arrivée pendant la guerre, malgré la difficulté de faire venir des engagés. J'y ai fait passer chaque année, à mes propres frais, trois cents personnes. L'avantage de cette colonie, ajoute-il, consiste 1°. en ce qu'elle fournit au roi des hommes aguerris et

capables de tout entreprendre ; 2°. elle tient en échec les Anglais de la Jamaïque, et les empêche d'envoyer leurs vaisseaux pour nous attaquer dans les îles du Vent, ou pour secourir celles qu'il nous prendrait envie d'attaquer. Dans la dernière guerre, le gouverneur de la Jamaïque s'excusa d'envoyer du secours à Nièves, sur le danger où il était d'avoir sur les bras toutes les forces de la Tortue. Il redoublait même ses gardes, il faisait fortifier ses places et ses ports ; et depuis peu, il m'a proposé une neutralité perpétuelle, quelque guerre qu'il y ait en Europe, ce qu'il m'avait refusé auparavant, lorsque je lui en avais fait la demande au nom de la Compagnie. En effet, les Anglais n'ont rien à gagner avec nous, qui sommes ordinairement dans les bois ; et ils doivent nous craindre. Ils ont su que j'avais eu pendant un mois entier cinq cents hommes à la Tortue, prêts à fondre sur Port-Royal, que j'aurais pris assurément, si la poudre que j'attendais fût arrivée. »

Ce fut vers ce temps que les Anglais s'établirent dans cette partie de la Floride, à laquelle ils ont donné le nom de *Caroline*. D'Ogeron avait représenté, dans le même Mémoire, l'importance de se rétablir dans une contrée dont les Français avaient eu la possession, et n'avait demandé, pour cette entreprise, que ce qui reviendrait de la Tortue lorsque cette île serait à couvert d'insulte. Il avait donné pour motif, que la Floride n'en est qu'à deux cents lieues, que les vents sont toujours bons pour aller

et revenir; qu'il serait facile de se rendre maître de tout le commerce des Espagnols, en établissant un poste qui dominât le canal de Bahama; que les denrées étant toujours fort chères à Saint-Domingue, la Floride pouvait fournir toutes celles qui croissent dans tout autre endroit; que, dans le cas d'accident, on y trouverait un refuge sûr et peu éloigné; enfin, que cet établissement était désiré des Français de toutes les Antilles, ne fût-ce que pour mettre une digue à la puissance anglaise, qui devenait excessive dans ces mers. Rien n'était si sage; mais il paraît que la cour regardait alors cet établissement comme un objet peu digne de l'intéresser, et qui ne devait occuper que la Compagnie des Indes occidentales.

L'interdiction du commerce avec les étrangers devint en 1670 une source de troubles, qui durèrent plusieurs années, et qui nuisirent beaucoup aux progrès de la colonie. Les troupes que la cour y fit passer, contribuèrent moins au rétablissement de l'ordre que les sages mesures du gouverneur; et lorsqu'il eut fait rentrer les habitans dans la soumission, il chercha de nouveaux moyens de les occuper. Le nombre de ceux qui pouvaient porter les armes montait alors à plus de deux mille. Il les employa de divers côtés à des expéditions qui n'eurent pas toutes le même succès; mais, en 1673, l'Espagne ayant déclaré la guerre à la France en faveur de la Hollande, il forma un grand dessein, dont l'exécution fut son unique objet jusqu'à la fin

de sa vie; c'était d'enlever aux Espagnols tout ce qui leur restait de l'île de Saint-Domingue. Son plan fut dressé sur celui que les Anglais avaient suivi pour se rendre maîtres de la Jamaïque, c'est-à-dire qu'il projeta de se saisir de tous les ports occupés par des Espagnols, ou du moins de leur en fermer l'entrée. Il commença par envoyer une colonie vers le cap de Tiburon, sur la côte du sud; ensuite il en fit partir une autre pour la presqu'île de Samana; et ces deux établissemens ne laissant plus aux ennemis d'autre sortie que San-Domingo vers la mer, il rapporta toutes ses vues à la réduction même de cette capitale.

La première de ces deux nouvelles colonies n'eut pas le temps de se fortifier dans son poste, et fut bientôt forcée de l'abandonner; mais il n'en conçut que plus d'ardeur pour le succès de la seconde, qu'il jugeait beaucoup plus importante. Samana est une péninsule dans la partie orientale de Saint-Domingue. L'isthme qui la joint à la grande terre n'a pas plus d'un quart de lieue de large, et son terrain, qui est fort marécageux, la rend facile à défendre. On donne à la péninsule environ cinq lieues de largeur, sur quinze à seize de longueur, ce qui fait au moins quarante de circuit. Elle court dans sa longueur à l'est-sud-est, et laisse ouverte, du même côté, une baie profonde de quatorze lieues, où le mouillage est à quatorze brasses, et si commode, que les navires y peuvent être amar-

rés à terre. L'entrée et le dedans sont remplis d'îlots, qu'il est aisé d'éviter, en rangeant la terre du côté de l'ouest. Le terrain de la presqu'île, quoique peu uni, est très-fertile, et sa situation fort avantageuse pour le commerce. Dès l'origine, les aventuriers avaient pensé à s'établir dans un si bon poste; mais la trop grande proximité de Saint-Domingue, qui n'en est qu'à vingt lieues, et d'où ils devaient s'attendre à recevoir de continuelles insultes, leur avait fait préférer l'île de la Tortue; cependant on avait toujours vu des boucaniers à Samana, pendant que ce corps avait été florissant; et les flibustiers s'y arrêtaient aussi plus volontiers qu'en aucun autre endroit de la côte. C'étaient toutes ces raisons qui avaient fait naître au gouverneur l'idée d'y former une colonie, à laquelle il avait donné pour chef un aventurier, nommé Jamet. La troupe n'étant composée que d'hommes, il avait jugé qu'il ne fallait pas penser si tôt à faire passer des femmes dans un lieu qui n'avait besoin d'abord que de soldats; mais le hasard fit mouiller dans la baie de Samana un navire malouin, chargé de filles pour la Tortue. Les nouveaux colons ne manquèrent point l'occasion de prendre chacun la leur; et le marchand, à qui elles furent bien payées, n'eut pas de peine à les leur laisser. Le gouverneur, charmé au fond de pouvoir enchaîner tous ses aventuriers, ne leur fit pas un reproche d'avoir pris volontairement des fers, quoiqu'un peu plus tôt qu'il ne le désirait; et la colonie s'en trouva si bien, que dans la suite elle

ne consentit qu'à regret à quitter cet établissement pour passer au Cap Français.

Mais les autres vues du gouverneur furent interrompues par l'érection d'une nouvelle Compagnie, qui prit la place de celle des Indes occidentales, sous le nom de *Compagnie des fermiers du domaine d'occident;* et sa mort, qui suivit bientôt après, acheva de dissiper un projet de conquête, pour lequel il n'attendait plus que le consentement de la cour. A la première nouvelle du changement des fermiers royaux, il passa en France, dans la seule vue d'y faire goûter ses desseins. Comme il n'était question, pour les assurer, que de se rendre maître de Saint-Domingue, il comptait pouvoir prendre cette capitale avec ses seules forces, pourvu qu'il fût secondé d'une escadre qui bloquât le port. Suivant un autre plan qu'il avait dressé pour l'administration de la colonie, il promettait d'y entretenir trois garnisons, de payer les appointemens du gouverneur, et de faire entrer tous les ans, dans les coffres du roi, 40,000 livres de pur bénéfice, sans que sa majesté fît la moindre avance. Mais, étant arrivé à Paris avec une lienterie invétérée, dont ses dernières fatigues avaient augmenté le danger, il y mourut vers la fin de 1676, sans s'être trouvé en état de voir le roi ni le ministre. La Compagnie des Indes occidentales lui était redevable de plusieurs grosses sommes, dont on assure qu'il n'est jamais rien revenu à ses héritiers; et toute la France fut surprise de voir

mourir assez pauvre un homme à qui les occasions n'avaient pas manqué pour amasser légitimement de grandes richesses. Mais il mourut avec une réputation d'autant plus distinguée, qu'ayant toujours été malheureux dans ses entreprises, il n'y avait rien eu, dans sa conduite, dont on pût faire honneur à la fortune.

Sa colonie continua de devoir ses accroissemens aux principes qu'il y avait établis. Trois ans après, sous le gouvernement de son neveu qui lui avait succédé, il s'y trouva sept mille personnes, dont trois mille pouvaient être employées aux expéditions les plus difficiles; et dans le dénombrement de 1680, on en compta sept mille huit cent quarante-huit, dont plus de la moitié étaient capables de porter les armes. Ils étaient entretenus dans une vigilance continuelle, par la crainte des Espagnols, qui ne cessaient pas de les regarder comme des corsaires; mais on ne leur attribue point, dans cet intervalle, d'autres exploits que ceux des flibustiers. En 1684, quelques désordres qui venaient du relâchement de la subordination, firent penser à régler l'administration de la justice. C'étaient jusqu'alors les officiers de la milice de chaque quartier, qui l'avaient rendue dans une espèce de conseil établi sous l'autorité du gouverneur; mais comme ils n'avaient aucune connaissance des lois, on proposa de donner un conseil supérieur à la colonie, et des siéges royaux aux quatre principaux quartiers, qui étaient Léogane et le Petit-

Goave pour la côte occidentale; le port de Paix et le Cap Français pour la côte septentrionale. Dès l'année suivante, cette idée fut remplie avec quelques changemens : le conseil supérieur fut établi au Petit-Goave; et ce poste, comme celui de Léogane, et les deux autres proposés pour la côte du nord, eurent chacun leur siége royal. Celui du Petit-Goave étendit sa juridiction aux quartiers de Nippe, de Rochellois, de la grande Anse, et de l'île d'Avache. Celui de Léogane comprit tous les établissemens de l'Arcahay et des environs. Celui du port de Paix commençait au môle Saint-Nicolas, embrassait la Tortue, et finissait au port Français; le reste de la côte était de la dépendance de celui du Cap.

Le commerce de la colonie s'était borné longtemps au tabac, et la dureté des fermiers royaux avait failli plus d'une fois de causer la ruine des habitans, en les portant à la révolte. Ils ne pouvaient se persuader que le roi fût informé de leur misère. Dans une assemblée générale, ils offrirent, si sa majesté leur faisait la grâce de supprimer la ferme, un quart de tout ce qu'ils enverraient dans le royaume, affranchi de toutes sortes de frais, et de celui même du transport; mais sans choix, et surtout à condition que les trois autres quarts, qui demeureraient pour eux, seraient quittes aussi de toutes sortes de droits, et que les marchands ou les propriétaires pourraient, avec la même liberté, les vendre en gros et en détail, au dehors et dans l'intérieur du royaume. Ils prétendaient que sa

majesté tirerait plus par cette voie que des quarante sous par cent qu'elle recevait du fermier, sans compter qu'une faveur si bien entendue leur ferait augmenter la culture de l'indigo et la fabrique du coton, d'où l'état pouvait tirer encore de grands profits. On ignore quelle réponse le ministère fit à ces articles, mais il paraît qu'on n'en obtint rien, et que les années suivantes la colonie se vit plusieurs fois à la veille de sa perte par la langueur du commerce ou par le désespoir des habitans. Enfin la fabrique de l'indigo, qui devint considérable, jeta beaucoup d'argent dans le pays, et mit quantité de particuliers en état de monter des sucreries. A l'égard du coton, on y renonça bientôt, et les cotonniers furent arrachés, par la seule raison qu'un nègre ne pouvait filer, dans l'espace d'un an, assez de coton pour dédommager son maître du prix qu'il lui coûtait, et des frais de son entretien; objection difficile à comprendre, car ces esclaves africains devaient être exercés à ce travail; et, dans la plus grande splendeur de la colonie espagnole, le coton avait fait une de ses principales richesses, après la destruction même des Américains, c'est-à-dire, lorsqu'il n'était fabriqué que par les nègres. Il est incertain dans quel temps on entreprit de planter les cacaoyers; mais, quoique dans la suite ils aient péri par des causes fort obscures, on prétend que, de toutes les marchandises qu'on a tirées de Saint-Domingue, c'est celle qui a le plus contribué à

peupler la colonie. Enfin le rocou faisait encore un des plus grands revenus de cette île; objet faible néanmoins, et qui n'aurait point empêché la plupart des habitans de chercher une autre retraite, s'ils n'eussent trouvé quelque profit à faire sur les prises des flibustiers.

D'Ogeron ayant donné ses principaux soins à la grande île, son sucesseur fut surpris de trouver celle de la Tortue presque abandonnée. En vain s'efforça-t-il de la repeupler, et les mêmes efforts ne réussirent pas mieux au gouverneur qui lui succéda. On prétendait que le terrain avait perdu sa première fertilité; et quoiqu'il y restât quelques habitans, à qui le pouvoir ou l'occasion avait peut-être manqué pour se transporter dans un autre lieu, il ne s'y forma presque plus de nouvelles habitations. Aujourd'hui, elle est absolument déserte. Ce fut le quartier du port de Paix qui tira le plus d'avantage de ses débris. Ce poste, le plus important de la colonie, demandait un fort, que l'abandonnement de la Tortue rendait encore plus nécessaire pour la sûreté du canal qui les sépare. Il fut élevé.

Les Anglais s'étant saisis de Saint-Cristophe en 1690, une partie des habitans français de cette île fut transportée à la Martinique, et les autres furent destinés à Saint-Domingue, qui reçut un accroissement considérable de cette révolution. Quantité de ces fugitifs arrivèrent au port de Paix, où l'on s'empressa de leur distribuer des terres.

Il en restait à Saint-Cristophe environ trois cents, hommes, femmes, galériens, nègres et mulâtres, que le général anglais remit à la conduite d'un homme de sa nation, nommé Smith, qui s'était fait naturaliser dans la partie française de cette colonie. Ils partirent sous ses ordres à la fin de septembre; mais en approchant de Monte-Christo, ils furent surpris de lui voir prendre le large, mettre à l'avant du navire deux canons chargés à mitraille, avec des canonniers prêts à faire feu, et placer sur le pont son équipage armé de pistolets et de sabres. Lorsqu'ils lui demandèrent la cause de cette conduite, il leur reprocha d'avoir pris la résolution de se saisir de son vaisseau. Ce soupçon n'était pas sans vraisemblance; mais, sur quelque fondement qu'il l'eût conçu, il continua sa route avec les mêmes précautions, et presque toujours hors de la vue de terre. En arrivant à l'extrémité occidentale de l'île, il feignit d'avoir manqué le port de Paix, où il avait ordre de débarquer sa malheureuse troupe; il se plaignit de manquer de vivres; il accusa les vents contraires, qui ne lui permettaient pas d'aller plus loin : enfin il déclara qu'il était forcé de mettre tous les Français à terre. Aussitôt les hommes furent embarqués dans deux chaloupes, sous prétexte de leur faire chercher des habitans de leur nation pour les secourir; mais il retint leurs hardes, en leur représentant qu'elles ne feraient que les embarrasser; ensuite, ayant fouillé les femmes et les enfans, qu'il laissa presque

nus sur le rivage, il mit à la voile et disparut. Quelques Français qui se trouvèrent heureusement dans ce canton, ne manquèrent point de faire un accueil fort tendre à ces misérables, et les plus riches habitans de l'île s'empressèrent bientôt de les soulager. La plupart furent conduits au Petit-Goave, où ils furent reçus comme des frères. Le gouverneur ayant su que Smith s'était retiré à la Jamaïque, et qu'il y avait eu le front d'assurer qu'il avait remis ses passagers à leur destination, envoya demander justice de ce perfide au général anglais. D'un autre côté, on vit arriver au Cul-de-Sac une grande barque anglaise, chargée aussi de trois cents Français de l'un et de l'autre sexe, qui avaient été conduits de Saint-Cristophe à l'île de Sainte-Croix, où l'on avait refusé de les recevoir. Les commandans de Saint-Domingue, plus humains, les distribuèrent dans les meilleures habitations de leur dépendance, où leur établissement devint fort utile. De toutes les colonies françaises de l'Amérique, celle de Saint-Cristophe avait toujours été la mieux policée, et la dispersion qui se fit de ses habitans dans toutes les autres, y porta, dit-on, de la politesse, des sentimens et des principes d'honneur et de religion, qui n'y étaient guère connus.

En 1691, sous le gouvernement de Du Casse, on proposa de réunir tous les quartiers alors occupés par les Français de l'île de Saint-Domingue, à ceux de l'île Avache et du Cap Français; on don-

nait pour motif, qu'outre la bonté de leurs ports, ces deux quartiers sont les seuls capables de contenir un assez grand nombre d'habitans pour faire une grande résistance, et que, par la même raison, il n'était pas à craindre que les ennemis de la France s'établissent puissamment dans ceux qui seraient abandonnés. Mais il paraît que Du Casse fut d'un autre avis, et que son autorité l'emporta. On continua les établissemens dans tous les postes jusqu'en 1701, où l'avénement du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne, rendit les Français tranquilles du côté des Espagnols. La guerre que les deux nations eurent ensuite à soutenir contre les alliés de la maison d'Autriche, fut poussée avec une grande variété d'événemens, qui n'empêchèrent point qu'en 1704 il ne se fît quelque changement dans le gouvernement spirituel de la colonie. On a représenté l'état de la religion sous les boucaniers. Lorsqu'ils eurent commencé à sortir de leur barbarie, une paroisse, à mesure qu'elle se formait, était desservie par le premier prêtre qui venait s'offrir; ensuite la plupart de celles du nord étaient passées entre les mains des PP. capucins. Mais l'air du pays se trouvant si contraire à l'habillement et au genre de vie des religieux de cet ordre, qu'ils y mouraient presque tous, ils demandèrent la liberté de se retirer. Les jésuites furent chargés des cures qu'ils abandonnaient, et les dominicains eurent les paroisses des côtes du sud et de l'ouest.

Enfin la tranquillité générale, qui fut rétablie en 1714 par le traité d'Utrecht, mit la colonie française de Saint-Domingue en état de se peupler et de s'établir solidement. Ce fut alors que les flibustiers, se voyant réduits à l'oisiveté, prirent en grand nombre le parti de se disperser dans les habitations, et devinrent plus utiles à la colonie par leur travail, qu'ils ne l'avaient été par cette longue suite d'expéditions qui feront l'étonnement de la postérité. Le gouvernement de Saint-Domingue fut érigé en gouvernement général.

Ce fut de 1700 à 1722 que le P. Labat et le P. Charlevoix visitèrent Saint-Domingue. L'extrait de leur voyage fera connaître l'état de la colonie à cette époque.

« La plaine du Cap, dit le P. Charlevoix, qui visita la colonie en 1722, a la mer pour limite au nord; au sud, elle est resserrée par une chaîne de montagnes, qui n'a nulle part moins de quatre lieues de profondeur, et qui, dans quelques endroits, en a jusqu'à huit. Ces montagnes renferment les plus belles vallées du monde, coupées d'une multitude infinie de ruisseaux, qui les rendent également agréables et fertiles. Les montagnes mêmes n'ont rien d'affreux : la plupart ne sont pas d'une hauteur extraordinaire; plusieurs sont fort habitables, et peuvent être cultivées jusqu'à la cime.

« La ville du Cap Français est presque au milieu de la côte qui borde cette plaine; et depuis longtemps c'est le plus fréquenté de tous les ports de

l'île : sa situation le rend non-seulement très-sûr, mais fort commode pour les navires qui viennent de France. Il est ouvert au seul vent du nord-est, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, parce que l'entrée est toute semée de récifs qui rompent l'impétuosité des vagues, et qui demandent toutes les précautions des pilotes. Neuf ou dix lieues à l'est, on trouve le port de Bayaha, le plus grand de toute l'île : son circuit est de huit lieues; et son entrée, qui n'a de largeur que la portée d'un pistolet, offre en face une petite île sous laquelle les navires peuvent mouiller. Le Port-Margot, célèbre du temps des flibustiers, n'est qu'une simple rade. Entre le Cap et le Port-Margot, à une lieue du premier, on rencontre le port Français, qui est fort profond, mais peu fréquenté, parce qu'il est au pied d'une très-haute montagne, et que les terres en sont stériles. Cette montagne s'étend l'espace de quatre lieues sur la côte, et se termine à l'ouest par un port très-vaste et très-profond, que les Espagnols ont nommé *Ancon de Lérisa*, et les Français, par corruption, *le Can de Louise*; mais on l'appelle plus ordinairement *le port de l'Acul*, du nom d'une paroisse qui n'en est pas éloignée. Du Port-Margot, qui est à deux lieues de celui de l'Acul, on en compte cinq à la Tortue, vis-à-vis laquelle est le port de Paix. En continuant de suivre la côte, on entre d'abord dans le port des Moustiques, qui est fort resserré par ses deux pointes; mais douze navires y peuvent aisément

mouiller. Une lieue plus loin est le port à l'Écu. De là on a six ou sept lieues jusqu'au môle Saint-Nicolas, à côté duquel est un havre de même nom, sûr partout, à douze brasses, et pour toutes sortes de navires. Entre le Cap Français et Bayaha, on rencontre, dans le quartier de la Limonade, à deux lieues du Cap, la baie de Caracol, qui est le Puerto-Réal, où Cristophe Colomb avait placé sa première colonie. A trois lieues de Bayaha, vers l'est, on trouve la baie de Mancenille, où se termine le territoire français.

Après le port Saint-Nicolas, on rencontre le port Piment, ensuite les salines de Coridon, qui sont à six ou sept lieues du môle Saint-Nicolas. De là aux Gonaïves, grande baie, où l'on trouve depuis trois jusqu'à cent brasses d'eau, il n'y a pas tout-à-fait trois lieues. L'Artibonite est environ deux lieues plus loin, et l'on en compte autant de l'Artibonite à la baie de Saint-Marc, où le mouillage est sûr pour toutes sortes de vaisseaux marchands. De Saint-Marc à Léogane, la distance est de vingt-cinq lieues, et dans l'intervalle on rencontre, 1°. les Vases, méchante rade qui fait face au quartier de Mirbalais; 2°. Mont-Roui; 3°. l'Arcahais; 4°. le port du Prince; 5°. le Cul-de-Sac; 6°. le Trou-Bourdet. Le Cul-de-Sac est le plus grand enfoncement de toute la côte occidentale, qui est elle-même une sorte de cul-de-sac, entre le môle Saint-Nicolas et le cap Tiburon.

Le P. Labat, étant venu au Cap en 1701, avait

vu cette ville dans son enfance ; il la traite de bourg. « Après avoir été ruiné et brûlé deux fois, dit-il, ce bourg s'était rétabli, et rien n'était plus facile, puisque toutes les maisons n'étaient que de fourches en terre, palissadées ou entourées de palmistes refendus, et couvertes de *tasches*, nom qu'on donne dans le pays aux queues ou gaînes des palmistes. Il y avait au milieu du bourg une assez belle place, d'environ trois cents pas en carré, bordée de maisons semblables aux autres. Un des côtés offrait, entre autres bâtimens, un grand magasin qui avait servi pour les munitions du roi, et qui servait alors d'hôpital, en attendant que celui qu'on bâtissait à un quart de lieue du bourg fût achevé. Sept ou huit rues, qui aboutissaient à cette place, étaient composées d'environ trois cents maisons. L'église paroissiale était, comme les maisons, de fourches en terre, mais couvertes d'essentes ; le derrière du sanctuaire, et dix pieds de chaque côté, étaient garnis de planches : tout le reste était ouvert et palissadé de palmistes, refendus seulement à hauteur d'appui, afin qu'on pût entendre la messe en dehors de l'église comme en dedans.

Le P. Labat remarqua aux environs du Cap Français, de très-belles terres, un pays agréable, et qui ne lui parut pas moins fertile. On commençait à former quantité de sucreries, au lieu de l'indigo qu'on y avait cultivé jusqu'alors.

« Quoiqu'il y ait peu de pays mieux arrosés que le quartier du Cap Français, dit le P. Charlevoix,

il n'a pas une seule rivière que les chaloupes puissent remonter plus de deux lieues; elles sont toutes guéables, sans excepter celle qu'on a nommée *la Grande-Rivière*, dont le cours est de quinze ou seize lieues, et qui sépare le quartier de Limonade du quartier Morin. Les plus considérables, après elle, sont la rivière Marion, qui arrose le canton du Grand-Bassin et celui du Bayaha; celle du Jaquesia, qui passe au Trou, celle du haut du cap, qui coupe en deux les cantons du Morne-Rouge et de l'Acul; celle qui traverse le Limbé et qui en porte le nom, et celle qui se décharge dans le Port-Margot. Avec l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que la plaine du Cap a des mines de plusieurs espèces. Diverses raisons font juger que le Morne-Rouge contient une mine de cuivre. On en connaît une du même métal à Sainte-Rose, une d'aimant à Limonade; et l'opinion commune en met une d'or au Grand-Bassin, vers la source de la rivière Marion. Le quartier Morin a de petites collines qu'on nomme *Mornes-Pelés*, parce qu'il n'y croît que de l'herbe ou des arbrisseaux, quoique autrefois tous les environs aient été couverts de grands bois. On ne doute presque point que ces mornes ne renferment des mines de fer.

« Mais pour les particuliers, et peut-être pour l'état même, le sucre et l'indigo sont plus avantageux que les mines d'or et d'argent. On comptait, en 1726, dans le quartier du Cap, plus de deux cents moulins à sucre, et le nombre en augmentait

tous les jours. Chaque moulin donne continuellement quatre cents barriques ou deux cents milliers de sucre; car, toute déduction faite, le poids net de chaque barrique est de cinq cents livres.

« Pendant fort long-temps on n'avait osé faire que de l'indigo dans les montagnes : une heureuse hardiesse y a fait planter des cacaoyers, dont on espère les plus grands avantages. Le tabac en apporterait d'immenses, si celui de Saint-Domingue n'était pas interdit en France : il n'y a que les Dunkerquois qui s'en chargent, parce que leur port est franc. Le café est une nouvelle richesse de la colonie, et semble promettre d'en faire bientôt un des principaux commerces. On assure que l'arbre y croît aussi vite, et n'y devient pas moins beau que s'il était naturel au pays; qu'il fleurit dans l'espace de dix-huit mois, et qu'il ne demande que du temps pour acquérir toute sa perfection. Il y a beaucoup d'apparence que la cannelle, le girofle, la muscade et le poivre, pourraient être utilement cultivés à Saint-Domingue; mais ces essais veulent du courage et de la constance. Le coton, le gingembre, la soie et la casse, qui étaient autrefois les plus grandes richesses de la colonie espagnole, ne pourraient-ils pas, demande Labat, rapporter aujourd'hui les mêmes avantages aux Français? »

En 1726, les paroisses de la plaine du Cap étaient, l'une portant l'autre, de trois mille âmes au moins; mais pour un habitant libre il y avait dix esclaves. Dans la ville, où l'on comptait quatre mille âmes,

le nombre des blancs était presque égal à celui des noirs. Dans les montagnes, les esclaves étaient au plus trois contre un. On se promettait alors que, si le cacao et le café tournaient heureusement, ou si le tabac revenait en grâce, tous les cantons du Cap se peupleraient au triple, et qu'à proportion les blancs y multiplieraient plus que les noirs. Cependant le quartier du Cap, en y comprenant les montagnes, n'est qu'environ la dixième partie du terrain que les Français occupent dans l'île. Celles de Léogane, de l'Artibonite, et du fond de l'île d'Avache, ne lui cèdent pas même beaucoup en bonté. La première et la dernière sont fort célèbres par le nombre de leurs sucreries, et la seconde, par la quantité d'indigo qui s'y fabrique; mais le terroir y est si varié, comme dans le reste de l'île, que d'une lieue à l'autre on ne se croirait pas dans le même pays : au lieu que dans la plaine du Cap cette variété se fait moins sentir. Les cantons de l'est, tels que Ouanaminte, Bayaha, le Grand-Bassin, le Terrier-Rouge et le Trou, quoique les plus étendus ne sont pas, dit-on, les plus fertiles. On y voit des savanes assez semblables à certaines landes de France, et dont on ne tire presque rien. Au contraire, Limonade, le quartier Morin, la Petite-Anse, le Morne-Rouge et l'Acul, n'ont pas un pouce de terre qui ne soit excellent, à l'exception d'une savane de Limonade.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau,

et la plupart bordés de haies de citronniers, assez épaisses pour servir de barrière contre les bêtes. Divers particuliers ont aussi planté de longues avenues d'arbres qui conduisent à leurs plantations. Cependant la chaleur y serait excessive pendant six mois de l'année, comme dans la plupart des autres plaines de l'île, si l'air n'y était rafraîchi par la brise. Les nuits y sont d'ailleurs assez fraîches; mais on représente les vallées qui sont entre les montagnes voisines comme le règne d'un printemps perpétuel. La terre et les arbres y sont toujours chargés de fruits et couverts de fleurs. Les ruisseaux qui serpentent de toutes parts, ou qui tombent d'en haut des rochers, roulent des eaux d'une fraîcheur surprenante. On y respire en tout temps un air fort sain. Les nuits plus froides que chaudes pendant une bonne partie de l'année, obligent de s'y couvrir comme en France. Aussi les habitans de la plaine n'ont-ils pas de remède plus sûr contre les effets d'une excessive chaleur que d'aller respirer l'air et boire de l'eau des montagnes. Entre les bonnes qualités des eaux, on les juge détersives, et fort apéritives, parce qu'on n'a jamais connu dans les vallées, ni la pierre, ni la gravelle, ni la dysurie. Quoique l'eau soit la boisson ordinaire des nègres et des plus pauvres habitans, ils peuvent, à peu de frais, la changer en limonade, puisqu'il se trouve partout des citrons sur les grands chemins, que le sucre ne vaut que trois sous la livre, et le sirop de sucre beaucoup moins. Ceux qui n'ont pas toujours

la commodité de puiser de l'eau à sa source, peuvent la garder long-temps fraîche dans des vases espagnols, qu'on nomme *canaris*, et qui donnent passage à l'air par leurs pores. Les calebasses du pays ont la même propriété, et sont d'une singulière grosseur. Une autre ressource des pauvres, est l'eau-de-vie qui se fait des cannes à sucre, avec ce double avantage sur celle de France, qu'elle est moins chère et plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de canne assez désagréable, mais qu'il ne serait pas difficile de lui ôter, puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades, qui ne l'a point. Les Anglais en font aussi leur punch, et l'on conçoit qu'en y faisant entrer divers ingrédiens, on peut la varier en mille manières.

Les personnes aisées ont des basses-cours et des vergers, où rien ne manque pour les délices de la vie. Entre les fruits américains qu'on y cultive, les plus communs sont le mamey, qu'on nomme aussi l'*abricot de Saint-Domingue*; l'avocat, la sapotille, la caïmite, une espèce de papaie, qui s'appelle *mamoera*; l'icaque, la grenadille, le coco, les dattes, l'ananas et la banane. Des arbres fruitiers de l'Europe, il n'y a guère que la vigne, le grenadier et l'oranger qui aient réussi dans les îles, et parmi les petites plantes, le fraisier et les melons de toute espèce. On est persuadé que le froment viendrait très-bien dans la plupart des quartiers de Saint-Domingue; mais les plus riches habitans trouvent mieux leur compte à faire acheter des farines de

France ou de Canada, et les pauvres à se contenter d'autres grains, de patates et de légumes. Les volailles qu'on élève sont des poules d'Inde, des pintades, des paons et des pigeons. Plusieurs habitans ont des bêtes à cornes, des haras de chevaux, des mulets et des porcs qu'ils nourrissent à peu de frais, dans leurs savanes, de l'herbe qui y croît, et des bouts de cannes qu'on y jette. Tout multiplie merveilleusement dans un climat où toutes les saisons sont également fécondes.

Le P. Labat fit un voyage dans l'île. Nous allons le laisser parler, pour que l'on se fasse une idée de ce qu'elle était alors. « Nous partîmes du port de Paix le mercredi matin 12 janvier, et le jeudi à midi, nous nous trouvâmes à la pointe du cap Saint-Nicolas, par le travers d'une pointe plate, qu'on nomme *le Moule*, ou plutôt *Môle*. On prétend que ce canton a des mines d'argent; c'est un pays sec, assez propre pour la production de ce métal et de l'or, qui ne se trouve jamais dans de bonnes terres. Une anse profonde et bien couverte, qui est à côté du môle, est la retraite des corsaires en temps de guerre, et des forbans en temps de paix. C'est à cette pointe ou môle que commence une grande baie de plus de quarante lieues d'ouverture jusqu'au cap Dona-Maria, et de plus de cent lieues de circuit, dont le plus profond enfoncement se nomme *le Cul-de-sac de Léogane*. Elle a plusieurs îles désertes, entre lesquelles celle de la Gonave se fait distinguer par sa grandeur : à la vue, elle

paraît longue de sept ou huit lieues, mais environnée de bancs dangereux, et sans eau douce, quoique la terre y soit bonne et l'air fort pur. Nous arrivâmes le samedi à la rade du bourg de la petite rivière; on compte soixante-dix-sept lieues du Cap jusqu'ici, supposé qu'on vienne de la pointe Saint-Nicolas en droite ligne; mais rien n'étant moins possible, il en faut compter près de cent.

« J'avais entendu parler avec tant d'éloges du quartier de la petite rivière, que je fus surpris de le trouver fort au-dessous de mes idées. Le bourg devant lequel notre vaisseau mouilla était couvert par des mangles ou palétuviers qu'on avait laissés sur les bords de la mer, et dans lesquels on n'avait fait qu'une très-petite ouverture, pour rendre l'accès plus difficile à toutes sortes d'ennemis; mais cet avantage est payé bien cher par les maladies dangereuses qui viennent des eaux croupissantes, et par l'incommodité d'un nombre infini de moustiques, de maringoins, de vareurs et d'autres bigailles dont les habitans sont dévorés nuit et jour. On n'apercevait le bourg que lorsqu'on était au milieu d'une rue très-large, mais assez courte, qui en faisait alors plus des trois quarts. La plupart des maisons étaient de fourches en terre, couvertes de tasches; quelques-unes de charpente à double étage, couvertes d'essentes ou de bardeaux : on en comptait environ soixante, occupées par des marchands, par quelques ouvriers, et par un grand nombre de cabarets; le reste servait de magasins où les habi-

tans mettaient leur sucre et leurs autres marchandises, en attendant la vente ou l'embarquement. L'église paroissiale était éloignée du bourg d'environ deux cents pas, si couverte de balliers qu'on avait peine à la découvrir, et d'une saleté qui me fit penser que Notre Seigneur n'avait pas été logé si malproprement depuis qu'il était sorti de l'étable de Bethléem.

« Nous passâmes à l'Estero, qui est un bourg à trois lieues de la petite rivière. Si j'avais été peu satisfait du pays d'où nous sortions, j'admirai au contraire la beauté de celui qui succédait, surtout celle des terres et des chemins. Je me croyais dans les grandes allées du parc de Versailles. Ce sont des routes de six à sept toises de large, tirées au cordeau, bordées de plusieurs rangs de citronniers plantés en haies, qui font une épaisseur de trois à quatre pieds, sur six à sept de hauteur, et taillés par les côtés et le dessus, comme on taille le buis ou la charmille. Les habitations qui se présentent dans ces beaux lieux ont de belles avenues de chênes ou d'ormes plantés à la ligne, et quoique les édifices qui les terminent n'aient rien de superbe pour la matière et l'architecture, on y remarque de la noblesse et du goût. Le terrain est plat et fort uni; la terre, grasse, bonne et profonde. Je trouvai le bourg de l'Estero digne du pays. La plupart des maisons n'étaient que de charpente, palissadées de planches, et couvertes d'essentes, mais à deux étages, bien prises, occupées par de riches mar-

chands et par un bon nombre d'ouvriers, avec quantité de magasins. Elles composaient plusieurs rues larges et bien percées; en un mot, tout s'y ressentait de la politesse du quartier, qui était celui du beau monde, la résidence du gouverneur, celle du conseil, et le séjour des plus riches habitans. L'église paroissiale, sans pouvoir passer pour magnifique, était d'une propreté décente. C'était un bâtiment de quatre-vingts pieds de long sur trente de large, dont le comble en enrayure n'était pas sans grâce. L'autel était bien orné, les bancs disposés dans une belle symétrie, et le plain-pied revêtu d'un bon plancher, avec des balustrades et des contre-vents. La maison du gouverneur était grande et commode, précédée d'une belle avenue, et la salle entourée des portraits de tous les gouverneurs de Carthagène.

« On prétend que tout ce pays, depuis la rivière de l'Artibonite jusqu'à la plaine de Jaquin, qui est du côté du sud, fut érigé en principauté par Philippe III, roi d'Espagne, en faveur d'une fille naturelle de ce prince. On assure même qu'elle y a fini ses jours, et l'on voit encore les restes d'un château où l'on suppose qu'elle faisait sa demeure. Il doit avoir été considérable, si l'on en juge par ses ruines. Cet édifice, qu'on nomme aujourd'hui le *grand Boucan*, est à deux lieues de l'Estero. » Labat y trouva quelques voûtes entières, grandes et d'un beau travail. Il en resterait beaucoup plus, si les habitans ne les avaient démolies pour faire

servir les briques aux cuves de leurs indigoteries. Ce qu'il y a de plus entier, est un aquéduc qui conduit l'eau de la rivière au château. Il a plus de cinq cents pas de long. Sa largeur par le bas est d'un peu plus de huit pieds, qui se resserrent à quatre et demi par le haut. La rigole en a deux et demi de large sur dix-huit à vingt pouces de profondeur. Le château était bâti sur un terrain de quelque hauteur, au milieu d'une vaste savane. L'air y est très-pur, et si l'on y bâtissait une ville, la rivière, qu'il ne serait pas difficile d'y faire passer, y apporterait mille commodités; aussi s'était-on proposé d'y transférer Léogane, et l'on regrette que ce projet n'ait pas eu d'exécution. Le conseil supérieur et la justice ordinaire de Saint-Domingue s'étaient avisés de gratifier le roi du titre de *prince de Léogane*, qu'ils ne manquaient jamais de lui donner dans leurs arrêts, après les qualités de roi de France et de Navarre, comme on lui donne celui de comte de Provence; mais la cour les a remerciés de ce présent, avec défense de rien ajouter, sans un ordre exprès, aux titres de sa majesté.

Le terrain qui se nomme proprement *Plaine de Léogane*, a douze ou treize lieues de longueur de l'est à l'ouest, sur deux, trois et quatre lieues de large du nord au sud. Cette belle plaine commence aux montagnes du Grand-Goave, et finit à celles du Cul-de-Sac. C'est un pays uni, arrosé de plusieurs rivières, d'une terre profonde et si bonne, qu'elle produit également des cannes, du cacao, de l'in-

digo, du rocou, du tabac, du manioc, du mil, des patates, des ignames, et toutes sortes de fruits, de pois et d'herbes potagères. Les cannes surtout y viennent en perfection ; leur bonté répond à leur grosseur : sur quoi l'on remarque en général que les raffineurs de France prétendent trouver plus de profit à travailler les sucres bruts de Saint-Domingue que ceux des autres îles, et les font valoir trois et quatre livres par cent plus que les autres sucres.

« Je ne pouvais me lasser de considérer les cacaoyers, qui, par leur grosseur, leur hauteur, leur fraîcheur, et les beaux fruits dont ils étaient chargés, surpassaient tous ceux que j'avais vus jusqu'alors. On faisait une prodigieuse quantité de cacao au Fond des Nègres; c'est un canton à huit lieues au sud du Petit-Goave, en allant à la plaine de Jaquin. Tous les environs de la rivière des Citronniers et de celle des Cormiers, à deux lieues au sud de la ville de Léogane, aussi-bien que toutes les gorges des montagnes du même côté, étaient des forêts de cacaoyers. »

Après Léogane, on trouve le Grand-Goave, qui en est éloigné de quatre lieues; ensuite, une lieue plus loin, le Petit-Goave, qui passe pour le meilleur port de toute cette côte, et à une demi-lieue au-delà du Petit-Goave, un village qui porte le nom de l'*Acul*. Celui de Nippes en est à quatre lieues, et la grande baie des Baradères, qui a quantité d'îlots, est à quatre autres lieues de

Nippes. On trouve ensuite, à trois lieues, celle des Caïmites, qui ne peut recevoir des navires au-dessus de cent ou cent cinquante tonneaux. La grande anse suit, après trois autres lieues, et n'est bonne ni pour les navires, ni pour les bateaux. Le cap de Dame-Marie, à côté duquel les vaisseaux peuvent mouiller depuis six jusqu'à trente brasses, est sept lieues plus loin; et le cap Tiburon, à sept lieues du cap de Dame-Marie. On trouve à Tiburon deux rivières assez belles, dont la moindre a sept ou huit brasses d'eau. De là, tournant au sud, on découvre l'île d'Avache, à douze lieues. Sa largeur est d'une lieue, sa longueur de quatre, et sa circonférence de huit ou neuf. Au nord de cette île, on trouve la baie de Mesle, qui ne reçoit que des bâtimens de cent cinquante tonneaux. Ce qu'on nomme le fond de l'île d'Avache est plus au nord-ouest, et la baie de Cornuel en est éloignée d'une lieue. On trouve ensuite les cayes d'Aquin qui forment une baie, où les navires de deux à trois cents tonneaux peuvent aisément mouiller : c'est ce que les Espagnols nommaient *Yaquimo*, ou port du Brésil. La baie de Jaquemel en est à dix ou douze lieues. On représente ce quartier comme le mieux établi de cette côte méridionale, après celui de Saint-Louis.

La ville de Léogane n'est pas dans une situation avantageuse; elle est à deux lieues de l'ancienne Yaguana, entre l'Estero et la Petite-Rivière, qui en sont comme deux faubourgs, et à une demi-

lieue de la mer; ses environs sont marécageux, ce qui n'en rend pas l'air fort sain. L'embarquement et le débarquement y sont également incommodes; enfin elle n'a point de port, et sa rade même n'est pas des meilleures.

Dans plusieurs endroits de la plaine de Léogane, il se trouve des lits d'une espèce de pierres blanches, assez dures, pesantes; elles se rencontrent à différentes profondeurs au-dessous de la superficie du terrain, et l'on s'en sert pour faire une très-bonne chaux. On fait encore beaucoup d'indigo sur toute la côte, quoique les principaux habitans aient jugé avec raison qu'il valait mieux s'attacher à faire du sucre, fondés, observe le P. Labat, sur la maxime que, de toutes les marchandises, les comestibles sont toujours celles qui se vendent le mieux. Il ajoute que « c'est ordinairement par l'indigo et le tabac qu'on commence les habitations, parce que ces manufactures ne demandent pas un grand attirail, ni beaucoup de nègres, et qu'elles mettent les habitans en état de faire des sucreries; avantage auquel ils aspirent tous, non-seulement pour le profit qu'il rapporte, mais encore parce qu'une sucrerie les met au rang des gros habitans; au lieu que l'indigo les retient dans la classe des petits. »

Les patates, les ignames, les bananes et les figues viennent mieux à Léogane, et sont de meilleur goût que dans les îles du Vent; ce qu'on n'attribue pas moins à la chaleur de la terre qu'à sa profon-

deur : la Martinique et la Guadeloupe sont néanmoins plus près de la ligne; mais ces petites îles sont rafraîchies sans cesse d'un vent frais de nord-est, au lieu que la plaine de Léogane, étant à l'extrémité occidentale d'une très-grande île qui a de fort hautes montagnes, est presque entièrement privée de ce secours. La chaleur s'y renferme, et s'y concentre jusqu'au point qu'elle brûlerait entièrement les potagers, si l'on n'avait soin d'élever, sur les planches nouvellement semées, des espèces de toits qu'on couvre de broussailles, pour les défendre de l'ardeur du soleil, sans leur ôter tout-à-fait l'air.

« Dès le commencement de ce siècle, on voyait à Léogane un grand nombre de carrosses et de chaises : il n'y avait presque plus que les petits habitans qui allassent à cheval. L'entretien d'un équipage est aisé lorsqu'on a fait la dépense d'un carrosse : les cochers et les postillons sont des nègres auxquels on ne donne point de gages, et dont on tire d'autres services; les chevaux paissent toute l'année dans les savanes, et le peu de mil qu'on leur donne se cueille sur l'habitation. D'ailleurs ils ne sont pas chers, à moins qu'ils ne soient d'une taille et d'une beauté fort distinguées. On en trouve des légions dans les bois et dans les grandes savanes incultes. Leurs airs de tête font reconnoître qu'ils viennent tous de race espagnole; quoiqu'on y remarque, dans chaque canton, des différences qui viennent apparemment de celle de

l'air, des eaux et des pâturages. Aux environs de Nippes, il se trouve des chevaux qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ramassés, et d'une admirable proportion, vifs, infatigables, d'une force et d'une ressource surprenantes.

« On prend quantité de chevaux sauvages dans les routes des bois qui conduisent aux savanes et aux rivières, avec des éperlins, c'est-à-dire, des nœuds coulans de corde ou de liane; quelques-uns, surtout les vieux, s'épaulent ou se tuent, en se débattant lorsqu'ils sont pris; les jeunes font moins d'efforts, et se laissent plus facilement dompter. La plupart sont ombrageux, et l'on parvient rarement à les guérir de ce vice; s'ils entrent dans une rivière, ils hennissent et frappent des pieds dans l'eau, en regardant de toutes parts avec une sorte d'effroi. On juge que la nature leur a donné cet instinct pour épouvanter les caïmans, ou pour les obliger de faire quelque mouvement qui, servant à les faire découvrir, puisse donner le temps de les éviter par la fuite. Les chiens sauvages et ceux de chasse ont le même instinct : ils s'arrêtent sur les bords des rivières, ils japent de toutes leurs forces, et s'ils voient remuer quelque chose, ils se privent de boire, et quittent plutôt leurs maîtres que de se mettre en danger d'être dévorés : souvent les chasseurs se voient forcés de les porter dans leurs bras. Ce qu'on nomme ici chiens sauvages est une race singulière, descendue sans doute, comme à Buénos-Ayres et dans d'autres lieux, de quelques

chiens domestiques que les chasseurs ont laissés dans les bois. Ils ont presque tous la tête plate et longue, le museau effilé, l'air féroce, le corps mince et décharné : ils sont fort légers à la course, et chassent en perfection. Les habitans leur donnent le nom de casque, sans qu'on en connaisse l'origine; ils vont en meute, et ne cessent point de multiplier, quoiqu'on en tue beaucoup : les plus jeunes s'apprivoisent aisément. »

Le P. Labat compte treize lieues de l'Estère au Cul-de-Sac, et se plaint des chemins qu'il trouva fort incommodes, mais qu'il était aisé, dit-il, de rendre moins difficiles. A l'occasion des nègres marrons ou fugitifs, qui s'étaient réfugiés, au nombre de six à sept cents, dans un canton de l'île, nommé *la Montagne noire*, il nous apprend que l'usage de cette colonie est de marquer les nègres, lorsqu'on les achète. On se sert, pour cette opération, d'une lame d'argent très-mince, qui forme leur chiffre; elle est soutenue par un petit manche: et comme le chiffre ou les lettres pourraient se trouver les mêmes dans plusieurs habitations, on observe d'appliquer la lame en divers endroits du corps, ce qui s'appelle *étamper* un nègre. Il suffit de chauffer l'étampe sans la faire rougir; on frotte l'endroit où elle doit être appliquée avec un peu de suif ou de graisse, et l'on met dessus un papier huilé ou ciré, sur lequel l'étampe s'applique le plus légèrement qu'il est possible. La chair s'enfle aussitôt; et dès que l'effet de la brûlure est passé, la

marque reste imprimée sur la peau, sans qu'il soit jamais possible de l'effacer. Un esclave qui est vendu et revendu plusieurs fois se trouve aussi chargé de ces caractères qu'un ancien obélisque d'Égypte. On n'a point cette méthode dans les petites îles, et les nègres y seraient au désespoir de se voir marqués comme les chevaux et les bœufs; mais on a jugé cette précaution absolument nécessaire dans une île aussi vaste que Saint-Domingue, où les nègres peuvent fuir et se retirer dans des montagnes inaccessibles : c'était le cas où la colonie se trouvait alors. On proposa d'assembler des volontaires pour enlever ceux qui avaient pris la fuite; personne ne se présenta pour une expédition qui ne promettait que de la fatigue et du danger; il n'y avait que les chasseurs, c'est-à-dire les boucaniers, qui fussent capables de l'entreprendre, parce qu'ils connaissaient tous les détours des montagnes, et qu'ils étaient faits aux plus rudes marches; mais loin de souhaiter la réduction des nègres, ils trouvaient de l'avantage à tirer d'eux des chevaux sauvages, des cuirs, et des viandes toutes boucanées, pour de la poudre, des balles, des armes, des toiles et d'autres secours qu'ils leur donnaient en échange. Cependant, comme ce trafic ne pouvait être secret, et qu'on en murmurait hautement, ils offrirent, pour l'honneur de leur fidélité, de marcher à la manière des flibustiers, c'est-à-dire à condition que ceux qui reviendraient estropiés auraient six cents écus, ou six nègres; que les nègres qui seraient pris

leur appartiendraient, et que, pour la sûreté des estropiés, toute la colonie s'obligerait solidairement. Ces conditions furent rejetées, parce que le profit n'aurait été que pour les chasseurs. En général, le maître d'un nègre fugitif est obligé de payer vingt-cinq écus à celui qui le prend hors des quartiers français, et cinq écus seulement pour ceux qu'on prend dans les quartiers, mais hors de leur habitation.

On ne compte qu'environ vingt-cinq lieues de l'île de Saint-Louis au Petit-Goave; et, dans cette route, on trouve un quartier, nommé *le Fond des Nègres*, qui est une pépinière de cacao et d'enfans. La plupart sont des habitans mulâtres et des nègres libres qui cultivent les plus beaux cacaoyers du monde. Leur manière d'élever les enfans consiste à leur donner le matin, pour tout le jour, une jatte de chocolat avec du maïs écrasé. Une nourriture si simple les préserve de toutes sortes de maladies, et les rend plus forts qu'on ne l'est ordinairement à cet âge.

Labat passa de l'île Saint-Louis à la Grande-Terre, pour visiter un quartier qu'on nomme *le Fond de l'île Avache*. C'est une très-grande plaine, dont le bord de la mer fait une anse en forme de croissant fort ouvert, masqué par l'île Avache, qui est éloignée de la Grande-Terre d'environ trois lieues. Quoique cette île, qui en a cinq ou six de longueur, paraisse couvrir l'anse, son éloignement empêche qu'elle lui soit fort utile. La mer, qui

brise rudement à la côte, y rend l'embarquement et le mouillage également difficiles. Les flibustiers mouillaient apparemment près de l'île lorsqu'ils venaient faire leurs partages dans ce quartier. Labat fit jusqu'à douze lieues dans le fond de l'île Avache, et trouva non-seulement le pays fort beau, mais la terre grasse, profonde, et propre à toutes sortes de productions. « Il est certain, dit-il, que les Espagnols, et les Américains avant eux, ont habité toute cette partie de la Grande-Ile. Les premiers l'abandonnèrent pour aller s'établir au Mexique après la conquête de Fernand Cortez; et comme ils avaient déjà détruit tous les habitans naturels, ce beau canton demeura désert, et les arbres y étaient revenus. La plupart ne sont, à la vérité, que des bois tendres, mais en fort grand nombre, très-hauts, gras et fort pressés, ce qui n'est pas une petite preuve de la bonté du terrain. » On juge que les habitations espagnoles n'avaient pas plus de quatre à cinq cents pas de large, parce que toute la plaine est partagée en divisions de cette grandeur, par des épaisseurs d'arbres de haute futaie, qu'on nomme dans le pays *raques de bois*, et qui ressemblent à celles qui se trouvent dans le milieu des forêts ou dans les montagnes qu'on n'a jamais défrichées. Les Espagnols suivaient apparemment cette méthode pour séparer leurs habitations, pour conserver des retraites à leurs bestiaux pendant la grande chaleur du jour, et pour avoir toujours des bois de charpente à

leur disposition. Mais ces trois utilités étaient accompagnées d'un inconvénient : les raques, empêchant le mouvement de l'air, contribuaient à sa corruption, et devaient nuire beaucoup à la santé.

On trouve sans cesse, dans les terres de cette plaine, des fers à cheval et d'autres ferremens à l'espagnole. On y trouve aussi d'anciens meubles américains, tels que des pots et des marmites de terre, avec une sorte de cailloux, couleur de fer, d'un grain compacte et très-fin. La plupart de ces cailloux ont deux pieds à deux pieds et demi de longueur, quinze à dix-huit pouces de large, et huit à neuf d'épaisseur : ils sont arrondis par les deux extrémités. Les naturels du pays avaient l'art de les fendre au milieu de leur longueur, et de les creuser, pour en faire des espèces de tourtières ovales, d'un peu plus d'un pouce d'épaisseur, qui résistaient au grand feu. On en fit présent d'une à Labat, avec deux ou trois petites figures de terre cuite, trouvées dans des grottes qu'on avait découvertes entre les falaises. Quelques habitans du quartier l'assurèrent qu'ils avaient trouvé dans les montagnes d'autres grottes fort profondes et remplies d'ossemens humains. C'étaient vraisemblablement les anciennes sépultures des Américains. Peut-être y mettaient-ils aussi leurs richesses ; car on voit des traces de cet usage dans tous les pays du monde ; mais les habitans français sont peu tentés de remuer ces os, parce qu'ils ne peuvent douter que les Espagnols, qui ont été long-temps

maîtres des mêmes lieux, ne les aient visités très-soigneusement.

Dans plusieurs endroits du fond de l'île Avache, on trouve des cuves de maçonnerie qui ne laissent aucun doute que les Espagnols n'aient fait de l'indigo dans tout ce quartier. Labat, persuadé qu'en effet les terres y sont aussi propres que celles des Indes orientales et de la Nouvelle-Espagne, regretta qu'elles ne fussent pas mieux peuplées, et prédit qu'elles le seraient un jour. Cependant il avoue que c'est le véritable pays des moustiques, des maringoins, des vareurs et d'autres ennemis des hommes et des bestiaux. L'île même de Saint-Louis, quoique environnée de la mer, sans arbres, sans buissons et sans eau, en contient des légions qui se nichent dans les trous des crabes, sous les roches, sous les toits des édifices, et qui, remplissant l'air aussitôt que le soleil est couché, se rendent insupportables par leurs cruelles piqûres. Dans le fond de l'île Avache, leur persécution se fait sentir en plein jour, et va si loin, qu'elle oblige les maîtres des habitations de donner une sorte de bottines à leurs esclaves, pour leur couvrir les jambes et les pieds. Cependant on se flattait que cette incommodité pourrait diminuer à mesure que le terrain viendrait à se défricher, et surtout lorsque les bords de la mer seraient entièrement découverts.

Labat compte, entre les richesses de cette côte, de beaux coquillages, dont il rapporta un fort

grand nombre. Le gouverneur de l'île Saint-Louis lui donna quelques pierres légères que la mer y amène pendant les grands vents du sud. Il en vante une « de deux pieds et demi de long sur dix-huit pouces de large, et d'environ un pied d'épaisseur, qui ne pesait pas tout-à-fait cinq livres : elle était blanche comme la neige, bien plus dure que les pierres de ponce, d'un grain fin, ne paraissant point poreuse, et bondissant néanmoins comme le meilleur ballon, lorsqu'on la jetait dans l'eau. A peine y enfonçait-elle d'un demi-travers de doigt. Il y fit faire, dit-il, quatre trous de vrillière pour y planter quatre bâtons et soutenir deux petites planches fort légères qui renfermaient les pierres dont il essaya de la charger : elle en porta cent soixante livres, et dans une autre occasion, elle soutint trois poids de fer, chacun de cinquante livres. Enfin, elle servait de chaloupe à son nègre, qui se mettait hardiment dessus pour aller se promener autour de l'île. »

Il se trouve sur cette côte des burgaux, dont le dehors est peint comme le point de Hongrie noir, de différentes teintes, sur un fond argenté; ce qui leur a fait donner le nom de *veuve*. Le poisson qui est dans ces coquilles et plus délicat que celui des burgaux ordinaires : il a sur la tête une espèce de couvre-chef plat, et d'une substance noire et dure dont il ferme l'ouverture de sa coque. Labat vit plusieurs branches de corail noir, qu'il crut, à la couleur près, de même nature que le rouge, parce

qu'il en avait le grain, le poli et la pesanteur. Mais ce qu'il apporta de plus curieux en ce genre, ce furent des nacres de perles d'une beauté achevée. On lui en donna une dans laquelle il y avait sept ou huit perles attachées au fond de la coque. Le dedans était très-vif et très-beau, le dehors sale, raboteux, grisâtre, couvert de mousse et de petits coquillages informes; mais ayant levé cette croûte, il ne trouva plus qu'une belle écaille aussi lustrée, aussi argentée que le dedans.

Sa dernière observation sur ce quartier regarde la pointe de l'île Avache : elle est redoutable, dit-il, par un courant rapide et un vent forcé qui portent dessus. Les vaisseaux qui vont à la Jamaïque en éprouvent souvent les dangers; et depuis peu de jours, il s'en était perdu un dont les débris n'avaient pas été inutiles au quartier français.

« Le commerce des Espagnols de l'île était fort lucratif, dit le père Labat, avant que les Français eussent trouvé le secret d'en perdre les avantages, en y portant une trop grande quantité de marchandises, non qu'ils en eussent la liberté, car il n'est permis à aucune nation d'aller traiter chez les Espagnols; ils confisquent tous les bâtimens qu'ils trouvent mouillés sur leurs côtes, ou même à quelque distance, lorsqu'ils y trouvent des marchandises de leur fabrique ou de l'argent d'Espagne; mais cette loi, comme la plupart des autres, reçoit quantité de modifications. Si l'on veut entrer dans un de leurs ports pour y faire le commerce, on feint

d'avoir besoin d'eau, de bois, ou de vivres. Un placet qu'on fait présenter au gouverneur expose les embarras du bâtiment. Quelquefois c'est un mât qui menace ruine, ou une voie d'eau qu'on ne peut trouver sans décharger les marchandises. Le gouverneur se laisse persuader par un présent, et les autres officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port pour chercher le mal et pour y remédier. Nulle formalité n'est négligée. On enferme soigneusement les marchandises, on applique le sceau à la porte du magasin par laquelle on les fait entrer; mais on a soin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le temps de la nuit pour les faire sortir et pour mettre, à la place des caisses d'indigo, de cochenille et de vanille, de l'argent en barres ou monnayé, et d'autres marchandises. Aussitôt que le négoce est fini, la voie d'eau se trouve bouchée, le mât assuré, et le bâtiment prêt à mettre à la voile. C'est ainsi que se débitent les plus grosses cargaisons. A l'égard des moindres, qui viennent ordinairement dans des barques françaises, anglaises, hollandaises et danoises, on les conduit aux Estères, c'est-à-dire, aux lieux d'embarquement qui sont éloignés des villes, ou dans les embouchures des rivières. On avertit les habitations voisines par un coup de canon, et ceux qui veulent trafiquer s'y rendent dans leurs canots. C'est la nuit qu'on fait ce commerce; mais il demande beaucoup de précautions,

et surtout de ne laisser jamais entrer dans le bâtiment plus de monde qu'on ne se trouve en état d'en chasser, si l'on se voyait menacé de quelque insulte. Cette espèce de commerce se nomme *traite à la pique :* on n'y parle jamais de crédit; elle se fait argent comptant, et les marchandises présentes. L'usage est de faire devant la chambre, ou sous le gaillard de la barque, un retranchement avec une table sur laquelle on étale les échantillons des marchandises. Le marchand ou son commis, à la tête de quelques gens armés, est derrière la table; d'autres sont au-dessus de la chambre ou sur le gaillard. Le reste de l'équipage est sur le pont, armes en main, avec le capitaine, pour faire les honneurs, offrir des rafraîchissemens aux Espagnols qui arrivent, les reconduire civilement; et s'il vient quelques personnes de distinction qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de quelques coups de canon. Ces honneurs, qui flattent leur vanité, tournent toujours au profit des marchands. Cependant il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes, ni se trouver le plus faible à bord; car s'ils trouvent l'occasion de se saisir de la barque, il est rare qu'ils la manquent; ils la pillent et la coulent à fond avec l'équipage, pour ne laisser personne qui puisse révéler leur perfidie. Sur la moindre plainte, dans un cas de cette nature, ils seraient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auraient pillé, non pas à la vérité en faveur des propriété-

taires, mais au profit des officiers de leur prince, qui s'approprieraient tout à titre de confiscation. Au reste, le religieux voyageur assure que c'est une pratique constante, non-seulement sur les côtes de Saint-Domingue, mais sur celles de la Nouvelle-Espagne, des Caraques et de Carthagène, et qu'un grand nombre de Français, d'Anglais et de Hollandais en ont fait une triste expérience. »

Il ajoute, pour l'instruction des marchands et des voyageurs, que, dans les mêmes occasions, il ne faut pas veiller moins soigneusement sur les mains des Espagnols. « Lorsqu'ils trouvent, dit-il, l'occasion de s'accommoder d'une chose, sans qu'elle leur coûte rien, jamais ils ne la laissent échapper; et si l'on s'aperçoit de quelque subtilité, on ne doit les en avertir que d'un ton civil, en feignant de la prendre pour une méprise, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses querelles. » La meilleure marchandise qu'on puisse porter dans tous les lieux qui sont en relation avec les mines, est le vif-argent. On donne poids pour poids, c'est-à-dire, une livre d'argent pour une livre de mercure, profit immense, puisqu'il faut seize piastres pour le poids d'une livre, et que le mercure n'en vaut qu'une. Ceux qui veulent y gagner encore plus, se font payer poids pour poids, en petites monnaies, telles que des réales et des demi-réales, qu'on trouve ensuite l'occasion de donner en compte : il y a souvent deux, et même trois écus de profit par livre. Le commerce avec les Espagnols

a ses difficultés. Les acheteurs sont bizarres et capricieux. Il faut savoir se relâcher sur quelque marchandise, et le faire sentir d'une manière fine. Comme ils se piquent de politesse et de générosité, on est sûr de réparer bientôt sa perte, en leur remplissant la tête de fumée. Les Anglais et les Hollandais excellent dans ces petites ruses. Qu'un Espagnol, qui vient acheter une platille pour faire deux chemises, s'obstine à demeurer au-dessous du prix, ils ne laissent pas de la donner; mais ensuite ils lui font voir des dentelles, qu'il ne manque pas d'acheter dix fois plus qu'elles ne valent, lorsqu'il leur entend dire que tous les grands d'Espagne n'en portent plus d'autres.

La plupart des chapeaux qu'on leur porte doivent être gris. Il faut que la forme soit plate, les bords larges, et surtout que la coiffe soit de satin de couleur. Qu'ils soient vieux ou neufs, de castor ou de loutre, on les vend avec avantage, pourvu qu'ils soient propres et bien lustrés. Ils se vendaient autrefois quarante et cinquante piastres; et quoique ce prix soit fort diminué depuis que les Français en ont porté un trop grand nombre, on y fait encore de très-grands profits. Les bas de soie sont les seuls qui se vendent, clairs, bons ou mauvais, n'importe. L'usage des Espagnols de Saint-Domingue est d'en porter deux paires, une de couleur par-dessus, et l'autre noire. Enfin, quoique le commerce étranger soit rigoureusement défendu aux sujets, les gouverneurs et les autres officiers se

dispensent si généralement de cette loi, que la difficulté, pour les étrangers, n'est qu'à se faire instruire de ce qui leur plaît, et qu'à leur ouvrir des voies pour sauver les apparences.

C'est du P. Charlevoix, ou plutôt du P. le Pers, dont il fait profession de suivre les Mémoires, qu'il faut emprunter quelques observations sur le caractère des habitans de la partie française de Saint-Domingue. On comprend sous ce nom les créoles français et les nègres. Si l'on s'apercevait, dès 1726, que les premiers commençaient à se ressentir moins du mélange des provinces d'où sont sortis les fondateurs de la colonie, on doit juger qu'il n'y resta plus par la suite aucun vestige du génie de ces anciens aventuriers, auxquels la plupart doivent leur naissance. Ils ont presque tous la taille assez belle et l'esprit ouvert; mais on nous fait une peinture un peu confuse de leurs bonnes et mauvaises qualités. On les représente tout à la fois francs, prompts, fiers, dédaigneux, présomptueux, intrépides. On leur reproche d'avoir beaucoup d'indolence pour tout ce qui regarde la religion. Cependant on adoucit un peu ces traits, en assurant qu'une bonne éducation corrige aisément la plupart de leurs défauts, et trouve en eux un fond riche. On ajoute que l'héritage qu'ils ont conservé le plus entier de leurs pères, est l'hospitalité, et qu'il semble qu'on respire cette belle vertu avec l'air de Saint-Domingue. Les Américains la portaient fort loin avant la conquête; et leurs vainqueurs, qui n'étaient pas gens

à les prendre pour modèles, y ont d'abord excellé. Il n'est pas vraisemblable non plus que les Français l'aient prise de Espagnols, puisque ces deux nations ont été long-temps dans l'île sans aucune relation de société, et que leur antipathie naturelle ne leur a guère permis de se former l'une sur l'autre. Enfin l'on assure que les nègres mêmes s'y distinguent, et d'une manière admirable, dans des esclaves à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un voyageur peut faire le tour de la colonie française sans aucune dépense. Il est bien reçu de toutes parts, et s'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage. Si l'on connaît une personne de naissance qui soit sans fortune, l'empressement est général pour lui offrir un asile. On ne lui laisse point l'embarras d'exposer sa situation, chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun par un trop long séjour dans l'habitation qu'il choisit; on ne se lasse point de l'y voir. Dès qu'il touche à la première, il doit être sans inquiétude pour les commodités de la plus longue route : nègres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition; et s'il part, on lui fait promettre de revenir aussitôt qu'il sera libre. La charité des créoles est la même pour les orphelins. Jamais le public n'en demeure chargé. Les plus proches parens ont la préférence, ou les parrains et les marraines, à leur défaut; mais si cette ressource manque à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en saisir regarde comme un

bonheur de l'avoir chez soi et de lui servir de père.

Un mal dont on craint, dit-on, de fâcheuses suites, si la partie française de Saint-Domingue continue de se peupler, c'est qu'il n'y a point de biens nobles, et que tous les enfans ont une part égale à la succession. Si tout se défriche, il arrivera nécessairement qu'à force de divisions et de subdivisions, les habitations se réduiront à rien, et que tout le monde se trouvera pauvre; au lieu que, si toute une habitation demeurait à l'aîné, les cadets se verraient obligés d'en commencer d'autres avec les avances qu'ils recevraient de leurs proches; et lorsqu'il ne resterait plus de terrain vide à Saint-Domingue, rien ne les empêcherait de s'étendre dans les îles voisines, et dans les parties du continent qui appartiennent à la France, ou qui sont encore du droit public. On verrait ainsi des colonies se former d'elles-mêmes, sans qu'il en coûtât rien à l'état. Mais l'inconvénient dont on se plaint n'est pas un mal fort pressant, puisqu'il reste encore à défricher pour plus d'un siècle dans les quartiers de l'île de Saint-Domingue.

Quelques-uns prétendent que peu de Français y sont sans une espèce de fièvre interne, qui mine insensiblement, et qui se manifeste moins par le désordre du pouls que par une couleur livide et plombée dont personne ne se garantit. Dans l'origine de la colonie, on n'y voyait arriver personne à l'extrême vieillesse; et cet avantage est encore assez rare parmi ceux qui sont nés en France. Mais

les créoles, à mesure qu'ils s'éloignent de leur souche européenne, deviennent plus sains, plus forts, et jouissent d'une plus longue vie; d'où l'on peut conclure que l'air de Saint-Domingue n'a point de mauvaise qualité, et qu'il n'est question que de s'y naturaliser. A l'égard des nègres, on convient qu'ici, comme dans les autres îles, rien n'est plus misérable que leur condition. Il semble que ce peuple soit le rebut de la nature, l'opprobre des hommes, et qu'il ne diffère guère des plus vils animaux. Sa condition du moins ne le distingue pas des bêtes de charge. Quelques coquillages font toute sa nourriture : ses habits sont de mauvais haillons qui ne le garantissent ni de la chaleur du jour ni de la trop grande fraîcheur des nuits. Ses maisons ressemblent à des tanières d'ours; ses lits sont des claies, plus propres à briser le corps qu'à procurer du repos; ses meubles consistent en quelques calebasses et quelques petits plats de bois ou de terre. Son travail est presque continuel; son sommeil fort court. Nul salaire. Vingt coups de fouet pour la moindre faute. C'est à ce fatal état qu'on a su réduire des hommes qui ne manquent point de raison, et qui ne peuvent ignorer qu'ils sont absolument nécessaires à ceux qui les traitent si mal.

Dans cet incroyable abaissement, ils ne laissent pas de jouir d'une santé parfaite, tandis que leurs maîtres, qui regorgent de biens et qui ne manquent d'aucune sorte de commodités, sont la proie d'une infinité de maladies. Ils jouissent donc du

plus précieux de tous les biens; et leur caractère les rend peu sensibles à la privation des autres. On n'a pas fait difficulté de soutenir que ce serait leur rendre un mauvais office que de les tirer de cet état. A la vérité ceux qui tiennent ce langage y sont intéressés : on peut dire qu'ils sont à la fois juges et parties. Cependant l'avantage qu'ils tirent des nègres n'est pas sans inconvéniens. S'il n'y a point de service plus flatteur pour l'orgueil humain que celui de ces malheureux esclaves, il n'en est pas d'aussi sujet à quantité de fâcheux retours; et l'on assure que la plupart des habitans de nos colonies s'affligent de ne pouvoir être servis par d'autres valets; n'y eût-il que ce sentiment, naturel à l'homme, de compter pour rien les services que la crainte seule arrache, et des respects auxquels le cœur n'a jamais de part.

« Malheureux, dit le P. Charlevoix, celui qui a beaucoup d'esclaves; c'est la matière de bien des inquiétudes, et une continuelle occasion de patience : malheureux qui n'en a point du tout; il ne peut absolument rien faire : malheureux qui en a peu; il faut qu'il en souffre tout, de peur de les perdre, et tout son bien avec eux. »

Les nations établies entre le cap Blanc et le cap Nègre sur la côte d'Afrique, sont proprement les seules qui paraissent nées pour la servitude. Ces misérables avouent, dit-on, qu'ils se regardent eux-mêmes comme une nation maudite. Les plus spirituels, qui sont ceux du Sénégal, racontent, sur

une ancienne tradition dont ils ne connaissent pas l'origine, que ce malheur leur vient du péché de leur premier père, qu'ils nomment *Tam*. Ils sont les mieux faits de tous les Nègres, les plus aisés à discipliner, et les plus propres au service domestique. Les Bambaras sont les plus grands, mais voleurs : les Arades, ceux qui entendent le mieux la culture des terres, mais les plus fiers : les Congos sont les plus petits et les plus habiles pêcheurs, mais ils désertent aisément : les Nagots sont les plus humains, les Mandingues les plus cruels : les Minajs les plus résolus, les plus capricieux, les plus sujets à se désespérer. Enfin les nègres créoles, de quelque nation qu'ils tirent leur origine, ne tiennent de leurs pères que la couleur et l'esprit de servitude ; ils ont néanmoins un peu plus de passion pour la liberté, quoique nés dans l'esclavage ; ils sont aussi plus spirituels, plus raisonnables, plus adroits, mais plus fainéans, plus fanfarons, plus libertins que ceux qui viennent d'Afrique. On comprend tous ces nouveau-venus sous le nom géneral de *Dandas*.

On a vu à Saint-Domingue des nègres du Monomotapa et de l'île de Madagascar; mais leurs maîtres en ont tiré peu de profit. Les premiers périssent d'abord, et les seconds sont presque indomptables. A l'égard de l'esprit, tous les nègres de Guinée l'ont extrêmement borné. Plusieurs sont comme hébétés, jusqu'à ne pouvoir compter au-dessus de trois, ni jamais faire entrer l'Oraison

dominicale dans leur mémoire. Ils n'ont aucune idée fixe : le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir ; vraies machines, qu'il faut remonter chaque fois qu'on veut les mettre en mouvement. Les deux missionnaires assurent que ceux qui leur attribuent plus de malice que de stupidité et de manque de mémoire, se trompent; et que, pour s'en convaincre, il suffit de voir combien ils ont peu de prévoyance pour ce qui les concerne personnellement. D'un autre côté, on convient généralement que, dans les affaires qu'ils ont fort à cœur, ils sont très-fins et très-entendus; que leurs railleries ne sont point sans sel; qu'ils saisissent merveilleusement le ridicule, qu'ils savent dissimuler, et que le plus stupide nègre est un mystère impénétrable pour ses maîtres, tandis qu'il les démêle avec une facilité surprenante. Il n'est pas aisé d'accorder toutes ces contrariétés. On ajoute que leur secret est comme leur trésor, qu'ils mourraient plutôt que de le révéler, et que leur contenance est un spectacle réjouissant lorsqu'on veut l'arracher de leur bouche. Ils prennent un air d'étonnement si naturel, que, sans une grande expérience, on y est trompé; ils éclatent de rire; jamais ils ne se déconcertent, fussent-ils pris sur le fait; les supplices ne leur feraient pas dire ce qu'ils ont entrepris de tenir caché. Ils ne sont pas traîtres; mais il ne faut pas toujours compter sur leur attachement. La plupart seraient fort bons soldats, s'ils étaient bien disciplinés et bien conduits. Un

nègre qui se trouverait dans un combat à côté de son maître feroit son devoir, s'il n'en avait point été maltraité sans raison. Lorsqu'ils s'attroupent dans quelque soulèvement, le remède est de les dissiper sur-le-champ à coups de bâton et de nerf de bœuf : si l'on diffère, on se met quelquefois dans la nécessité d'en venir aux armes, et dans ces occasions ils se défendent en furieux. Dès qu'ils se persuadent qu'il faut mourir, peu leur importe comment; et le moindre succès achève de les rendre invincibles.

On remarque encore que le chant parmi ces peuples est un signe fort équivoque de gaîté ou de tristesse. Ils chantent dans l'affliction, pour adoucir leur chagrin; ils chantent dans la joie, pour faire éclater leur contentement; mais comme ils ont des airs joyeux et des airs lugubres, il faut une longue expérience pour les distinguer. Naturellement ils sont doux, humains, dociles, crédules, et superstitieux à l'excès. Ils ne peuvent haïr longtemps; ils ne connaissent ni l'envie, ni la mauvaise foi, ni la médisance. Le christianisme, qu'on n'a pas de peine à leur faire embrasser, et les instructions qu'ils reçoivent continuellement des missionnaires, perfectionnent quelquefois ces vertus.

« Ce sont les nègres, dit le P. Pers, qui nous attirent ici principalement; et sans eux, nous n'oserions aspirer à la qualité de missionnaires. Il se passe peu d'années sans qu'on en amène au seul Cap Français deux à trois mille. Lorsque j'apprends

qu'il en est arrivé quelques-uns dans mon quartier, je vais les voir, et je commence par leur faire faire le signe de la croix, en conduisant leur main; et puis je le fais moi-même sur leur front, comme pour en prendre possession au nom de Jésus-Christ et de son Église. Après les paroles ordinaires, j'ajoute : « Et toi, maudit esprit, je te défends, au « nom de Jésus-Christ, d'oser violer jamais ce « signe sacré, que je viens d'imprimer sur cette « créature qu'il a rachetée de son sang. » Le nègre, qui ne comprend rien à ce que je fais ni à ce que je dis, ouvre de grands yeux, et paraît tout interdit; mais, pour le rassurer, je lui adresse par un interprète ces paroles du Sauveur à saint Pierre : « Tu ne sais pas présentement ce que je fais, mais « tu le sauras dans la suite. » Le P. Pers ajoute qu'on s'efforce de les instruire, et qu'ils ont un véritable empressement pour recevoir le baptême, mais que les adultes n'en sont guère capables qu'au bout de deux ans; qu'alors même il faut souvent, pour le leur conférer, être du sentiment de ceux qui ne croient pas la connoissance du mystère de la Trinité nécessaire au salut; et qu'ils n'entendent pas plus ce qu'on leur apprend là-dessus que ne ferait un perroquet à qui on l'aurait appris de même; que la science du théologien est ici fort courte, mais qu'un missionnaire doit y penser deux fois avant que de laisser mourir un homme, quel qu'il soit, sans baptême; et que, s'il a quelque scrupule sur cela, ces paroles du prophète-roi,

homines et jumenta salvabis, Domine, lui viennent d'abord à l'esprit pour le rassurer. »

On sait que Louis XIII, sur l'ancien principe que les terres soumises aux rois de France rendent libres tous ceux qui peuvent s'y retirer, eut beaucoup de peine à consentir que les premiers habitans des îles eussent des esclaves, et ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que c'était le plus sûr, et même l'unique moyen d'inspirer aux Africains le culte du vrai Dieu, de les tirer de l'idolâtrie, et de les faire persévérer jusqu'à la mort dans la profession du christianisme. Le P. Labat nous apprend que depuis on a proposé en Sorbonne les trois cas suivans : 1°. Si les marchands qui vont acheter des esclaves en Afrique, ou les commis qui demeurent dans les comptoirs, peuvent acheter des nègres dérobés ; 2°. si les habitans de l'Amérique, à qui ces marchands viennent les vendre, peuvent acheter indifféremment tous les nègres qu'on leur présente sans s'informer s'ils ont été volés ; 3°. à quelle réparation les uns et les autres sont obligés lorsqu'ils savent qu'ils ont achetés des nègres dérobés. « La décision, dit le même voyageur, fut apportée aux îles par un religieux de notre ordre. On y trouva des difficultés insurmontables. Nos habitans répondirent que les docteurs qu'on avait consultés n'avaient ni habitation aux îles ni intérêt dans les Compagnies ; et que s'ils eussent été dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ils auraient décidé tout autrement. » Ainsi, les Fran-

çais des îles ne sont pas plus délicats sur ce point que les Anglais et d'autres nations ; mais ils sont beaucoup plus humains dans le traitement qu'ils font à leurs nègres. Premièrement, quoique la prudence les oblige de n'en point acheter sans savoir s'ils ont quelque défaut, ils donnent à la pudeur de ne pas faire eux-mêmes cet examen ; l'usage est de s'en rapporter aux chirurgiens. En second lieu, on accuserait de dureté et d'avarice celui qui les ferait travailler à leur arrivée sans leur accorder quelques jours de repos. Ces malheureux sont fatigués d'un long voyage, pendant lequel ils ont toujours été liés deux à deux avec des entraves de fer. Ils sont exténués de faim et de soif, sans compter l'affliction de se voir enlevés de leur pays pour n'y retourner jamais ; ce serait mettre le comble à leurs maux que de les jeter tout d'un coup dans un pénible travail.

Lorsqu'ils sont arrivés chez leurs maîtres, on commence par les faire manger et les laisser dormir pendant quelques heures. Ensuite on leur fait raser la tête et frotter tout le corps avec de l'huile de *palma christi*, qui dénoue les jointures, les rend plus souples, et remédie au scorbut. Pendant deux ou trois jours on humecte d'huile d'olive la farine ou la cassave qu'on leur donne ; on les fait manger peu, mais souvent, et baigner soir et matin. Ce régime est suivi d'une petite saignée et d'une purgation douce. On ne leur permet point de boire trop d'eau, encore moins d'eau-de-vie : leur unique

boisson est la grappe et l'ouïcou. Non-seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seraient d'abord attaqués, mais avec les habits qu'on leur donne, et la bonté qu'on leur témoigne, ils servent à leur faire oublier leur pays et le malheur de la servitude. Sept ou huit jours après, on les emploie à quelque léger travail, pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre, et suivent les autres, lorsqu'ils les voient appelés par ce qu'on nomme le *commandeur*.

L'usage commun pour les instruire et les former au train de l'habitation, est de les départir dans les cases des anciens, qui les reçoivent toujours volontiers, soit qu'ils soient de même pays ou d'une nation différente, et qui se font même honneur que le nouveau nègre qu'on leur donne paraisse mieux instruit et se porte mieux que celui de leur voisin. Mais ils ne le font point manger avec eux, ni coucher dans la même chambre ; et lorsque le nouvel esclave paraît surpris de cette distinction, ils lui disent que, n'étant pas chrétien, il est trop au-dessous d'eux pour être traité plus familièrement. Le P. Labat assure que cette conduite fait concevoir aux nouveaux nègres une haute idée du christianisme, et qu'étant naturellement orgueilleux, ils importunent sans cesse leurs maîtres et leurs prêtres pour obtenir le baptême. « Leur impatience est si vive, dit-il, que, s'ils en étaient crus, on emploierait les jours entiers à les instruire. Outre le catéchisme, qui se fait en commun soir et matin dans

les habitations bien réglées, on charge ordinairement quelques anciens des mieux instruits de donner des leçons aux nouveaux ; et ceux chez lesquels ils se trouvent logés ont un soin merveilleux de les leur répéter, ne fût-ce que pour pouvoir dire au curé que le nègre qu'on leur a confié est en état de recevoir le baptême. Ils lui servent alors de parrains : et l'on aurait peine à s'imaginer jusqu'où va le respect, la soumission et la reconnaissance que tous les nègres ont pour leurs parrains. Les créoles mêmes, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans le pays, les regardent comme leurs pères. J'avais, continue le même voyageur, un petit nègre qui était le parrain banal de tous les nègres, enfans ou adultes que je baptisais, du moins quand ceux qui se présentaient pour cet office n'en étaient pas capables, ou pour ne pas savoir bien leur catéchisme, ou pour n'avoir pas fait leurs pâques, ou parce que je les connaissais libertins, ou lorsque je prévoyais quelque empêchement pour leur mariage, s'ils contractaient ensemble une affinité spirituelle. J'étais surpris des respects que je lui voyais rendre par les nègres qu'il avait tenus au baptême. Si c'étaient des enfans, les mères ne manquaient point de les lui apporter aux jours de fêtes, et si c'étaient des adultes, ils venaient le voir, lui répéter leur catéchisme et leurs prières, et lui apporter quelque petit présent. »

Tous les esclaves nègres ont un grand respect pour leurs vieillards. Jamais ils ne les appellent par

leurs noms sans y joindre celui de père ; ils les soulagent dans toutes sortes d'occasions, et ne manquent jamais de leur obéir. La cuisinière de l'habitation n'est pas moins respectée ; et, de quelque âge qu'elle soit, ils la traitent toujours de *maman*.

Achevons tout ce qui concerne cette malheureuse espèce d'hommes, pour nous épargner l'embarras d'y revenir dans l'article des autres îles. Le même voyageur les représente fort sensibles aux bienfaits, et capables de reconnaissance aux dépens mêmes de leur vie, mais ils veulent être obligés de bonne grâce ; et s'il manque quelque chose à la faveur qu'on leur fait, ils en témoignent leur mécontentement par l'air dont ils la reçoivent. Ils sont naturellement éloquens ; et ce talent éclate, surtout lorsqu'ils ont quelque chose à demander, ou leur apologie à faire contre quelque accusation. On doit les écouter avec patience, lorsqu'on veut se les attacher. Ils savent représenter adroitement leurs bonnes qualités, leur assiduité au service, leurs travaux, le nombre de leurs enfans et leur bonne éducation ; ensuite ils font l'énumération de tous les biens qu'on leur a faits, avec des remercîmens très-respectueux qu'ils finissent par leur demande. Une grâce accordée sur-le-champ les touche beaucoup. Si l'on prend le parti de la refuser, il faut leur en apporter quelque raison, et les renvoyer contens, en joignant au refus un présent de quelque bagatelle. Lorsqu'il s'élève entre eux quelque différend, ils s'accordent à venir devant

leur maître, et plaident leur cause sans s'interrompre. L'offensé commence ; et lorsqu'il s'est expliqué, il déclare à sa partie qu'elle peut répondre. Des deux côtés la modération est égale. Comme il est presque toujours question de quelque bagatelle, ces procès sont bientôt vidés. « Lorsqu'ils s'étaient battus, dit le P. Labat, ou qu'ils s'étaient rendus coupables de quelque larcin bien avéré, je les faisais châtier sévèrement; car il faut avec eux autant de fermeté que de condescendance. Ils souffrent avec patience les châtimens qu'ils ont mérités, mais ils sont capables des plus grands excès lorsqu'on les maltraite sans raison ; c'est une règle générale de prudence de ne les menacer jamais. Le châtiment ou le pardon ne doit jamais être suspendu, parce que souvent la crainte les porte à fuir dans les bois; et telle est l'origine des marrons. » On n'a pas trouvé de moyen plus sûr, pour les retenir, que de leur accorder la possession de quelques volailles et de quelques porcs, d'un jardin à tabac, à coton, à légumes, et d'autres petits avantages de même nature. S'ils s'absentent, et que dans l'espace de vingt-quatre heures ils ne reviennent pas d'eux-mêmes, ou conduits par quelque protecteur qui demande grâce pour eux, ce qu'on ne doit jamais refuser, on confisque ce qu'ils peuvent avoir de biens. Cette peine leur paraît si rude, qu'elle a plus de force que tous les châtimens pour les faire rentrer en eux-mêmes. Le moindre exemple de confiscation est long-temps un sujet de ter-

reur. Ils sont liés entre eux par une affection si sincère, que non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins, mais que, si l'un d'eux fait une faute, on les voit souvent venir tous en corps pour demander sa grâce, ou pour s'offrir à recevoir une partie du châtiment qu'il a mérité. Ils se privent quelquefois de leur nourriture, pour être en état de traiter ou de soulager un nègre de leur pays dont ils attendent la visite.

Leur complexion chaude les rend si passionnés pour les femmes, qu'indépendamment du profit de la multiplication, on est obligé de les marier de bonne heure, dans la crainte des plus grands désordres. Ces mariages ont néanmoins de grands inconvéniens. « La loi du prince, observe le P. Charlevoix, ne veut pas qu'un esclave se marie sans la permission de son maître, et les mariages clandestins sont nuls. Mais s'il n'est pas permis à un jeune nègre de se marier hors de son habitation, que fera-t-il lorsqu'il n'y trouve pas de fille à son gré? Et que fera un curé, lorsqu'un nègre et une négresse de différens ateliers, après avoir eu longtemps ensemble un commerce défendu, sans pouvoir obtenir de leurs maîtres la permission de se marier, viendront lui déclarer à l'église qu'ils se prennent pour époux? On pourrait proposer là-dessus bien des cas qui jettent les missionnaires dans de fort grands embarras. L'autorité laïque, la seule qui soit respectée dans l'île, y peut seule apporter de véritables remèdes. »

Les esclaves nègres aiment non-seulement les femmes, mais encore le jeu, la danse, le vin et les liqueurs fortes. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'un Européen s'en étonne. Le jeu qu'ils ont apporté aux îles, de quelque partie de l'Afrique qu'il soit venu, est une espèce de jeu de dés, composé de quatre *bougis*, c'est à-dire, de quatre de ces coquilles qui leur servent de monnaie. Un trou qu'elles ont du côté convexe les fait tenir sur cette face aussi facilement que sur l'autre. Ils les remuent dans la main comme on y remue les dés, et les jettent sur une table. Si toutes les faces trouées se trouvent dessus, ou les faces opposées, ou deux d'une sorte et deux d'une autre, le joueur gagne; mais si le nombre des trous ou des dessous est impair, il a perdu. Quantité de nègres créoles ont appris, par l'exemple de leurs maîtres, à jouer aux cartes. Le P. Labat déplore une habitude qui les rend tout à la fois, dit-il, plus fripons et plus fainéans. La danse est leur passion favorite; et l'on ne connaît point de peuple qui en ait une plus vive pour cet exercice. Si leur maître ne leur permet point de danser dans l'habitation, ils font trois ou quatre lieues le samedi à minuit, après avoir quitté le travail, pour se rendre dans quelque lieu où la danse soit permise. Celle qui leur plaît le plus, et qu'on croit venue du royaume d'Ardra, sur la côte de Guinée, se nomme la *calenda*. Les Espagnols l'ont apprise des nègres, et la dansent, comme eux, dans tous leurs établissemens de l'Amérique. Elle est d'une

indécence qui porte quelques maîtres à la défendre, et ce n'est pas une entreprise facile; car le goût en est si général et si vif, que les enfans, même dans l'âge où la force leur manque encore pour se soutenir, imitent leurs père et mère auxquels ils la voient danser, et passeraient les jours entiers à cet exercice. Pour en régler la cadence, on se sert de deux instrumens en forme de tambours, qui ne sont que deux troncs d'arbres creusés et d'inégale grosseur. Un des bouts est ouvert, l'autre est couvert d'une peau de brebis ou de chèvre, sans poil et soigneusement grattée. La plus grande de ces deux machines, qui se nomme simplement le *grand tambour*, a trois ou quatre pieds de long, sur huit à neuf pouces de diamètre. Le petit, qu'on nomme *baboula*, est à peu près de la même longueur, mais n'a pas plus de huit à neuf pouces dans l'autre dimension. Ceux qui battent de ces instrumens les mettent entre leurs jambes ou s'asseyent dessus, et les touchent du plat des quatre doigts de chaque main. Le grand tambour est battu avec mesure et posément : mais le baboula se touche avec beaucoup de vitesse, presque sans mesure; et, comme il rend moins de son que l'autre, quoiqu'il en rende un fort aigu, il ne sert qu'à faire du bruit, sans marquer la cadence ni les mouvemens des danseurs.

Ils sont disposés sur deux lignes, l'une devant l'autre, les hommes vis-à-vis des femmes. Ceux qui se lassent font un cercle autour des danseurs et des

tambours. Un des plus habiles chante une chanson qu'il compose sur-le-champ, dont le refrain est répété par les spectateurs, avec de grands battemens de mains. Tous les danseurs tiennent les bras à demi levés, sautent, tournent, s'approchent à deux ou trois pieds les uns des autres, et reculent en cadence, jusqu'à ce que le son redoublé du tambour les avertisse de se joindre, en se frappant les uns contre les autres : ils se retirent aussitôt en pirouettant pour recommencer le même mouvement, avec des gestes tout-à-fait lascifs, autant de fois que le tambour en donne le signe; ce qu'il fait souvent plusieurs fois de suite. De temps en temps, ils s'entrelacent les bras, et font deux ou trois tours, en continuant de se frapper et se donnant des baisers : on juge combien la pudeur est blessée par cette danse. Cependant elle a tant de charmes pour les Espagnols de l'Amérique, et l'usage en est si bien établi parmi eux, qu'elle entre jusque dans leurs dévotions : ils la dansent à l'église et dans leurs processions. Les religieuses mêmes ne manquent guère de la danser, la nuit de Noël, sur un théâtre élevé dans leur chœur, vis-à-vis de la grille, qu'elles tiennent ouverte pour faire part du spectacle au peuple; mais elles n'admettent point d'hommes à leur danse. Dans les îles françaises, on a défendu la calenda par des ordonnances, autant pour mettre l'honnêteté publique à couvert que pour empêcher les assemblées trop nombreuses. Une troupe de nègres, emportée par la joie et souvent échauffée par des

liqueurs fortes, devient capable de toutes sortes de violences. Mais les lois et les précautions n'ont encore pu l'emporter sur le goût désordonné du plaisir.

Les esclaves nègres de Congo ont une autre danse plus modeste que la calenda, mais moins vive et moins réjouissante. Les danseurs de l'un et de l'autre sexe se mettent en rond ; et, sans sortir d'une place, ils ne font que lever les pieds en l'air, pour en frapper la terre avec une espèce de cadence, en tenant le corps à demi courbé les uns vers les autres, tandis qu'un d'entre eux raconte quelque histoire, à laquelle tous les danseurs répondent par un refrain, et les spectateurs par des battemens de mains. Les nègres Minais dansent en rond et tournent sans cesse. Ceux du cap Vert et de Gambie ont aussi leurs danses particulières ; mais il n'y en a point qui leur plaise tant à tous que la calenda. Dans l'impuissance des lois, on s'efforce, dit le P. Labat, de leur faire substituer à cet infâme exercice des danses françaises, telles que le menuet, la courante, le passe-pied, les branles et les danses rondes. Il s'en trouve quantité qui y excellent, et qui n'ont pas l'oreille moins fine ni les pas moins mesurés que nos plus habiles danseurs. Quelques-uns jouent assez bien du violon, et gagnent beaucoup à jouer dans les assemblées. Ils jouent presque tous d'une espèce de guitare, qu'ils composent eux-mêmes d'une moitié de calebasse, couverte d'un cuir raclé, avec un assez long

manche : elle a quatre cordes de soie ou de pite, ou de boyaux secs et passés ensuite à l'huile, qui sont soutenues sur la peau par un chevalet à la hauteur d'un pouce et demi. Cet instrument se pince en battant; mais le son en est peu agréable et les accords peu suivis.

Il n'y a point d'esclaves nègres qui n'aient la vanité de paraître bien vêtus, surtout à l'église, et dans leurs visites mutuelles. Ils s'épargnent tout, et ne craignent point le travail, lorsqu'il est question d'acheter pour leurs femmes et leurs enfans quelque parure qui puisse les distinguer des autres. Cependant l'affection qu'ils ont pour leurs femmes ne va pas jusqu'à les faire manger avec eux, à l'exception du moins des jeunes gens, qui leur accordent cette liberté dans les premières tendresses du mariage. Dans leurs festins, les nègres Aradas ont toujours un chien rôti, et croiraient faire très-mauvaise chère si cette pièce y manquait. Ceux qui n'en ont point, ou qui ne peuvent en dérober un, l'achètent, et donnent en échange un porc deux fois plus gros. Les autres, surtout les nègres créoles, et ceux mêmes qui descendent d'un père et d'une mère aradas, ont au contraire de l'aversion pour ce mets, et regardent comme une grande injure le nom de *mangeurs de chiens*. Mais ce qui paraît plus étonnant au P. Labat, c'est que les chiens de l'île aboient à ceux qui les mangent et les poursuivent, surtout lorsqu'ils sortent de ces festins. Le public est averti des jours où l'on rôtit un chien chez

quelque Arada par les cris de tous ces animaux, qui viennent hurler autour de la case, comme s'ils voulaient plaindre ou venger la mort de leur compagnon.

Les cases des nègres français sont assez propres. Le commandeur, qui est chargé de ce soin, doit y faire observer la symétrie et l'uniformité : elles sont toutes de même grandeur, dans leurs trois dimensions, toutes de file; et, suivant leur nombre, elles composent une ou plusieurs rues. Leur longueur commune est de trente pieds sur quinze de large. Si la famille n'est pas assez nombreuse pour occuper tout ce logement, on le divise en deux parties dans le milieu de sa longueur. Les portes sont aux pignons; et si la maison contient deux familles, elles répondent sur deux rues; mais pour une seule famille, on n'y souffre qu'une porte. Ces édifices sont couverts de têtes de cannes, de roseaux ou de feuilles de palmistes. Les murs sont composés de claies qui soutiennent un torchis de terre grasse et de bouse de vache, sur lequel on passe une couche de chaux. Les chevrons et la couverture descendent souvent jusqu'à terre, et forment à côté des cases de petits appentis où les porcs et la volaille sont à couvert. On voit rarement plus d'une fenêtre à chaque case, parce que les nègres sont fort sensibles au froid, qui est quelquefois piquant pendant la nuit; d'ailleurs la porte suffit pour donner du jour. La fenêtre est toujours au pignon. Quelques-uns ont une petite case près de la grande, pour y faire leur feu et leur

cuisine; mais la plupart se contentent d'une seule, où ils entretiennent du feu toute la nuit. Aussi les cases sont-elles toujours enfumées, et leurs habitans contractent eux-mêmes une odeur qu'on sent toujours, avant qu'ils se soient lavés. Le mari et la femme ont chacun leur lit. Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, les enfans n'en occupent qu'un; mais on n'attend pas plus long-temps à les séparer, parce qu'avec le penchant de la nation pour les plaisirs des sens, il ne faut plus compter sur leur sagesse à cet âge. Les lits sont de petits enfoncemens pratiqués dans les murs de chaque maison. Ils consistent en deux ou trois planches posées sur des traverses, qui sont soutenues par de petites fourches. Ces planches sont quelquefois couvertes d'une natte de latanier, ou de côtes de balisier, avec un billot de bois pour chevet. Les maîtres un peu libéraux donnent à leurs nègres quelques grosses toiles, ou de vieilles étoffes pour se couvrir; mais c'est un surcroît de soin pour le commandeur, qui est obligé de les leur faire laver souvent. L'importance de les tenir propres l'oblige aussi de leur faire laver souvent leurs habits et de leur faire raser la tête. A l'égard des meubles, ils consistent en calebasses et en vaisselle de terre, avec des bancs, des tables, et quelques ustensiles de bois. Les plus riches ont un coffre ou deux pour y conserver leurs hardes.

On laisse ordinairement entre les cases un espace de quinze ou vingt pieds, pour remédier plus facilement aux incendies, qui ne sont que trop fré-

quens, et cet espace est fermé d'une palissade. Les uns y cultivent des herbes potagères, et d'autres y engraissent des porcs. Dans les habitations où les maîtres en nourrissent aussi, on oblige les nègres de mettre les leurs dans le parc du maître, et de prendre soin des uns et des autres. Lorsqu'ils veulent vendre ce qui leur appartient, ils doivent offrir la préférence à leur maître ; mais la loi l'oblige aussi de leur payer ce qu'il achète d'eux au prix courant du marché. Une ordonnance fort utile, mais dont on se plaint que l'exécution est négligée, est celle qui défend de rien acheter des nègres, s'ils ne produisent une permission de leurs maîtres. C'est un moyen sûr de prévenir les vols, ou d'arrêter du moins ceux qui ont la mauvaise foi d'en profiter ; mais à Saint-Domingue comme en Europe, il se trouve des marchands sans religion et sans honneur, qui, prenant tout ce qu'on leur présente à bon marché, entretiennent les nègres dans l'habitude du vol.

L'usage est de leur donner, à quelque distance de l'habitation, ou proche des bois, quelque portion de terre pour y cultiver leur tabac, leurs patates, leurs ignames, leurs choux caraïbes, et tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fonds, avec la liberté de le vendre ou de l'employer à leur subsistance. On leur permet d'y travailler les jours de fêtes, après le service divin ; et les autres jours pendant le temps qu'ils peuvent retrancher à celui qui leur est accordé pour leurs repas. Il se trouve

des nègres à qui ce travail vaut annuellement plus de cent écus. Lorsqu'ils sont voisins de quelque bourg, où ils peuvent porter leurs herbages et leurs fruits, ils croient leur sort très-heureux ; ils vivent dans l'abondance, eux et leur famille, et leur attachement en augmente pour leur maître.

Les plus misérables ne veulent pas reconnaître qu'ils le soient. Le P. Labat donne un exemple fort remarquable de cette vanité. « J'avais, [illegible], un petit nègre de quatorze à quinze ans, [illegible], sage, affectionné, mais d'une fierté que [illegible] a-mais pu corriger. Une parole de mépris le désespérait. Je lui disais quelquefois, pour l'humilier, qu'il était un pauvre nègre qui n'avait pas d'esprit. Il était si piqué du mot *pauvre*, qu'il en murmurait entre ses dents, lorsqu'il me croyait fâché ; et s'il jugeait que je ne l'étais pas, il prenait la liberté de me dire qu'il n'y avait que des blancs qui fussent pauvres, qu'on ne voyait point de nègres qui demandassent l'aumône, et qu'ils avaient trop de cœur pour cela. Sa grande joie, comme celle des autres noirs de la même maison, était de venir m'avertir qu'il y avait quelque pauvre Français qui demandait la charité : cela est rare dans la colonie, mais il arrive quelquefois qu'un matelot, après avoir déserté, tombe malade, et qu'à la sortie de l'hôpital la force lui manque encore pour travailler. Dès qu'il en paraissait un, il y avait autant de gens pour me l'annoncer qu'il y avait de domestiques dans la maison, et surtout le petit nègre, qui ne

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

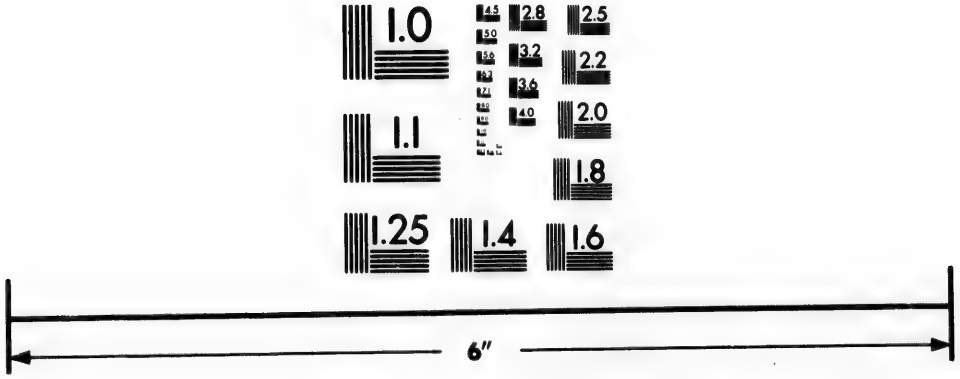

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

manquait point de me venir dire, d'un air content et empressé : « Mon père, il y a à la porte un pauvre « blanc qui demande l'aumône. » Je feignais quelquefois de ne pas entendre, ou de ne vouloir rien donner, pour avoir le plaisir de le faire répéter. « Mais « mon père, reprenait-il, c'est un pauvre blanc; si « vous ne lui voulez rien donner, je vais lui donner « quelque chose du mien, moi qui suis un pauvre « nègre : Dieu merci, on ne voit point de nègre « qui demande l'aumône. » Quand je lui avais donné ce que je voulais envoyer au pauvre, il ne manquait pas de lui dire en le lui présentant : « Tenez, pauvre blanc, voilà ce que mon maître « vous envoie ; » et lorsqu'il croyait que je le pouvais entendre, il le rappelait pour lui donner quelque chose du sien, afin d'avoir le plaisir de l'appeler encore pauvre blanc. »

Il est rare que les esclaves nègres soient chaussés, c'est-à-dire, qu'ils aient des bas et des souliers. A la réserve de ceux qui servent de laquais aux habitans de la première distinction, tous vont ordinairement nu-pieds. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des caleçons et une casaque ; mais lorsqu'ils s'habillent aux jours de fêtes, les hommes ont une belle chemise, avec des caleçons étroits de toile blanche, sur lesquels ils portent une *candale*, d'une toile de couleur, ou d'une étoffe légère. Ce qu'on nomme *candale* est une espèce de jupe très-large, qui ne va pas jusqu'aux genoux, et dont le haut, plissé par une ceinture, a deux fentes sur les han-

ches, qui se ferment avec des rubans. Ils portent sur la chemise un petit pourpoint sans basques, qui laisse trois doigts de vide entre lui et la candale, pour faire bouffer plus librement la chemise. Ceux qui sont assez riches pour se procurer des boutons d'argent, ou garnis de quelques pierres de couleur, en mettent aux poignets et au col de leur chemise. La plupart n'y mettent que des rubans. Ils ont rarement des cravates et des justaucorps. Dans cette parure, lorsqu'ils ont la tête couverte d'un chapeau, on vante leur bonne mine, d'autant plus qu'ils sont ordinairement fort bien faits. Avant le mariage, ils portent deux pendans d'oreilles, comme les femmes; ensuite ils n'en portent plus qu'un seul. Les habitans qui se donnent des laquais, leur font faire des candales et des pourpoints avec des galons, et de la couleur de leur livrée : ils leur font porter un turban au lieu de chapeau, des pendans d'oreilles, et un carcan d'argent avec leurs armes.

Les négresses, dans leur habillement de cérémonie, portent ordinairement deux jupes. Celle de dessous est de couleur, et celle de dessus, presque toujours de toile blanche de coton ou de mousseline. Elles ont un corset blanc, à petites basques, ou de la couleur de leur jupe de dessous, avec une échelle de rubans; des pendans d'oreilles d'or ou d'argent, des bagues, des bracelets et des colliers de petite rassade à plusieurs tours, ou de perles fausses, avec une croix d'or ou d'argent. Le col de leur chemise, les manches et les fausses-

manches, sont garnis de dentelle, et leur coiffure est d'une toile très-blanche et très-fine, relevée aussi de quelques dentelles. Cependant on ne voit cet air de propreté qu'aux nègres et aux négresses qui se mettent en état, par leur travail, d'acheter ces ornemens à leurs frais; car, à l'exception des laquais et des femmes de chambre de cet ordre, il n'y a point de maître qui fasse l'inutile dépense de parer une troupe d'esclaves.

Les Européns se trompent lorsqu'ils s'imaginent qu'aux îles on fait consister la beauté des Nègres dans la difformité de leur visage, particulièrement dans de grosses lèvres, avec un nez écrasé. Si ce goût est celui de l'Europe, il règne si peu dans les colonies, qu'on y veut au contraire des traits bien réguliers. Les Espagnols y apportent surtout une extrême attention, et ne regardent point à cinquante piastres de plus pour se procurer une belle négresse. Avec la régularité des traits, on veut qu'elles aient la taille belle, la peau fine et d'un noir luisant. Jamais il n'y a de malpropreté à leur reprocher lorsqu'elles sont proches d'une rivière. Les nègres du Sénégal, de Gambie, du cap Vert, d'Angola et de Congo, sont d'un plus beau noir que ceux de Mina, de Juida, d'Issini, d'Ardra, et des autres parties de la côte. Cependant leur teint change dès qu'ils sont malades, et devient alors couleur de bistre, ou même de cuivre.

Ils sont d'une patience admirable dans leurs maladies; rarement on les entend crier ou se plain-

dre, au milieu des plus rudes opérations. Ce n'est pas insensibilité, car ils ont la chair très-délicate et le sentiment fort vif; c'est un fonds de grandeur d'âme et d'intrépidité qui leur fait mépriser la douleur, les dangers, et la mort même. Le P. Labat rend témoignage qu'il en a vu rompre vifs, et tourmenter plusieurs, sans leur entendre jeter le moindre cri. « On en brûla un, dit-il, qui, loin d'en paraître ému, demanda un bout de tabac allumé, lorsqu'il fut attaché au bûcher, et fumait encore tandis que ses jambes étaient crevées par la violence du feu. Un jour, ajoute le même voyageur, deux nègres ayant été condamnés, l'un au gibet, l'autre à recevoir le fouet de la main du bourreau, le confesseur se méprit et confessa celui qui ne devait pas mourir. On ne reconnut l'erreur qu'au moment de l'exécution. On le fit descendre, l'autre fut confessé; et quoiqu'il ne s'attendît qu'au fouet, il monta l'échelle avec autant d'indifférence que le premier en était descendu, comme si l'un ou l'autre sort ne l'eût pas touché. » C'est à ce mépris naturel de la mort qu'on attribue leur bravoure. On a déjà remarqué que ceux de Mina tombent souvent dans une mélancolie noire, qui les porte à s'ôter volontairement la vie. Ils se pendent ou se coupent la gorge au moindre sujet, le plus souvent pour faire peine à leurs maîtres, dans l'opinion qu'après leur mort ils retourneront dans leur pays. Un Anglais, établi dans l'île de Saint-Cristophe, employa un stratagème fort heureux pour sauver

les siens. Comme il les traitait avec la rigueur ordinaire à sa nation, ils se pendaient les uns après les autres, et cette fureur augmentait de jour en jour. Enfin il fut averti par un de ses engagés que tous ses nègres avaient pris la résolution de s'enfuir dans un bois voisin, et de s'y pendre tous pour retourner ensemble dans leur patrie. Il conçut que les précautions et les châtimens ne pouvant différer que de quelques jours l'exécution de leur dessein, il fallait un remède qui eût quelque rapport à la maladie de leur imagination. Après avoir communiqué son projet à ses engagés, il leur fit charger sur des charrettes des chaudières à sucre, et tout l'attirail de sa fabrique, avec ordre de le suivre; et s'étant fait conduire dans le bois, lorsqu'on eut vu prendre ce chemin à ses nègres, il les y trouva qui disposaient leurs cordes pour se pendre. Il s'approcha d'eux, une corde à la main, et leur dit de ne rien craindre; qu'ayant appris le dessein où ils étaient de retourner en Afrique, il voulait les y accompagner, parce qu'il y avait acheté une grande habitation, où il était résolu d'établir une sucrerie, à laquelle ils seraient beaucoup plus propres que des nègres qu'on n'avait jamais exercés à ce travail; mais qu'alors, ne craignant plus qu'ils pussent s'enfuir, il les ferait travailler jour et nuit, sans leur accorder le repos ordinaire du dimanche; que, par ses ordres, on avait déjà repris dans leur pays ceux qui s'étaient pendus les premiers, et qu'il les y faisait travailler les fers aux

pieds. La vue des charrettes qui arrivèrent aussitôt, ayant confirmé cet étrange langage, les nègres ne doutèrent plus des intentions de leur maître, surtout lorsque, les pressant de se pendre, il feignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération pour hâter la sienne, et partir avec eux. Il avait même choisi son arbre, et sa corde y était attachée. Alors ils tinrent entre eux un nouveau conseil. La misère de leurs compagnons, et la crainte d'être encore plus malheureux leur fit abandonner leur résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur maître, pour le supplier de rappeler les autres, et lui promettre qu'aucun d'eux ne penserait plus à retourner dans leur pays. Il se fit presser long-temps; mais enfin, ses engagés et ses domestiques blancs, s'étant jetés à genoux aussi pour lui demander la même grâce, l'accommodement se fit, à condition que, s'il apprenait qu'un seul nègre se fût pendu, il ferait pendre le lendemain tous les autres, pour aller travailler à la sucrerie de Guinée. Ils le promirent avec serment. Le serment des nègres se fait en prenant un peu de terre, qu'ils se mettent sur la langue, après avoir levé les yeux et les mains au ciel, et frappé leur poitrine. Cette cérémonie, qu'ils expliquent eux-mêmes, signifie qu'ils prient Dieu de les réduire en poussière comme la terre qu'ils ont sur la langue, s'ils manquent à leur promesse, ou s'ils altèrent la vérité. Un autre habitant s'avisa de faire couper la tête et les mains à tous les nègres qui s'étaient pendus, et de les tenir

enfermés sous la clef, dans une cage de fer suspendue dans sa cour. L'opinion des nègres étant que leurs morts viennent prendre leurs corps pendant la nuit, et les emportent avec eux dans le pays, il leur disait qu'ils étaient libres de se pendre lorsqu'il leur plairait; mais qu'il aurait le plaisir de les rendre pour toujours misérables, puisque, se trouvant sans tête et sans mains dans leur pays, ils seraient incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger et de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée, et rien ne pouvait leur persuader que les morts ne trouvassent pas bientôt le moyen de reprendre leurs têtes et leurs mains; mais lorsqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugèrent enfin que leur maître était plus puissant qu'ils ne se l'étaient imaginé, et la crainte du même malheur leur fit perdre l'envie de se pendre.

Le P. Labat, qu'on donne pour garant de ces deux faits, ajoute que, si ces remèdes paraissent bizarres, ils ne laissent pas d'être proportionnés à la portée de l'esprit des nègres, et de convenir à leurs préventions; mais ils ne sont pas plus étranges que la disposition où le même voyageur les représente à l'égard du christianisme, qu'ils paraissent embrasser.

Il est vrai, dit-il, « qu'ils se convertisssnt aisément, lorsqu'ils sont hors de leur pays, et qu'ils persévèrent dans le christianisme, tant qu'ils le voient pratiquer, et qu'ils ne voient pas de sûreté à s'en écarter; mais il est vrai aussi que, dès que ces

motifs ne les retiennent plus, ils ne songent pas plus aux promesses de leur baptême que si tout cela ne s'était passé qu'en songe. S'ils retournaient dans leur pays, ils se dépouilleraient aussi facilement du nom de chrétien que de l'habit dont ils se trouveraient revêtus. »

Jusqu'en 1688 les travaux de Saint-Domingue avaient été faits par les engagés et par les plus pauvres habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols procurèrent quelques nègres. Leur nombre fut un peu grossi par l'arrivée de trois navires français venus d'Afrique, et beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglais, durant la guerre de 1688, enfin par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étaient des instrumens sans lesquels on ne pouvait entreprendre la culture du sucre : mais ils ne suffisaient pas. Il fallait des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les flibustiers, dont les expéditions étaient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes qui font passer l'or du Pérou aux mains des nations qui n'ont, au lieu de mines, que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avait fait, au milieu des ravages qui précédèrent la paix de Riswick, quelques progrès au nord et à l'ouest, n'était rien au sud. Cette partie ne comptait pas cent habitans, tous

logés et tous misérables. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur parti, pour tirer quelque avantage d'un si grand terrain, que d'en accorder en 1698, pour un demi-siècle, la propriété à une compagnie qui prit le nom de Saint-Louis. Elle s'engageait, sous peine de voir son octroi annulé, à peupler sa concession de nègres et d'engagés. On la chargeait de distribuer des terres à ceux qui en demanderaient, et de leur fournir des esclaves et des marchandises payables à terme. A ces conditions, le privilége assurait à la Compagnie le droit d'acheter et de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avait été abandonné, mais seulement aux prix établis dans les autres quartiers de l'île.

Le monopole se détruit par son avidité même. La Compagnie de Saint-Louis fut ruinée par les infidélités de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture et de population lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, était, pour la plus grande partie, l'ouvrage des interlopes.

Depuis leur établissement, les colonies françaises recevaient leurs esclaves des mains du monopole, et en conséquence en recevaient fort peu à un prix exorbitant. Réduit en 1713 à l'impossibilité de continuer ses opérations languissantes, le privilége associa lui-même à son commerce les négocians particuliers. Cette nouvelle combinaison fut suivie d'une telle activité, que le gouvernement com-

mença enfin à se détacher de l'exclusif, en conférant, en 1716, la traite de Guinée aux ports de Rouen, Bordeaux, Nantes et La Rochelle.

On commençait à sentir le bien qu'allait produire cette liberté, tout imparfaite qu'elle était, lorsque Saint-Domingue fut encore condamné à recevoir ses cultivateurs de la Compagnie des Indes, qui n'était même obligée de lui en fournir que deux mille chaque année. Ce fut en 1722 qu'arrivèrent dans la colonie les agens d'un corps odieux. Les édifices qui servaient à leurs opérations furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivaient de la côte d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur-général, qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étaient pas soutenus de la force : il fut même arrêté. Toutes les parties de l'île retentissaient de cris séditieux et du bruit des armes. On ne sait où ces excès auraient été poussés, si le gouvernement n'avait eu la modération de céder. « Pour cette fois, dit Raynal, les peuples ne furent point châtiés du délire de celui qui les gouvernait ; et le duc d'Orléans montra bien, dans cette circonstance, qu'il n'était point un homme ordinaire, en s'avouant lui-même coupable d'une rebellion qu'il avait excitée par une institution vicieuse, et qui aurait été sévèrement punie sous un administrateur moins éclairé ou moins modéré. Après deux ans de trouble et de confusion, les inconvéniens

qu'entraîne l'anarchie ramenèrent les esprits à la paix; et la tranquillité se trouva rétablie sans les moyens violens de la rigueur.

Depuis ce temps, jamais colonie ne mit si bien le temps à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité furent prompts et soutenus. Des établissemens et des plantations se formèrent dans toutes les parties de l'île possédées par la France. En 1726, on y comptait trente mille personnes libres et cent mille esclaves noirs ou mulâtres. Les guerres qui troublèrent ses mers ne firent que comprimer le ressort de sa prospérité. Sa force s'en accrut; son action en devint plus rapide. D'après le dénombrement de l'année 1789, le nombre des esclaves noirs se montait à quatre cent cinquante mille, celui des blancs ne s'élevait qu'à soixante mille. Les deux tiers de ces derniers habitaient les villes et les bourgs; l'autre tiers, disséminé sur les habitations, dirigeait les ateliers.

Les importations des objets venant d'Europe étaient estimées à 220,000,000 de livres tournois; la navigation entre la métropole et la colonie occupait six cents bâtimens français. La valeur des denrées exportées de Saint-Domingue était de 400,000,000 de livres tournois.

Des événemens désastreux, qui se sont passés de nos jours, ont bouleversé Saint-Domingue; la France n'en a plus que la souveraineté nominale. Il s'y est élevé deux gouvernemens indépendans. Un roi nègre réside au cap Français, qui se nomme

maintenant cap Henri. Ses états se terminent aux plaines aujourd'hui désertes qu'arrose l'Artibonite. La partie méridionale, partagée en cantons républicains, dont chacun est gouverné par un conseil des principaux habitans, reconnaît un chef qui porte le titre de président, et fait son séjour au Port-au-Prince. On a donné à l'île son ancien nom d'Haïti. Un troisième parti, indépendant des deux autres, se maintient dans les montagnes.

CHAPITRE III.

La Martinique, la Guadeloupe et dépendances.

La Martinique, que les Caraïbes nomment Madamina, est située entre les 14° 20′ et 15″ de latitude nord; on lui donne seize lieues de long, sur quarante-cinq de circonférence; mais ces lieues ont semblé si grandes à du Tertre, qu'il croit pouvoir en compter dix-huit de longueur, et cinquante de circuit, en y comprenant les caps, qui s'avancent, en quelques endroits, deux ou trois lieues dans la mer. En général, le pays est inégal. Il est arrosé par un grand nombre de petites rivières, et de belles sources.

Le premier voyage du fameux missionnaire Labat fut à la Martinique.

Ce fut le 29 janvier 1694 qu'il y prit terre, après une navigation de soixante-trois jours. En approchant de la côte, il s'étonna qu'on eût pu choisir cette île pour y faire un établissement. Elle ne lui parut qu'une affreuse montagne, entrecoupée de précipices, où l'on ne voit d'agréable que la verdure dont elle est revêtue de toutes parts. Le quartier vers lequel on s'avançait était celui qui s'appelle *Macouba*. On passe la pointe du Prêcheur, après laquelle on commence à découvrir les maisons, les moulins à sucre, et bientôt le fort Saint-

Pierre, qui ne présente d'abord qu'une longue file de maisons, appliquées au pied de la montagne, parce qu'on ne distingue point encore la distance qui est entre la montagne et le rivage.

Les civilités que Labat reçut en arrivant lui auraient fait oublier tout d'un coup les fatigues et les dangers du voyage, s'il n'eût été menacé d'un autre péril, dans le couvent même de son ordre. Un religieux de cette maison était attaqué du mal de Siam, et l'on s'y efforçait d'en arrêter la contagion. Cette maladie était venue à la Martinique, où elle faisait de grands ravages depuis sept ou huit ans, non de Siam, mais par un vaisseau qui en rapportait les débris des établissemens de Merguy et de Bancok, et qui avait touché au Brésil, où quelques gens de l'équipage l'avaient gagnée. Elle était d'autant plus terrible qu'on n'en connaissait encore ni la nature, ni le remède. Les symptômes en étaient aussi variés que les tempéramens des malades. La mort arrivait le sixième ou septième jour. Quelquefois, sans autre pressentiment qu'un léger mal de tête, on tombait mort dans les rues, où l'on était à se promener pour prendre l'air; et ceux qui étaient si cruellement surpris avaient la chair noire et pourrie un quart d'heure après. Les Anglais qu'on faisait prisonniers pendant la guerre prirent cette redoutable maladie, et la portèrent dans toutes les îles. Elle se communiqua de même chez les Espagnols et les Hollandais. Enfin il paraît qu'elle s'est affaiblie, puisqu'on a vu La Condamine guéri,

en 1735, dans l'espace de vingt-quatre heures, et par des secours fort simples.

Labat, chassé de son couvent par la crainte, n'en eut que plus de loisir pour ses observations.

« Saint-Pierre, dit-il, peut être distingué en trois quartiers. Celui du milieu, qui se nomme proprement *Saint-Pierre*, commence au fort et à l'église paroissiale de même nom, desservie par les jésuites, et va jusqu'à la montagne, qui est du côté de l'ouest, où l'on trouve une batterie à barbette de onze canons, nommée *la Batterie de Saint-Nicolas*. Tout l'espace entre cette batterie et celle de Saint-Robert, qui est à l'extrémité du côté de l'ouest, forme le second quartier, qu'on a nommé *le Mouillage*, parce que c'est devant cette partie de la ville que tous les vaisseaux se tiennent à l'ancre : ils y sont plus à couvert que devant le fort. L'église des Jacobins, dédiée à Notre-Dame de Bon-Port, sert de paroisse pour ce quartier et pour les habitans des petites montagnes, qu'on appelle *mornes* aux îles françaises. Le troisième quartier, nommé *la Galère*, offre une longue rue qui borde la mer, depuis le fort jusqu'au pied d'une batterie fermée, qui est à l'embouchure de la rivière des Jésuites; aussi ce quartier est-il de leur paroisse. » A l'arrivée de Labat, on comptait, dans les deux paroisses qui forment ces trois quartiers, environ deux mille quatre cents communians, avec le même nombre de nègres et d'enfans, en y comprenant les soldats et les flibustiers.

« Les par ses de la Cabesterre, continue Labat, nous sont é nues. Cabesterre et Basseterre sont des noms en usage dans les îles, et qui demandent d'être expliqués. On entend par le premier la partie d'une île qui regarde le levant, et qui est toujours rafraîchie par les vents alisés, qui courent depuis le nord jusqu'à l'est-sud-est. La Basseterre est la partie opposée. Dans celle-ci, les vents alisés se font moins sentir : elle est par conséquent plus chaude; mais en même temps la mer y est plus unie, plus tranquille, plus propre pour le mouillage et pour le chargement des vaisseaux. Ordinairement les côtes y sont aussi plus basses qu'aux Cabesterres, où, pour la plupart, elles sont composées de hautes falaises, contre lesquelles la mer bat et se brise avec impétuosité, parce qu'elle y est sans cesse poussée par le vent.

« Je ne pouvais assez admirer, poursuit Labat, la hauteur et la grosseur des arbres de ces forêts, surtout de ceux qu'on nomme *gommiers*. Nous vîmes, en passant au Morne-Rouge, l'habitation des religieux de la Charité, et celles de plusieurs particuliers. On y élève des bestiaux et des cacaoyers. Du morne de la Calebasse, où nous arrivâmes un peu avant midi, nous eûmes le plaisir de découvrir une grande partie de la Cabesterre, qui, de cette élévation, nous parut un pays uni, beaucoup plus que celui que nous quittions, où l'on ne trouve que des montagnes. On a taillé dans ces mornes un chemin étroit, qui est, de ce côté-là, l'unique passage

d'une partie de l'île à l'autre, et qu'on pourrait rendre impénétrable. Toutes les rivières de ce quartier ne sont que des torrens qui tombent des montagnes, et qui grossissent aux moindres pluies : elles n'ont ordinairement que deux ou trois pieds d'eau. Celle du Capot est une des plus grandes de l'île : sa largeur est ordinairement de neuf à dix toises ; sa profondeur, de deux ou trois pieds au milieu, et son eau très-claire ; mais de grosses masses de pierres, et quantité de cailloux dont elle est remplie, rendent son passage dangereux, pour peu qu'elle s'enfle.

Au surplus, les paroisses de cette île, et celles de toutes les Antilles possédées par les puissances catholiques, sont desservies par des moines, soit cordeliers, soit capucins ou autres, et l'étaient aussi par des jésuites, lorsqu'il y en avait.

C'est le roi de France qui entretient les religieux-curés des îles du Vent, c'est-à-dire de toutes les îles françaises, à l'exception de Saint-Domingue. Leurs pensions se prennent sur le domaine royal. Toutes les cures anciennes ont douze mille livres de sucre brut ; et les nouvelles, neuf mille livres.

A l'égard du casuel, il varie suivant la différence des lieux. D'ailleurs, il ne consiste que dans les droits de sépulture et de mariage, et dans la publication des bans pour les personnes libres. On n'exige rien des esclaves, ni de leurs maîtres pour eux. La levée des corps, que le curé doit prendre à leur maison, est taxée, dans les paroisses du fort

Saint-Pierre, du Mouillage et du Fort-Royal, à quinze livres; dans les autres, à six. On donne, dans les trois premières, neuf livres pour une grande messe, et dans le reste de l'île, quatre livres dix sous. Les messes basses, les publications de bans, les certificats de baptême, les mariages et les sépultures sont à vingt sous. A l'égard des autres fonctions, « on prend, dit Labat, ce que les fidèles présentent; mais on ne demande jamais rien. »

Le Fort-Royal est situé sur une hauteur, en forme de presqu'île, composée d'une roche tendre ou d'un tuf, qui se creuse assez facilement, quand on est un peu au-dessous de sa superficie. Ce terrain est élevé d'environ 15 à 18 toises au-dessus de la mer, qui l'environne de toutes parts, à l'exception d'une petite langue de terre qui le joint à l'île, et dont la largeur est de 18 à 20 toises. Ce fort fut attaqué, en 1674, par les Hollandais, sous les ordres de l'amiral Ruyter. La relation de cette attaque offre des singularités assez plaisantes pour qu'on se permette ici cette espèce de digression.

Les magasins étaient pleins d'eau-de-vie et de vin lorsque Ruyter fit descendre ses troupes sous la conduite du comte de Stirum. Ses soldats n'y trouvant aucune résistance, se mirent à les piller, et burent avec si peu de modération, qu'ils n'étaient plus en état de se tenir sur leurs pieds lorsqu'il fallut marcher à l'assaut. Il se trouvait dans le carénage une flûte de vingt-deux pièces

de canon, et un vaisseau de roi de quarante-quatre commandé par le marquis d'Amblimont, successeur du comte de Blénac au gouvernement général des îles. Ces deux bâtimens firent un si terrible feu sur ces ivrognes, qui tombaient à chaque pas, qu'ils en tuèrent plus de neuf cents. Leur chef fut du nombre. Le feu des vaisseaux, secondé par celui des palissades, força l'officier qui avait succédé au comte de Stirum, de faire battre la retraite : il fit un épaulement avec les tonneaux que ses gens avaient vidés, pour mettre à couvert un reste de vivans et de blessés, et leur donner le temps de revenir de l'ivresse. Ruyter, qui vint à terre le soir, après avoir passé tout le jour à canonner ce rocher, fut extrêmement surpris de voir plus de quinze cents Hollandais tués ou blessés. Il prit aussitôt la résolution d'abandonner une si funeste entreprise, et de faire embarquer le reste de son monde pendant la nuit.

Dans le même temps, le gouverneur de l'île assemblait son conseil, où l'on résolut d'abandonner le fort, après avoir fait enclouer le canon, parce que celui des ennemis ayant abattu la plus grande partie des retranchemens, il était à craindre qu'on ne pût résister à l'assaut, lorsque les Hollandais auraient achevé de cuver leur vin. Mais cette résolution ne put être exécutée avec tant de silence, qu'ils n'entendissent beaucoup de bruit dans le fort. Ils le prirent pour le prélude d'une sortie, dont Ruyter appréhenda les effets dans l'état où ses gens

étaient encore. Une partie était déjà rembarquée. L'épouvante se répandit parmi les autres. Ils se jetèrent avec tant de précipitation dans leurs chaloupes, qu'ils abandonnèrent leurs blessés, leurs attirails de guerre, et même une partie de leurs armes, tandis que les assiégés, alarmés aussi du bruit qu'ils entendaient, et le prenant pour la marche de l'ennemi qui s'avançait à l'assaut, ne se pressèrent pas moins de passer dans leurs canots. Enfin, cette mutuelle terreur ayant fait fuir les uns et les autres, il ne resta dans le fort qu'un Suisse, qui, s'étant enivré dès le soir, dormait tranquillement, et n'entendit rien de ce qui se passait autour de lui; de sorte qu'à son réveil il fut étonné de se voir tranquille possesseur de ce poste, sans amis comme sans ennemis. D'Amblimont, qui ne fut point averti de cette double retraite, recommença dès la pointe du jour à faire jouer son artillerie; mais ne voyant paraître personne au fort, et n'entendant plus rien dans le camp des ennemis, dont les roseaux lui cachaient la vue, il mit à terre un sergent et quelques soldats pour aller aux observations. Ce petit détachement ne trouva que des morts, des blessés, et quelques ivrognes qui dormaient encore dans les magasins; il en avertit le capitaine, qui fit reprendre aussitôt possession de la forteresse par tout ce qu'il y avait de troupes à bord. Dès la même année, on commença des ouvrages dont une partie subsiste encore.

Les rues de la ville qu'on a bâties depuis, près

du Fort-Royal, sont tirées au cordeau, mais bordées de maisons fort inégales. En 1695, on en voyait plusieurs de maçonnerie qui semblaient menacer ruine, parce que tout le terrain que la ville occupe est un sable mouvant où, plus on creuse, moins on trouve de solidité. L'expérience a fait connaître que, pour y faire des édifices durables, il fallait mettre le mortier et les premières assises sur une sorte d'herbe assez semblable au chiendent, dont ce terrain est couvert; et tous les habitans ont adopté cette méthode. Malheureusement, au lieu de la suivre pour bâtir l'église, on a fait un grillage qui a demandé des frais considérables, et n'a point empêché que les murs, travaillant beaucoup, ne soient surplombés et ouverts en plusieurs endroits.

La ville du Fort-Royal est non-seulement la résidence ordinaire du gouvernement général, mais le siége du conseil supérieur.

En revenant au fort Saint-Pierre, Labat vit de son canot la Pointe des Nègres, près le bourg et l'église de la Case-Pilote. Tout ce terrain est fort élevé, et coupé sans cesse par des mornes; la plupart des fonds qui les séparent sont en savanes, où l'on voit beaucoup de *canneficiers* (c'est le nom qu'on donne aux arbres qui portent la casse). Pendant que les Juifs avaient la liberté d'être aux îles, ils faisaient confire quantité de siliques de casse pour l'Europe. Leur méthode était de les cueillir extrêmement tendres, et lorsqu'elles n'avaient en-

core que deux à trois pouces de longueur ; de sorte qu'on mangeait la silique même avec tout ce qu'elle contenait. Cette confiture était agréable, et tenait le ventre libre. Les Juifs confisaient aussi les fleurs, et leur conservaient leur couleur naturelle sous le candi dont ils avaient l'art de les couvrir : elles produisent le même effet que les siliques. Mais depuis l'expulsion des Juifs, soit qu'ils aient emporté leur secret, ou qu'on n'ait pas pris la peine de l'employer, cette confiture a perdu sa réputation.

Le port de la Trinité est un grand enfoncement qui forme une longue pointe, nommée *la Pointe de la Caravelle,* dont il est couvert du côté du sud-est. De l'autre, il est fermé par un morne assez haut, d'environ quatre cents pas de longueur, qui ne tient à la terre de l'île que par un isthme ou une langue de terre de trente-cinq à quarante toises de large. Le côté de l'est opposé au fond du golfe est fermé par une chaîne de rochers qui paraissent à fleur d'eau en mer basse, et sur lesquels Labat juge qu'on pourrait établir une batterie fermée. C'est une opinion fausse, dit-il, que celle de quelques philosophes qui n'admettent point de flux ni de reflux entre les deux tropiques, ou qui l'y croient du moins presque imperceptible. Le flux ordinaire, aux îles de la Martinique et de la Guadeloupe, monte à quinze ou dix-huit pouces, et dans les syzygies, c'est-à-dire, les nouvelles et les pleines lunes, il passe de beaucoup deux pieds. L'entrée du port est entre deux récifs et la pointe du morne.

Cette pointe, qui est basse et naturellement arrondie, est défendue par quelques pièces de canon.

Le bourg n'était alors composé que de soixante ou quatre-vingt maisons, bâties sur une ligne courbe, qui suivait la figure du golfe ou du port. L'église, qui n'était que de bois et d'une grandeur médiocre, occupait le centre de l'enfoncement. Mais la Trinité s'est considérablement accrue depuis qu'on fabrique dans ce quartier beaucoup de sucre, de cacao, de coton, et d'autres marchandises qui attirent un grand nombre de vaisseaux. D'ailleurs ils ont l'avantage d'y être en sûreté, pendant la saison des ouragans, dans un port très-sûr; et lorsqu'ils les quittent pour retourner en Europe, ils se trouvent au vent de toutes les îles, ce qui leur épargne plus de trois cents lieues qu'ils auraient à faire pour aller chercher le débarquement ordinaire de Saint-Domingue ou de Porto-Rico.

A l'occasion des descentes que les habitations peuvent craindre en temps de guerre, Labat nous apprend de quelle manière on cache ce qu'on veut sauver : si ce sont des meubles ou des provisions qui puissent résister à l'humidité, comme de la vaisselle, des ferremens, des ustensiles de cuisine, des barils de viande, de vin ou d'eau-de-vie, on fait au bord de la mer une fosse de huit à dix pieds de profondeur, afin que les ennemis, sondant avec leurs épées, ne puissent rien sentir de plus dur que le sable ordinaire. Lorsqu'on a mis dans la fosse ce qu'on veut cacher, et qu'on l'a remplie du même

sable, on jette à la mer ce qu'il y a de surplus pour ne rien laisser d'élevé sur le terrain. On y jette de l'eau, qui le rend plus ferme, et l'on n'oublie point de s'aligner à deux ou trois arbres des environs, ou à quelque grosse roche, pour retrouver plus facilement le dépôt, à l'une ou l'autre de ces deux marques. Si les effets ne peuvent être transportés au bord de la mer, on fait des trous en terre dans un terrain sec. Ceux qui choisissent une savane lèvent adroitement la première couche de terre, comme on fait pour couper du gazon; et, mettant des toiles autour du lieu qu'ils veulent creuser, ils y posent la terre qu'ils tirent du trou, afin qu'il ne s'en répande rien sur l'herbe voisine. Ils donnent au trou le moins d'ouverture qu'ils peuvent par le haut. Après y avoir mis leurs effets, ils le remplissent de terre qu'ils foulent soigneusement; ils y jettent de l'eau, ils mouillent l'herbe ou les cannes qu'ils ont levées : tout reprend sa place et son apparence naturelle; la terre qui reste est portée fort loin, et les environs, où l'herbe paraît foulée, sont arrosés plusieurs fois, afin qu'en se relevant elle reprenne bientôt sa verdure. A l'égard des toiles ou des étoffes de soie, des papiers et de tout ce qui craint l'humidité, on les met dans de grandes calebasses coupées vers le quart de leur longueur; on en couvre l'ouverture avec un autre calebasse, et ces deux pièces sont jointes ensemble avec une ficelle de pite. Cette espèce de boîte, qu'on appelle *coyembouc*, est une ancienne invention des sauvages. Lorsqu'elle est

remplie et bien fermée, on l'élève entre les branches de châtaignier, ou des autres arbres à grandes feuilles, qui sont ordinairement couronnés de lianes. On fait passer par-dessus le coyembouc quelques lianes dont on tresse un peu les bouts, ce qui le cache si bien, qu'il est impossible de l'apercevoir; et les feuilles dont il est couvert empêchent la pluie d'y causer la moindre humidité. Mais il faut que cette opération se fasse sans la participation des nègres, parce que l'ennemi ne manque point de mettre à la torture ceux qui tombent entre ses mains, pour les forcer de découvrir le trésor de leurs maîtres.

La population de la Martinique est de 9,200 blancs, 8,600 hommes de couleur, et 77,600 nègres.

La Guadeloupe est divisée en deux parties par un canal étroit, ou petit bras de mer, qui la traverse de l'est à l'ouest. Celle qu'on nomme *la Grande-Terre* était peu cultivée, lorsque Du Tertre était aux Antilles. C'est la plus orientale, la plus grande, et aujourd'hui la plus riche par ses productions, quoiqu'elle ne soit arrosée d'aucune rivière. Son chef-lieu est la Pointe-à-Pitre; des marais, situés dans le voisinage de cette ville, nuisent à sa salubrité; elle est d'ailleurs bien bâtie et régulière.

La partie occidentale, ou Guadeloupe proprement dite, a des montagnes fort élevées, et par conséquent beaucoup de petites rivières qui, dans les temps de pluie, deviennent des torrens consi-

dérables. La ville de Basse-Terre en est le chef-lieu. Elle est placée moins avantageusement pour le commerce que la Pointe-à-Pitre, mais le séjour en est plus agréable ; elle a des eaux abondantes. Elle est située par 15° 59′ de latitude septentrionale, et 64° 5′ de longitude à l'ouest de Paris.

Le cœur de l'île est un composé de très-hautes montagnes, de rochers affreux et d'épouvantables précipices. Du Tertre en vit quelques-uns, et reconnut qu'un homme, criant de toute sa force, ne pouvait se faire entendre du fond à ceux qui prêtaient l'oreille sur les bords. Au centre, tirant un peu vers le sud, on trouve la célèbre montagne qu'on a nommée *la Soufrière*, dont le pied foule le sommet des autres, et qui s'élève à perte de vue dans la moyenne région de l'air, avec une ouverture d'où sort continuellement une épaisse et noire fumée, entremêlée d'étincelles pendant la nuit.

Les deux culs-de-sacs, c'est-à-dire les deux embouchures de la rivière salée, sont, sans comparaison, la meilleur et la plus belle partie de l'île. Du Tertre les nomme deux mamelles, ou deux magasins dont les habitans tirent leur nourriture. Le plus grand se prend depuis la pointe du fort Saint-Pierre jusqu'à celle d'Antigo ; son étendue est de huit ou dix lieues de long, et de cinq ou six de large. Le petit n'en a pas plus de quatre dans ces deux dimensions. Ils sont richement ornés, l'un et l'autre, de quantité de petites îles, de formes et de grandeurs différentes, éloignées entre elles de

cent pas, de deux cents, de cinq et de six cents, toutes couvertes, jusqu'aux bords, d'arbres à feuilles de laurier et de la plus belle verdure, ce qui leur donne l'apparence d'autant de forêts flottantes. Ce qu'elles ont de plus remarquable, et que Du Tertre observa soigneusement, c'est qu'il n'y en a pas une qui n'ait son avantage particulier, par lequel on la distingue des autres et dont elle tire son nom. *L'île aux Frégates* sert de retraite à cette espèce d'oiseaux; une autre aux *grands-gosiers*, une autre aux *mouettes*; d'autres aux *anolis*, aux *lézards*, aux *soldats*, aux *crabes blancs*, aux *crabes violets*, etc. Du Tertre en nomma une *cancale*, parce que tous les arbres dont elle était bordée se trouvaient chargés de très-bonnes huîtres. Ce spectacle, qui lui parut merveilleux, est fort commun sur les côtes d'Afrique, et l'explication qu'il lui donne était déjà fort connue. « Cela vient, dit-il, de ce que, les ondes venant frapper les branches des arbres, la semence des huîtres s'y attache et s'y forme sur les rochers; de sorte qu'à mesure qu'elles grossissent, leur poids fait baisser les branches jusque dans la mer, où elles sont rafraîchies deux fois le jour par la marée. »

A trois cents pas de l'église des Goyaves, vers l'est, on fit remarquer au P. Labat que l'eau de la mer bouillonne dans un espace de cinq ou six pas. Il prit un petit canot, pour observer s'il était vrai, comme on l'en assurait, que cette eau était si chaude, qu'on y pouvait faire cuire des œufs et

du poisson. « Je m'éloignai, dit-il, d'environ trois toises du bord du rivage, et je m'arrêtai sur quatre pieds d'eau, dans un endroit où les bouillons ne me semblaient pas si fréquens que vers les bords. J'y trouvai l'eau si chaude, que je n'y pus tenir la main, et j'envoyai chercher des œufs que j'y fis cuire en les tenant suspendus dans mon mouchoir. A terre, vis-à-vis des bouillons, la superficie du sable n'avait pas plus de chaleur que dans les endroits plus éloignés; mais, ayant creusé avec la main, je ne fus pas peu surpris de sentir, à la profondeur de cinq ou six pouces, une augmentation considérable de chaleur; et plus je continuai de creuser, plus elle augmentait; de sorte qu'à la profondeur d'un pied, il me fut presque impossible d'y tenir la main. Je fis creuser un autre pied plus avant, avec une pelle; le sable brûlant se mit à fumer, comme la terre qui couvre le bois dont on fait le charbon; et cette fumée jetait une odeur insupportable de soufre. »

Labat alla jusqu'aux montagnes où la soufrière se fait distinguer par son volcan; et ce spectacle piqua sa curiosité. Il résolut de la satisfaire à toutes sortes de risques. « On ne rencontre, dit-il, sur toutes ces montagnes pelées, que des fougères et de misérables arbrisseaux chargés de mousse : ce qui vient du froid continuel qui y règne, des exhalaisons de la soufrière, et des cendres qu'elle vomit fort souvent. Comme l'air s'était purgé par une grande pluie qui était tombée la nuit précédente,

il se trouva clair et sans nuages. A mesure que nous avancions en montant, nous découvrions de nouvaux objets. On me fit apercevoir la Dominique, les Saintes, la Grande-Terre, et Marie-Galande, comme si j'avais été dessus. Plus haut, je vis clairement la Martinique, Montserrat, Nièves et d'autres îles voisines. Le monde n'a pas de plus beau point de vue.

« Après une marche d'environ trois heures et demie, en tournant autour de la montagne que je voulais visiter, et montant toujours, nous nous trouvâmes parmi des pierres brûlées et dans des lieux couverts d'un demi-pied de cendres blanchâtres qui jetaient une forte odeur de soufre. Plus nous avancions, plus la cendre et son odeur augmentaient. Enfin nous arrivâmes sur la hauteur. C'est une vaste plate-forme, inégale, et couverte de monceaux de pierres brûlées de différentes grosseurs. La terre fumait de toutes parts, et surtout dans les lieux où l'on voyait des fentes et des crevasses. Je ne jugeai point à propos de m'y promener; on me fit prendre à côté, pour gagner le pied d'une hauteur qu'on nomme *le Piton de la Soufrière :* c'est un amas de grosses pierres calcinées, qui peut avoir 10 ou 12 toises de hauteur, sur quatre fois autant de circonférence. J'y montai sans crainte, parce que je n'y voyais point de cendre ni de fumée, et je vis au-dessous de moi, du côte de l'est, la bouche de la fournaise. C'est une ouverture ovale, qui me parut large de 18 à 20

toises dans son plus grand diamètre. Ses bords étaient couverts de grosses pierres, même de cendres et de monceaux de vrai soufre. L'éloignement où j'étais ne me permit pas d'en reconnaître la profondeur; et je ne pouvais, sans imprudence, m'en approcher davantage. D'ailleurs, il s'en exhalait de temps en temps des tourbillons d'une fumée noire, épaisse, sulfurée, et mêlée d'étincelles de feu qui m'incommodaient beaucoup lorsque le vent les portait vers moi. Je vis à peu de distance une autre bouche, plus petite que la première, et qui me parut comme une voûte ruinée : il en sortait aussi beaucoup de fumée et d'étincelles. Tous les environs de ces deux ouvertures n'offraient que des fentes et des crevasses qui rendaient une épaisse fumée, ce qui ne me laissa aucun doute que toute la montagne fût creuse comme une grande cave, pleine de soufre enflammé qui se consume peu à peu, et qui, faisant affaisser la voûte, y cause sans cesse de nouvelles ouvertures.

« Nous passâmes environ deux heures à nous reposer sur le Piton; nous y jouîmes de sa belle vue en dînant, et nous y plantâmes une perche d'environ douze pieds, que j'avais fait apporter exprès, avec une vieille toile, pour servir de pavillon. Ensuite il fallut descendre par le même chemin qui nous avait servi à monter. On peut croire qu'il ne s'y en trouve point de battus. Peu de voyageurs se laissent tenter par une curiosité aussi dangereuse que la mienne. Je ne laissai point de

m'approcher, autant qu'il me fut possible, de la grande bouche, dont l'accès m'avait paru moins difficile que celui de la petite; et j'y fis jeter de grosses pierres par le plus robuste de mes compagnons; mais je ne vis point augmenter, comme on me l'avait annoncé, la fumée ni les étincelles. La terre retentissait sous nos pieds, et lorsqu'on la frappait d'un bâton, comme si nous eussions été sur le pont d'un vaisseau. Si l'on remuait une grosse pierre, la fumée sortait aussitôt. Toutes les pierres de la montagne sont légères et sentent beaucoup le soufre. J'en fis prendre quelques-unes au sommet. Quoiqu'on fût alors dans la plus grande chaleur du jour, l'air était très-frais sur le Piton, et je doute qu'on y pût résister pendant la nuit. Les nègres, qui vont prendre du soufre pour le vendre après l'avoir bien purifié, se sont fait une route que nous n'avions pu trouver d'abord, mais que nous cherchâmes plus heureusement à notre retour, et que nous suivîmes. Elle était plus aisée que la nôtre, mais plus longue. Deux cents pas au-dessous de la grande bouche, nous trouvâmes trois petites mares d'eau chaude, éloignées de quatre à cinq pas l'une de l'autre. La plus grande, dont le diamètre est à peu près d'une toise, est remplie d'une eau fort brune qui a l'odeur de celle où les serruriers et les forgerons éteignent le fer. La seconde, qui est blanchâtre, a le goût de l'alun. La troisième est bleue, elle a le goût du vitriol, et l'on y trouve, dit-on, d'assez gros morceaux de ce minéral; mais

n'ayant point d'instrumens ni de perche pour chercher au fond, nous ne découvrîmes rien, et je ne pus même mesurer la profondeur des mares qui excédait la longueur de nos bâtons.

« Nous vîmes ensuite quantité de petites sources d'eau, qui forment, en s'unissant, des rivières ou de gros torrens. Un de ces rapides amas d'eau a reçu le nom de Rivière Blanche, parce que les cendres et le soufre qui s'y mêlent lui donnent souvent cette couleur : elle se jette dans la rivière de Saint-Louis, et n'aide pas à la rendre poissonneuse. A mesure qu'on s'éloigne de ces terres brûlées, en descendant la montagne, le pays devient plus beau : on revoit de l'herbe, des arbres chargés de verdure, des terres bien cultivées; et l'on se croit passé dans un nouveau monde, en sortant d'une affreuse montagne toute couverte de pierres calcinées, de cendre et de soufre. Mes souliers s'en étaient ressentis, et j'eus besoin de quelques jours de repos. »

Labat visita ce qu'on nomme les abîmes. Ce sont de grands enfoncemens que la mer fait dans les terres, où les vaisseaux peuvent se retirer pendant la saison des ouragans, ou pour se mettre à couvert de l'ennemi. L'eau y est profonde; et si les terres voisines étaient défrichées, on y pourrait faire un excellent fort qui ne demanderait qu'une redoute pour le défendre.

La population de la Guadeloupe se monte à 159,500 habitans.

L'île de Marie-Galande, séparée de la Guadeloupe par un canal de six lieues de largeur, offre un sol presque plat et sans eaux. On y compte environ 10,000 habitans : elle produit du sucre et du café de bonne qualité.

La Désirade n'est guère qu'un rocher, à trois lieues au vent de la Grande-Terre de la Guadeloupe : on y compte à peine quarante familles qui, avec environ trois cents nègres, cultivent le coton et élèvent les bestiaux.

Les Saintes sont trois petites îles à trois lieues au sud de la Guadeloupe proprement dite. Elles forment une rade superbe et très-sûre, où les bâtimens de l'état peuvent hiverner. Leur population n'excède guère celle de la Désirade. On y récolte un peu de coton.

La partie française de Saint-Martin est fort riche : elle renferme plusieurs belles sucreries et des salines. Cette île est éloignée d'une vingtaine de lieues au nord de la Guadeloupe.

CHAPITRE IV.

Jamaïque.

Cette île fut nommée par Cristophe Colomb *San-Iago*, c'est-à-dire Saint-Jacques; et de James, qui signifie Jacques ou Iago, dans leur langue, les Anglais ont fait *Jamaïca*, que toutes les autres nations ont adopté.

On a vu que Colomb la découvrit, dans son second voyage, au commencement de mai 1494. Les Espagnols n'y avaient point encore d'établissement; mais en 1509, c'est-à-dire trois ans après sa mort, ils s'y rendirent en foule, et dans le cours de la même année ils y bâtirent trois villes, Séville sur la côte du nord; Mellila sur celle du sud, et Oristan dans la partie occidentale, à quatorze lieues de Séville. Diègue, un des fils de Colomb, en bâtit une sous le nom de *San-Iago de la Vega*, et la situation en étant plus agréable et plus saine que celle des trois autres, elles furent bientôt abandonnées de leurs habitans. La Vega devint si florissante, qu'on y comptait dix-sept cents maisons, deux églises, deux chapelles, et même une abbaye.

Diègue Colomb, premier gouverneur de l'île, en posséda la plus grande partie, et prit dans ses titres celui de marquis de La Vega qui est passé à ses descendans; mais leur tyrannie et leurs exac-

tions arrêtèrent les progrès de la colonie. On la vit bornée long-temps à La Vega, d'où les habitans faisaient cultiver les terres par leurs esclaves. Ensuite, lorsque le Portugal fut soumis à cette couronne, les Portugais, beaucoup plus industrieux, tentèrent en vain d'augmenter la culture et le commerce de la Jamaïque : ils trouvèrent des obstacles invincibles dans la jalousie des Espagnols, qui, menant une vie oisive, sans aucune sorte de manufactures et de commerce, se contentaient de tirer leur subsistance de leurs plantations, et de vendre ce qu'ils avaient de superflu aux vaisseaux qui passaient sur leurs côtes. C'était néanmoins pour s'assurer la possession d'une île si négligée, qu'ils avaient massacré plus de six mille Américains, ses habitans naturels. Ils n'étaient pas eux-mêmes plus de quinze cents, avec le même nombre d'esclaves noirs, lorsqu'elle fut conquise par les Anglais, en 1655.

Les nègres, après la défaite de leurs maîtres, égorgèrent quelques officiers qui les commandaient, et se donnèrent pour chef un esclave de leur nation. Ils continuèrent quelque temps de se soutenir dans les montagnes, où ils vivaient de chasse et de pillage; enfin, la crainte de se voir forcés dans cette retraite en détermina le plus grand nombre à se soumettre au chef anglais, qui leur fit grâce lorsqu'ils eurent abandonné leurs armes. Il n'en resta que trente ou quarante qui, soit dans l'espérance de se procurer la liberté, soit par affec-

tion pour leurs anciens maîtres, ou par haine pour les Anglais, s'obstinèrent à mener une vie errante dans des montagnes inaccessibles. Ensuite leur troupe s'étant grossie par la désertion d'un grand nombre de nègres anglais, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées, et pour y commettre des ravages qui forcèrent le gouverneur d'élever des forts pour mettre les plantations à couvert. Ces brigands subsistent encore dans une race nombreuse, et l'on n'a pu trouver jusqu'aujourd'hui d'autre moyen pour les réprimer, que d'entretenir des corps-de-garde au pied des montagnes.

Les Anglais, devenus maîtres de l'île, poussèrent leurs établissemens avec autant de succès que d'activité. C'est à Doiley, qui prit la Jamaïque, que les Anglais ont la principale obligation des premiers progrès de leur colonie. En 1663, c'est-à-dire huit ans après son origine, on y comptait déjà douze paroisses, et 17,300 habitans. Les flibustiers contribuèrent beaucoup à ce prompt accroissement par les richesses qu'ils y apportaient de leurs courses, et du pillage des établissemens espagnols.

La Jamaïque est traversée par le 18e degré de latitude septentrionale : elle a environ quarante-six lieues de long, de l'est à l'ouest, sur vingt de largeur dans le milieu. Elle se resserre par degrés vers ses deux extrémités, et paraît se terminer en deux pointes. Elle contient environ cinq millions d'acres de terre, dont la moitié est actuellement

en culture. Elle est divisée en deux parties par une chaîne de montagnes qui s'étend de l'est à l'ouest, et d'où sortent quantité de rivières. Ses côtes méridionales offrent un grand nombre d'excellentes baies.

L'île est divisée en trois comtés. Les trois principales villes sont Kingston, Port-Royal, et Spanish-Town ou San-Iago, qui se trouvent à la côte méridionale.

La ville de Port-Royal se nommait autrefois *Cognay;* elle occupait la pointe d'une langue de terre qui s'avance d'environ dix milles en mer. L'eau y est si profonde et le rivage si net, que les plus grands navires pouvaient s'approcher jusqu'aux quais, et charger ou décharger avec aussi peu de frais que d'embarras. Mille vaisseaux peuvent y mouiller à l'aise, sans avoir rien à craindre des vents. La grande rivière, sur laquelle est situé San-Iago, vient tomber dans cette baie. C'est là que tous les vaisseaux prennent leur eau et leur bois. La facilité du mouillage et tant d'autres commodités avaient rendu Port-Royal le centre du commerce de l'île. Avec tous ces avantages, sa situation avait de fâcheux inconvéniens; l'eau douce, le bois, la pierre manquent absolument sur ce terrain. Le sol en est si sec, qu'il n'y croît aucune sorte d'herbe; et la multitude de marchands et de mariniers que le commerce ou la navigation attirait continuellement dans ces villes, y rendait les vivres d'une cherté extrême. Cette ville fut ren-

versée en 1692 par un tremblement de terre. Ces accidens, qui se sont renouvelés, l'ont fait déserter en partie. La capitale actuelle est Kingston. Le gouverneur et les cours de justice résident à Sanlago.

Le terroir de la Jamaïque est, en général, d'une extrême fertilité. Entre les rochers de la grande chaîne, nommée *les Montagnes Bleues*, s'élèvent des forêts remplies de beaux arbres, qui offrent l'aspect d'un printemps perpétuel. A leur pied jaillissent des ruisseaux limpides, qui forment de nombreuses cascades, et entretiennent une fraîcheur délicieuse. La grande chaîne de montagnes est appuyée sur d'autres, qui diminuent graduellement de hauteur. Les côteaux inférieurs sont garnis de cafeyers, et plus bas, les plus riches plantations de sucre s'étendent à perte de vue. Les savanes, dont le fonds consiste en calcaire marneux, portent un gazon touffu et brillant. Le sucre est la principale production : depuis le commencement du dix-neuvième siècle, les plantations de café ont été très-étendues; de sorte que cette île produit aujourd'hui plus des trois quarts du café, et plus de la moitié du sucre que l'Angleterre tire de ses colonies. Les récoltes de la Jamaïque sont plus certaines et plus égales que celles des îles Caraïbes, celles-ci étant plus sujettes aux sécheresses et aux ouragans.

Le climat de la partie basse de l'île est presque partout excessivement chaud. Les brises de mer,

qui se font sentir tous les matins, le rendent plus supportable aux Européens. Les quartiers de l'est et de l'ouest sont tous plus sujets aux vents et à la pluie. Leurs épaisses forêts les rendent moins agréables que ceux du sud et du nord, qui sont beaucoup plus ouverts. Les parties montagneuses sont les plus froides, et souvent les matinées n'y sont pas exemptes de gelées blanches.

Avant l'affreux tremblement de 1692, on connaissait peu dans l'île ces redoutables météores. Il commença le 7 juin, entre onze heures et midi; et, dans l'espace de deux minutes, il écrasa ou noya les neuf dixièmes des habitans de Port-Royal, entre lesquels ceux des quais furent abîmés presque tous en moins d'une minute. Quelqu'un, qui eut le bonheur d'échapper, écrivit à Londres, peu de temps après : « J'ai perdu ma femme, mes enfans, ma sœur et sa fille, mes valets et mes servantes, c'est-à-dire, toute ma famille et tout mon bien. Il ne s'est sauvé qu'une femme-de-chambre de ma femme, qui est venue me raconter que sa maîtresse était dans son cabinet, au second étage, et l'avait envoyée au grenier, où ma sœur était montée avec sa fille, à la première secousse du tremblement, avec ordre de prendre l'enfant pour la soulager; mais qu'étant descendue d'abord dans la rue, dans le dessein de remonter après avoir pris quelques informations, elle avait vu fondre ma maison, qui est actuellement trente pieds sous l'eau. J'étais allé, le matin, avec un de mes fils, à Liguanja : le trem-

blement de terre nous surprit à notre retour, et nous faillîmes d'être engloutis par les vagues de la mer, qui roulèrent impétueusement vers nous, en s'élevant six pieds au-dessus de leur niveau, sans que l'air fût agité du moindre vent. A Liguania, où nous fûmes forcés de retourner, nous trouvâmes toutes les maisons renversées, et nul autre endroit pour nous mettre à couvert, que les cases des nègres. Nous sommes au 20, et la terre continue de trembler cinq ou six fois en vingt-quatre heures. Une grande partie de la montagne est tombée, et sans cesse on en voit tomber d'autres parties. Tous les quais de Port-Royal se sont abîmés à la fois. Quantité de riches marchands y ont été noyés avec leurs familles et leurs effets. Ce quartier est à présent tout couvert d'eau; et dans celui de l'église, où était ma maison, l'eau monte jusqu'au toit des édifices qui subsistent encore. La terre, s'ouvrant en plusieurs endroits, a dévoré un grand nombre d'habitans, qu'elle a revomis dans d'autres lieux, quelques-uns vivans, et qui se sont heureusement sauvés. Du côté de Northe, plus de mille acres de terre se sont enfoncés, avec tout ce qu'il y avait d'effets. Il ne reste pas une maison sur pied dans la presqu'île. Les deux grandes montagnes qui étaient à l'entrée sont tombées aussi dans un espace de seize milles qui les séparait; et s'étant comme jointes, elles ont arrêté le cours de la rivière, qui est demeurée à sec pendant un jour entier jusqu'au bac. On y a pris une prodigieuse

quantité de poisson, et ce secours a servi du moins au soulagement des malheureux. Du côté de Yellows, une autre montagne s'est fendue, et, tombant sur les terres voisines, a couvert plusieurs habitations et détruit un grand nombre de colons. La plantation de Hopkin se trouve éloignée d'un demi-mille de l'endroit où elle était auparavant. L'eau de tous les puits est montée jusqu'à leur ouverture.

Une autre relation de cet épouvantable accident en donne encore une plus affreuse idée. « Entre onze heures et midi, nous sentîmes trembler la maison où j'étais alors, et nous vîmes le pavé de la chambre qui se soulevait. Au même instant, nous entendîmes pousser dans les rues des cris lamentables; et, nous hâtant de sortir, nous eûmes le touchant spectacle d'une foule de peuple qui levait les mains en implorant le secours du ciel. Nous continuâmes de marcher dans la rue, où, des deux côtés, nous vîmes tomber des maisons, et d'autres s'abîmer. Le sable des rues s'enflait un moment comme les vagues de la mer, jusqu'à soulever ceux qui étaient dessus; ensuite, il s'ouvrait en profonds abîmes. Bientôt un déluge d'eau survint, et fit rouler de côté et d'autre quantité de malheureux qui saisissaient inutilement, pour se soutenir, les solives des maisons renversées. D'autres se trouvèrent enfoncés dans le sable, d'où l'on ne voyait sortir que leurs jambes ou leurs bras. Je m'étais heureusement placé avec quinze

ou seize autres, sur un terrain qui demeura ferme.

« Aussitôt que cette violente secousse eut cessé, chacun ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restait quelque chose de sa maison et de sa famille. Je m'efforçai de me rendre chez moi, par dessus les ruines des édifices dont une partie flottait sur l'eau ; mais toutes mes peines furent inutiles ; enfin, je pris un canot, et me hasardant sur la mer même, pour m'avancer à la rame vers ma maison, je rencontrai plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, qui flottaient sur divers matériaux. J'en pris autant que mon canot en pouvait contenir, et je continuai de ramer jusqu'à l'endroit où je croyais trouver ma maison ; mais je n'y vis que des ruines, et je ne pus me procurer aucune information sur le sort de ma famille. Il était tard. Le lendemain, je me servis encore du canot pour aller de vaisseau en vaisseau : enfin, le ciel me fit la grâce de retrouver ma femme et deux de mes nègres. Elle me raconta qu'à la première secousse de notre maison, elle en était sortie, en ordonnant à tout notre monde de la suivre ; qu'à peine avait-elle été dans la rue, que le sable s'était soulevé ; qu'elle était tombée avec deux de nos nègres dans une ouverture de la terre, d'où l'eau, qui était survenue à l'instant, les avait retirés ; que, pendant quelque temps, ils avaient été le jouet des flots, et qu'enfin ils avaient saisi une poutre à laquelle ils s'étaient tenus attachés, jusqu'à ce que la chaloupe d'un vaisseau fût venue les prendre.

« On s'étonnera qu'après un événement de cette nature, le premier soin d'un grand nombre de matelots fut de piller huit ou dix maisons qui restaient entières, quoique submergées jusqu'aux balcons; mais tandis qu'ils exécutaient cette odieuse entreprise, un second tremblement de terre les fit périr tous. »

Plusieurs des vaisseaux qui se trouvaient dans le port furent mis en pièces, et d'autres furent coulés à fond. La frégate *le Cygne*, qui était en carène, fut poussée sur le sommet de maisons abîmées, où, ayant été arrêtée par les inégalités des toits, elle servit à sauver quelques centaines de malheureux. Un bruit lugubre, qui se fit entendre dans les montagnes, causa tant de frayeur à quantité de déserteurs nègres, qu'ils revinrent demander grâce à leurs maîtres. Ils rapportèrent que l'eau s'était ouvert des passages jusque dans ces hauteurs, et qu'en vingt ou trente endroits, ils l'avaient vue sortir avec une extrême violence. Toutes les salines furent inondées. Deux montagnes presque perpendiculaires, vers la moitié du chemin, entre Spanish-Town et Port-Royal, se joignirent et fermèrent le passage aux eaux, qui s'en firent un autre au travers des bois et des savanes.

Comme on fut plusieurs jours sans pouvoir être informé de ce qui se passait à Spanish-Town, les restes des habitans de Port-Royal, persuadés que cette ville avait eu part comme eux à la colère du ciel, pensèrent à se retirer dans quelque autre par-

tie de l'île. En effet, les secousses n'y avaient pas laissé une maison entière, non plus qu'à Passage-Fort et à Liguania. Il s'était fait, en divers endroits, de prodigieuses ouvertures, dont la plupart s'étaient refermées presque aussitôt. Le major Kelly assura qu'il en avait vu deux ou trois cents; que dans les unes il était tombé quantité de personnes qui n'avaient pas reparu; que dans d'autres, l'eau sortant à grands flots, avait rendu au jour plusieurs corps engloutis par la terre; qu'il avait aperçu des hommes pris dans les fentes par le milieu du corps, et mortellement serrés; d'autres, dont on ne voyait plus que la tête. Ces ouvertures étaient les moindres; car, dans les plus grandes, des édifices entiers s'étaient abîmés; et, de quelques-unes, des colonnes d'eau, de la grosseur d'une rivière, avaient jailli en l'air en répandant une très-mauvaise odeur. Ensuite, la chaleur devint plus forte qu'elle n'avait jamais été dans l'île, et l'on fut tourmenté par des légions de maringouins. Le ciel, qui était serein avant le tremblement, parut tout d'un coup sombre et rougeâtre. On entendit des bruits prodigieux, non seulement dans les montagnes, comme on l'apprit des déserteurs nègres, mais de toutes parts sous terre et dessus. Pendant que la nature était dans ces horribles convulsions, les habitans couraient au hasard, pâles et tremblans, comme autant de fantômes, dans l'idée que le monde entier était menacé de sa dissolution.

Le nord de l'île ne fut pas garanti par la fraîcheur de ses bois. Une grande partie des plantations y fut engloutie, habitans, arbres, biens et maisons, dans les mêmes abîmes. Une habitation de dix mille acres de terre disparut entièrement, et l'on ne vit, à la place, qu'un étang de la même étendue, dont les eaux ont séché depuis, mais où l'on n'a retrouvé aucune apparence de maison, d'arbres, et de tout ce qu'on y voyait auparavant. Dans le quartier de Clarendon, il s'ouvrit des abîmes et de vastes lacs, à douze milles de la mer. Quoique la plupart se soient séchés ou fermés, il en reste encore des traces.

Personne n'eut assez de liberté d'esprit pour compter le nombre des secousses, comme on a vu qu'à force d'expériences les Péruviens en ont pris l'usage; mais on assure qu'elles durèrent deux mois entiers; et l'on observa qu'après la première, les plus violentes furent dans les montagnes. Les *Montagnes Bleues* semblèrent les plus maltraitées; car, pendant deux mois, on ne cessa point d'y voir et d'y entendre toutes les marques d'un effroyable désordre. Une autre, dans le voisinage d'Yellows, après s'être ouverte en divers endroits, écrasa une maison entière, et la plus grande partie d'une plantation qui en était éloignée d'un mille. Une autre, proche du port Morand, fut tout-à-fait engloutie; et la place qu'elle occupait n'offre aujourd'hui qu'un grand lac, large de quatre ou cinq lieues.

On a vu des millions d'arbres flotter dans la mer,

soit qu'ils y eussent été jetés par les vents, ou par les seules agitations de la terre. Deux officiers se trouvant ensemble à Legany sur le bord de la mer, pendant la première secousse, observèrent que la mer se retira subitement de la côte, et laissa le fond à sec dans l'espace de 200 ou 300 toises. Ils y virent quantité de poissons, qui n'avaient pu suivre le cours de l'eau, et dont ils eurent même le temps de prendre quelques-uns; mais une ou deux minutes après, les flots revinrent, quoique avec moins de rapidité, et couvrirent une partie du rivage au-delà de leurs bornes ordinaires.

« On fait monter à près de treize mille personnes le nombre de ceux qui périrent dans toutes les parties de l'île. Après la grande secousse, la plupart de ceux qui échappèrent à la ruine de Port-Royal, prirent le parti de se retirer sur les vaisseaux qui se trouvaient dans le port; et jusqu'à la fin des secousses, ils ne quittèrent point cette retraite, trop effrayés du spectacle qu'ils eurent devant les yeux pendant deux mois, pour oser retourner au rivage. D'autres se rendirent à Kingston, où, manquant de toutes les commodités de la vie, obligés de se loger dans des cabanes de branches d'arbres et de feuillages, sans y être à couvert de la pluie, qui fut plus abondante que jamais après le tremblement, ils périrent misérablement. Les vapeurs nuisibles qui étaient sorties de tant d'ouvertures, répandirent aussi beaucoup de maladies dont aucune partie de l'île ne fut exempte, et la

perte qu'elles causèrent ne monta pas à moins de trois mille âmes. Celle des marchands, dans leur commerce, fut réellement inappréciable. Ils ne demandèrent aucun secours, parce qu'ils n'avaient eu rien à souffrir des ennemis de l'état; mais l'assemblée générale entrant dans leurs intérêts, remit aux plus pauvres, par un acte solennel, le payement des droits pour les marchandises qui avaient été détruites par le tremblement de terre et l'inondation. »

Autrefois on cultivait beaucoup de cacao à la Jamaïque. Le bois d'acajou y est d'une beauté remarquable; le myrte piment y pousse avec tant de vigueur qu'on l'a nommé poivre de la Jamaïque. Les exportations consistent en sucre, rhum, mélasse, piment, café, coton, indigo. L'arbre à pain y a été transporté de Taïti. La population est de 30,000 blancs, 15,000 mulâtres et 315,000 nègres esclaves.

On ne doute point qu'il n'y ait des mines de cuivre à la Jamaïque; et les Espagnols assurent que les cloches de la grande église de San-Iago en étaient sorties; mais l'attention des Anglais ne s'est pas encore tournée à cette recherche. Ils ont donné plus de soins à celle des mines d'argent, sans avoir eu le bonheur de les découvrir; cependant ils ont su, par des témoignages certains, qu'elles ont été ouvertes par les Espagnols. A l'égard de l'ambre gris, qui n'était pas rare autrefois sur les côtes de l'île, ils ne parlent que d'une masse de quatre-vingts livres, trouvée par un artisan, dans un lieu

qui en a pris le nom de *Pointe d'Ambre gris*, où l'on sait que les Espagnols allaient deux fois l'an pour en chercher.

L'île a des sources chaudes dans les montagnes près de Spanish-Town, et d'autres eaux minérales.

CHAPITRE V.

Saint-Cristophe, Antigoa, Mont-Serra, Nevis, la Barboude, Anguilla, la Dominique, Sainte-Lucie, la Barbade, Saint-Vincent, la Grenade, Tabago, la Trinité.

Quand nous avons parlé de Saint-Domingue, nous avons vu que cette colonie avait dû sa naissance à des aventuriers chassés par les Espagnols de l'île Saint-Cristophe, la première où les Anglais et les Français aient abordé dans l'archipel des Antilles.

Cette île est à 17° 19′ de latitude septentrionale, et 65° 9′ de longitude à l'ouest de Paris. Sa longueur est de six lieues du sud-est au nord-ouest, et sa largeur moyenne d'une lieue un tiers. La partie sud-est qui est la moins considérable, et où se trouve une saline, est jointe au reste de l'île par un isthme étroit, long d'un demi-mille. L'ancien nom qu'elle portait parmi les sauvages, était *Liamuiga*; Cristophe Colomb lui donna le sien. Les Anglais l'appellent par abréviation Saint-Kitts.

Cette île est délicieuse. Ses montagnes, s'élevant l'une sur l'autre, donnent une vue charmante autour de l'île entière, sur toutes les plantations qui s'étendent depuis le pied des hauteurs jusqu'à la mer. Entre ces montagnes qui ne sont pas propres

à la culture, on trouve d'épouvantables rochers et d'horribles précipices, d'épaisses forêts, des bains chauds et sulfureux. La montagne nommée *Brimstone-Hill* (Mont de Soufre) offre sur un de ses flancs une caverne d'où s'élève une fumée épaisse. Le Mount-Misery a plus de 600 toises d'élévation. Du pied des montagnes sortent un grand nombre de ruisseaux et de sources qui arrosent la plaine, où le terrain est si uni, que l'on peut faire le tour de l'île sans le moindre embarras.

L'air de Saint-Cristophe est pur et fort sain, mais souvent troublé par des ouragans. Le sol est léger et sablonneux, mais extrêmement fertile. Il produit beaucoup de sucre, du café, du coton, du gingembre; on y compte 31,000 habitans, sur lesquels le nombre des personnes libres ne s'élève qu'à 1,000.

Antigoa est entre la Barboude et la Désirade, à 17° 4′ de latitude septentrionale, et à 64° 15′ de longitude à l'ouest de Paris. Elle a près de sept lieues d'étendue dans tous les sens. Elle est environnée de rochers qui en rendent l'accès difficile, et si mal pourvue d'eau douce, qu'on l'a crue longtemps inhabitable. Cependant, vers l'année 1663, lord François Willoughby obtint du roi Charles II des lettres de concession, et trois ans après il entreprit d'y former une colonie. Quelques Français de l'île de Saint-Cristophe s'y étaient retirés, il y avait plus de vingt ans, après avoir été chassés de leurs habitations par les Espagnols; mais l'occasion

qu'ils eurent bientôt de retourner à leur premier établissement, ne leur permit pas de s'arrêter longtemps dans une île qui ne leur offrait pas les mêmes commodités. Ensuite le chevalier Warner, gouverneur de la partie anglaise de Saint-Cristophe, fit passer dans Antigoa quelques familles de sa nation, que lord Willoughby trouva fort bien établies lorsqu'il en obtint la propriété.

Sa colonie fut troublée, dans sa naissance, par un furieux ouragan qui retarda ses progrès. On en raconte une circonstance fort singulière. Un navire de cent vingt tonneaux et de dix canons, commandé par le capitaine Godbury, était à se radouber dans un port de l'île, nommé *Saint-Jean*. Le capitaine, averti de la tempête par divers signes, ne se contenta point d'affermir son bâtiment sur toutes ses ancres, mais le fit amarrer avec tout ce qu'il avait de câbles, à plusieurs gros arbres qui bordaient le rivage du port. Ensuite il prit le parti de se retirer avec tous ses gens dans la cabane d'un pauvre colon, qui était à quelque distance dans les terres. Il eut le temps de s'y rendre; mais à peine y fut-il arrivé, que l'ouragan, accompagné de toutes ses horreurs, sembla menacer l'île de sa ruine. Cette guerre des élémens dura quatre heures entières, et fut suivie d'une pluie violente qui ramena le calme. Trois ou quatre Anglais de l'équipage retournèrent alors à leur vaisseau et le trouvèrent à sec, couché sur le côté, la pointe des mâts enfoncée dans le sable. Après l'avoir observé, ils en

firent plusieurs fois le tour, et le vent ayant recommencé à souffler avec la dernière violence, ils se hâtèrent de reprendre le chemin de la cabane pour faire ce triste récit à leur capitaine. Un second ouragan causa de nouveaux désordres le reste du jour, et pendant toute la nuit. Enfin l'air devint tranquille, et le capitaine se rendit lui-même à son vaisseau, dont il espérait à peine de retrouver les débris. Quel fut son étonnement de le voir à flot, et presque droit! Mais tout ce qui s'était trouvé sur les ponts avait été dissipé par les flots ou par le vent; et toutes les marchandises qui étaient à fond de calle étaient pénétrées d'eau.

L'île d'Antigoa s'est peuplée par degrés, et est devenue une des plus importantes possessions des Anglais dans les Antilles. Son port, nommé English-Harbour, est extrêmement sûr, entouré de hautes montagnes et bien fortifié. On y voit un chantier et un arsenal de la marine royale. Saint-John, ville peuplée de 11,000 habitans, est la résidence du gouverneur des îles d'Antigoa, Saint-Cristophe, Nevis et Montserrat.

Antigoa n'ayant aucune rivière, on y est réduit à l'eau douce de quelques fontaines, mais plus généralement à l'eau de pluie, qu'on rassemble avec beaucoup de soin dans de grandes citernes. Cette disette d'eau fraîche est la plus grande incommodité des habitans. Le climat y est très-chaud, les forêts occupent encore le centre de l'île; les ouragans, le tonnerre, et d'autres fléaux du ciel, y sont très-

fréquens. Mais ces intempéries du climat n'empêchent point que les habitans n'y jouissent d'une parfaite santé, et que les bestiaux et le gibier n'y soient en plus grande abondance que dans aucune autre des îles anglaises sous le vent. Le sucre, le café, l'indigo, le coton, le gingembre et le tabac sont les productions de cette colonie. Le sucre y était jadis si noir et si grossier, qu'on n'avait aucune espérance de pouvoir le raffiner. On le dédaignait en Angleterre, jusqu'à le refuser pour l'essai, et les marchands l'embarquaient pour la Hollande et les villes anséatiques, où il se vendait beaucoup moins que celui des autres îles. Mais à force d'art et de travail, on est parvenu à le rendre aussi bon que dans les autres colonies. La population d'Antigoa est de 40,000 habitans, dont les deux dixièmes sont esclaves.

La colonie d'Antigoa n'a pas fait une figure éclatante entre les îles anglaises jusqu'à l'année 1680, que le colonel Codrington y étant passé de la Barbade, employa tous ses soins à la rendre florissante, jusqu'à la choisir pour le siége de son administration, lorsqu'il fut devenu gouverneur-général des îles sous le vent. Son fils, qui lui succéda, ne contribua pas moins à la prospérité de cet établissement, et releva de leurs ruines tous les édifices publics qui avaient été renversés par un affreux ouragan. Ses successeurs dans le gouvernement particulier de l'île ne firent pas toujours un si bon usage de leur pouvoir. Il s'y éleva, sous le règne

de la reine Anne, des mouvemens qui coûtèrent la vie, en 1710, au gouverneur Park, et qui menacèrent la colonie de sa ruine. Cet événement donna lieu aux réflexions suivantes, qui ne convenaient pas moins alors, si l'on en croit le voyageur dont elles sont empruntées, au gouvernement d'Angleterre qu'à celui de ses colonies.

« C'est une opinion reçue, que dans nos colonies l'intérêt du peuple est différent de celui du roi, tandis qu'en même temps on suppose que l'intérêt des gouverneurs qui représentent le roi, est le même que celui de la couronne; d'où l'on conclut qu'on ne peut donner trop d'autorité aux gouverneurs, ni trop diminuer celle du peuple. Cette idée me paraît si fausse, que je ne trouve de vérité que dans l'idée contraire. L'unique intérêt du peuple est de rendre son commerce florissant; et c'est aussi le véritable intérêt de la couronne, puisqu'elle en tire le principal avantage. Au contraire, les gouverneurs n'ayant en vue que leur gain particulier, qu'ils ne se procurent que trop souvent par l'oppression et le découragement du commerce, c'est un intérêt non-seulement opposé, mais extrêmement préjudiciable à celui de la couronne. La vraie nourriture des colonies est un gouvernement libre, où les lois sont sacrées, la propriété bien établie, et la justice rendue avec autant d'impartialité que de promptitude. Une constante expérience nous apprend que les gouverneurs ont un malheureux penchant qui les porte à l'abus de leur pouvoir,

et que la plupart doivent leurs richesses à l'oppression. Nous en avons vu quelques-uns saisis par leurs peuples, injuriés, maltraités dans une sédition, renvoyés en Angleterre, et quelques-uns même, tels que le gouverneur *Park*, devenir la victime de leur avarice ou de leur orgueil. En vérité, ne doit-on pas s'attendre à ces tristes dénoûmens, quand on considère qu'il y a peu de gouverneurs qui voulussent passer la mer pour aller tenir le premier rang à cette distance de leur patrie, s'ils n'étaient un peu à l'étroit dans leur fortune? Comme ils savent d'ailleurs que rien n'est plus chancelant que leur commission, ni plus incertain que sa durée, ils en concluent prudemment qu'ils n'ont point de temps à perdre. »

L'île de Montserrat doit son nom aux Espagnols, qui, sans l'avoir jamais habitée, lui trouvèrent, dans leurs premières découvertes, quelque ressemblance avec la montagne de Catalogne qu'on appelle *Montserrat*, célèbre par une église dédiée à la sainte Vierge, et pour avoir, en quelque sorte, servi comme de berceau à l'ordre des jésuites. Un Anglais s'étonne que ces deux raisons n'aient point empêché ses compatriotes de conserver à l'île l'ancien nom de Montserrat, lorsqu'ils s'y sont établis.

Elle est située par 16° 47′ de latitude nord, et 64° 33′ de longitude à l'ouest de Paris. Son étendue est de trois lieues en tous sens. Les Anglais, qui la trouvèrent déserte lorsqu'ils commencèrent à peupler une partie de Saint-Cristophe, ne pen-

sèrent néanmoins à s'y établir qu'en 1632, par l'ordre, ou, du moins, sous la protection du chevalier Thomas Warner, premier gouverneur de Saint-Cristophe. On doute même si les premiers habitans ne furent pas Irlandais, et quelques voyageurs la regardent comme une colonie de cette nation. Les progrès de Montserrat furent plus prompts que ceux d'Antigoa; mais lorsque la seconde de ces deux îles fut passée entre les mains de lord Willoughby, elle prit aussitôt le dessus. Il ne se trouvait qu'environ sept cents hommes à Montserrat, seize ans après la formation de la colonie, avec une seule batterie pour la défense des côtes, et quelques pièces de canon démontées, sur les lieux les plus exposés à l'invasion.

Le climat, le terroir, les animaux, le commerce et les productions de cette île, sont peu différens de ceux des îles voisines; excepté qu'à proportion de son étendue, elle contient plus de montagnes, la plupart couvertes de cèdres et d'autres arbres, qui en rendent la perspective agréable. Les vallées sont fertiles, et beaucoup mieux arrosées que celles d'Antigoa. Ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle que le nombre et les richesses des habitans s'étant fort accrus, ils se bâtirent des maisons plus commodes, et une très-belle église, lambrissée de bois précieux, qu'ils n'eurent pas besoin de chercher hors de l'île. Un horrible tremblement de terre y causa beaucoup de perte en 1692; mais ce malheur fut si tôt réparé, que l'année suivante

l'île avait assez de plantations pour occuper huit mille nègres.

Les guerres du dix-huitième siècle attirèrent aux îles anglaises des ennemis qui leur firent essuyer long-temps leurs ravages. Montserrat fut attaqué par les escadres françaises, qui soumirent l'île entière. Rendue aux Anglais, les fruits de la paix s'y firent bientôt sentir. Les plus grands désastres que la colonie de Montserrat ait essuyés d'ailleurs, sont les ouragans, surtout celui de l'année 1733, dont on n'avait jamais rien vu d'approchant. La sécheresse n'avait pas cessé d'être extrême pendant trois mois, jusqu'au 29 juin, que, sur les dix heures du soir, il tomba une pluie fort abondante, qui dura pendant la plus grande partie de la nuit, et qui rendit l'espérance aux habitans. Mais le lendemain, à cinq heures du matin, il s'éleva un vent si prodigieux du nord-est, qu'on en compare le bruit à celui du plus violent tonnerre, et que, dans l'espace de deux heures, il produisit des effets presque incroyables. Les trois quarts des maisons de l'île furent entièrement renversées; et de celles qui résistèrent, il n'y en eut pas une sur vingt qui ne portât quelque trace de l'orage. Un magasin, qu'on avait commencé à bâtir, et qui n'attendait plus que d'être couvert, fut renversé avec tant de force, qu'une partie des solives, dans l'impétuosité de leur chute, percèrent, comme autant de gros boulets, les murs d'un des plus grands édifices de l'île. De trente-quatre moulins à vent, il n'en

resta pas un sur ses fondemens; et quelques-uns furent enlevés dans l'air, d'où ils retombèrent à une certaine distance, dans des champs de cannes, et s'y brisèrent en mille pièces. Une grande chaudière de cuivre, qui contenait deux cent quarante gallons d'Angleterre, ou mille litres de France, fut enlevée aussi, et reçut une si forte compression dans sa chute, qu'elle fut trouvée presque entièrement aplatie. Plusieurs personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. Le ravage ne fut pas moindre en plein champ, dans toutes les habitations, et ne laissa pas un demi-quart des cannes à sucre. Enfin, la perte fut estimée à plus de 50,000 livres sterling. Antigoa contient aujourd'hui 10,000 nègres esclaves, et 1,500 personnes libres; elle est fertile en sucre, indigo et coton, elle n'a ni port ni rade sûre.

L'île de Nevis, que plusieurs relations françaises nomment *Nièves*, et la plupart des Anglais *Mévis*, par corruption, doit avoir été découverte en même temps que Saint-Cristophe, puisqu'elle n'en est pas éloignée de plus d'une demi-lieue. On ne lui donne qu'environ six lieues de circonférence : sa situation est à 17° 5′ de latitude nord, et à 64° 55′ de longitude à l'ouest de Paris. Elle ne consiste qu'en une haute montagne, dont la cime est revêtue de grands arbres; les habitations sont à l'entour; et sa pente étant assez douce, elles s'étendent jusqu'au bord de la mer. Les ruisseaux d'eau douce qui en descendent, arrosent abondamment la

plaine. On vante une source minérale d'eau chaude, à laquelle on attribue les mêmes vertus qu'à celles de Bourbon en France, et de Bath en Angleterre. Les habitans y ont bâti des bains qu'ils fréquentent avec succès.

La colonie de Nevis, comme celle d'Antigoa et de Montserrat, doit son origine au chevalier Thomas Warner, qui y fit passer, en 1628, quelques Anglais de Saint-Cristophe. Cet établissement, trop faible pour causer de la jalousie, ne laissa pas de faire des progrès si considérables, que vingt ans après on y comptait environ 4,000 habitans, qui tiraient leur subsistance de la culture du sucre. Jusqu'à la mort du Chevalier Warner, ils n'eurent point d'autre gouverneur; mais on trouve ensuite, à la tête de l'île, un homme d'un mérite rare, qui y fit régner également l'abondance, l'ordre et la piété, et dont l'administration est encore proposée pour modèle. L'irréligion, la débauche et l'excès du luxe, étaient punis à Nevis comme des crimes capitaux. Dans un si petit espace, on vit s'élever, non-seulement de belles plantations, mais une bonne ville sous le nom de *Charles-Town*, trois églises, où le service divin se célébrait d'une manière édifiante, et plusieurs forts pour la défense de l'île. Les maisons étaient grandes et commodes, les boutiques bien fournies, les denrées abondantes; enfin rien ne paraissait manquer au bonheur des habitans.

Le climat de l'île de Nevis est fort chaud, mais

le terroir en est très-fertile, surtout dans les vallées. A mesure qu'on approche de la montagne, il devient pierreux, et la valeur des plantations y diminue beaucoup; cependant leurs plus grands eunemis sont les pluies et les ouragans. L'île fournit du sucre, du tabac, du coton et du gingembre. On y compte 10,000 nègres esclaves et 1,000 blancs ou hommes de couleur libres.

La Barboude, qu'une ignorance grossière a fait quelquefois confondre avec la Barbade, est située au nord-est de Montserrat, à 17° 30′ de latitude nord, et à 64° 20′ de longitude à l'ouest de Paris. Les Anglais s'y sont établis presque aussitôt que dans leurs autres îles sous le vent. Elle a six lieues de longueur sur quatre de largeur. Le sol en est plus bas et plus uni que celui des îles voisines, bien boisé et arrosé de plusieurs sources. On y compte 1,500 habitans. Bornés au soin d'élever des bestiaux et de la volaille, et de récolter du maïs, des fruits et de l'indigo, ils voient sans jalousie les richesses que le commerce du sucre procure aux autres îles, et n'y participent qu'en portant leurs provisions aux marchés les plus voisins. La propriété de la Barboude appartient à la famille Codrington, ainsi que celle de l'île suivante.

C'est à sa figure qu'*Anguilla* doit son nom. Elle n'est composée que d'une langue de terre assez longue, mais étroite, qui se courbant en plusieurs endroits, vers l'île Saint-Martin, d'où elle s'approche assez pour en être vue, ne représente pas mal la

forme d'un serpent ou d'une anguille. Sa situation est à 18° 12′ nord, et à 65° 32′ de longitude à l'ouest de Paris; elle est unie, assez riche en bois, fertile en maïs, en sucre, en coton et en tabac. Ses premiers habitans furent des Anglais, qui, s'y étant établis en 1650, ne pensèrent qu'à nourrir des bestiaux, et qu'à tirer un peu de blé de leurs terres. Ils choisirent pour leur établissement le milieu de l'île, proche d'un étang, à l'endroit de sa plus grande largeur. La population est aujourd'hui de 1600 habitans. Ils élèvent des chèvres, et tirent du sel de l'étang du milieu de l'île.

Ils mènent une vie fort dure, et sans doute malheureuse, s'ils n'en sont pas satisfaits; mais supposons qu'il ne leur manque rien de nécessaire à la vie, et qu'ils ne désirent rien au-delà, pourquoi seraient-ils moins heureux que les habitans du Pérou et du Mexique?

Les Anglais possèdent dans l'archipel des Vierges, situé à l'est de Porto-Rico, les petites îles de Virgin-Gorda ou Penniston et Spanish-Town, et Tortola. Elles ont chacune cinq lieues de long et deux de large, et contiennent ensemble 700 habitans libres et 10,000 nègres esclaves. Tortola est montagneuse, mais bien cultivée; et une des îles les plus salubres de toutes les Antilles. Elle a un bon port. On y récolte du sucre et du coton, du maïs et d'autres denrées. Les habitans exportent aussi des bestiaux et des cuirs.

Virgin-Gorda, à huit milles à l'est de Tortola,

est mal pourvue d'eau. Au centre de l'île s'élève une montagne qui renferme, dit-on, une mine d'argent. Plusieurs îlots dépendent de ces deux îles. Le plus considérable est Anegada, où l'on élève beaucoup de bestiaux.

La Dominique est située entre la Guadeloupe et la Martinique, dont elle gêne extrêmement les communications en temps de guerre : elle a dix lieues de long, sur plus de cinq de large. Elle fut découverte par Cristophe Colomb un dimanche, ce qui lui valut le nom qu'elle porte. Elle est âpre et montagneuse dans le centre ; on y voit de belles vallées arrosées par des rivières assez considérables. Les côtes offrent de bonnes rades ; on y cultive principalement le café : on en exporte aussi du cacao, un peu de sucre et de rhum. Quelques montagnes sont encore fumantes, et l'on en tire du soufre. Il s'y trouve plusieurs sources minérales, dont quelques-unes sont très-chaudes. La capitale de l'île est le Roseau, situé par 15° 18′ nord, et 62° 52′ à l'ouest de Paris. La Dominique est peuplée de 24,000 nègres esclaves, 1,500 blancs et hommes de couleur libres, et quelques familles de caraïbes.

Sainte-Lucie ou Alousie est à neuf lieues au sud de la Martinique, elle a onze lieues de long sur quatre de large. Le sol y est excellent ; les montagnes escarpées qui en occupent la partie orientale, ou la cabesterre, offrent des traces de volcans. La soufrière est le cratère d'un volcan qui fume encore :

tout auprès s'élèvent deux pitons semblables à des obélisques verdoyans. Plusieurs rivières et des ruisseaux descendent de ces montagnes, et vont serpenter dans de belles plaines : des eaux stagnantes le long des côtes en rendent l'air malsain. L'île a plusieurs bons ports : le Carénage ou Castries au nord-ouest, peut contenir plus de trente vaisseaux de ligne.

Il paraît qu'avant l'an 1637 ou 38, ni les Français ni les Anglais n'avaient songé à s'établir dans l'île de Sainte-Lucie. Ils y allaient librement les uns et les autres, comme dans une île qui était encore sans maître, pour y faire des canots, et pour y prendre des tortues pendant la ponte, sans qu'ils y eussent encore le moindre établissement. En 1639, un navire anglais ayant mouillé sous la Dominique avec pavillon français, attira par cette feinte plusieurs Caraïbes, qui ne firent pas difficulté d'y entrer et d'y porter des rafraîchissemens. Ils étaient accoutumés à rendre ce service aux Français, avec lesquels ils vivaient alors en paix; mais les Anglais ayant tenté de les enlever, ils trouvèrent le moyen de se jeter dans les flots et de se sauver, à l'exception de deux que les Anglais mirent dans les fers, et qu'ils vendirent ensuite pour l'esclavage. Les Caraïbes, irrités de cette perfidie, s'assemblèrent en grand nombre, surprirent et massacrèrent quantité d'Anglais à la Barbade, et dans d'autres îles où ils commençaient à s'établir; et s'étant séparés après leur expédition, ceux de Saint-Vincent pas-

sèrent dans leur retour à Sainte-Lucie, où ils trouvèrent quelques Anglais occupés à la pêche, qu'ils massacrèrent aussi. On lit dans le P. du Tertre « que ces Anglais étaient à Sainte-Lucie depuis dix-huit mois, et que leur nation fut si consternée de leur tragique aventure, qu'elle ne pensa plus à se rétablir dans la même île. C'est la première trace d'une colonie commencée à Sainte-Lucie, mais abandonnée presque aussitôt, sans que dans la suite, pendant plus de vingt ans, les Anglais aient fait la moindre tentative pour y retourner. »

Après leur destruction ou leur retraite, du Parquet, gouverneur de la Martinique, connaissant l'importance de l'île de Sainte-Lucie pour la sûreté de la sienne, en prit possession comme d'une terre inhabitée. Il n'y mit d'abord que quarante hommes, sous la conduite de Rousselan, officier de valeur et d'expérience, qui avait épousé une femme caraïbe. Cette espèce de lien le faisait aimer des sauvages; mais du Parquet, qui connaissait l'inconstance de ces barbares, n'en prit pas moins les précautions nécessaires pour mettre sa colonie à couvert de leurs insultes. Il fit construire une maison forte, environnée d'une double palissade avec un fossé, et munie de toutes sortes d'armes. Aux environs de cette forteresse, qui était voisine du petit Cul-de-Sac et de la rivière du Carénage, on commença un grand défriché, où l'on cultiva diverses sortes de grains, et du tabac, qui crût en perfection. Rousselan gouverna jusqu'en 1654, qu'il mourut,

également regretté des Français et des sauvages. Dans un si long intervalle, les Anglais ne marquèrent aucune prétention sur l'île de Sainte-Lucie, soit par des oppositions ouvertes, soit par de simples réclamations. La Rivière fut nommé pour succéder au gouvernement. C'était un homme riche qui voulut former à ses propres frais une habitation particulière. Un excès de confiance pour les sauvages lui fit négliger sa sûreté. Il laissa les troupes dans la forteresse pour aller s'établir assez loin. Les sauvages le surprirent dans sa maison, et l'y massacrèrent.

Hacquet, qui lui succéda, fut tué par les mêmes sauvages en 1656. Il eut pour successeur un Parisien, nommé Le Brun, fort brave, et d'une naissance sans reproche; mais qui, s'étant engagé pour les îles, avait porté la livrée du général. Cette tache le rendit odieux aux soldats. Ils se révoltèrent jusqu'à vouloir le tuer; et, l'ayant forcé de se cacher dans les bois, ils se saisirent d'une barque dans laquelle ils passèrent chez les Espagnols. Du Parquet n'espéra point de guérir l'aversion des troupes pour un homme qu'elles méprisaient. Il envoya, pour commander à Sainte-Lucie, un autre officier, nommé du Coutis, avec quarante hommes, tant habitans que soldats. Du Coutis fut rappelé quelques mois après, et le chevalier d'Aigremont, d'un mérite aussi distingué que sa naissance, fut nommé gouverneur à la fin de 1637.

A peine eut-il pris possession de son emploi,

qu'il fut attaqué par les Anglais. Il les força de se rembarquer, avec perte de leur artillerie et de leurs munitions. Ensuite il continua de gouverner paisiblement sa colonie, qui fit de nouveaux progrès jusqu'à sa mort. Les Caraïbes, avec lesquels il vivait trop familièrement, l'assassinèrent deux ans après, d'un coup de couteau dans la poitrine. Son successeur fut Vauderoque, oncle et tuteur des enfans de du Parquet, qui était mort l'année précédente.

Mais ce qui mit le sceau au droit de la France, fut un traité conclu en 1660 avec les Caraïbes. La guerre, qui se faisait vivement contre ces barbares, finit alors par une réconciliation générale. L'acte porte pour date le 31 de mars. Il a toujours subsisté depuis. Les Anglais y furent compris; et les droits des deux nations européennes, sur les îles qu'elles possédaient, acquirent, par le consentement des sauvages, une authenticité qui leur avait manqué jusqu'alors. Une des stipulations du traité fut que les Caraïbes habiteraient seuls Saint-Vincent et la Dominique, sous la protection de la France.

La décadence de la Compagnie française entraîna celle de l'établissement de Sainte-Lucie pendant la guerre de 1673 et des années suivantes. Cependant la France, dans le cours même de cette guerre, et pendant près de vingt ans, demeura tranquille maîtresse de l'île. En 1686, le chevalier Temple y fit une descente, la pilla, chassa une partie des habitans, et commit en pleine paix toutes les hostilités que la guerre seule autorise. Mais l'invasion

du chevalier Tempe ne fut suivie, de leur part, d'aucun établissement dans Sainte-Lucie. En France, on n'eut pas plus tôt reçu cette nouvelle, que la cour en fit porter des plaintes à celle d'Angleterre; et bientôt après on nomma de part et d'autre des commissaires pour finir le différend. Ils signèrent un traité qui assurait en termes généraux leurs possessions respectives aux deux puissances. La guerre vint embraser aussitôt une grande partie de l'Europe, mais sans troubler la paix de Sainte-Lucie. L'île continua d'être habitée par des Français, et les Anglais ne firent aucun mouvement pour s'y établir.

On convint, par le traité de 1748, que les Caraïbes l'occuperaient, et qu'elle serait neutre; mais en 1756 les Français revinrent y former des établissemens; elle leur fut assurée par le traité de 1763. Elle changea ensuite plusieurs fois de maîtres, et finit par rester aux Anglais.

Le milieu de Sainte-Lucie est situé par 13° 24′ de latitude nord. On y compte 24,600 nègres esclaves, et 500 blancs. Les cultures consistent en sucre, coton, café, cacao. On en exporte aussi des bois de construction.

On pense que la Barbade fut reconnue en 1521, par Alvarez Cabral, lorsque étant parti pour les grandes Indes, il fut poussé sur les côtes du Brésil; mais cette île ne fixa pas l'attention des Européens. Enfin, le chevalier Guillaume Courteen, revenant de Fernambouc en 1624, fut jeté sur la côte de la

Barbade. Courteen était un des plus fameux négocians de son siècle. Il ne revint point dans sa patrie sans y publier sa découverte; et, sur son témoignage, diverses personnes de tous les ordres entreprirent d'y former un établissement.

Les premiers colons n'eurent pas peu de peine à nettoyer un terrain couvert d'arbres et de ronces. Il commencèrent par y planter des patates, des bananiers et du maïs, avec quelques arbres fruitiers; mais les secours d'Angleterre furent si lents et si peu certains, qu'ils se virent réduits plus d'une fois à la dernière nécessité. Le comte Guillaume de Pembroke avait été un des plus ardens pour la fondation d'une colonie; et quoiqu'il ne paraisse point qu'il eût obtenu du roi des lettres de concession, il avait fait prendre possession pour lui-même d'une grande partie de l'île. Il y chargea de ses intérêts un officier nommé Canon, qui passe pour le premier gouverneur de la colonie. Dans cette origine, on trouva, non des restes de cabanes américaines, ou d'autres marques d'habitation, mais quelques vases de terre de différentes grandeurs, et travaillés avec tant d'art, que, malgré la connaissance qu'on avait déjà de l'élégante poterie des Caraïbes, on ne put les prendre pour l'ouvrage de ces sauvages. Canon jugea qu'ils y avaient été apportés par quelques-uns des nègres que les Portugais amenaient des côtes d'Afrique, et se souvint d'en avoir vu de la même forme dans le pays d'Angola, où les habitans sont d'une singulière industrie. Cependant ces

vases pouvaient venir des Caraïbes; car il y a des endroits de l'île où l'on peut, dans un temps serein, voir parfaitement l'île de Saint-Vincent. Or, tout le monde sait que les Caraïbes, qui ont toujours été en possession de cette île, se hasardent facilement à naviguer vers tous les lieux qu'ils peuvent apercevoir, et où ils peuvent arriver avant la nuit, après s'être embarqués de fort grand matin.

La nouvelle colonie tomba bientôt dans un si grand embarras, qu'elle se vit forcée d'abandonner ses établissemens, ou de se soumettre au comte de Carlisle, un des favoris de Jacques 1er. Ce seigneur ayant obtenu du roi la propriété de l'île, en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter, ou confirma dans leur possession ceux qui voulurent la tenir de lui. Les premiers habitans s'étaient établis au fond de la baie où Bridge-Town existe aujourd'hui, et le long du même rivage; de sorte que toutes les autres parties de l'île étaient encore à peupler. Elles furent bientôt reconnues; et l'agrément du pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une colonie dont la formation ait jamais été si prompte; mais on regrette beaucoup que le malheur de Bridge-Town, causé en 1666 par un incendie qui ruina presque entièrement cette ville, ait entraîné la perte de tous les actes publics de la colonie. Le gouvernement de l'île ayant été plus de trente ans entre les mains du seigneur propriétaire, ces monumens n'étaient pas venus aux archives de Londres.

Après les travaux nécessaires à la subsistance humaine, la première occupation des habitans avait été de planter du tabac; mais il se trouva si mauvais, qu'il ne se vendait presque point en Angleterre ni dans les pays étrangers. Ainsi, le travail de plusieurs années ne produisit aucun fruit. Les bois étaient encore d'une épaisseur qui décourageait les plus laborieux ouvriers. Chaque arbre était si gros, qu'il demandait beaucoup de bras pour l'abattre, et lorsqu'il était abattu, les branches formaient une autre difficulté. Il se passa près de vingt ans, pendant lesquels on parvint à former quelques plantations d'indigo.

Ce ne fut que vers l'an 1650 qu'on vit prospérer les cannes à sucre, dont on n'avait fait encore que de malheureux essais. Quelques-uns des habitans les plus intelligens trouvèrent le moyen de faire venir du plant de Fernambouc; il multiplia fort heureusement: mais le secret de la fabrique n'étant pas connu, on fut encore deux ou trois ans à tirer parti de ces nouvelles plantations. Enfin, par les instructions d'un Hollandais venu du Brésil, et par diverses informations qu'on recueillit chez les étrangers, on se forma des méthodes qui ont passé long-temps pour les plus parfaites. « Lorsque je sortis de l'île, dit Ligon, les cannes étaient améliorées. On connaissait quand elles étaient mûres, ce qui n'arrivait que dans l'espace de quinze mois; au lieu que d'abord on les recueillait à la fin de l'an, erreur pernicieuse au bon sucre; car, man-

quant de la douceur qu'il doit avoir, il était maigre, et ne pouvait se garder. Ce n'étaient que des *moscouades* humides, crasseuses et si mal purifiées, qu'elles étaient rejetées des marchands. Mais avant notre départ, on était devenu si expert, qu'on entendait la manière de les cuire, de les purifier et de les blanchir. » Ce progrès du savoir et de l'industrie, dans l'espace de trois ans, fit changer tout d'un coup la face de l'île. On en peut juger par la vente d'une habitation de cinq cents acres, qui s'étaient données auparavant pour 400 livres sterling, et dont une seule moitié fut vendue ensuite 7,000.

La colonie reçut aussi de grands accroissemens pendant les guerres civiles d'Angleterre, par l'arrivée de quantité de familles, qui vinrent y chercher un asile contre les persécutions du parti qu'elles avaient refusé d'embrasser. On fit attention alors que l'île était sans défense, et l'on se hâta d'élever quelques redoutes sur les côtes, dans les lieux où elles n'étaient pas naturellement fortifiées.

Ce fut alors que la colonie, se voyant tranquille, établit un conseil pour l'administration de la justice. On bâtit des églises et d'autres édifices publics. Un commerce qui commençait à s'étendre dans toutes les parties du monde, donna tant de facilité pour s'enrichir, qu'un habitant, nommé Drax, sollicité de retourner à Londres par les parens qu'il y avait laissés, promit de les satisfaire lorsqu'il aurait acquis 10,000 livres sterling de rente, et tint parole sur ces deux points. Les secours, pour

arriver à ces immenses fortunes, étaient quelques domestiques blancs, des nègres et des esclaves américains. On recevait les premiers d'Angleterre, les seconds d'Afrique; mais les troisièmes étaient des Caraïbes, qu'on enlevait sur le continent ou dans les îles voisines, quelquefois par artifice, souvent avec violence, et toujours par des voies odieuses. Les Anglais confessent eux-mêmes qu'étant en horreur à ces misérables Américains, il n'y avait que la piraterie et les invasions qui en pussent forcer un petit nombre à les servir : d'ailleurs, ils les traitaient avec une dureté sans exemple. Les nègres, qui n'étaient pas mieux traités, quoique déjà plus nombreux que leurs maîtres, en conçurent tant de rage, que, pour se venger autant que pour recouvrer leur liberté, ils formèrent, en 1649, le dessein de les égorger tous. Cette conspiration fut conduite avec tant de secret, que, la veille du jour qu'ils avaient choisi pour le massacre, toute la colonie était encore sans défiance. Mais un des chefs mêmes du complot, troublé par la crainte, ou peut-être attendri pour son maître par quelques bienfaits, qu'il en avait reçus le même jour, lui découvrit le danger qui le menaçait. Des lettres, répandues avant le soir dans toutes les plantations, avertirent les Anglais, qui profitèrent de la nuit suivante pour arrêter tous leurs nègres dans les loges; et dès le lendemain, ils en firent exécuter dix-huit. Une justice si prompte fit rentrer tous les autres dans la soumission. On rapporte un trait

qui n'avait pas peu contribué à nourrir leur haine. Quelques Anglais ayant débarqué au continent, pour enlever des esclaves, furent découverts par les Américains du canton, qui, jugeant de leur dessein, tombèrent sur eux, en tuèrent une partie et mirent le reste en fuite. Un jeune homme, longtemps poursuivi, se jeta dans un bois, où il rencontra une jeune Américaine, qui le prit en affection à la première vue, et qui, l'ayant dérobé à la poursuite de ses ennemis, le nourrit secrètement pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle trouvât l'occasion de le conduire vers la mer. Il y rejoignit ses compagnons, qui attendaient à l'ancre le retour de ceux qu'ils avaient perdus. La chaloupe vint le prendre à terre; et l'Américaine, entraînée par l'amour, ne fit pas difficulté de se laisser conduire au vaisseau avec un homme qui lui devait la vie, et dont elle pouvait attendre du moins une juste reconnaissance. Les Anglais retournèrent à la Barbade, où le jeune homme ne fut pas plus tôt arrivé, qu'il la vendit pour l'esclavage. Ligon, qui était alors dans cette colonie, fut indigné d'une action si noire, qui fit la même impression sur tous les esclaves de l'île. Il fait une peinture intéressante de la beauté de l'Américaine, qui se nommait *Yarico* (1). « Elle ne demeura pas, dit-il,

(1) Cette histoire, rapportée dans le *Spectateur anglais*, a fourni le sujet de la *Jeune Indienne*, pièce dont l'intrigue est un peu faible, mais dont le fonds est intéressant, et le style élégant et naturel.

sans adorateurs. Un domestique blanc de son maître en eut un enfant; et lorsqu'elle fut prête à le mettre au monde, elle se retira seule dans un bois, d'où elle revint, trois heures après, avec le fruit de ses amours, qu'elle portait gaîment dans ses bras, et qui promettait d'être quelque jour d'aussi belle taille que sa mère. Les esclaves américains n'étaient pas en assez grand nombre pour entreprendre de la venger; mais ils avaient trouvé le moyen de communiquer leur ressentiment aux nègres. »

Le même voyageur assure qu'en 1650 on comptait déjà 50,000 habitans dans la colonie; qu'on y voyait des habitations qui pouvaient porter le nom de villes, divisées en plusieurs grandes rues, dont la plupart étaient bordées de belles maisons; qu'on aurait pris même l'île entière pour une grande cité, parce que les édifices y étaient à peu de distance les uns des autres; qu'il y avait des foires et des marchés, que les boutiques y étaient remplies de toutes sortes de marchandises, et que, dans la manière de bâtir, comme dans les usages, on affectait de se conformer aux modes de Londres.

Ces progrès, dans l'espace de vingt ans, causent de l'admiration; mais on nous fait remarquer aussi qu'il n'en a pas été de cet établissement comme de la plupart des autres colonies de l'Europe, dont on doit l'origine à l'indigence de leurs premiers habitans, qui n'y portaient que du chagrin et de la misère. Pour former une plantation à la Bar-

bade, il fallait un fonds considérable. On n'allait pas s'y établir pour commencer sa fortune, mais pour achever de s'y enrichir ; surtout il n'était pas question d'y chercher la liberté de conscience ; aussi ne vit-on pas l'île peuplée de puritains, comme la Nouvelle-Angleterre et quelques autres colonies anglaises. La plus grande partie des anciens colons étaient partisans de l'Église anglicane, et ce que les Anglais nommaient alors des *Royalistes*. Si l'on y souffrit quelques parlementaires, ce fut à condition d'y vivre paisiblement; et pendant longtemps il y eut des amendes établies pour ceux qui faisaient aux autres quelques reproches offensans. Cependant la bonne intelligence ne se soutint point après la mort du roi, et malgré les royalistes, qui reconnurent d'abord Charles II, une flotte de l'usurpateur vint faire triompher les parlementaires. Enfin, la famille royale étant remontée sur le trône, Charles II acheta la propriété de la Barbade des héritiers du comte de Carlisle, en leur y laissant un revenu annuel de 1,000 livres sterling, et ses successeurs ont continué d'en jouir depuis avec tous les droits de l'autorité suprême.

Bridge-Town, capitale de la Barbade, est située à 13° 5′ de latitude septentrionale, et à 62° 15′ à l'ouest de Paris. L'île a sept lieues dans sa plus grande longueur, sur cinq dans sa plus grande largeur.

De toutes les îles Caraïbes, la Barbade est la plus orientale. En général, le terrain de la Barbade

s'élève comme par degrés; uni dans quelques endroits, montueux en d'autres, mais offrant partout une fort belle perspective, et revêtu d'une continuelle verdure. L'île est bien arrosée et fort salubre.

Bridge-Town, appelé d'abord *Saint-Michel*, du nom de son église paroissiale, est au fond de la baie de Carlisle, qui est assez spacieuse pour contenir cinq cents voiles. Il semble que, dans le choix du terrain, on avait fait moins d'attention à la santé qu'à la commodité des habitans; sa disposition, qui le rend un peu plus bas que le rivage, l'exposait tellement aux inondations de la marée, qu'il n'était jamais sans un grand nombre de lagunes et de mares d'eau salée, dont il s'élevait des vapeurs fort nuisibles; mais, à force de travail, on est parvenu à dessécher ces parties marécageuses, et même à fermer le passage aux eaux de la mer. Il vient pourtant des débordemens extraordinaires qui inondent quelquefois la ville même, et contre lesquels on n'a pu trouver encore de défense. Elle est à l'entrée de la vallée de Saint-Georges, qui s'étend de plusieurs milles dans les terres.

Nous allons présenter le tableau de la Barbade telle qu'elle était dans le temps de sa plus grande splendeur.

« Les habitans de la Barbade sont distingués en trois ordres : les maîtres qui sont Anglais, Écossais ou Irlandais, avec quelque mélange de Français réfugiés, de Hollandais et de Juifs; les domestiques

blancs et les esclaves. On distingue aussi deux sortes de domestiques : ceux qui se louent pour un service borné, et ceux qu'on achète, entre lesquels on fait encore la distinction de ceux qui se vendent eux-mêmes pour quelques années, et de ceux que leurs crimes font transporter. On a dédaigné long-temps, à la Barbade, d'employer cette dernière espèce d'hommes, jusqu'aux fâcheuses conjonctures où la guerre et les maladies en ont fait sentir la nécessité. A l'égard des premiers, quantité d'honnêtes pauvres, que la misère avait forcés à la servitude, ont tiré tant d'avantages de leur travail et de leur probité, qu'après l'expiration de leur terme, on les a vus maîtres de quelque bonne plantation, et créateurs d'une heureuse famille.

« Les maîtres, quoique moins fastueux qu'à la Jamaïque, vivent dans leurs plantations avec un air de grandeur. Ils ont leurs esclaves domestiques, et d'autres pour leur travail des champs. Leurs tables sont servies avec autant d'abondance que de propreté. Chacun a diverses sortes de voitures, des chevaux, une livrée ; les plus riches entretiennent de belles barques, pour se promener autour de l'île, et des chaloupes, qui servent à transporter leurs marchandises à Bridge-Town. Ils sont vêtus proprement, et leurs femmes sont passionnées pour les modes de l'Europe. La plupart des hommes, ayant reçu leur éducation à Londres, en conservent fidèlement les usages, et sont plus polis, si l'on en croit un voyageur de leur nation, qu'on ne l'est ordinai-

rement dans les provinces d'Angleterre. Mais on les accuse de prendre, dans cette capitale, un esprit intéressé, qui les rend moins généreux que dans les premiers temps de la colonie. L'hospitalité, qui était alors la première vertu de l'île, y est aujourd'hui peu connue. Anciennement toutes les maisons étaient ouvertes aux étrangers, et le moindre habitant prenait plaisir à traiter ses voisins; aujourd'hui, pour employer l'expression anglaise, chacun, à l'exemple des habitans de Londres, garde pour soi ce qu'il a de bon. On attribue ce changement aux factions qui ont long-temps divisé la colonie.

« Leurs alimens sont, comme en Angleterre, tout ce qu'on nomme viande de boucherie, dont la chaleur du climat ne les empêche point de manger beaucoup, diverses sortes de volaille, qu'ils nourrissent en abondance, et le poisson de mer. Ils tirent d'Angleterre tout ce qui sert à l'assaisonnement, comme les épices, les anchois, les olives, les jambons, etc. Leur pâtisserie ne se fait aussi qu'avec de la farine d'Angleterre. Mais ils n'ont pas besoin de chercher hors de l'île de quoi composer le plus élégant dessert. On ne se lasse point de vanter l'excellence et la variété de leurs fruits. Ils ont deux sortes de vins communs, qu'ils nomment *Malmsey* et *Vidonia*, tous deux de Madère; le premier, aussi moelleux et moins doux que le Canarie; le second, aussi sec et plus fort que celui d'Andalousie. Il leur vient d'Angleterre toutes

sortes d'autres vins, de bière, de cidre. L'abondance du sucre et des limons leur a fait inventer différentes sortes de liqueurs, dont le fond est du vin, ou de l'eau-de-vie, ou du rhum, qui est une eau-de-vie de sucre. Enfin, il ne leur manque rien de ce qui peut servir aux délices de la vie.

Chaque habitant, dans sa plantation, se regarde comme un souverain. Son pouvoir est absolu sur tout ce qui respire autour de lui, sans autre exception que *la vie et les membres*. Plusieurs ont jusqu'à sept ou huit cents nègres, condamnés pour jamais à l'esclavage, eux et leur postérité. Les domestiques blancs s'achètent aussi, et ne sont pas plus libres pendant le temps de leur servitude; mais ce temps est borné par les lois; et ceux qui se lassent de leur condition peuvent rentrer alors dans tous les droits de la liberté. D'ailleurs ils sont traités avec plus de douceur que les nègres. Le prix ordinaire d'un domestique blanc est vingt livres sterling, et beaucoup plus s'il est artisan; celui d'une femme dix livres. Mais on voit à présent peu de femmes blanches qui servent dans la colonie, à moins qu'y étant nées, elles ne se louent comme en Europe. On assure qu'il y a plus de quarante ans qu'on n'y en a point vendu. Au reste, le service des blancs n'est pas différent de celui des domestiques d'Angleterre.

« L'état des nègres est beaucoup plus misérable, non-seulement parce qu'il est perpétuel, mais plus encore parce qu'il les assujettit à des traitemens qui

font frémir la nature. C'est une opinion établie, que la plupart des Anglais sont de cruels maîtres pour leurs esclaves. Ils ne le désavouent pas eux-mêmes; et ceux qui méritent ce reproche donnent la nécessité pour excuse. Cependant un de leurs voyageurs entreprend de détruire l'accusation. Cet article est curieux. « Premièrement, dit-il, il est certain que, dans les colonies anglaises, comme dans celles des autres nations, un maître est intéressé à la conservation de ses nègres, puisque, outre le profit qu'il en tire journellement, il n'en perd pas un qui ne lui coûte 40 ou 50 livres sterling, et quelquefois beaucoup plus; car un nègre qui excelle dans quelque emploi mécanique, se vend, dans nos plantations, 150 et 200 livres sterling; j'en ai vu donner 400 d'un habile raffineur. A l'égard du traitement, leur travail commun est l'agriculture, à la réserve de ceux qu'on retient pour divers services dans les sucreries, les moulins et les magasins, où la peine n'excède point leurs forces, et de ceux qu'on emploie dans les maisons, où les femmes les plus jolies et les plus propres sont chargées des soins convenables à leur sexe; et les hommes les mieux faits, des offices de cochers, de laquais, de valets-de-chambre, de portiers, etc. D'autres, à qui l'on reconnaît du talent pour les arts mécaniques, sont exercés dans la profession qu'ils entendent : on en fait des charpentiers, des serruriers, des tonneliers, des maçons, etc., qui

n'ont pas d'autres peines que celles de leur métier. Nous leur permettons d'avoir deux ou trois femmes pour augmenter notre bien par la multiplication. Peut-être la polygamie est-elle un obstacle à cette vue; car l'usage immodéré du plaisir peut les affaiblir, et les enfans qui sortent d'eux en ont moins de force. Ces femmes s'attachent fidèlement à l'homme qui passe pour leur mari : l'adultère est un crime détestable à leurs yeux. On nous accuse de leur refuser le baptême; c'est une injustice, comme c'est une fausseté d'en donner pour raison que leur conversion au christianisme les rendrait libres. Ils n'en seraient pas moins esclaves, eux et tous leurs descendans, et le seul avantage qu'ils en pourraient tirer, serait d'être un peu plus épargnés par leurs commandeurs, qui ne châtieraient pas aussi volontiers leurs frères chrétiens que les infidèles. La vérité est que ces misérables ne marquent aucun goût pour la doctrine chrétienne. Ils ont tant d'attachement à leur idolâtrie, que si l'on ne permet au gouvernement de la Barbade d'y établir une *Inquisition* (1), jamais il ne faut espérer qu'ils se convertissent. Mais ceux qu'on croit disposés à recevoir les lumières de la foi, sont encouragés lorsqu'ils les demandent, et traités plus doucement après leur conversion. Il est vrai aussi que les maîtres ne sont pas fort ardens à

(1) Un Anglais qui prononce sans horreur le nom de l'Inquisition! Un Anglais qui propose d'établir une Inquisition!

faire des prosélytes, parce qu'ils sont persuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en porterait un grand nombre à professer le christianisme du bout des lèvres, pendant qu'ils conserveraient leurs diaboliques opinions au fond du cœur. Cette race d'homme est généralement fausse et perfide. S'il s'en trouve quelques-uns dont la fidélité mérite de l'admiration, la plupart, malgré leur stupidité naturelle, excellent dans l'art de feindre. Leur nombre les rend dangereux : il est de trois pour un blanc ; et, par leurs fréquentes séditions, ils ont mis leurs maîtres dans la nécessité de les observer sans cesse. Cependant tout ce qu'on raconte de la rigueur qu'on emploie contre eux est une exagération. Il y a peu d'Anglais aussi barbares qu'on les représente. Ce qu'on peut confesser, c'est que le traitement des esclaves dépend du caractère de leur maître. Mais les fouets d'épines ou de fer appliqués jusqu'au sang, mains liées, et la saumure employée pour guérir plus tôt les plaies avec les plus cuisantes douleurs, sont des fables qui ne peuvent en imposer qu'aux enfans. Si l'on considère quelle est la paresse des nègres, et leur négligence pour les intérêts de leurs maîtres, dont la fortune dépend presque entièrement de leur travail et de leur attention, il sera difficile de blâmer les commandeurs anglais d'un peu de sévérité pour les paresseux. On a vu des nègres assez négligens, ou peut-être assez malins, pour faire du feu près des champs de cannes, où ils ne peuvent ignorer

que la moindre étincelle excite des incendies qui se répandent jusqu'aux édifices. Une pipe de tabac, secouée contre le tronc d'un arbre sec, suffit pour le mettre en feu ; et la flamme, aidée par le vent, dévore tout ce qui se rencontre au-dessous. Deux célèbres habitans perdirent, il y a quelques années, 10,000 livres sterling par un accident de cette nature. »

Tous les voyageurs des autres nations ne laissent pas d'en faire des peintures effrayantes. Le P. Labat rapporte un supplice fort extraordinaire que les Anglais emploient pour leurs nègres qui ont commis quelque crime considérable, ou pour les Américains qui viennent faire des descentes sur leurs terres ; il le sait, dit-il, de témoins oculaires et dignes de foi. Pour en bien sentir l'horreur, il faudrait connaître la forme d'un moulin à sucre et de ses tambours, où la moindre imprudence expose les ouvriers à périr. Labat assure, « que les Anglais lient ensemble les pieds du nègre qu'ils veulent punir, et qu'après lui avoir lié les mains à une corde passée dans une poulie attachée au châssis du moulin, ils élèvent le corps et mettent la pointe des pieds entre les tambours ; après quoi, ils font marcher les quatre couples de chevaux attachés aux quatre bras, laissant filer la corde qui attache les mains, à mesure que les pieds et le reste du corps passent entre les tambours, qui les écrasent fort lentement. Je ne sais, ajoute Labat, si l'on peut inventer un supplice plus affreux. »

La nourriture des nègres est fort grossière, et ne les contente pas moins : peut-être n'en ont-ils pas de meilleure dans leur pays natal. Leur plus délicieux mets est la banane, qu'ils aiment indistinctement rôtie ou bouillie. On leur donne trois fois chaque semaine du poisson ou du porc salé. Ils ont du pain de maïs, de la production du pays ou transporté de la Caroline ; mais ils ne l'ont point en abondance. Chaque famille a sa cabane pour les hommes, les femmes et les enfans. Ces petits édifices sont composés de perches et couverts de feuilles ; ce qui donne à chaque plantation l'apparence d'une bourgade d'Afrique, au milieu de laquelle on voit la maison du maître qui s'élève comme le palais d'un souverain. Autour de chaque cabane il y a un fort petit terrain, où les nègres trouvent le temps de planter de la cassave, des patates et des ignames. Ils ont une autre espèce de nourriture, qu'ils nomment loblolly, composée de maïs, dont ils se contentent de griller les épis, et de les briser dans un mortier pour les faire cuire à l'eau avec un peu de sel, en consistance de bouillie. C'est un mets que les domestiques blancs ne rejettent point eux-mêmes dans une mauvaise année. Un bœuf, un porc, et toute autre espèce d'animal qui meurt accidentellement, fait un festin délicieux pour les nègres ; et les domestiques blancs ne dédaignent point de le partager avec eux. On observe que les plantations de sucre occupant la plus grande partie de l'île, il reste si peu de pâtu-

rages, qu'ils ne fournissent du bœuf et du mouton que pour la table des maîtres.

Les domestiques blancs et nègres ont diverses sortes de liqueurs : celle qu'ils nomment *mobbic*, est composée de jus de patates, d'eau et de sucre. Le *kouou* est une eau de gingembre et de melon. Le *perlno* n'est qu'un extrait de la racine de cassave, mâchée par de vieilles femmes, qui la rejettent dans un vase rempli d'eau. En trois ou quatre heures, la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités; et, ce qu'on aura peine à croire, une préparation si dégoûtante fait une liqueur très-fine. Celle de banane, qui se fait en laissant macérer ce fruit dans l'eau, qu'on fait ensuite bouillir, et qu'on passe au clair le jour suivant, n'est pas moins forte ni moins agréable que le vin de Canarie. Une autre liqueur, qui se nomme *kill-devil*, c'est-à-dire *tue-diable*, et qui est composée d'écume de sucre, a plus de force que d'agrément. La liqueur d'ananas se fait en pressant le fruit, et passant le jus avec soin ; on la met en bouteilles, et c'est bientôt une des plus délicates boissons de l'île. Les maîtres même en font leurs délices, et lui donnent le nom de *nectar*. On fait souvent avaler aux nègres de grands coups de rhum pour les encourager au travail : une pipe de tabac et quelques verres de cette liqueur sont le plus agréable présent qu'on puisse leur faire.

A six heures du matin, une cloche les appelle au travail : elle les rappelle à onze heures pour

dîner, et de là aux champs, pour y reprendre leur ouvrage jusqu'à six heures du soir. Le dimanche est le seul jour de repos; mais ceux qui se sentent un peu d'industrie, l'emploient moins à se réjouir, suivant l'intention de leurs maîtres, qu'à faire des cordes de l'écorce de certains arbres, pour se procurer d'autres commodités en échange. On met une grande différence entre les nègres qui sont nés à la Barbade, et ceux qui viennent d'Afrique; les premiers se rendent incomparablement plus utiles. On nomme les autres *nègres d'eau salée*; ils sont méprisés des anciens, qui se font honneur d'être enfans de l'île. On remarque même que ceux qui sont achetés dans leur première jeunesse, valent beaucoup mieux lorsqu'ils parviennent à l'âge du travail.

La petite portion de terre qui leur est accordée par les maîtres, suffit non-seulement pour leur subsistance, mais pour élever des chèvres, des porcs et de la volaille, qu'on leur laisse la liberté de vendre; et quelques-uns poussent l'économie si loin, qu'ils amassent quelque argent. L'usage qu'ils en font est pour acheter des habits plus propres que ceux qu'on leur donne; car ils ne reçoivent de leurs maîtres qu'une camisole de bure avec une sorte de caleçons et de bonnets très-informes. Leurs femmes reçoivent des jupons et des corsets de la même étoffe. Mais, de l'argent qu'ils amassent, les hommes achètent des chemises, des culottes et des vestes; et les femmes de ces riches

nègres obtiennent de leurs maris de quoi se parer les jours de fête.

La passion qu'on leur attribue pour la chair des bestiaux morts d'accidens va si loin, que, dans la crainte des maladies qu'elle peut leur causer, on est obligé de faire enterrer les cadavres à beaucoup de profondeur; et, malgré ce soin, ils prennent quelquefois le temps de la nuit pour les déterrer. On raconte que le colonel Hols, à qui il était mort une vache d'une maladie dont on craignait la contagion pour les autres, se contenta de la faire jeter dans un ancien puits, sec, et profond de quarante pieds, ne s'imaginant point que ses nègres pussent aspirer à cette proie. Cependant, sans penser à mesurer le puits, et persuadés qu'ils y pouvaient descendre aussi facilement que la vache, ils en prirent la résolution. Un d'entre eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisième, et tous s'y seraient jetés successivement, si l'on ne s'était aperçu de leur entreprise au sixième, qui fut arrêté sur les bords du puits. Ainsi le colonel en perdit cinq, qui n'avaient pu manquer de se tuer dans leur chute.

Leur nombre est si supérieur à celui des blancs, qu'on pourrait douter s'il y a de la sûreté pour les Anglais à vivre sans cesse au milieu d'eux; mais outre les forts qui servent à les tenir en bride, on a quelques autres motifs de confiance. 1°. Les esclaves qu'on amène d'Afrique ne viennent point des mêmes parties de cette vaste région; ils ont,

par conséquent, un langage différent, qui ne leur permet point de s'entendre; et quand ils pourraient converser entre eux, ils se haïssent, d'une nation à l'autre, jusqu'à ne pouvoir se supporter. On ne fait pas difficulté d'assurer que plusieurs aimeraient mieux mourir de la main d'un Anglais, que de devoir la liberté à un nègre qui n'est pas de leur nation. 2°. Les maîtres observent, en les achetant, de faire des mélanges, et ne permettent point, d'une plantation à l'autre, la communication des nègres d'un même pays. D'un autre côté, il leur est défendu, sous de rigoureuses peines, de toucher une arme, s'ils n'en reçoivent l'ordre exprès de la bouche du maître. Cette défense les tient dans un si grand respect pour les armes à feu, qu'à peine osent-ils porter les yeux dessus; et lorsqu'ils voient faire l'exercice aux troupes anglaises, ils sont dans une terreur qui ne peut être exprimée. On avoue néanmoins que cette observation ne regarde que les nègres arrivés d'Afrique; car les créoles parlent tous la langue anglaise, et sont exercés eux-mêmes à l'usage des armes; mais il n'y a rien à craindre d'eux.

Le docteur Towns assure que les nègres ont le sang aussi noir que la peau. « J'en ai vu saigner, dit-il, plus de vingt, malades et en santé, et j'ai toujours remarqué que la superficie de leur sang est d'abord aussi noire qu'elle l'est au sang des Européens, lorsqu'il est conservé quelques heures : d'où ce docteur croit pouvoir conclure que la noir-

ceur est naturelle aux nègres, et ne vient point de l'ardeur extrême du soleil, surtout, ajoute-t-il, si l'on considère que d'autres créatures, qui vivent dans le même climat, ont le sang aussi vermeil qu'on l'a communément en Europe. Ces idées ont été communiquées à la Société royale de Londres; mais, quelque jugement qu'elle en ait porté, un autre voyageur assure à son tour que, de mille nègres dont il a vu le sang à la Barbade, il ne s'en est pas trouvé un dans lequel il fût différent de celui des Européens. Le même écrivain rapporte l'exemple d'un nègre du colonel Bilcomb, qui, s'étant brûlé dans plusieurs parties du corps en maniant une chaudière de sucre, reprit une peau blanche aux mêmes endroits, et d'une blancheur qui gagna peu à peu les autres parties, jusqu'à le rendre partout aussi blanc que les Anglais. Cette nouvelle peau était si tendre, qu'il s'y élevait des pustules au soleil. Le maître, étonné d'un changement de couleur dans un nègre, le fit vêtir comme ses domestiques blancs. »

L'état brillant de la Barbade dura un demi-siècle : sa population se compose de 15,000 blancs, 3,000 hommes de couleur libres, et 77,000 nègres esclaves. Elle exporte du sucre, du coton, du café, du gingembre et des fruits.

Saint-Vincent, à huit lieues au sud de Sainte-Lucie, a huit lieues de long sur trois et demi de large. Une chaîne de montagnes s'y prolonge du nord au sud, où elle se joint à d'autres, et forme

de belles vallées. Un volcan y fit explosion en 1812 : des rivières se desséchèrent, et d'autres prirent naissance; des secousses fréquentes de tremblement de terre précédèrent ces phénomènes pendant un an. Le sol est fertile en sucre, café, coton, indigo et tabac excellent. Le gouverneur réside à Kingston. La population de la partie anglaise est de 1120 blancs et 20,000 nègres esclaves. La rivière Great-Sand sert de limites entre les Anglais et les Caraïbes noirs, qui sont un mélange d'anciens Caraïbes et de nègres. Le gouvernement anglais s'occupe, depuis plusieurs années, des moyens de se débarrasser de ces voisins toujours incommodes, et quelquefois dangereux.

De Saint-Vincent dépendent les petites îles de Bequia, Canouane, Moustique, Petite-Martinique et autres : elles sont habitées par quelques familles peu riches.

La Grenade est à six lieues au sud-sud ouest de Saint-Vincent; le fort est situé par 12° 2′ nord, et 64° 8′ à l'ouest de Paris : sa longueur est de huit lieues, sa largeur de quatre. Elle fut découverte par Cristophe Colomb en 1498, qui lui donna le nom de la ville de Grenade en Espagne. Sa grande baie, ou, suivant le langage des îles françaises, son grand cul-de-sac, qui renferme son port et son carénage, est à l'ouest; et sa profondeur, formée par deux grandes pointes qui s'avancent fort loin en mer, donne à l'île la forme d'un croissant, mais irrégulier, parce que la pointe du

nord est beaucoup plus épaisse que celle du sud. La véritable entrée du port est à l'ouest-sud-ouest.

La Grenade, raconte Labat, avait toujours été habitée par les seuls Caraïbes, que sa fertilité et l'abondance de la chasse et de la pêche y attiraient plus que dans les autres îles, lorsqu'en 1650 elle fut achetée des sauvages par du Parquet, alors propriétaire de la Martinique : il y établit d'abord une colonie de deux cents hommes ; et le premier établissement que du Tertre vit en 1656 se fit entre l'étang et le port, aux environs d'une maison de charpente que du Parquet avait fait apporter en fagots de la Martinique : c'est ce que du Tertre nomme un fort, parce qu'il était revêtu d'une enceinte de palissades, avec des embrasures pour deux pièces de canon et quatre pierriers. On l'avait cru suffisant pour contenir les sauvages. En effet, quoiqu'ils se fussent bientôt repentis de leur traité, ils n'osèrent attaquer cette misérable forteresse ; mais s'étant répandus dans les bois, ils y tuèrent tous les Français qui s'éloignaient à la chasse. Du Parquet, informé de cette perfidie, fit passer dans l'île trois cents hommes bien armés, qui en détruisirent un grand nombre, et forcèrent le reste à la fuite. On rapporte qu'une troupe de ces barbares ayant été poussée par les Français sur une roche fort escarpée, aima mieux se précipiter de cette hauteur que de prendre le parti de la soumission, et que ce lieu en a pris le nom de Morne des Sauteurs, qu'il conserve encore.

Quelques divisions qui s'élevèrent ensuite dans la colonie retardèrent encore ses progrès : mais la prudence de Valminier, un de ses gouverneurs, ayant calmé tous les troubles, elle s'accrut beaucoup dans l'espace de quelques années. Outre la fertilité du pays et l'abondance des vivres, le tabac qu'on y avait commencé à cultiver était si parfait, qu'il se vendait toujours le double ou le triple de celui des autres îles. Enfin Labat semble persuadé que la Grenade serait devenue la plus riche des colonies françaises, si le gouvernement de Valminier eût duré plus long-temps. Du Parquet la vendit, en 1657, au comte de Cerillac, pour la somme de 80,000 livres ; et ce nouveau maître en fit prendre possession par un officier d'un caractère si dur, que la plupart des colons, révoltés contre sa tyrannie, abandonnèrent leurs établissemens pour se retirer à la Martinique. Cette désertion n'ayant fait qu'aigrir sa mauvaise humeur, il poussa si loin la violence et la brutalité, que ceux qui restaient dans l'île se saisirent de lui, lui firent son procès dans les formes, et le condamnèrent au gibet. Cependant, comme il leur représenta qu'il était d'une naissance noble, ils consentirent à lui couper la tête ; mais l'adresse manquant au bourreau pour entreprendre cette exécution, ils le firent passer par les armes. On n'attribue ce coupable excès qu'au peuple. Les honnêtes gens de l'île étaient passés à la Martinique, et l'on assure même que les officiers, n'ayant pu s'opposer aux empor-

remens de la populace, s'étaient éloignés du fort. De toute la cour de justice, qui fit le procès au malheureux gouverneur, il ne s'en était trouvé qu'un, nommé Archangeli, et vraisemblablement italien, qui sût écrire. Celui qui fit les informations était un maréchal-ferrant, dont Labat vit la marque, qui se conservait encore dans le registre du greffe de la Grenade : c'était un fer à cheval autour duquel Archangeli, qui faisait l'office de greffier, avait écrit : « Marque de M. de La Brie, conseiller « rapporteur. » La cour, informée de cet attentat, envoya un vaisseau de guerre, avec quelques troupes, pour en prendre connaissance. Un commissaire, qui les accompagnait, fit des informations : mais, lorsqu'on eut reconnu que les auteurs du crime n'étaient que des misérables, dont la plupart s'étaient déjà mis à couvert par la fuite, les recherches ne furent pas poussées plus loin, et personne ne fut puni. Archangeli même, qui passait pour le chef du tumulte, en fut quitte pour être chassé de l'île, d'où il se retira dans celle de Marie-Galande; et s'y trouvant encore en 1692, pendant l'irruption des Anglais, non-seulement il embrassa leur parti, mais il leur découvrit le lieu où le gouverneur s'était retiré avec les principaux habitans. Le major Holms, qui commandait les Anglais, n'avait point ignoré ce qui s'était passé à la Grenade : il ne vit cette nouvelle trahison qu'avec horreur; et sur-le-champ il fit pendre le perfide à la porte de l'église, avec ses deux fils.

La Grenade a été cédée aux Anglais par les traités de 1763 et 1783. Le sol, composé de plaines et de collines, est très-favorable à la culture du sucre, du tabac et de l'indigo. Une montagne, située au milieu de l'île, renferme un lac d'où s'écoulent des rivières qui l'arrosent. La Grenade jouit de l'avantage de n'être pas sujette aux ouragans.

Au nord de la Grenade se trouve le groupe des Grenadilles, petites îles dont Cariacou est la principale. Ces îlots doivent leur origine à des roches calcaires formées par des polypes. Elles sont peu cultivées parce qu'elles manquent d'eau douce : cependant on y récolte du coton, du maïs, des ignames et des bananes. La population de la Grenade et des Grenadilles est de 800 blancs, 1,600 hommes de couleur libres, et 32,603 esclaves.

Tabago est en quelque sorte hors de la chaîne des Antilles. Cette île est située à trente lieues au sud-est de la Grenade. Les Hollandais s'y établirent en 1632, et l'appelèrent Nieuwe-Walcheren; mais ils furent bientôt exterminés par les naturels et les Espagnols. Jacques, duc de Courlande, y envoya, en 1634, une colonie qui se fixa sur la côte occidentale à Great-Courland Bay; à la mort du duc, l'île échut au roi d'Angleterre. Les Anglais et les Français la possédèrent successivement, elle finit par rester aux premiers. Sa population est de 500 blancs, 250 hommes de couleur libres, et 17,000 nègres esclaves. La résidence du gouverneur est à Scarborough. La Pointe de sable est située par 11°

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

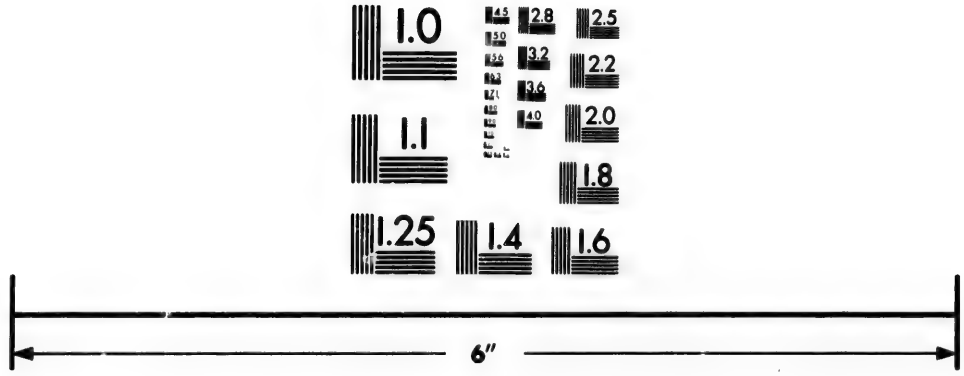

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

6′ nord, et 63° 9′ à l'ouest de Paris. La partie nord-ouest de l'île est montagneuse; sa surface est en général doucement ondulée. Son sol fertile convient parfaitement à la culture du sucre et surtout du coton; on y récolte aussi les autres productions des Antilles et des fruits délicieux. La position de Tabago, devant le détroit qui sépare les Antilles du continent de l'Amérique méridionale, lui donne une grande importance en temps de guerre. Elle jouit aussi du grand avantage d'être hors de la ligne du cours ordinaire des ouragans.

La Trinidad, ou la Trinité, à quinze lieues au sud-ouest de Tabago, est située entre cette île et le continent de l'Amérique espagnole dont la séparent le golfe de Paria et les deux détroits de la bouche du Dragon et de la bouche du Serpent. Elle a environ trente lieues de long sur dix-neuf de largeur. Les montagnes occupent la partie septentrionale; le midi et le centre n'offrent que des collines et des plaines. Parmi ses curiosités naturelles, on remarque un lac dont on retire du bitume. Il a un mille de circonférence, et est situé sur un promontoire haut de cinquante pieds, ce qui forme la plus grande élévation de la côte occidentale. Ce promontoire est entièrement composé de scories et de cendres volcaniques. Une odeur sulfureuse se fait sentir à la distance de neuf milles. Tabago a plusieurs rivières navigables. Elle abonde en cocotiers et palmiers de diverses espèces. Son sol, très-fertile, produit du sucre, du café, du co-

ton, de l'indigo, du tabac, toutes sortes de denrées et de fruits. Sa population est de 28,000 âmes. Saint-Joseph d'Oruna, la principale ville, est située à la côte nord-ouest. A peu de distance, on trouve le Puerto-de-Espagna, qui est le port le plus fréquenté de l'île. Le gouverneur y réside. La Trinité appartenait jadis aux Espagnols. La cour de Madrid l'ayant ouverte à tous ceux qui voudraient s'y établir, beaucoup de Français de la Grenade s'y étaient réfugiés. Par la paix de 1801, l'Angleterre obtint la possession de cette île, que son étendue et sa position lui faisait convoiter depuis long-temps.

Retournons maintenant à l'autre extrémité de la chaîne des Antilles qui aboutit au nord à l'archipel des îles Lucayes ou Bahama. Elles s'étendent dans le sud-est de la Floride dont elles sont séparées par un bras de mer fort large, où le courant qui porte au nord-est est très-rapide, et qui est connu sous les noms de détroit de la Floride, ou nouveau canal de Bahama. Elles s'étendent au nord de Cuba en se prolongeant jusqu'à la côte septentrionale de Saint-Domingue. On compte dans cet archipel jusqu'à cinq cents îles, dont quelques-unes ne sont que des écueils. Les douze plus grandes sont fertiles. On exporte de ces îles du coton, un peu d'indigo et beaucoup de fruits. La population est de 3,000 blancs et 11,000 nègres. Les îles peuplées sont : New-Providence, où est la ville et le fort de Nassau, résidence du gouverneur; Eleuthera et Harbor-Island ; Abako ou Lucaya, Long-Island ou Yuma ; Andros ; Turk-Island, où l'on recueille beaucoup de

sel; les Caïques; Crooked-Island; Watling; Heneaga ou les Inagues, Exuma, et Guanahani ou San-Salvador, nommée Cat-Island par les Anglais, qui fut la première terre découverte par Cristophe Colomb.

Les habitans des Lucayes, endurcis aux fatigues de la mer, s'adonnent à la pêche en temps de paix, à la course en temps de guerre. La position de leur archipel leur donne la facilité de guetter et de surprendre les navires marchands. Mais dans tous les temps, ils s'occupent de sauver les débris des navires et les hommes qui ont échoué sur les rochers de leur archipel, et du dangereux détroit dont il est bordé. Ces hommes, désignés en anglais sous le nom de *wreckers*, s'embarquent avec leurs esclaves dans des navires à fonds plats, adaptés à la navigation de ces parages. Marins expérimentés, habiles nageurs, ils connaissent toutes les cayes, tous les écueils, tous les bas-fonds, et affrontent gaîment tous les périls d'une mer féconde en désastres. Ils sont commissionnés par le gouvernement, et reçoivent un droit de sauvetage sur tous les objets qu'ils arrachent à la fureur des flots. Pendant le jour ils sont continuellement à la voile, le soir ils restent dans le port le plus prochain. On les voit quelquefois au nombre de quarante à l'entrée d'un goulet, soit dans leur archipel, soit sur les côtes de la Floride. On les accuse de montrer une rapacité coupable, et de s'efforcer, par différens moyens, d'accroître le nombre des naufrages, afin que leur droit de sauvetage devienne plus considérable.

CHAPITRE VI.

Iles Hollandaises, Danoises, Suédoise.

Les Hollandais possèdent dans les Antilles, les îles de Saint-Eustache et Saba, avec une partie de Saint-Martin, et sur la côte de Caracas, Curaçao, Bonair et Aruba.

Saint-Eustache n'a que deux lieues de long sur une de large. Cette île, située à trois lieues au nord-ouest de Saint-Cristophe, est formée de deux montagnes séparées par un vallon très-resserré. Le sommet oriental présente un ancien cratère de volcan. C'est sur les flancs des montagnes que les cultures sont établies. L'île, dépourvue de ports et bordée de rochers, n'a qu'une seule rade, qui est très-bien fortifiée; quoiqu'elle manque de sources on y cultive du tabac et un peu de sucre, et on en exporte du bétail, du maïs et diverses provisions. On y compte 3,000 blancs et 1,500 nègres.

Saba, rocher de quatre lieues de tour au nord-ouest de Saint-Eustache, est entouré de hauts fonds qui ne permettent qu'aux chaloupes d'en approcher. Après avoir debarqué sur la plage, il faut gravir le rocher par un chemin très-roide et bordé de précipices. Au sommet s'étend une plaine bien cultivée en indigo et en denrées comestibles. Les habitans fabriquent du fil d'agavé, des bas de coton

et des souliers. La population est de 300 hommes libres et 150 esclaves.

Nous avons vu précédemment quelles étaient les productions de Saint-Martin. Ses côtes sont coupées de baies et d'étangs. Elle renferme 4,100 habitans.

Curaçao, une des îles sous le vent, est à seize lieues au nord du cap Romaio, sur la côte de Caracas. Sa longueur est de vingt lieues du sud-est au nord-ouest; sa largeur moyenne de quatre. Elle est extrêmement aride, n'ayant qu'un seul puits, et dépend des pluies pour que ses citernes puissent s'emplir d'eau. L'industrie des Hollandais l'a rendue féconde en sucre, tabac, coton, manioc, maïs. Ils y récoltent aussi beaucoup de sel, dont ils approvisionnent les îles anglaises et le continent espagnol. La population de l'île se compose de 2,800 blancs, 4200 hommes de couleur libres, et 5,400 nègres esclaves. Willemstadt, la capitale, est une belle ville; les rues sont propres et bien alignées, les maisons construites avec soin et commodément distribuées. Les magasins sont vastes et bien fournis. Curaçao fait avec le continent espagnol un grand commerce de marchandises d'Europe. C'est le rendez-vous général de la navigation de ces mers.

Bonair et Aruba, petites îles voisines, sont entièrement employées en pâturages. On fait aussi du sel dans la première, et l'on tire du bois de charpente de la seconde.

Les petites îles de Sainte-Croix, Saint-Thomas

et Saint-Jean dans l'archipel des Vierges, appartiennent aux Danois. La première, qui a dix lieues de long sur trois de largeur, a successivement passé des Espagnols aux Anglais, et de ceux-ci aux Hollandais. Elle fut achetée en 1651, pour les chevaliers de Malte; ils la vendirent en 1684, à la Compagnie française des Indes occidentales, qui la céda au Danemarck en 1696. Elle est un peu montueuse, très-fertile, et très-bien cultivée. Elle produit de très-bon sucre, et du coton; sa population est de 2,200 blancs, 1,200 hommes de couleur libres, et 28,000 nègres esclaves. La capitale est Christianstadt, près de la pointe orientale de l'île.

Saint-Thomas a trois lieues de long sur une de largeur. Elle est aride, et en grande partie montueuse. Son port est sûr, spacieux et commode; de vastes magasins y reçoivent les marchandises de l'Europe et de l'Amérique; car quoique cette île produise du sucre et du coton, son principal commerce consiste dans l'entrepôt des marchandises, que l'on y apporte de toutes parts. On y compte 5,000 nègres esclaves, 1,500 nègres libres, et 500 blancs de diverses nations.

Le sol de la petite île de Saint-Jean est montueux, mais bon et bien arrosé; cependant la culture en sucre et en coton y est encore peu avancée.

Saint-Barthélemi, qui n'a que huit lieues de tour, fut cédée par la France à la Suède en 1784. Depuis cette époque, elle a singulièrement prospéré; sa position facilite le commerce interlope.

Quoique montagneuse, elle est dépourvue d'eau. Elle est peuplée de 5,500 nègres esclaves et 2,500 blancs. On y récolte principalement du coton. Gustavia, sa seule ville, est bâtie sur le bord du carénage, où le mouillage est bon, mais qui n'a que deux brasses de profondeur. Cette île est sujette aux ravages des ouragans.

CHAPITRE VII.

Iles Espagnoles.

Nous avons vu dans le premier Livre de cette Partie, l'histoire de la découverte et de l'établissement des principales îles espagnoles. Jetons un coup d'œil sur leur état actuel, en commençant par les plus méridionales, et allant ensuite du sud au nord.

Nous avons parlé de la Marguerite dans la description de Caracas. L'Espagne possède encore sur la côte de ce pays les petites îles de la Orchila, la Blanca ou la Blanquilla, où paissent des bœufs sauvages; Cubagua, jadis fameuse par sa pêcherie de perles, la Salsa Tortugua, qui a beaucoup de salines; Coche, rendez-vous de pêcheurs.

Porto-Rico, une des grandes Antilles, est située entre les 17° 54′ et les 18° 30′ nord, et les 67° 50′ et les 69° 28′ à l'ouest de Paris. Sa forme est à peu près celle d'un parallélogramme. L'intérieur est traversé par une chaîne de montagnes, qui se prolongent de l'est à l'ouest, renferment de belles vallées, et où l'air est très-salutaire. Il est au contraire malsain pendant la saison pluvieuse dans quelques endroits des plaines basses. Le sol, généralement fertile et profond, est arrosé par plusieurs belles rivières. La population s'est beaucoup accrue depuis vingt-cinq ans par les malheurs de

Saint-Domingue. On y compte à présent 140,000 habitans, dont 18,000 esclaves. Le gouvernement espagnol accorde des encouragemens aux colons qui viennent s'y établir, quand ils sont de la religion catholique romaine. Les restrictions auxquelles le commerce était soumis autrefois, donnaient lieu à une contrebande considérable; il a été rendu libre moyennant des droits modérés.

San-Juan de Puerto-Rico, la capitale, est bâtie sur une petite île jointe à la côte septentrionale par une longue chaussée. Son port est excellent : elle a 8,000 habitans. L'île a d'autres bons ports et plusieurs villes. Elle exporte du sucre, du café, du coton, du riz, du maïs, des cuirs, du bois de construction, etc.; enfin des mulets et du bétail. On ne s'occupe plus des mines d'or, qui engagèrent les Espagnols à s'y établir.

La partie espagnole de Saint-Domingue avait été cédée à la France en 1795; elle retourna sous le pouvoir de ses anciens maîtres en 1814. Elle renferme 104,000 habitans, sur lesquels il y a 10,000 hommes de couleur libres, et seulement 30,000 nègres esclaves. Des forêts immenses couvrent les montagnes; la coupe des bois, l'entretien des bestiaux, quelques plantations de cacao et un petit nombre de sucreries occupent la population, qui n'a jamais été très-industrieuse. En ce moment, elle vit assez amicalement avec le royaume et la république nègres qu'elle a dans son voisinage.

San-Domingo, la plus ancienne ville euro-

péenne d'Amérique, est sur la rivière Ozama. On assure que les ossemens de Cristophe Colomb reposent dans l'église cathédrale. Cette ville, bien déchue de son ancienne splendeur, compte 25,000 habitans.

Cuba, la plus grande des Antilles, s'étend du 20 au 23° 15′ de latitude nord et du 76 au 88° de longitude à l'ouest de Paris. Elle a deux cents quatre-vingts lieues de longueur sur une largeur qui varie de vingt à cinquante. Elle est traversée de l'est à l'ouest par une chaîne de montagnes; mais les terres, près de la mer, sont en général basses et inondées dans la saison pluvieuse. Son sol passe pour le plus fertile des Antilles. La culture y a fait des progrès étonnans, depuis les désastres de la partie française de Saint-Domingue. On y compte près de 500,000 habitans. Le climat est chaud et sec, plus tempéré que celui de Saint-Domingue. Cuba exporte du sucre, du coton, du café, du cacao, du tabac, qui est le plus renommé de l'Amérique, des cuirs; toutes les denrées nécessaires à la vie y abondent. Les abeilles y ont été introduites par un habitant de la Floride, vers le milieu du dix-huitième siècle; aujourd'hui le commerce du miel et de la cire est considérable. On trouve dans cette île beaucoup d'eaux chaudes minérales; ses salines sont productives. On a découvert depuis peu de temps, près de la Havane, une mine de fer de bonne qualité. Jadis Cuba fut renommée pour ses mines d'or; on dit qu'il s'y trouve des mines

de cuivre, d'argent et de pierres précieuses. Les richesses de son agriculture sont plus réelles.

La Havane, capitale, située sur la côte septentrionale de l'île, a le meilleur port de l'Amérique; il peut contenir mille vaisseaux. L'entrée étroite et difficile est défendue par plusieurs forts. Cette ville est l'entrepôt d'un commerce immense. On porte sa population à 70,000 habitans.

Les autres villes sont Puerto-del-Principe, vers le milieu de l'île, avec 30,000 habitans; San-Iago de Cuba, au fond d'une belle baie, sur la côte sud, a un évêché et 20,000 habitans; Guanavacoa, San-Carlos de Matanzas, Halquin et Buyamo.

LIVRE NEUVIÈME.

HISTOIRE NATURELLE ET COMMERCE DES ANTILLES.

Quelques observations dispersées dans nos articles, sur la température particulière de chaque île, n'ôtent point au lecteur le droit d'attendre un résumé plus étendu sur la nature générale du climat.

On sait que les Antilles, étant situées au-delà du tropique du cancer, appartiennent à la zone torride, et que, dans cette partie du globe terrestre, qui a passé long-temps pour inhabitable, on ne connaît proprement que deux saisons, l'été et l'hiver; c'est-à-dire que, dans toute l'année, on ne peut trouver un temps auquel on puisse donner le nom de printemps, ni celui d'automne, parce qu'on y voit continuellement ce qui n'arrive en Europe que pendant ces deux saisons. L'hiver et l'été même de ces régions sont fort différens de ceux de l'Europe, dans leurs causes comme dans leurs effets. C'est la présence du soleil qui cause ici l'été; là, c'est son éloignement; et sa présence, au contraire, fait l'hiver. Lorsque cet astre vient à s'éloigner de la ligne et tire vers le tropique du capricorne, une expérience constante apprend que, jusqu'à son

retour en-deçà de la ligne, c'est-à-dire ordinairement depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril, l'air n'a presque point de nuages, et l'on y voit fort peu de vapeurs et d'exhalaisons. Il demeure si serein, si sec et si pur, qu'on peut non-seulement regarder le lever et le coucher du soleil, mais voir en un même jour le déclin et le croissant de la lune. Si les jours sont chauds, les nuits sont d'une fraîcheur proportionnée. Si la chaleur du soleil ouvre les pores de tout ce qui se trouve sous lui, la fraîcheur nocturne vient resserrer l'air, l'épaissir, le résoudre et le faire distiller en une rosée fort abondante, qui, trouvant tous les pores ouverts, s'y insinue, y pénètre; et de là vient la facilité que tous les corps ont à se corrompre sous la zone torride; c'est ce qui fait naître les vers dans les bois, et tant d'insectes qui font une des principales incommodités des îles; c'est ce qui rouille, comme on l'a fait remarquer, le fer des épées dans les fourreaux, les étuis et les montres dans les poches, etc. Enfin, si les jours sont d'une grande pureté dans cette saison, les nuits ne sont pas moins claires et moins sereines : dès le premier quartier de la lune, on peut lire à sa lumière jusqu'aux petits caractères d'écriture.

Pendant tout ce temps il ne pleut presque point dans toutes les basses terres des îles, et c'est ce qui fait donner le nom d'été à cette saison, quoiqu'une partie de ces effets ressemble à ceux que l'hiver cause en Europe; car cette grande sécheresse dé-

pouille de leur verdure les arbres à feuilles tendres; elle sèche les herbes, elle flétrit les fleurs et leur fait baisser la tête. Si la plupart des arbres n'avaient les feuilles d'une nature forte et capables de résister aux injures du temps, le pays deviendrait aussi triste que nos provinces d'Europe au cœur de l'hiver. Les animaux mêmes, surtout les insectes et les reptiles, abhorrent et fuient cette aridité, se cachent dans le creux des arbres, sous des rochers, dans des précipices, et semblent y chercher une humidité nécessaire à leur conservation. On nomme ce temps l'arrière-saison, parce que les habitans ont aussi beaucoup de peine à vivre, et que, s'ils n'étaient secourus par les rafraîchissemens qui viennent d'Europe, ils n'auraient souvent que leur maïs pour ressource. Leur soulagement est la brise, qui est plus réglée, et qui se fait plus agréablement sentir dans cette saison que dans l'hiver.

Mais quand le soleil a repassé la ligne, et qu'il commence à s'approcher du tropique du cancer, ses rayons, qu'il darde plus directement, font lever de la mer et de tous les lieux marécageux, une grande quantité de vapeurs, dans lesquelles il se forme d'horribles tonnerres; et lorsqu'ils viennent à cesser, le temps se met à la pluie, qui dure huit, dix, et quelquefois douze ou quinze jours sans interruption. Ces pluies refroidissent l'air et la terre, et c'est ce qui fait nommer cette saison l'hiver. Pendant sept mois, à peine se passe-t-il une semaine sans pluie. Un hiver si pluvieux excite d'abord

quantité de maladies, telles que des fièvres, des catarrhes, des douleurs de dents, des apostumes et des ulcères. On ne voit que des malades dans toutes les îles. D'un autre côté, cet hiver a des effets bien différens de ceux de l'Europe. Dès les premières pluies, qui sont un peu abondantes, tous les arbres se parent de leur première verdure et poussent leurs fleurs. Les forêts exhalent des odeurs qui ne le cèdent point aux meilleurs parfums. En un mot, la terre s'embellit de toutes parts, et ce qu'on nomme l'hiver aux Antilles l'emporte beaucoup en agrémens sur le printemps de l'Europe. Tous les animaux descendent de leurs montagnes. Les testacés changent de coquille. Les reptiles prennent une nouvelle peau. Les poissons, qui se sont retirés en pleine mer pendant le temps sec, se rapprochent des côtes, entrent dans les rivières, et semblent s'offrir aux filets des pêcheurs. Toutes les espèces de tortues naissent en si grande abondance, qu'après s'en être nourri pendant l'hiver, on en peut mettre une provision abondante en réserve pour l'arrière-saison.

Le climat des Antilles n'étant pas fort différent de celui du continent d'Amérique, qui répond aux mêmes latitudes, on doit juger que la plupart de ses productions naturelles y sont les mêmes. Aussi ne nous arrêterons-nous qu'à celles qui intéressent par leur culture ou par quelque propriété particulière. Nous avons déjà décrit le rocouyer, le cotonnier, le cacaoyer et l'indigo; ainsi nous n'y re-

viendrons pas. Nous nous bornerons à parler ici de la canne à sucre et du cafeyer.

La canne à sucre ou cannamelle est, dit-on, originaire des Indes orientales. Elle fut transportée successivement en Arabie, en Syrie, en Sicile, de là aux Canaries; enfin, en 1506, à Saint-Domingue. Il n'est cependant pas prouvé qu'elle ne soit pas naturelle au nouveau continent; car on en voit dans plusieurs pays de la zone torride.

Cette plante, de la famille des graminées, ressemble à un grand roseau; sa racine est rampante, genouillée, fibreuse, pleine de suc; elle pousse plusieurs tiges, hautes de dix à douze pieds, articulées, lisses, luisantes, d'un pouce ou d'un pouce et demi de diamètre, et garnies de nœuds écartés les uns des autres de trois ou quatre pouces. On compte ordinairement quarante à soixante nœuds sur une tige, quelquefois davantage; chacun d'eux présente intérieurement une cloison; leur surface présente: 1°. de petits points disposés circulairement en quinconce, sur deux ou trois rangs, lesquels, en se développant dans la terre, forment des racines; 2°. un bouton plus gros qu'une lentille et terminé en pointe, qui renferme le germe d'une canne nouvelle. De tous ces nœuds partent des feuilles qui tombent à mesure que la canne mûrit; ces feuilles s'élèvent alternativement sur deux plans opposés, et présentent, dans leur expansion, une espèce d'éventail. Elles sont composées de deux sections: la section inférieure, longue à peu près

d'un pied, embrasse la tige par un tour et demi; la supérieure, qui a de trois à quatre pieds de longueur, s'élève droite, et forme, avec l'axe de la canne, un angle d'autant moins aigu que le nœud d'où elle part est plus près du terme de son accroissement parfait; sa plus grande largeur est de deux pouces; elle va toujours en diminuant, et se termine en pointe allongée; ses bords sont rudes, et ses surfaces lisses et striées, avec une côte ou nervure moyenne longitudinale.

Lorsque la canne fleurit, elle pousse à son sommet un jet sans nœuds, de quatre à cinq pieds de hauteur, qu'on appelle flèche; ce jet porte une panicule ample, longue d'environ deux pieds, à ramifications grèles et nombreuses, et garnie d'un grand nombre de petites fleurs soyeuses et blanchâtres. La tige de la canne, dans sa maturité, est lourde, cassante, et d'une couleur jaunâtre ou violette, quelquefois blanchâtre, selon la variété; elle est remplie d'une moelle fibreuse, spongieuse et blanchâtre, qui contient un suc doux très-abondant. Ce suc est élaboré séparément dans chaque entre-nœud, dont les fonctions particulières sont, à cet égard, indépendantes de celles des entre-nœuds voisins, et qui, par conséquent, peut être regardé comme une espèce de fruit isolé; ce suc, exprimé, porte vulgairement le nom de vin de canne; c'est de cette liqueur que l'on extrait le sucre.

La terre la plus propre à la canne doit être légère, poreuse, profonde, avoir assez de pente pour ne

pas retenir l'eau de pluie, être exposée au soleil depuis qu'il se lève jusque vers son coucher. Une terre grasse et forte produit de grandes et grosses cannes, mais presque toujours vertes, pleine d'un suc aqueux et peu sucré. Ce suc est gras, difficile à purifier et à cuire; et le sucre qu'on en tire est toujours mollasse, peu grenu, sujet à tourner en marmelade ou en cendre. Les terres qui manquent de fond, et où les racines de la canne trouvent bientôt le tuf ou le roc, ne produisent que de petites cannes, pleines de nœuds; elles durent peu, parce que leur racine se sèche et se brûle.

Cependant si ces terres ont de la pluie les premiers mois après que les cannes sont plantées, et quelquefois ensuite jusqu'à leur maturité parfaite, elles ne laissent pas de se remplir d'un bon sucre, extrêmement doux et gluant : les terres basses et marécageuses qui sont comme de niveau avec le bord de la mer, produisent de belles cannes, longues, grosses et pesantes; mais comme ces terres sont toujours salées et nitreuses, elles communiquent leur défaut aux cannes dont le sucre ne peut jamais devenir bien blanc. Les terres rouges et fortes portent des cannes longues, grosses et pleines d'un suc assez sucré, lorsqu'elles sont coupées dans la bonne saison, c'est-à-dire, depuis le commencement de janvier jusqu'à la fin de juillet, et peuvent durer vingt à trente ans, sans avoir besoin d'être replantées. Les terres environnées de bois, ou situées dans les hauteurs des montagnes, sont fort

sujettes aux pluies et aux grandes rosées, aux fraîcheurs de la nuit; et, n'étant guère échauffées des rayons du soleil, elles ne produisent que de grosses cannes fort aqueuses, vertes et sucrées; aussi leur suc est-il gras, cru et difficile à cuire. Enfin, toutes les terres neuves, et qui n'ont jamais été plantées ni semées, dans lesquelles on met des cannes aussitôt qu'elles ont été défrichées, donnent quantité de très-grosses cannes remplies de beaucoup de suc, mais gras, cru, peu sucré, et très-difficile à cuire. Pour avancer leur bonté, on a trouvé le secret de les couper à l'âge de six mois, de retirer ce qui doit servir à planter, et de mettre le feu au terrain pour consumer les pailles, dont la pourriture augmenterait encore la graisse des terres. Quatorze mois après cette coupe, les rejetons donnent un sucre parfait. Le produit de cette méthode est considérable, 1°. parce qu'on fait de bon sucre, au lieu du mauvais qui aurait demandé beaucoup de bois et de peine, et le retardement n'est que de deux mois qui ne doivent point entrer en parallèle avec un tel avantage; 2°. les cannes coupées à six mois ne sont pas entièrement inutiles : non-seulement on en replante d'autres terrains, à quoi leur grosseur et la force de leur suc les rend fort propres; mais elles servent à faire de l'eau-de-vie, qui est toujours une bonne marchandise; 3°. la terre se trouve dégraissée, et, dès cette première coupe, elle devient propre à porter de très-bonnes cannes; ce qui n'arriverait pas en cinq ou six au-

tres coupes, parce que les feuilles dont elles se dépouillent en croissant, se pourrissent et ne font qu'augmenter la graisse qu'on doit chercher à diminuer.

Avant de planter les cannes, on nettoie soigneusement la terre. Il ne suffit pas de couper les mauvaises plantes, surtout les lianes, parce que, pullulant beaucoup, elles s'attachent aux cannes, les couvrent et les abattent. A l'égard des souches qui sont demeurées en terre, on brûle celles des bois mous qui poussent aisément des rejetons; ensuite, si le terrain est uni ou d'une pente douce, on le partage en carrés de cent pas chacun, entre lesquels on laisse un chemin pour le passage des cabrouets. Cette division sert aussi à prévenir la communication du feu qui pourrait s'allumer dans un des carrés, donne plus de facilité à sarcler, fait apercevoir d'un coup d'œil au maître s'il n'est pas trompé par les ouvriers, sert enfin à l'embellissement d'une habitation, et joint même l'utilité à l'agrément; car le long de ces chemins, on plante des pois d'angole ou pois de sept ans, arbrisseaux dont on estime le fruit, et qui forment des allées pour la promenade. Ceux qui veulent épargner le terrain se contentent de laisser un petit sentier de chaque côté de l'ouverture pour visiter le travail et cueillir facilement les pois : ils plantent tout le reste en manioc ou en patates.

Lorsque le terrain est divisé, on l'aligne avec un cordeau, pour planter les cannes en lignes droites.

Les rangs sont plus ou moins éloignés entre eux suivant la bonté du fonds : si tout le terrain est d'une égale bonté, on laisse d'un rang à l'autre trois pieds et demi de distance en tous sens. Cette méthode demande plus de temps que si les rangs et les fossés se faisaient sans règle; mais elle a diverses commodités, telles que de rendre le sarclage plus facile, de faire découvrir de plus loin les serpens, et de donner une vue plus libre au travail des nègres.

L'alignement n'est pas plus tôt achevé, qu'on place les nègres vis-à-vis de chaque ligne. On marque sur le manche de leur houe, la distance qu'ils doivent laisser entre les fosses qu'ils ont à faire; et chacun commence le travail. Chaque fosse doit avoir quinze ou vingt pouces de long, la largeur de la houe, qui est de quatre à cinq pouces, et sept à huit pouces de profondeur. A mesure que les nègres qui font les fosses avancent chacun sur sa ligne, quelques jeunes nègres, ou ceux qui ne sont pas capables d'un plus grand travail, les suivent et jettent dans chaque fosse deux morceaux de canne de quinze à dix-huit pouces de long. Ces semeurs sont suivis d'autres nègres, avec des houes, pour ajuster les deux morceaux de canne l'un contre l'autre, de manière que le bout qui vient du côté de la tête soit hors de la terre d'environ trois pouces, et qu'à l'extrémité opposée, le bout de l'autre morceau soit placé de même; après quoi, ils remplissent la fosse de la terre que les premiers en ont

tirée. Les morceaux de canne que l'on met en terre sont pris ordinairement à la tête de la canne, un peu au-dessous de la naissance des feuilles. On leur donne quinze à dix-huit pouces de long. Plus ils ont de nœuds ou d'*yeux*, suivant le langage des îles, plus on juge qu'ils pousseront de rejetons et qu'ils prendront promptement racine.

Le temps propre pour planter est la saison des pluies, depuis son commencement jusqu'à ses deux tiers. La terre se trouvant alors imbibée d'eau, l'humidité fait croître les racines, et leur fournit toute la nourriture dont elles ont besoin; au lieu que dans un temps sec, la terre aride et comme brûlée, attire et consume tout le suc du plant. On ne peut avoir trop d'égard à cette différence de saison, parce que de là dépend le bon ou mauvais succès des cannes. Le plant n'a pas été cinq ou six jours en terre, qu'on le voit lever heureusement; et, suivant la bonté du terrain et de la saison, il produit à vue d'œil des feuilles et des rejetons : c'est alors qu'on se hâte de sarcler les herbes et les lianes, qui viennent toujours en abondance dans les terres neuves, surtout lorsqu'elles sont nettes et humides. Cette partie de la culture des cannes est la principale. Sont-elles seules à tirer le suc de la terre, elles croissent et grossissent parfaitement; mais lorsqu'elles sont accompagnées d'autres plantes, elles n'acquièrent jamais de grosseur ni de suc. Il faut se garder surtout de laisser grainer les herbes; dès que les graines peuvent être emportées par le

vent, elles infectent une terre entière. En un mot, on ne peut pousser l'attention trop loin pour les cannes, jusqu'à ce qu'elles couvrent la terre autour d'elles, et qu'elles puissent étouffer toutes sortes d'autres plantes. Lorsqu'elles ont éte sarclées deux ou trois fois, on les laisse croître en repos jusqu'à l'âge de cinq ou six mois; et l'on recommence alors le sarclage pour n'y plus penser jusqu'à leur parfaite maturité. Elles n'ont plus d'autres ennemis que les rats, dont on s'efforce de les garantir par diverses sortes de piéges.

Le temps où l'on coupe les cannes varie suivant les colonies; il est nécessairement subordonné à l'époque de la plantation. Les nœuds ne mûrissant pas tous à la fois, ils laissent toujours au cultivateur une latitude de deux ou trois mois pour la récolte. Le colon n'est pas toujours le maître de couper ses cannes au point juste de maturité convenable; mais si pour avoir hâté ou différé sa récolte, il éprouve quelque perte, cette perte est ordinairement compensée. Une coupe anticipée donne plus de vigueur aux rejetons, et rapproche l'époque où ils doivent être coupés à leur tour; une coupe tardive laisse souvent aux propriétaires le temps d'assurer les plantations commencées soit en cannes soit en vivres. Les cannes qui ont été coupées en janvier ont ressenti toute la chaleur et l'aridité de la saison sèche, qui dure jusque dans une partie de juillet, et qui, les ayant long-temps arrêtées, ne leur a permis de pousser que de faibles rejetons. Mais celles qui

sont coupées vers la fin de la sécheresse, c'est-à-dire, dans le cours de juin et de juillet, reçoivent le secours des pluies qui humectent la terre. De là vient qu'aux mois de septembre et d'octobre, on les voit aussi grandes et aussi fournies que celles qui ont été coupées en janvier ou février.

Toutes les cannes qui se trouvent âgées de onze ou douze mois, lorsque la saison des pluies arrive, ne manquent point de pousser *leur flèche*. Ainsi, dans le langage des îles, les cannes sont *en flèche*, lorsqu'elles ont leur jet; et les cannes ont *fléché*, quand ce jet est tombé de lui-même, après avoir fleuri. Depuis qu'elles ont commencé à pousser, jusqu'à leur chute, il se passe dix-huit à vingt jours, aux derniers desquels la flèche, ou le bout de la canne, se sèche, parce qu'il ne reçoit plus de nourriture, se détache et tombe à terre. Alors la canne cesse de croître et de grossir. Jamais une même canne ne fleurit deux fois. Si elle n'est pas coupée un ou deux mois après qu'elle a fléché, elle s'abaisse peu à peu, jusqu'à se coucher par terre, où, jetant des filets qui prennent racine, elle pousse quantité de rejetons. Avant qu'elle pousse sa flèche, et près d'un mois après avoir fléché, elle a peu de suc, et son milieu est creux, parce que toute la substance qui gonflait ses fibres s'est portée en haut pour produire la flèche et les fleurs. Les cannes ne doivent pas être coupées dans cet état; on n'en pourrait faire, ni du plant, ni du sucre, ni même de l'eau-de-vie.

Lorsqu'on les croit mûres, ce qui se reconnaît à divers essais, on dispose les nègres le long de la pièce, pour la couper plus également; c'est-à-dire, sans qu'ils y entrent l'un plus que l'autre. Si les cannes n'ont que sept ou huit pieds de hauteur, on commence par abattre, avec une serpe, les têtes des rejetons de toute une souche, à trois ou quatre pouces au-dessous de la plus basse feuille, dans l'endroit où il ne paraît plus de vert. Aussitôt que la touffe est coupée, on coupe les cannes par le pied, avec l'attention de ne les pas taillader, parce que ces hachures, qui donnent entrée à la chaleur du soleil, font évaporer la séve, et nuisent au progrès des rejetons. Suivant la longueur des cannes qu'on a coupées de la souche, on la divise en deux ou trois parties, après y avoir passé la serpe, pour ôter les barbes qui y sont attachées. On ne laisse guère, à ces parties, plus de quatre pieds de longueur, et jamais on ne leur en donne moins de deux et demi, à moins qu'elles ne soient de cette petite espèce qu'on nomme *rottins*, et qui, venant dans les terres maigres et usées, ne sont pas naturellement plus longues. Quatre ou cinq nègres jettent en un monceau toutes les cannes coupées, afin qu'elles se trouvent assemblées pour ceux qui doivent les lier, et qu'il ne s'en perde point sous les feuilles. On met ordinairement de jeunes nègres ou quelques négresses, à lier les cannes en paquets. Les extrémités des têtes, qu'on appelle *l'œil de la canne*, servent de liens avec trois ou quatre feuilles

qui se tirent aisément. On noue d'abord ensemble les feuilles de deux yeux, pour donner plus de longueur au lien; ensuite, selon la longueur des cannes, on étend à terre deux liens, à deux pieds l'un de l'autre, et les cannes sont couchées dessus, en travers, au nombre de dix ou douze; on les serre ensuite, comme on lie les fagots en Europe. La coupe cesse, lorsqu'il en est temps, par l'ordre du commandeur, qui fait porter au bord du chemin les paquets de cannes; et les cabrouets viennent les prendre, pour les emporter au moulin. Jamais on ne coupe plus de cannes qu'on en peut consommer dans l'espace de vingt-quatre heures. Si l'on en coupait pour deux ou trois jours, elles s'échaufferaient dans cet intervalle, elles fermenteraient, elles s'aigriraient, et deviendraient inutiles pour faire du sucre, surtout pour le sucre blanc.

L'usage commun est de couper les cannes le samedi pour commencer l'opération du moulin le lundi à minuit. Quand on ne fait que du sucre brut, on prend cette avance sans oublier de couvrir les cannes de feuilles, dans la crainte qu'elles ne s'échauffent; mais si l'on travaille en sucre blanc, il vaut mieux retarder le travail de quelques heures, que de s'exposer au risque d'y employer des cannes échauffées.

Le moulin où l'on porte les cannes est formé principalement de trois gros rouleaux appelés tambours, faits d'un bois très-dur et compacte, bien uni et poli, dans lequel on enfonce trois cylindres

de fer creux, de la hauteur de quinze à dix-huit pouces, et d'un pouce environ d'épaisseur. Ces rouleaux sont élevés sur un plan horizontal nommé table, rangés perpendiculairement sur la même ligne et presque contigus. Celui du milieu, mu sur son axe par la force de l'eau, du vent ou des mulets, imprime aux autres le mouvement qu'il reçoit. Ils présentent ensemble deux faces opposées. Vis-à-vis de chaque face est une négresse : l'une d'elles engage d'abord les cannes entre le rouleau du milieu et l'un des deux autres. Ces cannes, prises, tirées et comprimées fortement dans toute leur longueur, sont reçues par la seconde négresse qui les engage à son tour entre le même rouleau central et l'autre rouleau latéral, afin qu'elles soient exprimées de nouveau. Après avoir subi ces deux expressions, la canne reparaît sur la première face, entièrement aplatie. Ses sucs tombent sur la table, et par une gouttière pratiquée à une de ses extrémités, coulent dans des réservoirs nommés *bassins à cannes*; ces bassins sont ordinairement au nombre de deux, et placés en dedans ou en dehors de la sucrerie; quand ils sont en dehors, on les couvre d'un appentis.

Ce sont communément les négresses qui font le service du moulin. Un jeune nègre veille à ce que les débris de la canne, tombant sur la table, ne s'opposent point à l'écoulement du suc exprimé, et ne forment point d'engorgement dans la gouttière. On lave deux fois par jour les rouleaux et

la table pour empêcher que le jus de canne qui s'y colle ne communique, en s'aigrissant, sa qualité à celui qui s'exprime.

La canne, exprimée deux fois, prend le nom de bagasse. On la lie par gros paquets, et on la porte sous des hangars qu'on nomme cases à bagasse. On en forme quelquefois de grandes piles à l'air libre. Quand elle est desséchée on l'emploie à chauffer les fourneaux de la sucrerie.

Le vin de cannes ou vesou est ensuite reçu dans un réservoir, d'où il coule dans des chaudières où on le fait bouillir; il passe successivement de la *grande* où il est écumé, dans le *flambeau* où il jette des bouillons clairs et transparens; puis dans le *sirop*, où il commence à prendre de la consistance; enfin, dans la batterie où l'on est obligé de le battre et de l'agiter avec l'écumoire, pour l'empêcher de s'élever au-dessus des bords de la chaudière. On le tire de celle-ci avec des cuillers qui servent à le verser dans le *rafraîchissoir*, autre grande chaudière, d'où il passe dans deux grands canots de bois d'acajou. Au bout de huit à dix heures, le sucre, versé dans les canots, est suffisamment refroidi et en état d'être enformé, c'est-à-dire, d'être porté dans des barriques qu'on a placées pour cet effet dans la *purgerie*; c'est un bâtiment où l'on a creusé un bassin bien cimenté et couvert de solives qu'on appelle *limandes*; on y pose les barriques; le sucre dont on les remplit s'y congèle; le sirop s'en détache et tombe dans

le bassin. Quand les barriques sont bien purgées, on y met des fonds et des cercles ; ce que l'on appelle *rabattre les sucres*, et elles sont prêtes à être embarquées. Le sucre, ainsi préparé, se nomme sucre brut ; il est la base du sucre raffiné.

Lorsqu'une habitation est bien réglée, que l'équipage (on nomme ainsi la suite des chaudières) est bien monté, que les chaudières bouillent bien, que les cannes sont coupées à propos, que le vin de cannes et le chauffage ne manquent point, il faut ordinairement six heures pour faire passer le vezou du réservoir dans le rafraîchissoir. On fabrique en vingt-quatre heures environ deux milliers de sucre purgé.

L'opération de raffiner le sucre et de le mettre en pain est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire.

On emploie les sirops qui sortent du sucre à faire de l'eau-de-vie, nommée tafia dans les colonies françaises, et rum chez les Anglais ; les rums de la Jamaïque et de la Grenade sont regardés comme les meilleurs. Les bâtimens particuliers destinés à la distillation de cette liqueur, se nomment rummeries ou guildives.

Le propriétaire d'une sucrerie trouve dans la canne beaucoup de ressources pour la facile exploitation de son bien. Elle donne à la fois le plant qui sert à la multiplier, la paille ou le fumier qui fertilise la terre où elle croît, et du chauffage pour les fourneaux de la sucrerie et pour l'étuve ; avec ses

sommités desséchées, on couvre les cases des nègres, et quelquefois celle du maître. Quand les têtes des cannes sont vertes, on les donne aux mulets et aux bœufs, qui en sont très-friands. On les nourrit aussi pendant le temps de la roulaison avec de la bagasse hachée que l'on trempe dans les écumes retirées des chaudières, ou dans du mauvais sirop. Quoique ces animaux soient alors surchargés de travail, ils engraissent pourtant à vue d'œil, tant cette nourriture est saine et substantielle.

La culture des cannes à sucre suivit celle du tabac dans les Petites-Antilles; cette dernière plante prenant beaucoup de terrain, il fallut défricher de nouvelles terres pour la planter; et celles qui devenaient trop maigres pour elle, furent employées à la culture des cannes. On a vu que le premier établissement des Français et des Anglais entre les deux tropiques se rapporte à l'année 1625, et qu'ils ne s'appliquèrent d'abord qu'au tabac, à l'indigo et au coton. Les Anglais commencèrent à faire du sucre à Saint-Cristophe et à la Barbade en 1643, et furent bientôt imités par les Français de la première de ces deux îles. Ceux de la Guadeloupe n'en firent qu'en 1648, sous la direction des Hollandais, qui s'y réfugièrent du Brésil, et ceux de la Martinique un peu plus tard.

Le café parvint encore plus tard dans les Antilles. Les Hollandais l'apportèrent les premiers de Moka à Batavia, puis à Amsterdam, et ensuite à Surinam, vers le commencement du dix-huitième

siècle. Quelque temps après, la culture de cet arbre fut introduite à Cayenne par un Français qui en apporta des graines fraîches de la colonie hollandaise vers cette époque. Labat, dans la relation de son voyage, conseille de le cultiver dans les Antilles, où il prévoyait qu'il réussirait aussi-bien que la canne à sucre. Ses vœux ne furent exaucés qu'en 1725. Declieu, nommé lieutenant de roi à la Martinique, obtint du Jardin des Plantes de Paris un des cafeyers provenant de celui dont les magistrats d'Amsterdam avaient fait don à Louis XIV vers 1700. Pendant la traversée, qui fut longue et pénible, l'eau étant devenue rare, les passagers furent mis à une très-petite ration; Declieu se priva d'une portion de la sienne pour arroser l'arbre, objet de ses soins. Arrivé à la Martinique, Declieu planta le cafeyer dans son habitation; mais il fut obligé de le surveiller continuellement, car on fit plusieurs tentatives pour le lui enlever. Quand il eut fructifié, il en distribua des graines à divers habitans de l'île, qui substituèrent sa culture à celle du cacaoyer, dont un ouragan venait de les priver. Le cafeyer fut ensuite porté à la Guadeloupe, dans les îles voisines, et à Saint-Domingue; quelques auteurs disent néanmoins qu'il était naturalisé dans cette île dès 1715.

Le cafeyer est un petit arbre toujours vert, qui croît assez vite, et s'élève à la hauteur de quinze à vingt-cinq pieds. Son tronc droit n'excède pas

quatre pouces de diamètre, et pousse d'espace en espace, vers sa partie supérieure, des branches opposées deux à deux, et situées de manière qu'une paire croise l'autre. Elles sont souples, très-ouvertes, presque cylindriques, noueuses par intervalles, et couvertes, ainsi que le tronc, d'une écorce fine et grisâtre, qui se gerce en se desséchant; l'épiderme est blanchâtre. Les branches inférieures s'étendent plus horizontalement que les supérieures. Les feuilles sont entières, sans dentelures ni crénelures, opposées, d'une forme ovale allongée, lisses et luisantes en dessus, pâles en dessous, aiguës au sommet, rétrécies à la base, et portées par de très-courts pétioles; elles ressemblent à celles du laurier commun, mais sont moins sèches et moins épaisses, ordinairement plus larges et plus pointues à leur extrémité. De l'aisselle des feuilles naissent de petits groupes de fleurs au nombre de quatre ou cinq. Elles sont blanches, monopétales, ont à peu près la forme et le volume de celles du jasmin d'Espagne; elles passent fort vite, ont une odeur douce et agréable, et renferment cinq étamines saillantes hors du tube, et un style fourchu supérieur à l'ovaire, et aussi long que la corolle. Elles sont remplacées par une baie, qui a l'apparence d'une cerise, est ronde, et d'un rouge obscur dans sa parfaite maturité. Elle renferme une pulpe glaireuse, et d'un goût douceâtre, qui sert d'enveloppe à deux petites graines d'une nature cornée, accolées l'une à l'autre, et entou-

rées chacune d'une membrane particulière et coriace. Ce sont ces graines qu'on appelle café.

Le cafeyer demande un sol plutôt sec qu'humide, mais frais, une terre légère et rocailleuse. Il veut être abrité des grands vents et des ardeurs brûlantes du soleil; cependant jouir du grand air. L'entretien des cafeyers, jusqu'au temps de la récolte, n'est pas difficile; il suffit de sarcler le terrain. Ils entrent ordinairement en rapport à la quatrième année, et fructifient pendant trente ans et plus.

Lorsque ce fruit a acquis un rouge bien foncé, on le fait cueillir par les nègres, qui enlèvent chaque anneau de cerise séparément, et les mettent dans des paniers. A mesure que ceux-ci s'emplissent, on les porte sur une aire où l'on étale les cérises, de crainte qu'en restant en tas, elles ne fermentent et ne communiquent aux graines un goût désagréable. Quand la pulpe est séparée par le moyen d'un moulinet, l'on expose la graine au soleil, et lorsqu'elle est bien sèche, on l'appelle café en parchemin; on le porte au moulin, pour briser cette coque; puis on le soumet à l'action d'un ventilateur, pour le débarrasser des débris de cette enveloppe, et on le fait sécher de nouveau, après quoi on le tire pour mettre de côté les grains cassés, et on le renferme dans des sacs ou des barriques de diverses grandeurs. Alors on le livre au commerce pour être embarqué.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de dé-

crire tous les arbres et les végétaux remarquables des Antilles, il suffit de nommer l'acajou à planches ou mahogoni, le cédrel, le campêche, le bresillet, le courbaril, le bois de fer, le cotonnier mapou ou ceïba; le guazuma à feuilles d'orme, dont l'écorce sert à clarifier le vezou; le calebassier, le caïmitier, l'avocatier, le tamarinier, le corossol, le caroubier, le goyavier, le mameï, l'acajou à fruits, le sapotillier, l'oranger, le citronnier, les cactus, le cocotier, et plusieurs autres palmiers; les raisiniers, les lianes, les fougères en arbre, enfin, le mancenillier, si vénéneux. Les anciens voyageurs ont donné sur ce sujet des détails qui peuvent induire en erreur par les noms qu'ils imposent aux végétaux : le thé de la Martinique, que Labat croit être le même que celui de la Chine, est la capraire biflore; le jasmin en arbre, le franchipanier; le jasmin odorant de la Jamaïque, le balsamier; le bois d'Inde est le myrte piment de la Jamaïque, un des plus beaux arbres de ces climats. Au reste, les nouveaux dictionnaires d'histoire naturelle indiquent les noms vulgaires des plantes, et aident, par ce moyen, à les chercher sous celui qui leur convient. Le tabac avait longtemps formé un objet important de culture dans les îles françaises, mais l'établissement du monopole en France ruina totalement cette branche d'industrie. Labat avait beaucoup de zèle pour la prospérité des colonies françaises; il voulait que l'on y cultivât les épiceries des Moluques, qu'on y

introduisît les vers à soie et la cochenille, qu'on y tondît les moutons, qu'on y établît les verreries et d'autres branches d'industrie ; plusieurs de ses vœux ont été remplis. On a même porté aux Antilles le manguier et l'arbre à pain.

On mange dans les Antilles plusieurs sortes de pois et de haricots particulières à leur climat; le fruit du Gombo (*hibiscus esculentus*), nommé guingambo par Labat, entre dans les ragoûts et les potages ; il fait entre autres la base du calalou, qui est composé aussi de morelle noire, d'amaranthe blanche et verte, et assaisonné de poivre-long, de girofle, etc. Les femmes créoles sont surtout très-friandes de ce mets, dont la consistance gommeuse et l'insipidité naturelle, modifiée par les épices qui y surabondent, répugnent à beaucoup d'Européens. Le moussembey de Labat est une espèce de moutarde, et son sacramallon, un grand épinard ; on mange leurs feuilles.

On a parlé trop souvent de la farine de manioc et de la cassave, pour laisser cet aliment sans explication ; c'est le pain de la plupart des habitans, blancs, noirs et rouges des Antilles, c'est-à-dire, des Européens, des Nègres et des Américains.

Le manioc est un arbrisseau dont l'écorce est grise, rouge ou violette, suivant les différentes espèces, et mince : il croît jusqu'à la hauteur de sept ou huit pieds ; son tronc est de la grosseur du bras, et noueux : sa principale racine en pousse trois ou quatre autour d'elle, et jusqu'à six ou sept

autres de différentes longueurs, suivant l'âge de l'arbre et la bonté du terrain. On en voit d'aussi grosses que la cuisse; mais leur grosseur ordinaire est celle des plus grosses betteraves. L'écorce des racines est de la couleur de celle de l'arbre, c'est-à-dire grise lorsque le bois est gris, et rouge quand il est rouge; mais l'intérieur est toujours blanc, et de la consistance des navets : il se trouve des racines mûres à huit mois : on nomme l'arbre qui les produit manioc blanc, ou d'osier; les autres espèces, telles que le manioc à grandes feuilles et le manioc rouge, ont besoin de quatorze et même de dix-huit mois pour acquérir toute leur grandeur et leur maturité.

Cet arbrisseau vient de bouture, que l'on place dans des trous de cinq à six pouces de profondeur, éloignés l'un de l'autre de deux pieds. Quand la plante a atteint son degré de perfection, on l'arrache de terre à mesure qu'on en a besoin. On racle l'écorce avec un méchant couteau; on la lave; ensuite on la râpe pour la réduire en farine, qui ressemble à la grosse sciure de bois, et qui est portée à la presse pour en exprimer le suc : ce suc est regardé comme un poison mortel, non-seulement pour les hommes, mais pour tous les animaux qui mangent les racines avant qu'il soit exprimé. Cependant les animaux qui s'accoutument par degrés au manioc n'en reçoivent aucune incommodité, et parviennent même à s'en engraisser. Les sauvages qui en mettent dans toutes leurs sauces n'en ressentent

pas non plus les mauvais effets, parce qu'ils n'en mangent jamais qu'après l'avoir fait bouillir.

On se sert de ce suc pour faire de l'amidon, en le faisant dessécher au soleil, où il devient blanc comme la neige. Il prend alors le nom de *mouchache*, terme espagnol qui signifie un enfant, et que les Français ont adopté comme les Américains. La mouchache sert à composer de petits gâteaux aussi délicats, dit-on, que s'ils étaient de la plus fine fleur de froment. Les Européens et les Indiens ont différentes méthodes pour exprimer le suc du manioc. C'est de ce qui reste après cette opération qu'on fait la cassave et la farine de manioc, qui servent de pain à presque toute l'Amérique.

Pour mettre cette farine en cassave, on a des platines de fer fondu, rondes, épaisses d'un demi-pouce, et larges d'environ deux pieds; on les pose sur un trépied, ou sur des pierres, et l'on fait du feu dessous; lorsque la platine est échauffée, on y met du manioc grugé et pressé, qu'on a fait passer par une espèce de crible, pour en rompre les grumeaux. L'épaisseur doit être d'environ trois doigts sur toute la platine; cette masse de pâte s'affaisse en cuisant, et toutes ses parties se lient ensemble. On aide à leur liaison en y passant une spatule de bois qu'on appuie légèrement; lorsque le côté qui touche la platine est cuit, ce qu'on reconnaît à la couleur qui devient rousse, on la tourne de l'autre côté, à l'aide de la spatule et de la main gauche : elle achève de cuire; ensuite on l'expose pendant

deux ou trois heures au soleil, pour dessécher ce qui peut y rester d'humidité. Cette espèce de pâtisserie, ou de pain, prend alors le nom de cassave; le dedans demeure blanc comme la neige, et les deux côtés sont d'une couleur d'or pâle qui excite l'appétit. Elle peut se conserver fort long-temps sans autre soin que de la mettre dans un lieu sec, et de l'exposer quelquefois au soleil. C'est une excellente nourriture, qui se digère aisément, et pour laquelle un peu d'habitude fait prendre du goût aux Européens mêmes, quoique d'abord elle leur semble insipide. La cassave s'enfle à vue d'œil lorsqu'on l'humecte avec du bouillon, ou qu'on la trempe simplement dans l'eau; ce qui prouve assez qu'elle renferme beaucoup de substance.

Pour conserver le manioc en farine, on est fourni d'une grande cuve de cuivre, montée sur un fourneau de maçonnerie, avec un bord de pierre de taille qui l'enchâsse bien juste, et qui augmente sa hauteur de cinq ou six pouces; on l'échauffe un peu pour y mettre le manioc passé, et pour l'y remuer avec une petite pelle de bois : ce mouvement, qui empêche la farine de s'attacher à la cuve et de se lier, lui fait prendre la forme d'un gros sel roux, lorsqu'elle est cuite et bien sèche. Il ne reste alors qu'à la faire refroidir pour la mettre dans des barils, où elle se conserve des années entières, pourvu qu'elle soit dans un lieu sec, ou qu'on la fasse passer tous les six mois par la poêle. Elle peut être mangée sèche, comme du pain en miettes, ou

comme les Orientaux mangent leur riz. Une cuve, ou poêle de trois à quatre pieds de diamètre, peut cuire en dix ou douze heures trois barils de cette farine, chacun de cinquante pots, mesure de Paris; et trois barils suffisent par semaine pour la nourriture de cinquante nègres.

Les Indiens ne mangent point de farine cuite, et n'usent que de cassave, qu'ils aiment à manger chaude. Avant que les Européens leur eussent procuré des platines de fer, ils faisaient leur cassave sur de grandes pierres plates et minces, qu'ils rendaient propres à cet usage, en diminuant leur épaisseur. Au lieu de râpes de cuivre, pour gruger le manioc, ils se servaient d'une petite planche de racine d'arbre, dans laquelle ils fichaient des petites pointes de caillou. Ils en font encore usage, lorsque les râpes de cuivre leur manquent. Pour exprimer le suc du manioc grugé, ils le mettent dans ce qu'ils nomment une *couleuvre*, qui est un cylindre de roseau refendu, de six à sept pieds de long, et de quatre ou cinq pouces de diamètre, dont ils attachent un bout à quelque branche d'arbre, ou au faîte de leur carbet. A l'autre bout, ils lient une grosse pierre, dont le poids, tirant la couleuvre, la fait rétrécir, et fait sortir tout le suc du manioc. Outre cette manière de lui ôter sa mauvaise qualité en le purgeant de son suc, les nègres marrons en ont deux autres, qu'ils pratiquent dans les lieux déserts où ils se retirent. L'une consiste à le couper en morceaux, qu'ils mettent tremper

dans l'eau courante pendant sept ou huit heures. La seconde manière est de faire cuire le manioc entier sous la braise. D'ailleurs il paraît certain qu'il y a une espèce de manioc qui n'a point de qualité dangereuse. Labat, confirmant cette remarque, nous apprend qu'on le nomme *camanioc*, c'est-à-dire, en langue indienne, chef des maniocs; qu'en effet, son bois, ses feuilles et ses racines sont plus grands que ceux des autres, et qu'on le mange sans précaution; mais qu'étant beaucoup plus longtemps à croître, et ses racines rendant beaucoup moins de farine, parce qu'elles sont plus légères et plus spongieuses que les autres, on le néglige, et que peu de gens en plantent.

Comme la cassave est le pain ordinaire des îles, la boisson commune est l'ouycou, dont les Européens ont appris l'usage et la composition des Américains. On y emploie de grands vases de terre grise, qui se font dans le pays, qu'on appelle *canaris*, nom que les Européens, qui l'ont emprunté aussi des sauvages, étendent aux vaisseaux de terre de toutes grandeurs. Mais ceux dont on se sert pour composer l'ouycou, contiennent soixante et quatre-vingts pots. On les remplit d'eau jusqu'à cinq ou six pouces du bord; on y jette deux grosses cassaves rompues, avec une douzaine de patates, coupées par quartiers, trois ou quatre pots de sirop de cannes, ou, si l'on en manque, une douzaine de cannes bien mûres, coupées en morceaux et bien écrasées, avec autant de bananes mûres, qu'on

écrase aussi. Après ce mélange, on bouche soigneusement l'ouverture du canari, pour le laisser fermenter deux ou trois jours, à la fin desquels on lève, avec une écumoire, le marc, qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur qui se trouve alors dans le canari, ressemble à de la bière forte : elle est rougeâtre, nourrissante et rafraîchissante, quoiquoiqu'elle enivre aisément. On s'y accoutume aussi facilement qu'à la bière. Les Canadiens en font d'extrêmement forte, surtout lorsqu'ils la destinent pour quelque festin. C'est dans l'ivresse de cette liqueur que, se souvenant des moindres offenses, ils massacrent leurs ennemis sans pitié. Les Européens des îles, qui manquent de vin à leurs repas, ne boivent aussi que de l'ouycou, après quoi ils avalent un verre d'eau de cannes.

Le maby est une autre boisson qui n'est guère moins en usage. On met dans un canari vingt ou trente pots d'eau, deux pots de sirop clarifié, et douze patates rouges, avec autant d'oranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, et fait un vin clairet, aussi fin, dit-on, que le meilleur poiré de Normandie. Il est plus rafraîchissant et plus agréable que l'ouycou, mais plus dangereux : outre qu'il enivre plus facilement, il est si venteux, que le moindre excès donne la colique.

Les nègres des sucreries font une boisson qu'ils appellent *grappe*. C'est du jus de canne qu'ils prennent lorsqu'il est bien écumé, et dans lequel ils

mettent le jus de deux ou trois citrons. Cette liqueur, qui se boit chaude, est d'un excellent usage pour la poitrine; elle soutient, elle désaltère, en un mot, elle produit l'effet du meilleur bouillon.

L'eau-de-vie de cannes, c'est-à-dire, celle qui se fait aux îles avec les écumes et les sirops du sucre, est la passion commune des Américains, des nègres et des Européens même qui ne sont point assez riches pour faire provision de celle de France. Il leur suffit que cette liqueur soit forte, et qu'elle soit à vil prix pour leur faire oublier qu'elle est rude et désagréable. Les Anglais, qui en consomment aussi beaucoup, ont inventé deux ou trois sortes de liqueurs qui en sont composées, et dont l'usage, ou plutôt l'abus, est passé aux îles françaises. Telles sont le punch, qui s'est communiqué en Europe, et dont la composition y est fort adoucie, mais qui se fait aux îles de deux parties d'eau-de-vie sur une d'eau, avec les autres ingrédiens que personne n'ignore aujourd'hui; le *sang gris*, qui est composé d'eau-de-vie, de vin de Madère et de jus de citron, avec de la cannelle et du girofle en poudre, beaucoup de muscade, et une croûte de pain brûlé, la *limonade anglaise*, qui se fait avec de l'eau-de-vie et du vin de Canarie, du sucre et du jus de citron, toutes sortes d'épiceries, et de l'essence d'ambre. Ceux qui craignent des plaisirs si dangereux, font piler des ananas, et bouillir le jus pendant deux jours dans un vase de terre; il s'éclaircit, et forme une espèce de cidre dont on vante l'agrément. Le

suc ou le jus d'ananas, bien fermenté pendant vingt-quatre heures, devient un vin des plus agréables. La couleur en est belle, l'odeur et le goût délicieux ; mais il est fumeux, il enivre ; et la fermentation ne lui fait pas perdre une qualité mordicante, si naturelle à son fruit, que si le couteau dont on s'est servi pour le couper demeurait quelques heures sans être essuyé, on en trouverait la lame rongée, comme si l'on y avait mis de l'eau-forte. Aussi ne mange-t-on guère d'ananas cru sans l'avoir coupé en tranches, qu'on laisse tremper pendant une heure dans le vin et le sucre.

Un aliment que la nature fournit libéralement dans les Antilles et qui fait la ressource ordinaire des Indiens et des nègres, est le crabe de terre, dont on distingue deux espèces : le grand, qui est peu différent de celui de mer ; et le petit, qu'on nomme vulgairement *tourlouroux*, est si petit, en effet, que les plus gros n'ont pas plus de deux pouces et demi ou trois pouces au plus de largeur. Leur écaille est assez dure, quoique mince : elle est rouge ; le milieu du dos est d'un rouge-brun, qui s'éclaircit insensiblement jusque sous le ventre, qui est d'un rouge fort clair. Leurs serres sont très-inégales ; la gauche est toujours plus petite que la droite. Ils s'en servent pour couper les racines et les feuilles dont ils font leur nourriture. S'ils rencontrent quelque chose qui les effraie, ils les frappent l'une contre l'autre, comme s'ils voulaient menacer leurs ennemis. Lorsqu'on les prend par une

jambe ou par un mordant, ils laissent ce membre dans la main de celui qui le tient, et s'enfuient. Du Tertre et Labat assurent également que leurs jambes et leurs mordans se détachent si facilement de leurs jointures, qu'on ne les y croirait que collés, et que ces parties étant arrachées, il leur en revient d'autres l'année suivante. Ils changent d'écaille chaque année. Dans l'état où ils demeurent quelque temps, après s'en être dépouillés, on les appelle *crabes boursières* : leur écaille n'est pas plus dure alors que du parchemin mouillé : elles sont extrêmement faibles : elles ne peuvent souffrir l'air jusqu'à ce que leur nouvelle peau ait acquis la dureté qui lui convient. Le repos et la nourriture dont elles ont fait provision avant que de se retirer dans leur trou, les rend fort grasses pendant cette métamorphose.

La chair des tourlouroux passe pour la plus délicate, les crabes blancs sont les moins recherchés. Tous les voyageurs parlent de ces animaux comme d'une vraie manne pour les îles. Les Caraïbes n'ont presque point d'autre nourriture, les nègres en mangent au lieu de viande salée, que leurs maîtres négligent souvent de leur donner, malgré l'ordonnance; les blancs mêmes ne sont pas indifférens pour les crabes, et l'on en sert sur toutes les tables.

La manière ordinaire de les prendre est d'aller la nuit autour des cannes et dans les bois avec un flambeau : c'est alors qu'ils sortent de leurs trous pour chercher leur nourriture, et la lumière du

flambeau les fait découvrir. Il est aisé de les prendre par-dessus le dos et de les jeter ainsi dans un sac; mais au moment qu'on veut les saisir, ils se renversent quelquefois et présentent leurs mordans; on les prend alors par les pieds de derrière où les mordans ne peuvent atteindre; et ce qui est encore plus sûr, on les renverse sur le ventre pour les prendre par-dessus le dos. Il faut être prompt, car ils s'écartent peu de leurs trous, ou lorsqu'ils en trouvent d'autres ils s'y retirent fort vite. Une autre manière est de fouiller les trous avec une serpe. On l'emploie pendant le jour, parce qu'il est rare alors de trouver les crabes hors de leurs retraites, ou dans le temps qu'ils changent d'écaille et qu'ils sont cinq ou six semaines sans sortir.

Labat parle d'une quatrième espèce de crabes, nommés *ciriques*, qui ne se trouve aux îles que dans les rivières et sur les rochers qui bordent la mer. Ils sont beaucoup plus plats que les autres; leur écaille est plus épaisse et plus dure, leurs mordans, quoique plus petits, ne pincent pas moins; ils ont moins de chair et de graisse que les autres. C'est à leur peu de valeur qu'ils doivent le repos qu'on leur laisse. Il faut que les nègres soient bien affamés pour avoir recours à cette chasse.

La Guadeloupe et la Dominique ont une autre manne qui ne se trouve, suivant Labat, que dans ces deux îles, et qui dispenserait les habitans de tout autre soin pour leur nourriture, s'ils en jouissaient sans interruption; mais elle ne leur arrive

que dans un certain temps de l'année. C'est un oiseau qu'ils nomment *diable* ou *diablotin*, et qui vient s'accoupler, pondre et élever ses petits dans quelques parties de leurs montagnes. Il est à peu près de la grosseur d'une jeune poule. Son plumage est noir; il a les ailes longues et fortes, les jambes assez courtes, les pieds comme ceux des canards, mais garnis de fortes et longues griffes; son bec est long d'un pouce et demi, courbé, pointu, extrêmement dur et fort : il a de grands yeux à fleur de tête, qui lui servent admirablement la nuit, mais dont il tire si peu d'utilité pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; de sorte que, s'il est surpris par le jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, et tombe bientôt à terre.

Les diables vivent du poisson qu'ils prennent la nuit en mer. Après leur pêche, ils retournent aux montagnes, où ils se nichent dans des trous, comme les lapins, et d'où ils ne sortent qu'à l'entrée de la nuit. Ils crient en volant, comme s'ils s'appelaient ou se répondaient entre eux. Ils commencent à croître vers la fin de septembre. On les trouve alors deux à deux dans chaque trou. Ils y demeurent jusqu'à la fin de novembre, ensuite ils disparaissent, sans qu'on en voie et qu'on en entende un seul, jusqu'au milieu de janvier, qu'ils se font revoir. Mais alors on n'en trouve plus qu'un dans chaque trou, jusqu'au mois de mars, qu'on y trouve la mère avec deux petits. Dans ce temps,

les petits sont couverts d'un duvet épais et jaune, comme les oisons, et ce n'est qu'un peloton de graisse. On les nomme des *cottons*. Ils sont en état de prendre leur vol à la fin de mai. Aussi partent-ils alors, et l'on cesse tout-à-fait de les voir et de les entendre jusqu'au mois de septembre. Tout ce qu'on vient d'observer sur l'arrivée et la demeure des diables aux îles de la Guadeloupe et de la Dominique, a lieu régulièrement chaque année. Leur chair est noirâtre et sent un peu le poisson, mais d'ailleurs elle est bonne et nourrissante. Les cottons sont beaucoup plus délicats. C'est une vraie manne, répète Labat. Pendant toute la saison, les petits habitans et les nègres n'ont pas d'autre nourriture. La difficulté de les prendre sert à la conservation de l'espèce, qui serait détruite il y a longtemps, s'ils ne se retiraient dans des lieux d'un accès fort difficile.

Donnons cette chasse dans les termes de Labat, que la curiosité seule y conduisit avec un jeune créole et quatre nègres. C'était à la Guadeloupe, dans la montagne de la Soufrière, dont on a vu la description. « Malgré les dangers, dit-il, et les incommodités de l'entreprise, nous nous mîmes en marche le long de notre rivière, jusqu'à l'endroit où la rive la moins escarpée permet de monter. Nous n'y montâmes néanmoins que les uns après les autres, en nous aidant des épaules de ceux qui étaient en bas, et que nous tirâmes ensuite à nous avec des lianes. Je me crus quitte de tous les mau-

vais pas ; mais on en rencontrait d'autres chaque fois qu'il y avait des ruisseaux ou des rivières à passer; ce qui nous arriva sept ou huit fois avant d'être à la montagne des Oiseaux, qui touche à celle de la Soufrière. Il était six heures du soir, lorsque nous nous vîmes dans le lieu où les chasseurs s'étaient proposé de nous faire une cabane; on se mit à travailler. L'un coupa des branches d'arbres, un autre amassa de la fougère, tandis que les deux chassseurs allèrent chercher des diables pour notre souper. J'avais eu la précaution de faire porter mon manteau, un flacon de vin de Madère et du pain, avec de l'eau-de-vie et de la farine pour les nègres. Notre cabane fut bientôt dressée ; nous la couvrîmes de feuilles de cachibou que nous avions coupées en chemin. Nous fîmes une litière de fougère, et nous allumâmes un grand feu.

« Les deux chasseurs revinrent assez promptement avec quinze diables. Chacun se mit d'abord à plumer. Mon partage fut de faire des broches de bois. Après avoir flambé ces oiseaux, on les ouvre par le dos. Tous les intestins, avec les têtes, les pieds et les bouts des aîles servirent à faire souper nos chiens. On embroche les corps diagonalement, c'est-à-dire, d'une cuisse à l'épaule opposée. On plante la broche en terre devant le feu, on la tourne par degrés pour faire cuire la viande de tous les côtés, et lorsqu'elle est presque cuite, on jette du sel dessus. Une feuille du cachibou ou de balisier sert d'assiette. Il faut avouer qu'un

diable, mangé sans autre préparation, est un mets délicieux. La nuit fut belle et sans pluie. Nous la passâmes tranquillement, quoique souvent éveillés par les diables, qui sortaient de leurs retraites en criant, et qui n'y rentraient pas avec moins de bruit.

« Le lendemain, dès la pointe du jour, nous commençâmes à leur faire sérieusement la guerre. Chaque chasseur est armé d'une gaule, de la grosseur d'un pouce, longue de sept à huit pieds, avec un crochet au bout. Les chiens que nous avions amenés, guettaient et flairaient dans les trous. La montagne en est percée comme une garenne. Dès que nos chiens y sentaient un diable, ils japaient et se mettaient à gratter; mais on les empêche de gâter les entrées, parce que ces oiseaux n'y rentreraient pas l'année suivante. On se contente d'enfoncer une gaule dans le trou, jusqu'à ce qu'on rencontre l'oiseau, qui la prend avec le bec et la serre, et se laisse plutôt entraîner dehors que de lâcher prise. Lorsqu'il est à la bouche du trou, la lumière l'aveugle; il est ébloui, il veut reculer; mais le chasseur l'arrête du pied. Il se renverse alors sur le dos, en tendant le bec et les griffes pour se défendre. On le prend par la tête, on lui tord le cou, et le chasseur l'attache à des cordes qu'il porte en ceinture. On est obligé, pour continuer cette chasse pendant une partie du jour, de s'éloigner beaucoup des cabanes, et de se hasarder dans des lieux fort difficiles. A midi, nous avions pris plus de deux cents

diables, dont nous mangeâmes quelques-uns, et nous partîmes chargés du reste. »

Après ce récit, Labat cherche où les diables se retirent pendant qu'on ne les voit point aux îles, et se rappelle, dit-il, d'avoir lu dans une relation que, depuis le mois de mai jusqu'en septembre, et même en octobre, on voit à la Virginie un oiseau de passage qui leur est tout-à-fait semblable.

Les Antilles produisent différentes sortes de serpens, mais peu venimeux, à l'exception de la Martinique et de Sainte-Lucie, où l'on en trouve de malfaisans. Les uns gris, veloutés, et tachetés de noir en plusieurs endroits; les autres, jaunes comme de l'or, et les troisièmes, de couleur rousse. Les premiers sont de véritables vipères. Quelques-unes sont plus grosses que le bras; et cette grosseur est égale, jusqu'à deux ou trois pouces de la queue, qui se termine tout d'un coup en pointe par un petit onglet.

Le crocodile à museau effilé est commun dans les eaux de Saint-Domingue. On prend fréquemment des tortues marines. Ces amphibies sont surtout abondantes sur les îlots déserts qui entourent plusieurs îles. L'écaille de l'espèce que l'on appelle caret est la plus estimée dans le commerce.

Les requins infestent souvent les rades les plus fréquentées; les scorpions, les millepieds, les ravets, les fourmis, les chiques, tous ces fléaux ordinaires des pays chauds sont nombreux dans les An-

tilles; quelques-uns de ces insectes causent souvent des dégâts affreux.

L'on n'a trouvé dans les Antilles que des quadrupèdes sauvages de la plus petite taille, tels que la chauve-souris fer de lance, le mulot-volant, le kinkajou, le rat piloris, l'agouti. Parmi les oiseaux, les perroquets et les colibris embellissent les bocages de toutes les îles. Des troupes innombrables d'oiseaux aquatiques animent les rivages.

L'archipel des Antilles est, depuis la dernière moitié du dix-septième siècle, un des principaux théâtres où s'est développé l'activité des Européens. Ces îles, long-temps méprisées, parce qu'elles ne produisaient pas d'or, ont été le centre d'un commerce immense.

Labat décrit, avec sa gaîté ordinaire, celui qui se faisait de son temps. Entre les marchandises qui se transportent aux îles, ce voyageur nous assure que tout ce qui se consomme à table est surtout d'un débit surprenant.

« Ce qui sert à l'entretien des habitans pour la fourniture de leurs habitations n'est pas d'un débit plus lent ni moins lucratif : telles sont particulièrement les chaudières de cuivre et de fer, tous les instrumens et les équipages des moulins, des sucreries, des raffineries, des distillatoires, et les outils pour toutes sortes de métiers. Tout ce qui regarde la parure ou le plaisir ne saurait venir en trop grande quantité, ni être trop bien choisi, trop à la mode, trop riche ou trop cher. Les toiles et les

mousselines, les pierres précieuses, les perruques, les castors, les bas de soie et de laine, les souliers, les bottines, les draps, les étoffes de soie, d'or et d'argent, les galons d'or, les cannes, les tabatières, et toutes les espèces de bijoux, les dentelles les plus fines, les coiffures des femmes, de quelque prix qu'elles soient, la vaisselle d'argent, les montres, les pierreries; en un mot, tout ce qui peut servir au faste des deux sexes, soit pour leur personne ou pour l'ameublement des maisons, ne demeure jamais aux marchands. Les femmes surtout ne refusent rien à leur vanité, et l'on n'a point d'embarras à craindre pour le payement de ce qu'elles destinent à leur propre usage. Trouvent-elles leurs maris un peu difficiles : Labat vante le talent qu'elles ont pour les réduire; et celles qui en ont moins, savent en perfection, dit-il, « faire du sucre, de l'indigo ou du cacao *de lune*, et le donner aux marchands qui leur gardent religieusement le secret. » On appelle aux îles, sucre ou indigo de lune, celui qu'on fait enlever la nuit par des esclaves affidés, et qu'on vend pour payer ce qu'on achète sans la participation des maris ou des pères, auxquels il est inouï qu'on dise jamais le véritable prix des choses. »

Les livres ont été long-temps la seule marchandise dont on ne fît pas grand commerce aux îles françaises : Labat donne carrière, sur cet article, à l'enjouement naturel de sa plume, et nous en prendrons occasion de donner un exemple de son

style. « Autrefois, dit-il, nos créoles recherchaient les armes avec plus d'empressement que les livres. Un bon fusil, une paire de bons pistolets, un coutelas de la trempe d'un bon maître, c'était ce qu'ils cherchaient à se procurer. Les choses sont à présent changées. Quoiqu'ils n'aient pas dégénéré de la bravoure de leurs ancêtres, ils se font honneur du savoir; ils lisent tous, ou veulent passer pour avoir lu; ils jugent des sermons et des plaidoyers; quelques-uns font des harangues. La plupart des conseillers ont étudié en droit, et se sont fait recevoir avocats au parlement de Paris. La Martinique a même un docteur en droit. Les femmes se mêlent aussi de science; elles lisent de gros livres. J'en connais une qui explique Nostradamus. On n'a pas manqué d'ériger plusieurs siéges de justice, tous bien garnis de procureurs, de notaires et de sergens. Les chirurgiens, qui jouaient autrefois les trois grands rôles de la médecine, sont à présent renfermés dans les bornes de leur profession; il y a des médecins, des apothicaires, quantité d'arpenteurs, d'ingénieurs, de botanistes, d'astronomes, et jusqu'à des astrologues. Il leur faut des livres, à ces gens-là, car leur folie étant de passer pour fort éclairés, quoique la plupart n'y entendent rien, ils ont besoin que leur réputation soit soutenue par des cabinets de livres qui pourront, avec le temps, se changer en bibliothéques. Je suis persuadé qu'un libraire bien assorti ferait fortune à la Martinique, surtout s'il était homme d'esprit, et

qu'avec les livres, sa boutique fût garnie de toutes les espèces de papiers, d'écritoires à la mode, de cire d'Espagne, de cachets riches et bien gravés, de lunettes, de télescopes, etc.; il pourrait s'attendre que sa boutique, grande, propre, fraîche, serait toujours remplie de gens oisifs qui ne manquent point dans l'île, et le rendez-vous des nouvellistes. Je vais plus loin : l'état des choses m'y fait désirer un imprimeur. Car tant de gens qui lisent, liront-ils toute leur vie sans écrire ? N'auront-ils pas la démangeaison de devenir auteurs ? On a déjà vu un créole de la Martinique, docteur en droit, et conseiller du conseil supérieur de cette île, donner des romans espagnols de sa composition ; et peu s'en est fallu qu'il n'ait entrepris une histoire générale de Saint-Domingue, sur les mémoires qu'un missionnaire avait dressés. D'ailleurs il est poète, riche, et sans goût pour les affaires. Il écrira sans doute, et sera bien aise de faire imprimer ses ouvrages sous ses yeux. D'autres voudront l'imiter. Il me semble voir déjà sortir une foule d'auteurs de nos chaudières à sucre. Ajoutons qu'on fait à présent des procès par écrit, et que par conséquent il faut des *factum*. Quelle grâce auraient des *factum* écrits à la main ? combien de fautes et de ratures ! quelle dépense pour en donner à tous les juges et au public ? Enfin il aborde aux îles un grand nombre de vaisseaux, et souvent plus que dans les meilleurs ports du royaume : il est important d'instruire le public, par des affiches, de l'arrivée de chaque bâtiment et

de sa charge, de son départ, et du lieu où il doit aller. Tout cela s'imprimerait, comme dans les grands ports de France, et serait d'une extrême commodité pour les négocians. Je le répète, une imprimerie est nécessaire aux îles françaises, et ferait la fortune du fondateur. »

« Les travaux des colons, comme l'observe Raynal avec beaucoup de raison, étendent les pêcheries et les défrichemens de l'Amérique septentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Europe, et peuvent être regardés comme une des causes principales du mouvement rapide qui agite l'univers. Les richesses que la culture des Antilles a procurées à la France, à l'Angleterre, à la Hollande, ont plus contribué à la prospérité de ces états que tout l'or, l'argent et les diamans du continent américain. » Les Antilles étaient le centre d'activité du commerce d'une grande partie de l'Amérique. Tous les pays qui sont baignés par le golfe du Mexique, et surtout par la mer des Caraïbes, venaient chercher dans les grandes et les petites Antilles les produits de l'industrie européenne, et y apportaient des métaux précieux et des marchandises de grande valeur. Cet état de choses a subi de grandes modifications par les révolutions qui ont agité le continent et les îles de l'Amérique, et dont l'industrie de l'Europe ressent le contre-coup.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE. — AMÉRIQUE.

LIVRE VI.

Bresil.

CHAPITRE PREMIER. Établissement au Brésil. *Page* 1
CHAP. II. Description du Brésil..... 23
CHAP. III. Peuples sauvages du Brésil..... 52
CHAP. IV. Histoire naturelle du Brésil..... 100
CHAP. V. Climat, montagnes, rivières, mines, commerce..... 114

LIVRE VII.

Guiane et Caracas.

CHAP. PREMIER. Guiane..... 128
CHAP. II. Caracas..... 200

LIVRE VIII.

Antilles.

CHAP. PREMIER. Mœurs des Caraïbes..... 221
CHAP. II. Saint-Domingue..... 264
CHAP. III. La Martinique, la Guadeloupe et dépendances..... 382
CHAP. IV. La Jamaïque..... 403

CHAP. V. Saint-Cristophe, Antigoa, Mont-Serrat, Nevis, la Barboude, Anguilla, la Dominique, Sainte-Lucie, la Barbade, Saint-Vincent, la Grenade, Tabago, la Trinité..... *Page* 418
CHAP. VI. Iles Hollandaises, Danoises, Suédoise..... 467
CHAP. VII. Iles Espagnoles..... 471

LIVRE IX.

Histoire naturelle et commerce des Antilles..... 475

FIN DE LA TABLE.

rat,
inte-
Ta-
Page 418
... 467
... 471

... 475